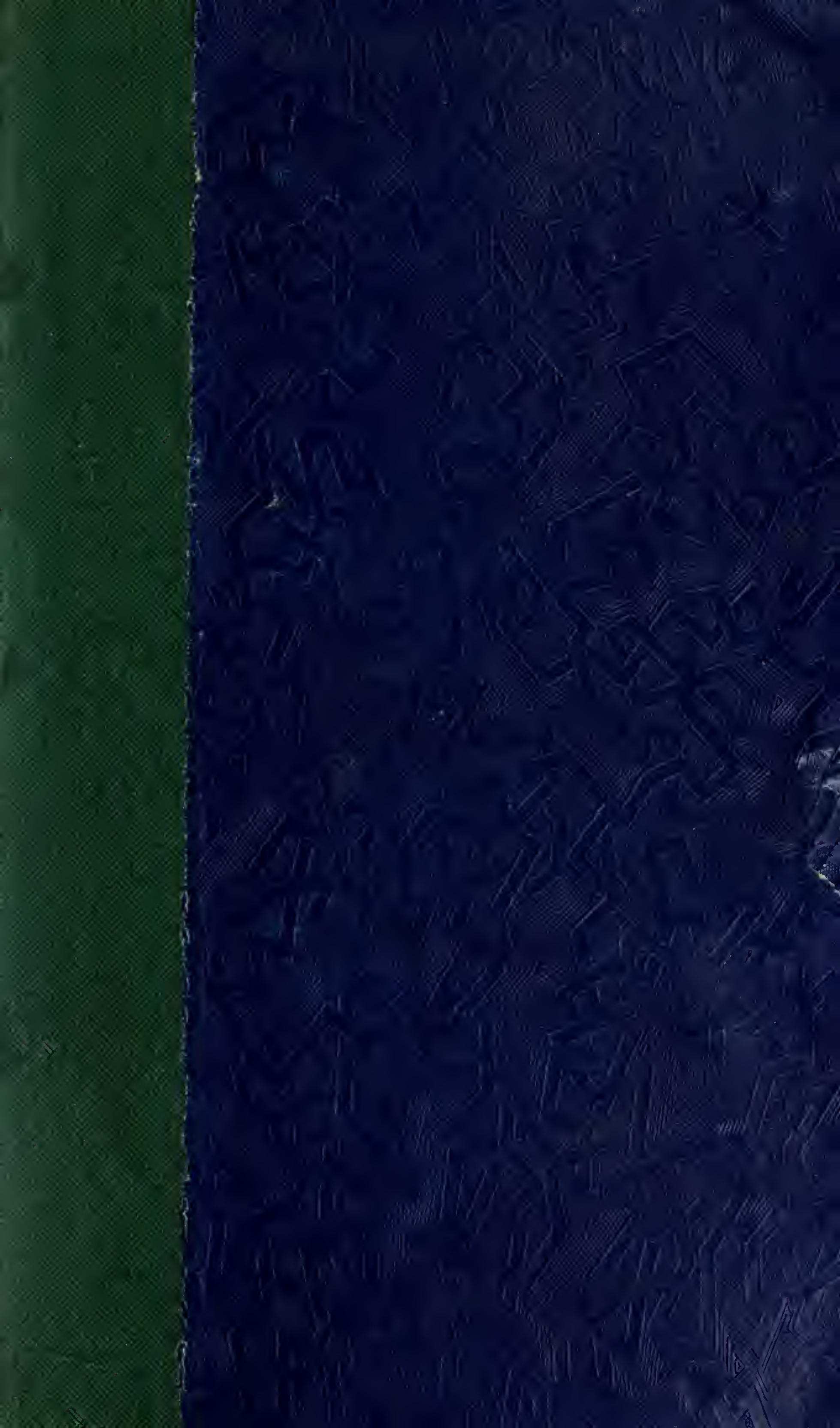


QUINZE ANNÉES

D'UN PROSCRIT.

TOME IV.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N. 14.

QUINZE ANNÉES

D'UN

PROSCRIT

PAR LE GÉNÉRAL

GUILLAUME DE VAUDONCOURT.

Damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. Tacit., *Histor.*, I. 69.

Condamnés pour le crime de fidélité, le plus grave aux yeux des transfuges.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

DUFEY, LIBRAIRE, RUE DES MARAIS ST.-GERMAIN, N° 17.

M DCCC XXXV

QUINZE ANNÉES

D'UN PROSCRIT.

CHAPITRE XIV.

Expédition audacieuse des factieux. — Dernière note et départ de l'ambassadeur de France. — Médiation inutile de l'Angleterre. — La défense de l'Espagne est en de mauvaises mains. — Translation du gouvernement et des Cortès à Séville. — Blocus de Valence. — Invasion de l'Espagne. — Équipée de la Bidassoa. — Je quitte Alicante. — Gibraltar. — Séville. — Approche de l'armée française. — Troubles à Séville. — Conversation avec sir W. A'Court. — Régence. — Translation du gouvernement à Cadix.

Pendant que les négociations, dont je viens de rendre compte, avaient lieu, les intrigues de la cour et du roi amenèrent une de ces entreprises tellement audacieuses, qu'on ne saurait

douter que les chefs avaient acquis la certitude de trouver dans la capitale même un puissant appui. Dans les premiers jours de janvier, le chef des rebelles, Bessières, chassé de la Catalogne par Mina, s'établit en Aragon, où il occupa les provinces de Huesca et de Saragosse; il y fut rejoint par Ulmann, qui, en quittant Peniscola, avait levé un petit corps de factieux, et par un certain Chambò qui avait succédé à Rambla dans le commandement des rebelles de Morella. Ces trois bandes réunies formèrent un corps de cinq mille fantassins et cinq cents lanciers. Après une tentative inutile sur Saragosse et ensuite sur Calatayud, où le général Carondelet les battit; après avoir échoué dans le dessein de surprendre Ségovie, les chefs se rabattirent le 17 janvier sur Medina-Celi, menaçant Guadalajara. Leur approche jeta l'épouvante dans Madrid et dérangea même les ministres; des mouvemens qui eurent lieu au palais ne permettaient pas de douter que la marche de Bessières ne fût

convenue avec le roi et la faction servile, qui voulait profiter du moment où l'on aurait dégarni Madrid de troupes pour attaquer les rebelles, et reprendre le projet qui avait échoué six mois plus tôt.

On fit venir des troupes à Madrid; celles de Valence eurent l'ordre d'occuper Cuença; le général Velasco fut rappelé d'Aragon avec sa division. O'Daly, gouverneur de Guadalajara, reçut un renfort de quinze cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux. L'Empecinado prit position à Torrija avec un corps de cavalerie. Le 23, les factieux occupèrent, près de Brihuega, une forte position, couverte par un marais. Le 24 le général O'Daly s'avança pour les attaquer de front, tandis que l'Empecinado les attaquerait à dos; arrivé en vue de l'ennemi, O'Daly s'avisa de diviser son petit corps en trois colonnes, et marcha comme un étourneau avec l'une d'elles au travers des marais. Le bataillon de milice active de Bujalance arrivé sur le front des rebelles, jeta ses

armes et se réunit à eux. La colonne de gauche fut culbutée à son tour, et O'Daly obligé de se sauver avec trois canons qu'il avait avec lui. L'attaque de l'Empecinado avait réussi; mais la déroute de O'Daly ne lui permit pas de suivre ses succès. Les rebelles firent beaucoup de prisonniers, parmi lesquels le général Plasencia, qu'ils *renvoyèrent sur sa parole.*

La déroute de Brihuega souleva l'opinion publique contre les ministres, qu'on accusa au moins d'une imprévoyance coupable. Les communeros songèrent à en profiter pour les renverser. La garde nationale de Madrid et les patriotes armés, au nombre de six mille hommes, étaient en leur faveur. Quinze cents hommes d'infanterie et cinquante chevaux, tous communeros, étaient attendus de Tolède; tout était préparé pour un mouvement qui devait amener la chute des ministres; mais Ballesteros, à qui les communeros avaient confié l'exécution de l'entreprise, la fit échouer. Il commençait le rôle qu'il a achevé un peu

plus tard. Cependant les mesures les plus actives de défense furent prises à Madrid. On arma les employés de tous les services publics, les officiers retraités ou en non-activité et les étudians; tous réunis formèrent un corps de plus de trois mille hommes. Le comte de l'Abisbal remplaça O'Daly dans son commandement.

L'Abisbal s'étant mis le 23 à la tête de ses troupes réunies à Alcala, s'avança le 26 sur Guadalajara, que les factieux abandonnèrent pour se diriger vers Cuença. Le 27, Abisbal, sous le prétexte de couvrir Madrid, se replia à Alçala. L'Empecinado, qui était un communero, fut renvoyé à Siguenza; Valasco, calomnié et tourmenté par les intrigues du parti ministériel, donna sa démission. Cependant les factieux, trouvant la ville de Cuença occupée par les troupes de Valence, se rabattirent sur Huete. Abisbal vint les y bloquer avec six mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux. On s'attendait à voir bientôt les factieux for-

cés dans leur poste, ou obligés de se rendre; mais, après deux jours d'hésitation, Abisbal, sous un vain prétexte, fit encore un mouvement en arrière. Les factieux se hâtèrent d'en profiter pour s'enfuir, abandonnant leurs prisonniers et leur artillerie. Bessières se dirigea sur Burgos; Ulmann et Chambò, par Teruel, sur le royaume de Valence.

Le 27, l'ambassadeur de France remit au gouvernement espagnol une note qui contenait une espèce d'ultimatum. Il y était dit : « que « le roi d'Espagne, délivré de sa captivité, de- « vait venir à la Bidassoa, où l'on négocierait « une paix durable, et où l'antique union « de la France et de l'Espagne serait cimentée « par de nouveaux liens, et les flottes, les ar- « mées et les ressources de la France mises à « la disposition de Sa Majesté Catholique; que « la France n'entendait pas prescrire la nature « et les limites des modifications que devait su- « bir la constitution espagnole; mais que, pour « n'être pas accusée d'une réserve insidieuse,

« elle déclarait qu'elle ne voulait pas renouer « ses relations amicales avec l'Espagne avant « que, du consentement du roi, et de concert « avec lui, on eût établi un système qui assure-« rait les libertés de la nation et les préroga-« tives du souverain ; et qu'on eût accordé une « entière amnistie à ceux qui avaient pris les « armes contre la constitution de 1812. »

La duplicité qui avait présidé à la rédaction de ce document était trop évidente pour qu'il eût besoin d'un commentaire. Le roi, arrivé à la Bidassoa, aurait bientôt été au milieu de l'armée française. On savait bien qu'il ne consentirait jamais que de force à la plus légère modification du pouvoir absolu et de l'arbitraire le plus illimité. Son premier acte serait l'abolition de la constitution de 1812, et le refus d'en reconnaître aucune autre. La férocité connue de son caractère ne faisait alors que trop présager les vengeances sanguinaires qu'il exercerait. A ces considérations, qui ne pouvaient échapper aux ministres et à tous les patriotes espagnols,

il s'en joignait d'autres non moins graves. Les ministres avaient été forcés par l'explosion de l'esprit public à prendre, dans ces négociations, une attitude dont ils ne pouvaient plus se retirer sans danger, et pour eux et pour la chose publique. Aucun des deux partis extrêmes ne voulait de modification à la constitution. Les uns la voulaient toute, et les autres n'en voulaient pas du tout. Une proposition modificative, imposée avec menace, ne pouvait donc qu'augmenter l'irritation et la pousser à l'excès. Les Bourbons de France le savaient bien; il ne l'ignorait pas non plus, ce ministre des affaires étrangères, cet écrivain plus spirituel que judicieux, dont la plume se trempe à chaque instant dans les eaux du Jourdain ou dans les nuages du Thabor ; dont le style, vaporeux comme son intelligence, s'est promené au gré des vents de la république ou de la monarchie, et a fini par se suspendre dans le vide, sans qu'aucun parti puisse le réclamer pour s'en servir utilement.

D'un côté l'imprudente initiative à laquelle les doctrinaires avaient été poussés par leur ambition avide, avait compliqué la question d'une modification; de l'autre, l'intervention de l'Angleterre, quoiqu'elle servît encore à endormir le gouvernement espagnol, pouvait cependant devenir incommode à la France, en la forçant à écouter des propositions qui n'entraient pas dans ses vues. Il fallait profiter de ce moment pour obtenir un refus qu'on désirait; on l'essaya et on réussit. Le ministère espagnol rejeta avec indignation les propositions de la France; M. de Lagarde demanda ses passeports et quitta Madrid le 30 janvier.

Cependant le ministère français, dans le discours de la couronne, à l'ouverture de la session des chambres, avaient avancé le principe que les rois seuls peuvent donner des constitutions à leurs peuples. L'effet fâcheux que produisit cette manifestation imprudente des sentimens qui animent les Bourbons, et de leurs projets à l'égard de l'Espagne, obligea

les ministres à l'adoucir. Ils annoncerent donc que l'application de ce principe ne devait pas être prise dans le sens rigoureux, qu'ils avaient seulement voulu dire que la constitution espagnole devait être modifiée avec le consentement du roi et de concert avec lui; ils y ajoutèrent que les armemens n'excluaient pas les négociations. Peu après, l'opinion du parlement d'Angleterre s'étant presque unanimement déclarée contre la guerre injuste que la France allait faire à l'Espagne, le ministère français craignit qu'en marchant trop directement à son but, l'opinion publique n'entraînât le gouvernement anglais et ne parvînt à susciter des obstacles à la guerre projetée. L'aristocratie anglaise partageait ces craintes, et convint de prolonger les déceptions. Le gouvernement français parut vouloir agréer la médiation de l'Angleterre, et annonça que si, par l'intervention de cette puissance, l'Espagne pouvait être amenée à adopter le système de deux chambres législatives, il y aurait lieu à négocier

et à suspendre les préparatifs de guerre.

Dans les premiers jours de février sir W. A'Court ayant reçu cette insinuation du cabinet français, la transmit au ministère espagnol. Pour les mêmes motifs que nous avons exposés ci-dessus, cette nouvelle déception était inadmissible. San Miguel répondit donc qu'une guerre était inévitable, qu'on ne pouvait pas en douter, et qu'on y était préparé; qu'il ne repoussait pas toutes les espérances de pacification, mais qu'il ne pouvait les trouver que dans l'amitié sincère et les bons offices de la Grande-Bretagne.

Un décret du 4 février organisa les forces défensives de l'Espagne en quatre armées. La première, commandée par Mina, en Catalogne; la deuxième, par Ballesteros, en Aragon et en Navarre; la troisième, par Morillo, en Galice; celle de réserve, par Abisbal, à Madrid. L'armée de Mina approchait de vingt-cinq mille hommes; les autres n'avaient chacune que six à huit mille hommes. Le recrutement ordonné aurait dû les porter à la même force, ce qui

aurait fait cent mille au moins; mais les recrues n'avaient pas encore joint leurs corps respectifs. La méthode adoptée de les envoyer d'abord dans des grands dépôts avait été funeste et avait fait perdre beaucoup de temps par des allées et venues. Les recrues, par exemple, de la Catalogne venaient à Alicante pour retourner ensuite à l'armée de Catalogne. Il n'était pas possible de voir une plus belle espèce d'hommes; leur patriotisme, leur courage, leur dévouement étaient admirables. Mais Abisbal, dans ses fonctions d'inspècteur-général, montra une ineptie impardonnable, ou plutôt il commençait déjà à trahir. Les recrues ne trouvèrent aux dépôts ni habillement, ni équipement, ni armement; ils n'y reçurent aucune instruction; ils y restèrent plusieurs mois manquant de tout. Le mécontentement, l'oisiveté, les suggestions des serviles en firent déserter le plus grand nombre, et à peine trente mille rejoignirent-ils l'armée, après le commencement de l'invasion.

On a peine à concevoir l'esprit de vertige qui paraissait s'être emparé du ministère espagnol dans le moment le plus imminent du danger. Nous venons de voir qu'aucun des objets qui devaient composer le matériel des armées n'avait été préparé à l'avance. Le recrutement lui-même s'était fait avec une lenteur excessive, et la disposition des dépôts de recrues avait été combinée de manière à faire perdre encore du temps. Les ressources de finances avaient été épuisées, par une cumulation de charges née de l'avidité des emplois, plus grande alors en Espagne qu'ailleurs (1). Un emprunt, combiné de manière à n'être utile qu'à ceux qui le négociaient, avait échoué, parce que l'intrigue qui avait dirigé la négociation avait mis à la tête de l'emprunt une maison de banque espagnole

(1) Chaque changement de ministère avait amené le changement de tous les employés. Mais ceux qui perdaient leurs places conservaient leurs traitements. C'était ce qu'on appelait alors *respecter les existences acquises*. Et l'Espagne payait un triple ou quadruple approvisionnement d'employés, qui dévoraient les ressources qui auraient dû servir à la défense de la patrie.

à Londres, qui était vendue à la faction absolutiste. C'était le moment d'appeler aux armes et d'organiser la garde nationale volontaire, qui, de toutes parts, réclamait l'honneur et les dangers de la défense nationale. Ainsi que nous l'avons déjà dit, cette milice aurait fourni cent cinquante mille soldats armés, équipés, exercés, dont la valeur éprouvée en plus d'un lieu avait fait voir sa supériorité même sur les troupes de ligne et dont le nom seul frappait de terreur les défenseurs du despotisme royal. Mais la garde nationale volontaire était presque toute composée de communeros patriotes, et le ministère était dans les mains des francs-maçons, coalisés avec les doctrinaires. Un intérêt de faction l'emporta sur le salut de la patrie. Il en sera de même partout où le souffle empesté des doctrinaires se répandra dans l'atmosphère des gouvernemens. Ainsi, au lieu de deux cent cinquante mille hommes que l'Espagne aurait pu armer pour sa défense, elle n'en avait pas

plus de cinquante mille, dispersés dans tout le royaume; car on ne saurait concevoir dans quel but, autre que celui de la dispersion, on avait pu imaginer de réunir une armée en Galice. On a dit que c'était parce qu'on se méfiait de Morillo, et on en avait bien le motif; mais alors il ne fallait pas l'employer, et il fallait envoyer en Biscaye les troupes qu'on lui donna à commander.

Ce qui rendait la conduite des ministres plus incompréhensible, c'est qu'ils sentaient eux-mêmes l'impossibilité d'empêcher une invasion, avec les mesures qu'ils avaient prises. En effet, vers le milieu de février, ils songèrent à mettre le gouvernement et les Cortès hors d'atteinte du danger, en les transportant dans un lieu éloigné du point d'attaque, et ce lieu était Séville. Le 15, sur la demande des ministres, les Cortès rendirent un décret qui autorisait le gouvernement, si les circonstances l'exigeaient, à transférer sa résidence dans une autre ville, et qui invitait le roi à désigner,

avant la clôture de la session extraordinaire, le lieu qu'il choisirait. Le 18, les ministres ayant présenté ce décret à la sanction du roi, il leur répondit qu'on ne le sortirait pas vivant de Madrid, et leur ordonna de se retirer, sans vouloir les entendre plus long-temps. Le 19, une attaque de goutte empêcha le roi de clore la session des Cortès en personne.

Cependant le conseil d'Etat, qui, lors de la tentative de Bessières sur Guadalajara, avait déjà songé à renverser le ministère, reprit son projet vers ce même temps, d'accord avec sir W. A'Court. Ce dernier fit facilement entendre au roi, qu'après la réponse faite le 9 janvier aux notes des quatre puissances, les ministres qui en étaient les auteurs ne pouvaient plus se trouver en contact avec les signataires des notes, et que leur présence était un obstacle aux négociations que l'Angleterre désirait. Le 18, le jour même où il avait refusé de sanctionner le décret du 15, il nomma un nouveau ministère, où devaient entrer Cevallos, le

prince d'Anglona, Romarate, Romanillo et le duc de Frias. Quelques-uns étaient conseillers d'état; mais un décrét des Cortès, du 22 janvier, avait levé l'incapacité des conseillers-d'état à remplir d'autres fonctions. Aussitôt les ministres profitèrent de leur majorité pour faire rapporter ce décret, et le nouveau ministère, qui devait entrer en fonctions le 19, tomba en naissant. Le roi, de son côté, se dépita, et le 19 il notifia, par une cédule autographe, au ministre des finances Egea, que les ministres étaient destitués, et que *l'intérim*, jusqu'à la nomination de leurs successeurs, serait rempli par leurs secrétaires-généraux.

Cette nouvelle s'étant rapidement répandue dans Madrid, le parti ministériel essaya une émeute, pour obliger le roi à revenir sur sa détermination. Le même soir, environ cinq cents individus se réunirent devant les fenêtres de l'appartement du roi, en criant : Vivent les ministres ! une régence! à bas le tyran ! Ils essayèrent de pénétrer dans le palais, mais la

garde les contint. La générale fut battue; la garde nationale prit les armes, se rangea en bataille devant le palais, et dispersa les factieux, qui se retirèrent en répétant les mêmes cris. Alors la municipalité, dans l'intérêt des ministres, envoya au palais une députation avec une adresse où elle exprimait que la tranquillité publique serait gravement compromise si les ministres n'étaient pas réintégrés. C'était un mensonge, car l'attroupement était dissipé et la ville était tranquille. Le roi céda à moitié, et fit publier un décret qui rétablissait *provisoirement* les ministres dans leurs fonctions.

Le 20, de nouveaux attroupemens se formèrent devant le palais des Cortès où se tenait la séance préparatoire de la session ordinaire, demandant la réunion immédiate des Cortès extraordinaires. On leur répondit que la session ordinaire s'ouvrirait le 1er mars, et qu'on ne changerait rien de ce que prescrivait la constitution. L'attroupement se rendit ensuite de-

vant la municipalité, et essaya en vain de faire signer une pétition aux Cortès dans le but d'obtenir la nomination d'une régence. Les communeros, loin d'avoir pris part à cette émeute, l'avaient hautement désapprouvée, et se montraient disposés à la dissiper par les armes. Ils n'approuvaient pas la conduite et les intrigues de la cour, mais ils pensaient que, dans un moment où il importait de réunir les citoyens à la défense de la patrie, il y avait crime à les diviser et à provoquer une violation de la constitution, dans les intérêts d'un parti. Deux députés, Serrano et Beltran de Lys, m'écrivirent, à cette époque, assez vivement dans ce sens. La contenance des communeros en imposa, et tout rentra dans l'ordre.

En même temps que les ministres avaient formé le projet de transférer le siége du gouvernement à Séville, ils avaient été forcés d'admettre la possibilité qu'il fallût se retirer plus loin, et ce ne pouvait être

qu'à Cadix; et ils songèrent à assurer dès lors le pouvoir de leur faction dans cette ville, en y envoyant des troupes qui leur fussent dévouées. Ils inventèrent donc un projet de conspiration à Cadix, et sous ce prétexte ils y envoyèrent le régiment de San Marcial, tout composé de francs-maçons, qui y entra le 10 février. Deux jours après, deux bataillons d'infanterie et celui d'artillerie de la garde nationale, tous communeros, furent dissous et désarmés. Ce déplorable esprit de faction, dont les effets se firent sentir partout, plongea l'Espagne dans l'anarchie, et fit prévoir aux moins clairvoyans la catastrophe qui se préparait.

Le 28 février, sir W. A'Court présenta au gouvernement espagnol une note sous la forme d'ultimatum, qui lui avait été suggérée par le cabinet des Tuileries. Les propositions qu'elle contenait étaient les suivantes : 1° Qu'on fixât un terme pour la modification de la constitution, et que les ministres donnassent une

preuve de la sincérité de leurs sentimens, en permettant que le roi jouît de *la liberté physique*, et pût aller dans ses différens palais, ou dans *tout autre lieu qu'il choisirait;* 2° qu'une amnistie générale soit accordée aux rebelles; 3° que la liberté de la presse soit suspendue; 4° que le ministère soit changé. San Miguel répliqua que le gouvernement anglais se trompait s'il croyait qu'une modification fût possible; qu'il était plus facile de renverser la constitution que de l'altérer.

Le même jour le conseil-d'État présenta au roi une nouvelle liste de ministres qui fut approuvée. Ce furent Florez Estrada, ministre d'état; à l'intérieur et aux colonies, Diaz del Moral: à la marine, Romai; à la guerre, Torrijos; à la justice, Zorraquin; aux finances, Calvo de Rosas.

Le 1er mars, s'ouvrit la session ordinaire des Cortès. On remarqua que les ministres faisaient dire au roi, dans le discours de la couronne, qu'il avait résolu pour mettre le gouvernement

et les Cortès à l'abri des évènemens de la guerre, de transférer leur résidence dans une autre ville. Chacun savait le contraire, et on vit un peu plus tard les obstacles que le roi opposa à son départ. Les ministres n'avaient fait aucune résistance à la nomination de leurs successeurs, mais ils s'étaient préparés à la rendre nulle. Le 3 mars, lorsque San Miguel commença à rendre compte de son administration, formalité qui devait précéder l'installation de son successeur, la majorité des Cortès, sur la motion du député Canga, ajourna la reddition de comptes, sous prétexte que les Cortès avaient à s'occuper d'objets d'une plus haute importance. Par ce subterfuge, les anciens ministres conservèrent leurs portefeuilles. Les nouveaux donnèrent leur démission, excepté Torrijos, et le roi les accepta, excepté celle de Florez Estrada. Ferme dans le maintien de sa prérogative, le roi remplaça les démissionnaires. Il semblait, dans ces circonstances déplorables, que la faction ministérielle,

et les doctrinaires, fussent frappés d'une monomanie furibonde. Jamais pays ne s'est trouvé dans une position plus affligeante : trahi et abandonné par tous, victime de l'ambition et de l'égoïsme.

Quelques jours après San Miguel demanda à sir W. A'Court quelles étaient définitivement les propositions de la France, afin de pouvoir les communiquer aux Cortès si elles le demandaient. Sir William répondit en répétant la note du 28 février. San Miguel observa, en recevant la note, qu'il n'en ferait usage qu'autant que les Cortès le demanderaient; mais que l'article 4, relatif au changement de ministres, ne ferait point de difficultés, étant décidé, pour son compte, à ne prendre aucune part aux négociations. Le 9, les ministres se réunirent en conseil, et après une longue délibération, décidèrent que les propositions n'étaient pas recevables. Le 11, San Miguel déclara à sir W. A'Court, que l'Espagne n'entendait pas traiter avec la France, sur un pied qui admettait le

droit d'intervention. Il ne jugea cependant pas à propos d'entrer dans de nouvelles explications au sujet de la modification proposée. Les impudentes menées des doctrinaires et le pamphlet dont nous avons parlé plus haut avaient fait un trop mauvais effet sur l'opinion publique pour oser revenir sur cette question. Ainsi un ministère, créé par l'esprit de coterie, sans capacité, sans énergie, n'ayant pour guide que de petites intrigues, pour ambition qu'un puéril amour-propre, était poussé par la force des choses vers l'abîme où il devait entraîner la nation. Après avoir dans sa jactance exalté outre mesure l'enthousiasme national, et fait pousser le cri de guerre à la nation, il n'osait pas avouer qu'il avait gaspillé toutes les ressources de l'Espagne; il n'osait pas même se retirer et laisser à d'autres la tâche de tirer la nation de la situation déplorable où il l'avait placée; il reculait devant l'effrayante responsabilité qui allait peser sur lui; il reculait encore plus devant l'idée de re-

mettre aux communeros, ses rivaux, un pouvoir dont il avait si étrangement abusé. Cependant les ministres étaient libéraux, mais esprits faibles, poussés par une ambition proportionnée à leur exiguité morale, et accessibles à toutes les susceptibilités des ames faibles, le souffle venimeux de la cour et des doctrinaires les avait engourdis et égarés. Après avoir ainsi rompu les négociations avec sir W. A'Court, les ministres pressèrent le roi de fixer le lieu où le gouvernement devrait s'établir, en quittant Madrid, et le jour de son départ. Le roi nomma d'abord Alicante, parce que cette place devant être bloquée par terre dès que l'armée française serait maîtresse de la Castille, et une escadre française coupant la communication avec Cadix, il tomberait plus vite au pouvoir de l'ennemi, ce qu'il désirait. On lui fit observer alors que, les provinces de Valence et de Murcie étant infectées par les factieux, il faudrait qu'il s'enfermât dans la citadelle d'Alicante, située sur un rocher à pic.

Alors il indiqua Séville, mais refusa de fixer le jour de son départ, disant qu'il n'était pas encore temps. Le lendemain il se mit au lit, et les médecins déclarèrent qu'il avait une attaque de goutte assez sérieuse pour ne pouvoir voyager sans danger.

Les ministres ayant rendu compte aux Cortès de cet incident, le danger parut être venu trop subitement pour être réel. Un député proposa même de nommer une régence, vu l'impossibilité physique de gouverner où se trouvait le roi; mais les Cortès se contentèrent d'ordonner qu'une commission de quatre médecins serait nommée pour informer sur la santé du roi. Les médecins déclarèrent qu'un voyage, au lieu d'être nuisible, serait salutaire. En conséquence, le 13 mars, une commission fut envoyée au roi pour l'inviter à indiquer le jour, avant le 18, où il entendait quitter Madrid. Le roi répondit qu'il serait prêt à quitter la capitale le 17, si les circonstances l'exigeaient, mais que si les Cortès n'y voyaient pas

une nécessité absolue, il désirait ne partir que le 20; son désir fut rempli. Le départ du gouvernement fut jugé de différentes manières par l'opinion publique. Les serviles le blâmaient hautement, parce qu'il éloignait le moment où le roi, étant sous la protection d'une armée ennemie, reprendrait le pouvoir absolu. Les ministres et les doctrinaires l'approuvaient et l'avaient hâté, afin de prolonger leur existence au pouvoir. Les communeros approuvaient la mesure de soustraire le roi et le gouvernement aux premiers effets de l'invasion; mais ils auraient voulu qu'on attendît les premières hostilités, et ils blâmaient la précipitation avec laquelle, avant que l'ennemi fût entré sur le territoire, on entraînait le chef du gouvernement comme un prisonnier à l'extrémité du royaume.

Le jour du départ étant ainsi fixé, les ministres s'occupèrent à réunir des fonds pour faire face à cette dépense extraordinaire; l'emprunt avait échoué; les impositions courantes

étaient dépensées, les arriérées ne rentraient pas. Il fallut recourir à des moyens extraordinaires. On fit d'abord fondre la plus grande partie de l'argenterie du palais; on saisit les fonds déposés entre les mains de la commission du crédit public; enfin on mit la main sur deux millions de réaux (500,000 francs) que la société d'agriculture, dite la Mesta, avait déposés chez différens banquiers. Le ministère et les Cortès s'occupèrent ensuite des mesures d'administration que la guerre allait rendre nécessaires. Le général Abisbal, général en chef de l'armée de réserve, fut investi de l'autorité de chef politique à Madrid. On créa dans chaque province une commission extraordinaire de défense, qui fut investie de l'autorité du gouvernement dans tout ce qui était relatif aux mesures de défense, à l'administration et à la levée des contributions. On décida aussi que, lorsque la communication avec le gouvernement serait coupée, la commission extraordinaire et la députation provinciale

réuniraient le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Les provinces qui seraient le théâtre de la guerre devaient passer sous l'autorité absolue des chefs militaires. Ces mesures plaçaient l'Espagne dans la position d'un gouvernement fédéral; sous ce rapport elles pouvaient soulager un gouvernement central dépourvu de moyens et un ministère privé de capacité; mais elles rompirent les liens de l'unité qui seule peut donner de la force aux nations; elles livrèrent l'Espagne en détail, et par conséquent sans défense, à une invasion rapide. Leurs effets désastreux sont la réponse la plus victorieuse qu'on peut opposer aux défenseurs du fédéralisme.

Le 20 mars, le roi et la cour quittèrent Madrid, à huit heures du matin, sans que leur départ parût exciter un grand intérêt dans cette capitale. Les ministres et les Cortès partirent le 23. Outre la garde ordinaire, composée de troupes de ligne, le gouvernement s'en était formé une, sur laquelle il pouvait cer-

tainement compter. Quelques jours avant le départ, on avait annoncé que les employés du gouvernement et les gardes nationaux qui voudraient accompagner la cour et les Cortès à Séville, recevraient une indemnité de cinq réaux (1 fr. 25 cent.) par jour; et on les invita à se faire inscrire pour être organisés par bataillons. Outre ceux que leur devoir appelait, environ deux mille gardes nationaux volontaires de Madrid s'enrôlèrent. Parmi ces derniers, il y en avait certainement beaucoup qui n'avaient pas besoin de la paye de 5 réaux par jour; mais, menacés par les serviles, et peu curieux de tomber dans les mains des Français, ils saisirent avec joie l'occasion de se joindre aux troupes armées.

Dans le courant du même mois de mars, les colonnes des factieux commencèrent à s'approcher d'Alicante, où j'étais encore. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les chefs de factieux, Chambò et Ulmann, s'étaient retirés de Huete dans le royaume de Valence. Peu

après leur arrivée aux environs de Morella, un nommé Samper, aidé par le comte de Castellar, Valencien, leva l'étendard de la rébellion dans les montagnes de Castellon. Les factieux de Morella et du restant de la province le reconnurent pour leur chef; il prit le titre de lieutenant-général. A la première nouvelle de ce soulèvement, l'ex-moine Nebo, connu dans la guerre de 1809, comme chef de guérillas, sous le nom de el Frayle, fut envoyé contre Samper. Mais ce dernier avait déjà réuni plusieurs milliers d'hommes, et Nebo fut obligé de se replier sur Valence. Le 12 mars, Samper se rendit maître de Ségorbe, où il surprit et battit un corps de troupes qui s'y trouvait. Le 14, il parut devant Murviedro. On y envoya en hâte le colonel d'artillerie à cheval Mugnino, avec un bataillon de la garde nationale de Valence. Mais Mugnino, menacé de front par une forte colonne, en même temps que Samper le faisait tourner par Liria et Requena, fut obligé de rentrer dans Valence le 18. Le 20, la gar-

nison du fort de Murviedro s'étant révoltée contre ses chefs, cette place fut rendue aux rebelles. Le 26, Valence fut investie.

Deux attaques de vive force sur cette place, qui n'avait de garnison que sa garde nationale et un escadron d'artillerie, échouèrent, et les factieux furent même obligés de lever le siége, pour marcher au-devant du colonel Bazan, qui s'avançait de Castellon, avec mille hommes d'infanterie et deux cents chevaux. Bazan rencontra les factieux, au nombre de sept mille, avec trois canons, le 2 avril, entre Murviedro et Almenara. Une seule charge vigoureuse les mit en déroute et les dispersa, en leur faisant perdre six cents morts et deux cents prisonniers. La colonne victorieuse entra à Valence; mais bientôt la scène changea. Bazan devait retourner à Castellon, où se réunissaient quelques troupes venant de Catalogne, et destinées à agir contre Samper. Le 5, il quitta Valence, suivi par le général Castellar, qui devait prendre position à Murviedro pour couvrir le mou-

vement de Bazan, en contenant les factieux qui s'étaient ralliés. Mais à peine le colonel Bazan se fut-il séparé de la colonne qui devait le soutenir, que Castellar se mit en retraite. Bazan, resté seul avec sa petite colonne, fut bientôt enveloppé par les factieux. Lorsqu'il voulut les charger, la cavalerie, qui s'était si bien battue le 2, lâcha pied, et l'entraîna dans sa fuite sur Valence. L'infanterie se fit jour à la baïonnette, en perdant une centaine d'hommes. Bazan gagna le Grao, se jeta dans une barque, et se rendit à Castellon. Le 10 avril, Samper reprit le siége de Valence.

Depuis près d'un an, un certain nombre de réfugiés français se trouvaient en Biscaye, et particulièrement à Bilbao, où ils s'étaient retirés après la catastrophe du général Berton. Ils avaient offert leurs services contre les factieux, au chef politique de la province, qui les employa avec succès, surtout après les évènemens du 7 juillet, à Madrid. Leur nombre s'était successivement accru, quelques réfugiés italiens s'étaient

joints à eux, et au commencement de 1823, ils étaient au nombre d'environ deux cents. Au commencement de mars, le colonel Car... vint de Madrid se mettre à leur tête; et le 20, ils quittèrent Bilbao, se dirigeant par Tolosa sur Irun, le drapeau tricolore déployé, et aux cris de vive Napoléon II! vive la liberté et l'union des peuples! Peu de jours après, un petit détachement de réfugiés partit de Madrid, en prenant la même direction; le colonel F... le suivit à peu de jours de distance, pour se mettre à la tête de l'expédition.

A la première nouvelle que je reçus du départ et du projet des réfugiés de Bilbao, je ne pus me défendre de quelques réflexions pénibles sur un impromptu dont je ne pouvais voir ni l'opportunité ni l'avantage. Il était impossible de ne pas applaudir à un acte de dévouement que la disproportion des forces rendait héroïque. Mais il y avait aussi plus d'un motif de craindre que les braves qui en donnaient l'exemple ne fussent les victimes de leur enthou-

siasme; et que les auteurs de ce projet n'eussent été jusqu'à un certain point aveuglés par l'ambition. Ce n'est pas la première fois que quelques actions, brillantes peut-être en elles-mêmes, sont devenues aux yeux de la vanité des titres incontestables à l'immortalité, et à la plus aveugle confiance des victimes qu'elle conduisait à une perte certaine. Je ne pus m'empêcher de faire part de mes réflexions et de mes craintes à mes correspondans des Cortès par une lettre adressée au député Serrano, le 1er avril. Je crois devoir la rapporter ici, parce que malheureusement mes craintes se sont réalisées.

« Mon estimable ami, je vous adresse ci-
« joint une lettre ou mémoire que je vous prie
« de remettre au général Z..... Dans la situation
« difficile où vous êtes, j'ai cru devoir à moi-
« même, comme homme d'honneur et comme
« patriote, de faire ce dernier effort. On suit le
« même cours d'erreurs; et si un retour inat-
« tendu de fortune ne vient à votre secours,

« les conséquences en seront fatales. Je m'ex-
« plique.

« L'étendard de Napoléon II aux couleurs « nationales a été déployé. Le fait d'avoir per- « mis à une colonne française de quitter Bilbao « sous la bannière tricolore, est une preuve « manifeste que l'Espagne est d'accord avec les « patriotes français, et désire assurer sa propre « liberté en aidant au triomphe de la liberté en « France. Cette intervention est précisément « ce que je souhaitais; c'est elle qui doit assu- « rer le bonheur des deux nations, et elle est le « premier pas vers l'alliance qui seule peut dé- « fendre le Midi de l'Europe des empiétemens « du Nord. Vous savez tout ce que j'ai fait, et « vous connaissez les motifs sur lesquels se « fondaient mes démarches; je m'abstiendrai « donc de m'étendre sur ce sujet. Ce qui est « arrivé à Bilbao, me causerait une véritable « satisfaction, si j'y pouvais voir l'effet d'une « détermination *positive* du gouvernement, « sanctionnée par les Cortès; sans cette sanc-

« tion, je ne puis regarder l'entreprise que
« comme une demi-mesure soumise au hasard
« des chances. J'aime à croire (peut-être parce
« que je le désire) que la tentative de la colonne
« de Tolosa, produira l'effet nécessaire pour
« tourner les armes de vos ennemis contre eux-
« mêmes; mais les précautions raisonnables
« ont-elles été prises pour appuyer au besoin
« cette entreprise aventureuse?

« Il y a environ deux cents réfugiés à Tolosa,
« à peu près autant en Catalogne. Ce simple
« exposé suffit pour faire voir les risques aux-
« quels doivent être nécessairement exposées
« des opérations détachées qui peuvent se con-
« trarier, et qui, dans tous les cas, ne peuvent
« pas présenter l'unité devenue indispensable
« pour leur succès. Je le répète, tout est laissé
« au hasard.

« Le gouvernement a écarté les plans systé-
« matiques que je lui ai adressés différentes
« fois avec quelques probabilités de succès.
« Aujourd'hui on a jeté le gant, sans avoir pris

« les mesures nécessaires pour soutenir la
« lutte. Les considérations de convenance qui
« caractérisaient mes projets ont été mécon-
« nues, parce qu'on les a dépassées. Ce serait
« une grave erreur que de s'imaginer que
« l'Europe ne croira pas que le drapeau trico-
« lore ait été déployé avec le consentement de
« l'Espagne. Vous ne le nierez pas, j'en suis sûr.
« Le gouvernement est donc dans une fausse
« position, et il n'y a qu'un seul moyen de
« l'en tirer. Ce qu'il a fait est d'accord avec les
« vœux des deux nations; toutes deux regar-
« dent un changement de système du gou-
« vernement français comme le seul moyen
« de mettre fin à une crise plus nuisible en-
« core par sa durée que par sa violence. Dés-
« avouer un pareil acte serait une faiblesse
« fatale et impardonnable. La conséquence
« immédiate en serait de tourner l'opinion pu-
« blique contre le gouvernement espagnol,
« de décourager ses partisans, et de diminuer
« ses moyens de défense. Abandonner l'entre-

« prise aux chances du hasard produirait, en « cas de non réussite, les mêmes résultats. Il « n'y a donc plus, je le répète, qu'un seul « moyen à prendre, et c'est celui de soutenir « sans retard cette entreprise audacieuse, de « concentrer les forces qu'on peut y employer, « et de lui fournir tous les moyens d'action qui « lui sont nécessaires. L'indécision est l'erreur « la plus fatale aux gouvernemens; un véri- « table homme d'Etat agit décidément ou « s'abstient d'agir. Il n'y a pas de moyen terme.

« Communiquez cette lettre à Beltran de « Lys et à nos autres amis. »

Le 15 avril, nous apprîmes à Alicante que l'armée française avait passé la Bidassoa le 7. La faible colonne de patriotes français et italiens, ayant à sa tête les colonels F.. et C.., se présenta vaillamment sur la rive de la Bidassoa, près du pont, en partie détruit. L'avant-garde de l'armée française ouvrit un feu vif de mousqueterie et d'artillerie sur ces victimes de l'ambition de quelques individus,

qui, dans peu d'instans, perdirent une vingtaine d'hommes. Le régiment espagnol impérial Alexandro, qui était derrière eux, ayant reçu l'ordre de se rendre à Saint-Sébastien, fit demi-tour et les abandonna. Il y aurait eu de la folie à vouloir se soutenir devant une armée entière, et la petite colonne se mit en retraite, assez en désordre, sous un feu bien nourri. Délaissés également par leur chef, le colonel F... qui se rendit en hâte à Madrid, et de là à la Corogne, les patriotes, manquant de ressources et poursuivis de près, gagnèrent également la Galice, à travers mille dangers. Il est hors de doute que l'apparition de ce détachement de réfugiés, près d'Irun, hâta l'invasion. Le duc d'Angoulême, quoique ses préparatifs ne fussent pas achevés, s'y décida le 6, afin, disait-il, de ne pas laisser le temps à ce foyer révolutionnaire de grossir. Lorsque j'étais en Angleterre, après la catastrophe de l'Espagne, quelques membres du comité défensif de la Galice, que j'eus occasion d'y voir, me

donnèrent communication de différentes pièces relatives aux transactions qui avaient amené l'affaire de la Bidassoa. Elles sont assez curieuses pour que je croie devoir les rapporter ici (1).

(1) N° 1. *Note du colonel F...*

« Les relations entre la France et l'Espagne ont commencé par de faibles moyens. Quelques réfugiés sans réputation firent des démarches qui ne purent avoir aucun résultat important.

« M. Olavarria vint à Paris, demanda à me voir, et eut lieu de connaître ma situation et mon opinion sur la marche à suivre dans la conduite de nos affaires. Quelque temps après, je fus chargé par une association assez puissante de préparer les moyens d'action. Je fis part de cette mission aux hommes les plus influens parmi les anciens militaires, et j'en reçus une semblable de leur part, avec promesse de toute coopération. M. Olavarria, mécontent de la manière dont on s'y était pris jusque-là, envoya à Paris un officier français (M. Marotte), qui avait toute sa confiance, et qui m'engagea de sa part à venir en Espagne. Les choses n'étaient pas au point convenable; je me hâtai de les acheminer, *je fis partir un général* qui avait toutes les facilités et les qualités requises pour cette mission : elle était périlleuse. Je ne dis son nom qu'à deux personnes, aussi est-il demeuré long-temps secret. M. Marotte, qui est venu ici avec M. Buron, peut rendre témoignage que je le fis entrer avec le général dans la même chambre, et les fis bien se regarder, sans leur dire le nom l'un de l'autre. Le général partit pour l'armée d'observation, et je reçus de lui successivement les nouvelles les plus favorables. Pendant ce temps, je parvins à faire placer à l'armée d'observation plusieurs officiers pour agir dans le même sens. Je rangeai dans différens groupes un assez grand nombre d'officiers en non activité, destinés, les uns à

Il y aurait peut-être bien des observations à faire sur ces pièces, qui portent le cachet d'un amour-propre excessif, et l'empreinte de toutes

venir en Espagne, les autres à seconder le mouvement sur plusieurs points de la France; je fis quelques autres démarches importantes; le gouvernement en eut des soupçons : je fus arrêté. On ne découvrit rien, et la confiance de nos amis ne fit qu'accroître. A cette époque, le gouvernement espagnol envoya deux hommes à Paris. L'un, M. Nunez, que je ne voulus pas voir; il s'était mal adressé et se comportait d'ailleurs avec indiscrétion. L'autre, M. Echavarria, me montra les lettres d'Olavarria et les promesses du gouvernement espagnol, dont j'ai copie, et m'engagea à partir. Ces promesses me parurent suffisantes à mon tour. Ainsi, d'après les sollicitations d'Olavarria, la connaissance des résolutions de Vérone, que j'eus le jour même de l'arrivée de Montmorency; *la certitude de la coopération de toutes les classes en France;* les dangers d'un retard et pour le succès et pour les individus, je me décidai à partir. A mon arrivée, j'ai écrit à Olavarria, qui m'a envoyé sur-le-champ MM. Marotte et Buron.

Le projet que j'ai présenté n'est point le fait de mon imagination, mais bien le résultat d'un an de travaux, comme le prouve l'envoi du général, etc. Il remplit deux conditions: 1° *De ne pas compromettre l'Espagne*, si tant est qu'elle puisse être plus compromise qu'elle l'est après tant d'exemples et la manière dont le gouvernement vient de traiter tous les souverains de l'Europe; 2° l'espérance d'un grand succès, dont l'Espagne recueillerait le premier avantage et une grande gloire. Je me suis exprimé clairement: *Nous pourrons tout espérer, si nous prenons l'armée française sur le territoire français, rien si nous attendons que les hostilités commencent*, ou que la guerre civile éclate avec plus de fureur.

Si le gouvernement espagnol, à l'époque où nous sommes, où les choses sont plus claires et plus puissantes, recule devant ce qu'il

les illusions qui en sont la conséquence. L'*ego sum* y perce partout et le plus souvent d'une manière pénible; mais nous nous contenterons

avait accepté et proposé il y a quelques mois, *je proteste devant la France, l'Espagne, l'Europe entière, et me décharge sur lui de toute responsabilité publique et individuelle.* Je vais faire retirer ceux qui se trouvent déjà trop compromis; et pour moi, qui sur une si grande espérance me suis expatrié et ai voulu juger par moi-même, avant de laisser courir la même chance à ceux qui me montrèrent tant de confiance, je me consolerai en pensant que je n'ai rien à me reprocher, mais je gémirai amèrement quand l'avenir aura justifié mes cruelles inquiétudes, quand la Péninsule sera un vaste champ de carnage et de dévastation, quand notre chère et sainte cause sera perdue pour bien des années, peut-être; je gémirai, mais ce sera sans remords, *car l'histoire saura* à qui elle doit adresser ses reproches.

« *Signé*, le colonel F... »

(Présenté le 26 janvier, et le soir la convention fut faite).

N° II. *Convention.*

« Pour que le projet qui est déjà en exécution parvienne à un heureux résultat, il faut du secret, de la précision, de l'ensemble, il faut se mettre en état de ne pas être désarmés par les évènemens. En conséquence je crois qu'il est nécessaire que le ministère prenne les déterminations suivantes :

1° « Que toutes les ouvertures qui seront faites à quelqu'un de ses membres, si elles sont utiles, seront transmises au comité. Si ce n'est que de nouvelles sollicitations, on répondra en disant que le gouvernement sait ce qu'il a à faire; qu'ayant la responsabilité, il ne peut confier ses projets qu'à ceux qui sont nécessaires à leur exécution;

2° « Que par des ordres, donnés de la manière la plus discrète possible, tous les Français (utiles dans cette affaire) qui se trouvent en

de celles qui importent à l'éclaircissement des faits. Selon le colonel F.., quelques réfugiés sans réputation avaient fait des démarches avant

Espagne, seront dirigés sur quelques points à quatre ou cinq jours de marche des frontières et peu éloignés de la route,

3° « Que le détachement qui se trouve à Bilbao sera placé soit à Durango, Salvatierra, Logrono ou Pampelune ;

4° « Que l'on fera dire au général Mina, et le plus tôt possible, d'envoyer par détachemens tous les Français qui se trouvent près de lui sur un des points convenus, en lui faisant entrevoir que c'est dans un but concerté avec la France, parce que, de son côté, il fait des démarches qui pourraient nous nuire ;

5° « Qu'on ordonne également, sous un prétexte quelconque, aux Italiens et Français qui sont à Barcelonne de se rendre soit à Logrono, soit à Pampelune, pour que nous ayons plus de monde sous la main, si nous devons accélérer l'exécution de notre projet.

6° « Que le comité soit informé exactement de la position de chacun de ces groupes, qui devront tous avoir chacun un chef auquel on puisse adresser les ordres de mouvement;

7° « Que les membres du comité et les ministres se fassent une loi d'écarter toutes confidences dangereuses et cherchent même à donner le change;

8° « Que *l'envoi des fonds* pour la France se fasse au plus tôt;

9° « Que la somme mise à la disposition du comité soit au plus tard dans quinze jours et en valeurs positives dans ses mains;

10° « Que les ministres s'engagent à ne pas laisser le plus léger retard dans les mesures qu'on leur demandera, en vertu de ce qui précède ;

11° « Il serait prudent de se mettre en mesure plus tôt que plus tard.

12° « Me donner un ordre dont je ne me servirai qu'en cas d'extrême urgence, au moyen duquel je pourrais prendre les mesures, soit pour

son arrivée à Madrid. Le fait est qu'il n'y en eut qu'un, le pauvre Montarlot, que j'abandonne volontiers aux dédains, même du négo-

faire marcher les détachemens français, soit pour avoir des armes, des cartouches, etc., à leur faire délivrer.

« Accepté le 26 janvier, et l'exécution confiée à MM. Isturitz, Infante et Grasses. »

N° III. *Relations du colonel F...*

« Je fus désigné par le comité dont je fais partie pour venir en Espagne mettre à exécution les conventions convenues.

« J'arrivai à Madrid le premier janvier ; déjà nous avions éprouvé du retard. *Le ministère ne voulait pas se compromettre.* Enfin le traité fut conclu le 26 janvier; l'exécution devait suivre aussitôt. Le comité, composé de MM. Isturitz, Infante et Grasses, devait avoir dans dix jours les *quatre millions* de réaux (un million) à sa disposition, et se charger de la centralisation des Français et des Italiens réfugiés; 320 mille réaux (80,000 fr.) devaient partir pour Paris, 40 mille (10,000 f.) pour Londres, 300 mille (75,000 fr.) devaient être remis à Saint-Sébastien pour être à la disposition du comité espagnol pour les besoins de la frontière. Je partis pour Irun, où j'avais donné rendez-vous au général chargé de préparer l'armée. Il vint et retourna aussitôt mettre la dernière main. Les 40 mille réaux sur Londres, tirés sur Bernalez, furent protestés. Les 320 mille sur Paris ne partirent que le 2 mars, et on fut obligé d'en retenir 160 mille pour Bayonne, parce que les 300 mille promis sur Saint-Sébastien n'arrivèrent jamais. Ne recevant aucunes nouvelles, nous envoyâmes Duran à Madrid; il revint le 20 mars à Irun, avec le million sur Bernalez. On ne voulut pas le négocier à Bayonne ; il partit pour Paris, d'où il ne put revenir que le 6 avril. D'autre part, le gouvernement et le comité n'ont donné aucun ordre relatif aux refugiés. *Cent* sont restés à

ciateur de la capitulation de Paris, en 1814. Pour s'exprimer au pluriel il faudrait admettre que le second a été le colonel F.. lui-même. Le colonel F.. déploie dans ses notes une

Madrid jusqu'au dernier jour, faute de fusils; *trente* à Vittoria; *trente* à la Corogne, et faute d'ordres.

« Le moment de l'invasion approchant, j'allai près du général Ballesteros, qui, sachant ce dont j'étais chargé, m'avait fait demander. Je le priai de tenir, devant deux ou trois passages de la frontière, quelques bataillons qui offrissent sécurité à nos amis et facilité d'entrée pour nous. Il me promit d'envoyer son aide-de-camp Solano, en attendant qu'il pût venir lui-même. Ni l'un ni l'autre ne vinrent. Quelques jours après, un détachement de vingt-sept hommes du 7ᵉ léger commandé par un officier, voulut nous joindre, il tomba dans un corps de factieux. Le jour des hostilités fixé au 6, nous nous trouvâmes privés de tous les moyens.

1° « Duran n'était pas revenu; 2° les réunions n'avaient pas eu lieu; 3° les *retards apportés* dans l'envoi de quelques fonds à Paris avaient donné lieu au gouvernement français d'avoir quelques lueurs, de faire arrêter un grand nombre d'officiers qui étaient en route, de disperser les autres, enfin, se doutant de qnelque manœuvre secrète, d'envoyer le duc de Bellune; 4° le point d'Irun étant le seul gardé par des troupes espagnoles, il fallait renoncer au projet d'aller s'adresser aux corps avec lesquels nous nous entendions.

« Au jour fixé, il fallut donc agir et montrer ce que nous aurions pu faire avec nos moyens réunis, puisque devant 110 hommes trahis et abandonnés, le duc d'Angoulême n'a pas cru être en sûreté, s'il ne changeait des corps de la ligne, en les remplaçant par de la garde, des gendarmes et de l'artillerie.

« *Signé*, le colonel F.... »

masse de moyens immenses; il dispose d'un général qu'il fait employer à l'armée de réserve, et qui lui sert d'agent principal; il fait envoyer à cette armée des officiers de sa confiance; il en échelonne d'autres pour l'exécution d'un plan vaste; toutes les classes en France doivent coopérer à l'exécution de ses desseins. Et à quoi tout cela aboutit-il? A venir seul en Espagne, tâcher de réunir quelques réfugiés avec lesquels il devait aller au-devant: de quoi? C'est ce qu'il est le plus difficile de deviner. Il arrive à Madrid le 1er janvier; la convention qu'il dit y avoir conclue est du 26, et cependant on n'en voit un commencement d'exécution que dans le mois de mars. Comment n'a-t-il pas pressé le comité d'exécuter cette convention? comment la voyant inexécutée le 6 avril, a-t-il pu se décider à faire mitrailler une poignée de réfugiés, dignes d'un meilleur sort, sans espérance d'aucun succès? car il n'ignorait pas, dès le 7 au matin, et ceux qui l'ont averti vivent encore, que le régiment qui

était devant le pont, était prévenu et décidé à faire feu sur *les rebelles* qu'on leur avait signalés. C'était pour prouver, dit-il, ce qu'on aurait fait avec un plus grand nombre. En vérité, ce serait un singulier argument que celui d'un général qui se ferait battre avec une brigade pour prouver qu'il serait victorieux avec une armée. Quand même le colonel F.. aurait pu réunir ce qu'il appelle ses moyens, c'est-à-dire environ trois cents réfugiés français et italiens existans en Espagne, il n'aurait rien fait; et pour y parvenir il ne fallait pas s'y prendre à la fin de janvier, mais six mois plus tôt.

Il y avait long-temps que je m'efforçais de mettre le gouvernement espagnol en garde contre les illusions d'amour-propre. Une poignée d'hommes ne pouvait rien. La seule chose qu'on pouvait tenter était d'imiter le gouvernement français en établissant un contre-cordon, et formant, à l'abri de ce cordon, un corps des mécontens qui voudraient se réunir en Es-

pagne. Une légion étrangère, levée en apparence contre les factieux, pouvait servir de noyau. Pour la recruter, il fallait, dès 1822, se mettre en correspondance avec les comités patriotiques de France. Tel était le projet qu'avaient formé les communeros d'Espagne, et le but du comité central dont il a été question (t. III, p. 363); mais le comité auquel appartenait le colonel F... était en communication avec les francs-maçons, juste-milieu d'Espagne, et on a vu dans ces mémoires combien peu ils étaient capables d'avoir des idées étendues et suivies · petits esprits, il leur fallait de petits moyens et des taquineries en guise d'attaque. Le colonel F.., avant de venir à Madrid, avait passé à Londres, où il s'est trouvé en contact avec le général L.... qui venait en Espagne à la faveur de la réputation de son frère. Ils devaient faire le voyage ensemble; mais le colonel craignit qu'alors le commandement qu'il ambitionnait ne lui échappât, et il se hâta

de partir seul, pour faire l'équipée de la Bidassoa.

Il y a encore dans cet épisode déplorable une fâcheuse affaire d'argent tiré de l'Espagne. Pourquoi se faire donner 80,000 fr. pour Paris? Pourquoi 10,000 fr. sur Londres? Si tant de personnes considérables en France étaient disposées à concourir au projet qu'on voulait exécuter, comment pouvait-il se faire qu'elles eussent besoin de tirer de l'argent de l'Espagne? C'était bien plutôt le cas de lui en prêter. Ces sortes de demandes font toujours un mauvais effet, et les Espagnols n'ont pas eu tout-à-fait tort de se plaindre qu'on leur eût fait dépenser de l'argent pour une tentative qui ne pouvait avoir aucun résultat.

Il est encore deux questions à faire. Pourquoi le colonel F.., après avoir échoué à la Bidassoa, n'a-t-il pas accompagné ceux qu'il commandait jusqu'en Galice, afin de pourvoir à leurs besoins, au lieu de les laisser errer isolément et dans le dénûment le plus absolu?

Tous les réfugiés qui étaient à la Bidassoa, ont été mis en jugement et condamnés à mort par contumace, *pour ce fait*, ceux qui étaient déjà condamnés pour l'affaire du général Berton, l'ont été une seconde fois ; ils n'ont point été compris dans l'amnistie de 1825. Pourquoi le colonel F.. leur chef à la Bidassoa, et officiellement connu pour tel, n'a-t-il été ni condamné ni poursuivi, et a-t-il pu rentrer en France peu après? Il reste encore des nuages sur cette tentative infortunée.

Le roi d'Espagne était arrivé à Séville, le 11 avril. Il y fut reçu avec une froideur marquée, en sorte que son entrée eut plutôt l'air d'un convoi funèbre que d'une pompe royale. Les ministres et les Cortès arrivèrent le 14, et la session législative fut réouverte le 23. Le 16, le roi fit publier la déclaration de guerre contre la France, qui déjà avait envahi une partie du territoire espagnol. Le 30, les Cortès rendirent un décret pour la formation de légions étrangères. Au lieu d'une légion, ainsi

qu'il avait d'abord été proposé, on devait en organiser une dans chaque armée. Cette mesure, qui eût été salutaire avant la guerre et surtout avant l'invasion, devenait ridicule dans le moment où l'on s'y décidait. Elle ne pouvait avoir et n'eut, en effet, aucun résultat. On changea également l'organisation des armées. Celle du général Abisbal, à Madrid, prit le nom de troisième; celle de Morillo devint la quatrième, et une nouvelle armée de réserve dut se former à Cordoue, sous le commandement du général Villacampa.

Pendant que ces évènemens se passaient dans le reste de l'Espagne, les effets de l'invasion et du soulèvement des serviles commençaient à se faire sentir autour d'Alicante, où je résidais encore. Après la défaite du colonel Bazan, les factieux, sous les ordres de Samper, avaient reparu de nouveau devant Valence, dont ils reprirent le siége le 10 avril. Vers la fin du mois, lorsque les troupes françaises approchèrent de Madrid, les rebelles de Samper

s'avancèrent jusqu'au Xucar, laissant un corps de troupes devant Valence, pour en continuer le blocus. On se hâta de porter au-devant d'eux à Alcira un petit corps d'environ deux mille hommes sous les ordres du colonel Martin, du régiment d'Espagna cavalerie. Les rebelles furent de suite attaqués, mais le colonel Martin, ayant été grièvement blessé dès le commencement de l'action, les troupes constitutionnelles éprouvèrent un échec assez sensible. Presque en même temps, on saisit à Alicante une correspondance qui fit découvrir un complot formé par le colonel don Diego Ortiz, l'un des plus anciens favoris de la reine d'Espagne, et que le bruit public désignait comme le père de Ferdinand VII, pour livrer la place à Samper. Ortiz et un imprimeur nommé Miralles, son complice, furent arrêtés, mais on mit tant de formalités dans leur arrestation, qu'ils eurent tout le temps de détruire leurs papiers. Le 7 mai, les factieux attaquèrent Alcira, en même temps qu'ils tentèrent le pas-

sage du Xucar, un peu plus bas. Une terreur panique saisit les troupes constitutionnelles; après avoir repoussé deux attaques, elles se mirent en retraite, et le 9 elles étaient sous les murs d'Alicante. Les factieux ne dépassèrent cependant pas Alcira, et Samper, ayant appris que Ballesteros se retirait sur Valence, et était arrivé le 7 à Segorbe, dispersa sa bande le 9. Ballesteros entra à Valence le 10, ayant laissé une division devant Murviedro. J'avais été jusqu'alors aussi bien à Alicante qu'il est possible de l'être hors de sa patrie; la ville, surtout du côté de la mer, y est très-agréable, le climat riant, les vivres abondans et de bonne qualité. Non-seulement les habitans de la ville sont civilisés par le commerce, mais ceux-mêmes de la campagne sont doux, sociables, complaisans. On pouvait se promener seul, à une assez grande distance de la ville, sans craindre d'être insulté, comme aux environs de Valence, où les paysans ont encore la figure, les mœurs et le caractère des Numides

d'Alger. L'obligeance de deux négocians, M. Rossel, Anglais, et M. Vasallo, Génois, nous avait pourvus de toutes les petites commodités qui pouvaient rendre notre habitation agréable; j'y avais repris mes travaux littéraires, et ma femme continuait à cultiver avec succès la peinture. Un petit nombre de réfugiés italiens et napolitains, d'une conduite décente, qui y étaient venus avec moi; les habitans de la ville qui nous voyaient avec plaisir et le témoignaient par leurs attentions, nous fournissaient une société tranquille et agréable. De tous les pays que j'ai parcourus pendant ma proscription, Alicante est le séjour dont je conserve le souvenir le plus satisfaisant, et que je reverrais le plus volontiers.

Mais il n'était plus possible de songer à y rester davantage. La continuation du mouvement de Ballesteros allait découvrir la ville, qui serait bloquée par terre par les factieux, et peut-être encore par mer par quelques bâtimens français. Le commandant militaire Val-

decagnas, espèce d'imbécile, n'offrait aucune sécurité sous le rapport de la défense. Le chef politique, malgré son exaltation affectée, me paraissait un homme dangereux; il n'y avait point d'acte arbitraire auquel il ne se portât; les prisons regorgeaient d'individus arrêtés sous toutes sortes de prétextes, et d'alcades emprisonnés parce que leurs villages ne pouvaient pas payer les arriérés des contributions. Il avait fait arrêter tous les Français domiciliés à Alicante, et voulait, malgré la résistance du tribunal, faire vendre leurs propriétés.

Il y avait à Alicante un ancien ministre d'Espagne, don Francisco Pizarro, le même qui, étant ministre de la guerre de la régence de Cadix, décida le refus d'admettre le duc d'Orléans, lorsqu'il s'y présenta. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, sincèrement constitutionnel. Il avait refusé d'entrer au ministère, n'entrevoyant pas même, disait-il, la possibilité d'y faire le bien de sa patrie. Le gouvernement l'avait relégué à Ali-

cante, où je me liai avec lui ; je lui dois quelques détails fort curieux, qui seront publiés en temps convenable. Quoique à peu près prisonnier dans Alicante, il obtint du chef politique l'autorisation de s'embarquer à bord d'un bâtiment qui se rendait à Gibraltar. Je désirais profiter de la même occasion, non que je voulusse déjà quitter l'Espagne, mais je voulais m'y débarrasser de la majeure partie de mes effets, et aller de là à Séville, pour m'y aboucher avec mes amis des Cortès, et voir s'il y avait encore quelque espérance de salut pour leur patrie; je demandai donc un passeport au chef politique, qui me le refusa, sous prétexte qu'il devait d'abord prendre les ordres du gouvernement, à qui il allait écrire.

C'était un *non-sens*, puisque j'allais moi-même joindre le gouvernement, et je ne pus y voir qu'un prétexte de mauvaise foi ; je ne suis pas assez niais pour donner dans toutes les bourdes, et, en m'abandonnant à un homme

dont je me méfiais, me laisser prendre au piége; je n'étais surtout pas envieux d'influer, par mon extradition, sur les conditions de la capitulation du chef politique. J'expédiai d'abord, par le navire qui conduisait M. Pizarro, la majeure partie de mes effets, que j'adressai à Gibraltar à MM. Hill et Blodget, négocians américains, en les priant de les garder en dépôt. Cela fait, je fis semblant de négocier mon transport avec un contrebandier espagnol, nommé Arcos, mais, en réalité, je m'arrangeai pour m'embarquer à Torre-Viéja, petit port à quatre lieues d'Alicante, où l'on m'avait indiqué un contrebandier génois auquel je pouvais me fier.

Ces préparatifs faits, je quittai Alicante le 11 mai, au point du jour, avec ma femme et un réfugié génois qui voulut m'accompagner. Une voiture, préparée par les soins de M. Vassallo, nous attendait à quelque distance de la ville, pour nous conduire à notre destination. Nous fîmes une petite halte au bourg de Guar-

damar, à moitié ruiné par un tremblement de terre, qui avait également ravagé deux mois auparavant une petite île qui est en face. Dans l'après-midi nous arrivâmes à Torre-Viéja. Là, nous nolisâmes, pour Algésiras, un bateau pêcheur, de si petite dimension, que les quatre marins qui devaient nous conduire, et nous trois, le remplissions de manière à ne presque pas pouvoir se remuer. Nous avions choisi exprès un petit bateau, afin de pouvoir raser la côte, entrer dans toutes les criques, où nous échouer au besoin, et échapper ainsi aux croisières françaises qui se faisaient apercevoir sur cette côte; mais notre navigation devait être incommode et fatigante.

Notre traversée fut longue et pénible. Des calmes presque continuels, interrompus pour peu d'heures par des vents qui n'étaient pas toujours favorables, retardaient singulièrement la marche de notre barque. Les croisières nous obligeaient à des précautions qui nous retardaient encore; ce motif nous força même à

faire tout le tour du golfe d'Almeria, au lieu de le traverser : un bâtiment français en tenait le milieu. Partis dans la nuit du 12 au 13 de Torre-Vieja, ce ne fut que le 21 au matin que nous parvînmes à doubler le cap de Gates. Au-delà, nous trouvâmes un vent de sud-ouest assez violent qui nous obligea à courir des bordées, que nous ne pouvions pas prolonger beaucoup, la haute mer n'étant pas tenable pour une barque aussi frêle que la nôtre. Deux ou trois fois même nous pensâmes chavirer en virant de bord. D'un autre côté, nous ne pouvions pas trop approcher de la côte; la mer se brisait sur le rivage avec une violence telle, que le ressaut nous aurait immanquablement submergés. Souvent nous fûmes obligés de nous tenir en panne à une portée de canon de la côte, et nous passâmes deux nuits dans cette position aussi pénible que dangereuse. Trois fois seulement nous pûmes nous mettre à l'abri du gros temps. La première fois dans une crique, entre les rochers, un peu après

le cap de Gates; la seconde fois à Marbella, où nous passâmes une partie de la journée. Ce canton est un vrai jardin d'Eden, dont la délicieuse situation influe sur le caractère des habitans. Ces bonnes gens nous auraient volontiers gardés chez eux, et il fallait bien ne pas pouvoir rester pour se refuser à leurs invitations; mais l'invasion nous chassait, et ce qui était le plus douloureux pour nous c'était l'invasion de nos concitoyens. Notre troisième relâche fut à Estepona, au pied des montagnes de Ronda, rendez-vous ordinaire des contrebandiers et des bandits de l'Andalousie, et non loin du célèbre champ de bataille de Munda, où la fortune pensa être infidèle à César. Nous comptions y passer la nuit, et ma femme, que la mer faisait cruellement souffrir, en avait un besoin urgent; mais à peine eûmes-nous pris un léger repos, que le patron vint m'avertir qu'il se formait un complot pour nous assassiner et nous voler. Il était encore temps de gagner notre barque, mais si nous tardions un peu,

il pouvait se former un attroupement qui nous en eût empêchés. Nous ne perdîmes pas de temps à nous rendre au rivage, et nous levâmes l'ancre sur-le-champ. Bientôt nous vîmes accourir un assez grand nombre d'habitans sur le rivage, mais nous étions hors de la portée de leurs armes. Vers le point du jour, nous doublâmes la pointe de Gibraltar, et le 24 mai, vers midi, nous arrivâmes à Algésiras.

Nous y prîmes deux jours de repos indispensables pour nous remettre des fatigues d'une navigation de douze jours, dans une embarcation où non-seulement nous manquions de toute espèce de commodités, ainsi que je l'ai dit, mais où il nous avait même été impossible de jouir de quelques instans de sommeil. Nous fîmes ensuite une excursion à Gibraltar pour nous assurer que nos effets y étaient arrivés; mais nous n'y passâmes qu'un jour. Nous eûmes d'abord quelque peine à entrer. L'invasion de l'Espagne amenait dans cette ville un si grand nombre de fugitifs, qu'on y craignait un en-

combrement. On sait combien les Anglais sont jaloux de cette forteresse et craignent qu'on ne la leur escamotte, comme ils ont fait aux Espagnols. J'écrivis un billet au gouverneur, lord Chatam, frère du célèbre Pitt, pour lui faire connaître les motifs de ma venue, et lui demander l'ordre nécessaire pour entrer. Lord Chatam eut la politesse d'envoyer le colonel major de la place pour nous chercher et nous conduire à une auberge; et la politesse encore plus grande de me faire dire des choses obligeantes sur mes ouvrages et ma réputation militaire. Je voulus lui faire une visite de remerciement; mais il s'en excusa sur l'état de sa santé, qui était en effet déplorable. Je trouvai dans l'auberge où je descendis don Francisco Pizarro. Notre entretien fut long et triste. Nous ne pouvions que rappeler nos conversations passées, et trouver dans ce qui arrivait l'accomplissement des tristes pressentimens que nous avions formés à Alicante. Il n'y avait pas de quoi nous réjouir et nous féliciter du

déplorable avantage d'avoir vu plus juste que ceux qui s'étaient emparés de la direction des destinées de l'Espagne, pour la conduire dans l'abîme. De retour à Algésiras, j'arrêtai notre passage à bord d'un bâtiment de commerce qui se rendait à Séville, et nous partîmes le 28. Le même jour, nous vînmes mouiller à San-Lucar de Barrameda, à l'embouchure du Guadalquivir. La navigation en remontant cette rivière est assez lente, à cause de la vitesse du courant, qui est encore augmentée par le reflux; car les montans de marée se font sentir assez haut. Les bas fonds dont elle est parsemée, et qui augmentent à la basse mer, obligent aussi les bâtimens qui ont un tirant d'eau un peu fort, à s'arrêter pour attendre le retour de la marée. Nous ne pûmes donc arriver à Séville que le 31 au matin.

J'y trouvai le ministère changé. Après quelques mutations partielles, il avait éprouvé une réorganisation totale, et était, à mon arrivée, composé ainsi qu'il suit : Ministre-d'Etat,

Pando; intérieur, Manzanares; justice, Calatrava; guerre, Zorraquin; finances, Vandiola; colonies, Vadillo; marine, Capaz. Le général Zorraquin étant détaché en Catalogne, où il était chef d'état-major de Mina, l'intérim de la guerre avait été confié au général La Barcena.

L'invasion avait marché, mais avec une lenteur qui prouvait bien qu'on n'était pas résolu à employer la force des armes, parce qu'on comptait sur les défections. Ce ne fut que vers la fin de mai que la colonne principale de l'armée française arriva devant Madrid. Abisbal, qui commandait l'armée espagnole réunie sur ce point, et qui était forte d'environ seize mille hommes, déserta alors son armée et passa à l'ennemi. Son exemple ne fut suivi par personne. Le général Casteldosrios, qui lui succéda, conclut une convention pour l'évacuation de Madrid, et se retira avec le gros de l'armée à Talavera, laissant dans la capitale une arrière-garde, commandée par le général Zayas, pour la préserver des factieux et la remettre

aux Français. Le 26 mai, le chef de brigands Bessières, précédant l'armée française, entra à Madrid, et voulut y commencer le meurtre et le pillage. Zayas le fit attaquer, lui tua environ trois cents hommes, et le chassa de la ville, qui fut remise à l'avant-garde française. L'armée de Casteldosrios, en continuant sa retraite, eut de légers engagemens de tirailleurs à Talavera et au pont de l'Arzobispo. Lorsque j'arrivai à Séville, elle était à Trujillo; l'Andalousie était couverte du côté de la Sierra-Morena par un corps d'environ mille hommes, sous les ordres de Plasencia. Le restant de l'armée qu'on appelait de réserve, et qui consistait dans les cadres de onze bataillons et de quelques escadrons, était cantonné dans diverses villes de l'Andalousie. Le général Villacampa, qui la commandait, et qui avait été rappelé de Barcelonne, parce qu'il négociait sa défection, ne cachait pas ses sentimens hostiles au gouvernement, et ne s'occupait pas de ses troupes.

Le jour même de mon arrivée à Séville, le gouvernement, avec l'agrément des Cortès, conclut avec sir Robert Wilson un traité par lequel l'Espagne prenait à sa solde un corps de dix mille hommes, dont un tiers de cavalerie. La levée de ces troupes devait commencer après la ratification du traité; on dit qu'il y eut un à-compte de payé sur les frais de la levée. Cette mesure aurait été excellente six mois plus tôt, mais alors?... Il est difficile de voir plus de charlatanisme d'un côté et plus de niaiserie de l'autre.

Dès qu'on avait appris à Séville la désertion d'Abisbal, on avait nommé et envoyé Lopez Bagnos pour le remplacer. Par une de ces extravagances qui n'appartiennent qu'aux doctrinaires, on faisait commander par un maréchal de camp de fraîche date, une armée où servaient deux anciens lieutenans généraux (Casteldosrios et Zayas), bons officiers et fidèles à leurs devoirs. Le général Lal..., lassé d'attendre des nouvelles du colonel F..., qui

n'avait guère envie de lui en donner, avait obtenu en Angleterre quelques fonds pour venir au secours de l'Espagne; il était en conséquence venu à Séville, il en repartit avec le général Lopez Bagnos quelques jours avant mon arrivée. Sa mission ostensible était de présider à la formation de la légion étrangère qui devait se former à cette armée; mais dans le fond, on avait eu l'intention de donner à Lopez Bagnos un conseil, dont il avait bon besoin. Ni l'un ni l'autre ne réussit. C'était une idée folle que celle de vouloir former une légion étrangère au milieu des opérations de la guerre, et dans une armée qui était en pleine retraite. D'un autre côté Lopez Bagnos et Lal... ne purent pas s'entendre; tous deux hautains, exclusifs, ambitieux, et ayant une haute idée de leurs talens, ils furent bientôt brouillés. Lal... fit une proclamation qu'il voulait faire répandre aux avant-postes français pour exciter les troupes à la défection. Lopez Bagnos prétendit, non sans quelque raison, que cet acte ne ser-

virait qu'à le rendre ridicule; il fit brûler la proclamation devant son logement. Le général Lal... se vit forcé de quitter Lopez Bagnos et de revenir à Cadix. Cette équipée du gouvernement espagnol, lui coûta quelques milliers de piastres.

Mais l'effet le plus funeste de la nomination de Lopez Bagnos, fut la perte de l'armée qu'il commandait et qui aurait été si utile à Séville et à Cadix. Il l'avait trouvée forte de quinze mille hommes, pleins de bonne volonté, en bon état et munis d'un matériel suffisant. Mais Lopez Bagnos était un franc-maçon, et l'armée était en partie composée de communeros, qu'il détestait comme républicains. Il se renferma dans une morgue insolente et dédaigneuse; il ne passa pas la revue de son armée, ne voulut pas se faire voir aux troupes, reçut rarement les officiers, et les traita durement. Le résultat de cette conduite fut qu'il dégoûta l'armée; elle commença à se débander, et se trouva dans peu de

temps réduite à cinq mille hommes découragés et sans confiance dans leur chef.

Peu après mon arrivée à Séville, j'essuyai une nouvelle *montarlotade*, qui fut la dernière : je reçus un matin un volumineux paquet, qui portait le titre de dépêche et le contre-seing du sieur Montarlot; ce paquet contenait : 1° un décret par lequel le dit sieur Montarlot, de sa toute-puissance et pleine science, se nommait président du grand Empire français, et distribuait les dignités de l'empire; le général Lafayette était déclaré généralissime des gardes nationales; le général Foy et les membres les plus distingués de l'opposition étaient tous pourvus d'emplois dont il ne me souvient plus, ayant brûlé le paquet, quelques jours après, de crainte, si je le gardais, qu'on ne me prît pour un échappé de Charenton. C'était au moins, sous le rapport de la distribution des capacités, la partie raisonnable de son travail : il m'avait aussi fait l'insigne honneur de me nommer son major-général et son ministre de la guerre. 2° Un

décret subséquent au premier, par lequel il me chargeait de l'organisation de ses armées; mais comme il ne paraissait pas avoir grande confiance dans son crédit financier, il me chargeait *de réunir les fonds nécessaires.*

Après avoir reçu ce paquet, je me rendis à l'Alameda, où je pensais trouver quelques députés que je connaissais, pour leur en communiquer le contenu. J'y rencontrai Serrano, Beltran de Lys et Gasco, furieux contre Montarlot, qui avait adressé d'autres balivernes aux Cortès; je leur montrai ce que j'avais reçu, et il ne me fut pas difficile de les convaincre que Montarlot n'était pas un espion, comme ils le croyaient, mais un pauvre fou à mettre au régime des douches. On s'était avisé en France de faire graver et répandre le portrait de l'homme gris, dont il était éditeur responsable; il avait vu ce portrait partout, et la tête lui en avait tourné; il croyait de bonne foi que tous les patriotes français le regardaient comme leur sauveur et étaient prêts à se réunir à lui.

Le soir, je le vis pour la première fois; son air gauche, son ineptie et son incroyable amour-propre, le dépeignaient suffisamment; je lui parlai avec les ménagemens que méritait son état, mais d'une manière assez décidée pour qu'il me laissât dorénavant en dehors de ses extravagances.

Le 1er juin, il y eut dans Séville une émeute excitée par les absolutistes, à la suite d'un banquet de la garde nationale; il y eut quelques désordres commis. Les papiers du comité chargé de la réforme du clergé furent détruits; ce qui suffisait seul pour faire connaître quels étaient les auteurs du mouvement. L'ordre fut bientôt rétabli; mais l'agitation sourde, présage ordinaire des tempêtes, continua à se faire sentir. J'eus de fréquentes entrevues avec les députés que je connaissais, et je ne tardai pas à me convaincre que l'Espagne touchait à une crise fatale, qu'il n'était plus possible d'éviter. Les masses étaient agitées par de funestes pressentimens, et le découragement les gagnait de

plus en plus. Le ministère était ou inepte ou corrompu. Les Cortès étaient divisés, et par conséquent paralysés. Les doctrinaires et le ministère franc-maçon, ne paraissaient aucunement s'inquiéter de la situation et des dangers de la patrie. Persécuter tous les patriotes zélés et intègres dont la fidélité et la probité étaient un reproche vivant de leur basse avidité, était leur seule occupation. Les communeros étaient les seuls qui sentissent et l'étendue de la crise présente et le désir d'y remédier, qui eussent et le courage et la capacité de l'entreprendre, et peut-être d'y réussir, quoiqu'il fût bien tard; mais accusés de républicanisme et poursuivis par leurs adversaires, qui s'étaient emparés du pouvoir, ils ne pouvaient pas lutter avec succès. Leur appui naturel était dans les masses, et les masses, surtout en Espagne, ignorantes, travaillées, et dirigées par un clergé fanatique et plongé lui-même dans la plus crapuleuse ignorance, n'étaient que bien peu susceptibles d'un

élan courageux et généreux. L'existence politique du roi était aussi un des plus grands obstacles qui s'opposassent au salut de la patrie; il avait appelé et il désirait le succès de l'invasion qui devait le remettre en possession du pouvoir absolu. Son autorité constitutionnelle était employée à appuyer les projets et les vengeances des anilleros ou doctrinaires, qu'il haïssait autant que les patriotes, mais qu'il caressait parce que toutes leurs mesures servaient ses intérêts; en dernière analyse, les intrigues de tout ce qui l'entourait, contribuèrent à entretenir les doctrinaires dans leur déplorable système, et à semer l'inquiétude et l'agitation dans le peuple; jamais le vice radical de la monarchie constitutionnelle ne se fit mieux voir qu'alors où les pouvoirs se trouvaient concentrés dans les mains d'agens ineptes ou perfides, et inviolables.

Cette douloureuse agonie dura jusqu'au 10 juin. Le 11, au matin, on apprit que l'armée

française avait passé la Sierra-Morena, s'était emparée du défilé de Despagnaperros, et s'avançait sur Cordoue. Après l'occupation de Madrid, la portion de l'armée française qui était entrée dans cette capitale s'était divisée en trois colonnes. Celle de droite, forte d'environ huit mille hommes, se dirigea par Talavera, et suivit Lopes Bagnos sur Trujillo. Celle du centre, où se trouvait la garde royale, prit la direction d'Aranjuez, Manzanarès et Valdepegnas, et tourna le défilé de Despagnaperros. Un bataillon de nouvelle levée fut surpris et dispersé à Vasillo, et le régiment de cavalerie de Santiago, se trouvant débordé, s'était retiré par la Carolina à Andujar.

A cette nouvelle, la consternation se répandit en ville, et des rassemblemens se formèrent sur plusieurs points, inoffensifs, il est vrai, mais inquiets et agités. Les Cortès se déclarèrent en permanence, et demandèrent compte aux ministres de la situation des affaires et des mesures qu'ils avaient prises pour le salut du

gouvernement et des Cortès. La Barcena avait remis le portefeuille de la guerre à Sanchez Salvador, servile reconnu. Le rapport de ce dernier fut embarrassé et confus ; une obscurité intentionnelle régnait dans les explications et les justifications qu'il donna. Les autres ministres ne furent guère plus clairs. Tout ce qu'on put conclure de leur long verbiage, fut que le brigadier Plasencia, au lieu de couvrir Cordoue, était vers Almagro en observation devant un chef de brigands appelé Locho, et que c'était lui qui avait dégarni les hauteurs de Vasillo ; que l'armée de réserve ne se composait que de quelques cadres, et qu'on n'avait pu envoyer à Cordoue qu'un seul bataillon ; que le gouvernement ayant prévu que l'invasion de l'Andalousie ne pouvait pas être empêchée, un conseil des ministres avait été tenu pour aviser aux mesures à prendre. Tous les ministres étaient d'opinion que le gouvernement devait se renfermer dans l'île Gaditane (Cadix et l'île de Léon) ; que le conseil-d'État

avait désigné Algésiras, mais que le roi n'avait pas encore choisi.

Après ce rapport, les Cortès décidèrent qu'une députation serait envoyée au roi pour l'inviter à quitter Séville le lendemain, avec sa famille, pour se rendre à Cadix. Le roi s'y refusa positivement et obstinément, et son refus mit les Cortès dans le plus grand embarras où elles se fussent encore trouvées. Il était évident que Ferdinand, voyant la presque totalité du royaume envahie, et jugeant que le moment était arrivé où il pourrait reprendre le gouvernement absolu, ne voulut pas le retarder en suivant le gouvernement constitutionnel à Cadix. Les ennemis de l'Espagne étaient ses amis, et son plus grand désir était de se voir promptement dans leurs mains. Il annonçait ouvertement la violation de ses sermens. Dans cette situation décisive, il n'y avait que deux partis à prendre : il était impossible de songer à laisser le roi à Séville. C'était consommer à l'instant même la perte de tous les patriotes qui

s'y trouvaient réunis. Il fallait donc le conduire à Cadix, soit comme ami, soit comme ennemi. Dans le premier cas, il fallait exciter une violente émeute, ce qui, dans la situation actuelle des esprits, n'était pas difficile. Dans le même moment, les troupes qui se trouvaient à Séville l'auraient entouré pour le défendre, et on lui aurait proposé de partir sur-le-champ pour Cadix afin de mettre sa vie en sûreté. Sa pusillanimité bien connue lui aurait fait accepter cette offre avec empressement, et la translation aurait eu lieu volontairement de sa part. Dans le second cas, il fallait recourir au moyen extrême de déclarer sa déchéance et celle de ses frères, et la vacance du trône; conduire toute la famille à Cadix, et l'y tenir en otage, afin d'obtenir pour les patriotes espagnols la meilleure capitulation possible. Car, dans la situation où le gouvernement et les Cortès s'étaient laissé placer, on ne pouvait plus guère avoir d'autre but.

Pendant que le message des Cortès se ren-

dait au palais du roi, je me préparai à mon prochain départ, et je fus chez l'ambassadeur anglais, sir W. A'Court, qui était alors à Séville, lui demander un passeport pour l'Angleterre. Il me dit qu'il ne pouvait m'en donner un que pour Gibraltar, ce que j'acceptai toujours, sauf à m'en procurer ensuite un autre; mais il me fit une ouverture assez singulière, et qu'il eut soin de m'annoncer comme étant tout-à-fait en dehors de la ligne diplomatique, peut-être indiscrète, mais absolument confidentielle. « Le « roi, me dit-il, refusera obstinément d'aller à « Cadix; personne n'en doute, et je sais qu'en « attendant la délibération publique, les dépu- « tés s'occupent déjà du parti qu'ils prendront. « Quelques-uns parlent d'une déchéance ab- « solue; d'autres, et ce sont peut-être les plus « nombreux, veulent une simple suspension, « pour peu de jours. La première mesure serait « un coup de désespoir, qui pourrait peut-être « changer l'aspect général de la politique, et « peut-être aussi mettre en loterie les destinées

« de l'Espagne. La seconde est *une sottise im-*
« *pardonnable*, puisqu'elle ne peut conduire à
« rien qui ne soit désavantageux. Une dé-
« chéance de trois jours ou de trois siècles est
« toujours une déchéance, et les effets en se-
« ront les mêmes dans les déterminations de la
« Sainte-Alliance. Pourquoi, connaissant le ca-
« ractère du roi, ne recourrait-on pas au
« moyen déjà employé (19 février, *v.* p. 17),
« d'une insurrection qui le menaçât en appa-
« rence? Il se croirait trop heureux de se jeter
« dans les bras de ceux qui le conduiraient à
« Cadix pour le sauver. Déchéance ou suspen-
« sion, dans l'un et l'autre cas, j'ai l'ordre ex-
« près de mon gouvernement de me séparer sur-
« le-champ du gouvernement espagnol; si le
« roi va librement à Cadix, je l'y accompagne-
« rai, et ma présence peut y être bien utile :
« croyez-moi. Allez donc, je vous prie, géné-
« ral, voir les membres les plus influens des
« Cortès que vous connaissez, faites-leur va-
« loir les considérations que j'ai exposées, tâ-

« chez de les persuader et de les empêcher de « faire une faute grave. Ce sera un service bien « essentiel que vous rendrez à l'Espagne. »

Je me rendis de nouveau au lieu des séances des Cortès. Les portiques qui entourent la cour intérieure, les galeries, les couloirs étaient encombrés de patriotes, dont les groupes entouraient les membres des Cortès, pendant la suspension de la séance. Les opinions et les avis les plus contradictoires divisaient cette foule qui n'était unanime que dans le sentiment du danger imminent et de la nécessité de prendre des mesures décisives et promptes.

Parmi les opinions diverses qui surgissaient des groupes délibérans, une se faisait remarquer par sa terrible énergie. « Si Ferdinand, « disait-on, refuse de se rendre à Cadix, pour « tomber au pouvoir des Français à Séville, il « viole tous ses sermens, il se déclare traître à « la patrie ; c'est le cas, ou jamais, de le faire « descendre du trône constitutionnel, de le « mettre en jugement avec ses frères aussi

« coupables que lui, et de leur faire porter la « peine de leurs crimes. Le traité qui a reconnu « Philippe V, roi d'Espagne, a stipulé qu'en « cas d'extinction de sa descendance, aucune « autre branche de la maison de Bourbon ne « pourra monter sur le trône d'Espagne; la « succession est dévolue à la maison de Savoie. « Nous jetons donc une pomme de discorde « entre les membres de la Sainte-Alliance; « nous ôtons tout prétexte à l'intervention des « Bourbons de France, nous la rendons même « suspecte. La forte position de Cadix nous « donne les moyens d'attendre la solution de « ce nouveau problème, qui ne saurait jamais « être pire que ce qui nous attend à la restau- « ration de Ferdinand, dans le pouvoir absolu. » Il est des momens où les nations ne peuvent plus arriver à un degré extrême d'énergie : cette opinion, dont chacun sentait la justesse, trouva peu de défenseurs.

Je parvins à voir quelques-uns des membres que je connaissais, et je leur fis la communi-

cation confidentielle dont m'avait chargé sir W. A'Court. Il était déjà bien tard pour suivre le conseil donné et qui aurait aplani les difficultés. On avait déjà pensé à une émeute factice; beaucoup de membres reculaient devant cette mesure ; il leur paraissait difficile, pour ne pas dire impossible, que le peuple, une fois lancé, n'allât pas plus loin qu'on ne voulait; l'irritation contre Ferdinand était trop forte, et on craignait de ne pouvoir le sauver du danger où on l'aurait mis. On avait proposé à Riego, dans lequel les patriotes avaient une confiance aveugle, de se mettre à la tête du mouvement qu'il pourrait contenir dans les limites qu'il ne devait pas dépasser; mais son caractère s'y opposait, et d'ailleurs c'était manquer le but politique qu'on voulait atteindre, que de mettre un membre des Cortès à la tête d'un mouvement contre le roi. Le moment était pressant et la peur augmentait encore l'imminence du danger ; on parla beau-

coup et on laissa passer le moment d'agir. La députation revint et rapporta la réponse négative du roi. Dès lors les Cortès durent délibérer et décréter les mesures qu'exigeaient les circonstances, et ces mesures ne pouvaient plus être que légales; il ne pouvait plus s'agir d'émeute, et la question se trouva réduite au choix entre la déchéance et la suspension du roi. Laquelle de ces mesures qu'on voulût choisir, les conséquences politiques en étaient d'une haute gravité. La simple suspension ne diminuait en rien le danger que les patriotes avaient à craindre de la part de Ferdinand; personne ne pouvait douter que, s'il ressaisissait le pouvoir absolu, il ferait périr tous les patriotes qui lui tomberaient dans les mains, sans distinction d'exaltés, de modérés, de francs-maçons ou de communeros. La déchéance absolue pouvait peut-être préparer une chance favorable, si on la présentait aux puissances rivales de la France, comme

un moyen d'ôter la Péninsule aux Bourbons; mais il fallait alors une énergie et une union peut-être difficiles à espérer.

La délibération fut animée, mais sans être cependant aussi orageuse qu'on aurait pu le croire. Le député Galiano monta le premier à la tribune et proposa la suspension de l'autorité royale et la nomination d'une régence, mais seulement pendant la translation à Cadix. Quelques autres députés se prononcèrent pour la déchéance absolue. Cette motion, appuyée par l'opinion énergiquement énoncée par les patriotes des différentes villes d'Espagne réunis à Séville, aurait pu l'emporter si elle eût été mieux soutenue; elle le fut faiblement. Augustin Arguellez, le prototype du doctrinaire, prit la parole, et encore une fois sa funeste éloquence fixa les destinées de l'Espagne. Sur la proposition du député Infante, les Cortès nommèrent une commission pour choisir les membres de la régence; elle désigna don Gaetan Valdez; et les conseillers d'État don

Gabriel Ciscar et don Gaspard Vigodet.

Le roi devant quitter Séville le lendemain au soir, je m'occupai de trouver les moyens d'en partir le matin; je ne doutais pas que, dès le surlendemain, au plus tard, tous les villages environnans seraient insurgés, et je connaissais les difficultés de la navigation du Guadalquivir. Tandis que chacun cherchait de grands bateaux, pour emporter une masse d'effets, je cherchais au contraire une embarcation légère, que les bas-fonds ne pussent pas arrêter; je la trouvai, nous nous embarquâmes le 12 au matin, avec deux députés et leur famille, et le 14 au matin, nous entrâmes à Cadix.

Le roi y arriva le 15 au soir, et fut reçu avec une froideur marquée. Le même jour, la régence éphémère cessa ses fonctions, qui avaient duré trois jours. L'ambassadeur d'Angleterre s'était retiré à San-Lucar, d'où il passa à Gibraltar. Soixante-dix députés de la droite et du centre des Cortès, qui avaient par leur vote écarté la déchéance et fait adopter la

régence provisoire, restèrent à Séville et joignirent l'armée française. Cette désertion est assez significative pour n'avoir pas besoin de commentaires; elle prouve où tendent les doctrinaires.

CHAPITRE XV.

Suicide du ministre de la guerre. — Situation de Cadix. — Dispersion des armées. — Lopez Bagnos et Ballesteros. — Je me décide à quitter Cadix. — Dangers et difficultés pour arriver à Gibraltar. — Assassinat de Riego. — Navigation jusqu'à Portsmouth. — Réfugiés à Londres. — Situation où me place la mort du prince Eugène. — Efforts pour me tirer d'embarras. — Spéculation de commerce. — Athénée. — Friponneries. — Je reviens à Bruxelles. — Amnistie et retour à Paris.

Peu de jours après mon arrivée à Cadix, dans la nuit du 17 au 18 juin, le ministre de la guerre par interim, Sanchez Salvador, se coupa la gorge avec un rasoir. Sur sa table on

trouva une note dans laquelle il disait : que la vie lui étant devenue insupportable, il s'était déterminé à mettre fin à son existence; mais qu'il avait la consolation de pouvoir déclarer à sa famille et à ses amis qu'il descendait dans la tombe sans avoir à se reprocher un crime. On trouva également une lettre cachetée et adressée au roi, et qui fut soustraite par Zarco del Valle aux investigations des Cortès. Le seul motif raisonnable qu'on peut supposer de la mort de Salvador, fut que, voyant que la surprise des défilés de la Sierra Morena allait devenir l'objet d'une procédure, et n'ayant agi que par l'ordre du roi, il ne voulut pas s'exposer à compromettre celui à qui il avait obéi. Salvador fut remplacé par le colonel d'artillerie Lapuente, gendre du général Campana, dont il avait épousé successivement les deux filles. Campana avait été l'auteur des massacres de Cadix en janvier 1820, et son gendre partageait ses opinions.

Le général Lopez Bagnos arriva à Cadix

le 20. Ayant appris le 14 au matin, après avoir dépassé Trujillo, le départ du gouvernement pour Cadix, il avait précipité sa retraite; après deux marches forcées, les 14 et 15, il était arrivé le 16 au matin à Séville. Cette ville était en révolte. Immédiatement après le départ des Cortès, les habitans du faubourg de Triana, célèbres par leurs brigandages, s'étaient joints aux serviles et s'étaient mis à piller les maisons des patriotes et à commettre toutes sortes d'horreurs. Ils avaient démoli le bâtiment des Cortès, le théâtre et le café patiotique; ils s'étaient portés ensuite à l'inquisition où ils croyaient trouver les trésors du gouvernement, et se répandirent dans les souterrains avec des flambeaux; il y avait un magasin à poudre qu'ils firent sauter, et plus de deux cents de ces misérables y périrent; mais l'explosion ruina quelques maisons voisines et fit perdre la vie à leurs habitans. Lopez Bagnos, à son arrivée, fit attaquer et enlever successivement le faubourg, le pont et la ville, d'où il chassa

les rebelles; il imposa au clergé de la ville une forte contribution, par châtiment, et s'y arrêta deux jours.

Mais le 18, l'approche d'une colonne française par l'Estremadure, tandis qu'une seconde se dirigeait sur Jerez pour le couper, l'obligea à la retraite. Ne pouvant se rendre directement à Cadix, il se dirigea par le comté de Niebla sur Huelva, où il comptait s'embarquer. Il y arriva le 19, et à peine arrivé, une fausse nouvelle de l'approche des Français jeta la terreur dans son petit corps; chacun se précipita vers les embarcations dans le plus grand désordre. Aucune mesure n'avait été prise par le chef d'état-major, et rien ne fut fait pour rétablir l'ordre. Lopez Bagnos mit à la voile avec environ trois mille hommes, abandonnant vingt-deux bouches à feu avec leurs caissons, et plus de trois cents hommes. Ces derniers, avec le commandant de la place, se jetèrent dans l'Estremadure.

Dès le 17 juin, les Français avaient paru à

Puerto-Santa-Maria et à Puerto-Real, mais l'investissement de Cadix ne fut complété que plus tard. Le corps d'armée, qu'avait commandé Villa-Campa, s'était retiré en partie à Gaucin, en partie à Malaga, au lieu de se diriger sur Séville ou sur Arcos, et de se rapprocher de Cadix. Zayas fut nommé pour en prendre le commandement, et se rendit, le 2, par Chiclana à Saint-Roch, d'où il se porta sur Malaga, avec quelque cavalerie. Dans le même temps, les ministres, qui voulaient se débarrasser de Riego à tout prix, imaginèrent de l'employer sous les ordres de Ballesteros : c'était le perdre, par l'effet de la lutte qui allait s'élever entre les deux généraux en raison de la diversité de leurs opinions, en admettant que Riego ne serait pas fait prisonnier avant d'arriver à sa destination. Il avait demandé l'autorisation de se rendre avec un petit corps de troupes dans l'Andalousie, où son nom était si populaire; il pouvait, en soulevant les patriotes de cette pro-

vince et de l'Estremadure, sinon empêcher, au moins gêner le blocus de Cadix; mais telle n'était pas l'intention des ministres, et il fut refusé.

Cadix était dans un excellent état de défense, les ouvrages de l'île de Léon et de la Carraca avaient été réparés, augmentés et bien armés, la tête du pont de Suazo fortifiée, le canal de Santi-Petri garni de chaloupes canonnières; les remparts de la place étaient entourés d'une nombreuse artillerie, et plus de cent bouches à feu étaient en réserve. Les vivres et les munitions étaient en abondance. La garnison de l'île Gaditane s'élevait à huit mille hommes de ligne et six mille miliciens. Cette petite armée fut d'abord commandée par le général Vigodet, ex-régent, puis par le général Burriel; Valdès était commandant de la marine et gouverneur de Cadix. Le général Alava commandait l'artillerie.

Mais, sous le rapport politique, la situation de Cadix était loin de se présenter sous un

aspect aussi brillant. Les Cortès s'occupaient de niaiseries, et semblaient perdre de vue le danger de la patrie et les intrigues des ministres, dont on les avertissait cependant assez. On les prévint particulièrement qu'un des employés supérieurs des affaires étrangères, qui était resté à Séville, sous prétexte de maladie, en était arrivé vers le 20, porteur, à ce qu'il avait dit lui-même, de propositions de capitulation; et que deux jours de suite le conseil des ministres avait été en conférence à ce sujet. On les avertit que la correspondance entre le palais du roi et le quartier-général français était journalière et publique; on les engagea à prendre connaissance de ces faits, et à prévenir la trahison que les ministres préparaient indubitablement. Les plus zélés se contentaient de répondre : « Cela ne se peut pas; il n'oseront jamais. » Cependant un mécontentement sourd se faisait apercevoir, les fonds disparaissaient du trésor, et tous les travaux étaient en souffrance.

Bientôt les ministres ôtèrent le masque, et afin de se débarrasser de la surveillance de l'opinion publique et de la presse, ils proposèrent, le 23 juin, et présentèrent aux cortès plusieurs projets de lois d'exception, qui furent décrétées le 30. La première abrogeait les dispositions qui accordaient asile et protection aux réfugiés étrangers; la seconde accordait aux ministres et aux généraux le droit de suspendre ou destituer toutes les autorités subalternes; de supprimer les congrégations civiles et religieuses; d'emprisonner les citoyens sans formes préliminaires; de faire les réquisitions et lever les contributions qu'il leur plairait. La troisième prononçait la suspension des sociétés patriotiques. Il était aisé de voir le but auquel tendaient ces lois. Lorsqu'un gouvernement veut trahir la nation qui lui a confié ses destinées, son premier soin est toujours d'étouffer la presse et de proscrire les patriotes les plus zélés et les plus incorrup-

tibles. Aussi à peine ces lois furent-elles promulguées, qu'on vit saisir les presses des journaux indépendans, et jeter en prison tous les communeros qui n'eurent pas le moyen de s'échapper. Les doctrinaires purent alors suivre tranquillement leurs intrigues.

Ayant prévu tout ce que je voyais arriver, j'aurais quitté Cadix peu de jours après mon arrivée; mais il me fallait attendre qu'un bâtiment quelconque partît; et je voulais avoir des nouvelles de Ballesteros. Il avait reçu l'ordre de se rendre à Malaga avec son armée, forte de seize mille hommes, et de s'y réunir à Zayas, qui devait en avoir près de six mille. Ces deux corps se portant, par les montagnes de Ronda, sur Medina-Sidonia et Arcos, sur les derrières du corps français, devaient le forcer à lever le siége; et la réunion de trente-six mille hommes environ dans cette partie de l'Andalousie pouvait amener de nouvelles chances de guerre.

Mais nous ne tardâmes pas à être désabusés sur le compte de Ballesteros, en même temps que nous apprîmes la trahison de Morillo, qui ne m'étonna à coup sûr pas. Trois députés de la junte de Galice arrivèrent dans les premiers jours de juillet, pour rendre compte au gouvernement des négociations de Morillo avec les Français, et demander qu'il fût remplacé. Les ministres amusèrent les députés pendant quelques jours par des réponses évasives jusqu'à ce qu'on apprît que la trahison était consommée et la Galice perdue. Quant à Ballesteros, voici ce que nous apprîmes de ses opérations.

Arrivé le 10 mai à Valence, ainsi que nous l'avons vu, son premier soin fut d'y lever une contribution de vingt millions de reaux (5,000,000 fr.), et d'une grande quantité d'habillemens. La garde nationale de cette ville, qui avait supporté les fatigues et les privations d'un siége d'un mois et les dommages d'un bombardement, fut licenciée pour la récompenser.

Ballesteros parut vouloir s'occuper du siége de Murviedro, et commanda soixante mille sacs à terre. Après avoir encore levé une contribution de sept millions de réaux (1,750,000 fr.) sur la province de Castellon, il prit position devant Murviedro, le 3 juin seulement. Ayant facilement chassé du bourg et refoulé dans la citadelle les cinq cents misérables paysans que Samper avait laissés à Murviedro, il fit ouvrir la tranchée et se couvrit par une ligne de circonvallation : toute l'artillerie qui avait défendu la ville de Valence fut employée pour garnir ces gigantesques travaux. Le 9, les batteries de brèche furent établies, et devaient onvrir leur feu le 10 : tous ces préparatifs étaient inutiles, et la mauvaise foi seule pouvait en avoir conçu l'idée. Les factieux de Murviedro imploraient une capitulation qu'il suffisait de leur accorder pour n'avoir point de siége à faire. Mais Ballesteros était déjà vendu, et son but était de mettre la place de Valence hors d'état de se défendre, en la désarmant.

Le 10 au matin, le directeur de la poste de Valence apporta au général Ballesteros la gazette officielle de Madrid, qui annonçait la marche du corps de Molitor sur Valence; il fit semblant de l'ignorer, traita le directeur d'anarchiste et ordonna de le fusiller. L'intervention du général Balanzat et du chef politique Abascol, et leurs sérieuses remontrances, empêchèrent cet assassinat. Alors Ballesteros envoya sur la route de Ségorbe une reconnaissance de trente hommes, qui tomba à moitié chemin dans l'avant-garde de Molitor et perdit vingt hommes. Au retour des dix qui restaient, l'armée de Ballesteros demanda à grands cris d'être conduite à l'ennemi; elle comptait quinze mille hommes bien disposés; Molitor n'en avait que huit mille; il n'y avait donc pas trop de présomption de compter sur la victoire. Mais Ballesteros s'y refusa et abandonna toute son artillerie de siége et ses munitions; il se replia le même jour sur Foyas; le 11, il repassa le Guadalquivir et prit position

à Valence; le 12, il passa le Xucar, précédé par un grand nombre de familles qui émigraient de Valence; le 13, il s'arrêta à Jativa, d'où il continua sa retraite en détruisant toutes les fortifications qu'il rencontra sur son chemin. Le 15, il prit position à Alcoy, où il séjourna quelques jours, et se retira ensuite par les montagnes sur Grenade où il arriva le 27 juin, ayant été joint par les troupes de Valence; il avait alors environ seize mille hommes. Zayas était à Malaga et la jonction était faite. Le mouvement ordonné sur Médina-Sidonia et Arcos pouvait avoir lieu; mais Ballesteros avait trouvé le moyen d'empêcher son armée de le forcer à se battre: en partant d'Alcoy, il envoya à Alicante toute son artillerie de campagne, et il eut soin de ne point la faire escorter, ensorte qu'elle fut prise.

Dès que j'eus connaissance de cette conduite de Ballesteros, il ne me fut plus possible de songer à rester à Cadix. La dernière espérance d'une concentration de troupes, qui pût forcer

l'armée française à changer de système d'opérations, était évanouie. L'ordonnance d'Andujar, cette déception combinée avec tant de perfidie, commençait à porter ses fruits ; les défections se succédaient rapidement. Dès le 8 juillet, je m'occupai donc de trouver des moyens d'embarquement, soit pour Gibraltar ou l'Angleterre. Le temps commençait à me presser ; depuis dix-huit mois que je ne touchais plus de pension, j'avais consommé mes ressources à peu de chose près ; ce n'est pas que le gouvernement espagnol m'en eût refusé le paiement ; mais voyant moi-même, ainsi que je l'ai dit, la pénurie du trésor ; voyant de malheureuses veuves, de vieux officiers retirés et même des officiers en activité rester sans ressources faute de pouvoir être payés de leur modique traitement, j'avais honte, tant qu'il me restait des moyens d'existence, de leur arracher, pour ainsi dire, une portion de leur subsistance.

Ce n'était qu'en Angleterre que je pouvais espérer de trouver quelques ressources, au moyen de quelque argent qui restait encore à toucher à ma femme ; car mes héritiers n'avaient garde de partager avec moi le revenu de mes propriétés, dont ils s'étaient mis en possession. Je cherchai donc à m'embarquer à bord d'un bâtiment anglais. Il y en avait encore deux destinés pour Londres, et le consul d'Angleterre s'intéressa avec un zèle dont je conserverai toujours le souvenir, à engager les capitaines à me prendre à bord. Il était défendu aux vaisseaux sortans, d'avoir des passagers, et les vaisseaux anglais n'étaient pas exempts d'une visite rigoureuse de l'escadre française. Le consul offrit de nous comprendre, ma femme et moi, sur le rôle d'équipage, où je figurerais comme secrétaire du capitaine ; mais lorsque les capitaines anglais apprirent que j'étais proscrit, ils se refusèrent à me recevoir, disant que je risquais d'être

reconnu, et qu'ils auraient la douleur de me voir arracher de leur bord, sans pouvoir s'y opposer.

Je me décidai alors à tenter la fortune avec un bateau contrebandier. Malgré la croisière, il en arrivait et il en partait toujours pour Gibraltar, d'où ils apportaient des vivres; ils entraient par le canal de Santi-Petri, sous la protection du fort. Mais pour cela il me fallait quelque argent de plus que je n'en possédais, et je me décidai à demander au ministre des finances un à-compte sur ce qui m'était dû, en échange de mes feuilles de paiement arriérées que j'avais dans les mains; il me dit ne pouvoir me donner que la valeur de deux mois, et je les acceptai. Je mis à bord d'un des bâtimens anglais qui partaient pour Londres, tous les effets qui pouvaient me faire connaître, surtout mes uniformes, et ne gardai avec moi que mes papiers de famille et de services. Le capitaine anglais ne voulut rien recevoir pour le fret

de ce qu'il emportait et me promit de tout déposer en mon nom à la douane de Londres, ce qu'il exécuta fidèlement ; cela fait, je m'adressai à l'amiral Valdès pour un passeport. Cet excellent homme m'en donna deux, un avec mon nom et mes qualités, que ma femme cousut dans son corset; l'autre était signé et scellé, mais les noms étaient en blanc; je le remplis moi même du nom de Fréderic Wiewlingen, architecte bavarois, retournant à Munich par Londres. La langue allemande qui m'est aussi familière que le français, et la connaissance que j'ai de la Bavière, me servaient à merveille pour répondre aux interrogations. Par surcroît de précaution, je me fis donner par des négocians patriotes de Cadix, des lettres de recommandation pour Gibraltar, sous le nom et les qualités que j'avais prises.

Une juste reconnaissance ne me permet pas de passer sous silence la conduite et les offres, aussi généreuses que patriotiques, de deux françaises que nous eûmes occasion de con-

naître à Cadix, madame Bonvallet et sa fille Henriette. Ces excellentes femmes, nous croyant dans l'embarras, s'offrirent, dans le cas où nous serions forcés de rester jusqu'à la capitulation, de nous cacher chez elles, de manière à ne pouvoir y être découverts, et jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé les moyens de nous faire passer à Tanger par un bateau pêcheur; elles étaient d'autant plus assurées d'y réussir, qu'elles s'étaient déjà servi de ce moyen pour fairé échapper quatre officiers de la colonne du général Dupont dans la dernière guerre. J'acceptai leur offre avec reconnaissance pour le cas où je ne réussirais pas dans la tentative que je voulais faire.

Tous ces préparatifs achevés, je songeai à m'établir pour quelques jours dans l'île de Léon; c'était là où je pouvais trouver des contrebandiers, m'arranger avec eux et m'embarquer sans appeler l'attention par un transport d'effets. Je n'ignorais pas que Cadix était plein d'espions français, et il m'importait de

disparaître à leurs yeux et de leur cacher le bateau sur lequel je m'embarquerais.

Je quittai Cadix le 13 juillet, et je vins m'établir à San Fernando, dans l'île de Léon. J'avais vu avant mon départ un contrebandier génois dont la felouque avait apporté des grains ; il était en déchargement et devait repartir dans deux ou trois jours. Le surlendemain de mon arrivée eut lieu le combat de Chiclana (15 juillet). L'intention du général espagnol était, disait-il, de faire une reconnaissance générale sur la position occupée par les Français. En effet, des troupes se portèrent sur Puerto Réal et sur la route de Jerez; mais la majeure partie des forces employées s'étant dirigées sur Chiclana, il était facile de voir que le but réel était de se rendre maître de ce poste, de s'y fortifier et de s'y maintenir, sous la protection des batteries de Santi Petri, et d'ouvrir par là une communication avec l'armée de Ballesteros qu'on attendait toujours. Le plus grand secret était recommandé, mais il fut si mal

gardé, que la veille on parlait de l'expédition dans les cafés; aussi elle échoua.

Mon départ, qui devait avoir lieu le 18, fut retardé par un accident : la felouque, qui avait déchargé à Puntales, rompit son mât en passant sous le pont de Suazo pour revenir au port de San Fernando. Il fallut attendre qu'elle fût munie d'un mât neuf. Le 23, il n'était pas encore fait, et la prolongation de mon séjour à San Fernando me fit craindre d'y être découvert. Il n'y avait à la vérité dans les troupes de l'île de Léon personne qui me connût; on nous prenait pour des Allemands, et, en allant à l'état-major général faire viser mon passeport pour l'embarcation, j'eus la constance de paraître ne parler que très mal l'espagnol et d'attendre qu'on fit venir un interprète. Mais je savais que nous étions entourés d'espions et j'avais observé moi-même plus d'une figure suspecte (1). Je convins avec mon patron qu'il me prendrait en partant, et, pour ne pas le

(1) Lorsque les troupes françaises entrèrent à Cadix, on reconnut

manquer, je résolus de me mettre à bord d'un des bateaux qui étaient dans le canal, vers l'embouchure. Afin cependant de ne pas risquer de partir avant mon Génois, j'eus soin de choisir un gros bateau qui, à coup sûr, n'est pas parti avant la fin du siége. Je convins du prix du passage à Gibraltar et je payai un à-compte. Nous passâmes trois nuits à bord de ce bateau. Enfin le 26, un peu après midi, je vis arriver mon patron; je fis porter mes effets sur le pont et, lorsque la felouque fut à portée, je fis le signe convenu. Mon Génois nous aborda et nous passâmes à son bord au grand étonnement du patron que nous quittions et à qui je laissai ce qu'il avait reçu. Cela ne dura qu'un moment; et un quart d'heure après, nous mouillâmes sous le fort Santi Petri où nous devions attendre la nuit pour continuer notre route.

La nuit vint et avec elle se leva un petit vent

à la tête de leurs compagnies quelques officiers qu'on avait vus en ville et à l'île de Léon, où ils passaient pour des réfugiés.

de terre. « Le vent ne durera guère que jus-
« jusqu'à minuit, me dit notre patron. Serons-
« nous alors hors d'atteinte de la croisière?
« C'est ce dont je doute. Ce ne sont pas les
« vaisseaux de l'escadre qui sont devant nous
« que je crains, mais la goëlette française et
« les corsaires de brigands de la foi qui sont à
« Conil, et devant qui nous devons passer pro-
« bablement en calme et à la rame. Que ferons-
« nous? Partirons-nous? Attendrons-nous? » —
Je réfléchis un moment très court, et je pris
mon parti. « Allons, répondis-je, tentons la
« fortune, elle n'abandonne pas toujours ceux
« qui se fient à elle. Il y a un danger réel à rester
« et plus de chance de salut à partir. Partons
« donc! — Bien, reprit le patron; mais à tout
« évènement ressouvenez-vous que je sais seul
« qui vous êtes; ne le laissez pas même deviner
« à mes marins et aux deux colonels espagnols
« que j'ai à bord. » La faiblesse du vent faisait
espérer à notre patron qu'aucun des autres ba-
teaux, prêts à partir, n'oserait suivre notre

exemple. Seuls et tenant le large, nous pouvions espérer d'échapper aux observations; mais il en fut autrement. A peine eûmes-nous mis à la voile, que près de cent voiles se déployèrent successivement. L'amiral français donna le signal de chasse sur nous et deux bâtimens légers se détachèrent à notre poursuite; mais le danger n'était pas là et nous gagnâmes l'avance, jusqu'à ce que le vent cessant arrêta leur poursuite. Vers minuit nous étions à la hauteur de Conil; la petite escadrille de bateaux fugitifs nous entourait presque; quelques bateaux, bons marcheurs, nous devançaient même. En doublant la pointe de Conil, une nouvelle brise de terre nous reprit, et en même temps les bateaux corsaires de la foi et la goëlette française arrivèrent sur nous à pleines voiles. Mon Henriette effrayée appela le patron et le chargea de promettre un quadruple à chacun de ses marins pour qu'ils redoublassent d'efforts pour gagner Tarifa. Le patron et ses marins se mirent à la rame pour aider le vent, et nous commen-

çâmes à serrer les bateaux qui nous avaient précédés; mais la goëlette marchait sur nous et le patron vint nous dire à l'oreille d'attacher les papiers qui pouvaient nous compromettre à un caillou qu'il nous remit, afin d'être prêts à les jeter à la mer, si nous étions abordés. Mais ces papiers, dont je ne voulais pas me séparer (c'étaient tous mes titres de services), étaient cachés dans un matelas sur lequel était couchée ma femme, malade de la mer. Un peu après, la goëlette se trouva en travers de notre arrière et dans le moment le patron cria en espagnol à ses marins : « Courage, enfans, « il faut prendre ou couler un des ces constitutionnels, un quadruple à chacun si vous « faites votre devoir. Force de rames. » — « Bonne « chasse, » nous cria-t-on de la goëlette qui passa et fut prendre deux ou trois bateaux sous le vent. Un peu avant le jour nous étions sous le canon de Tarifa et hors de poursuite.

Nous prîmes langue à ce port. Les Français n'occupaient pas encore Algesiras, et nous

nous y dirigeâmes. *Dios! que pajaro escapò usted a los Franceses!* (1) s'écria le chef de la santé qui me reconnut et m'embrassa avec la même effusion que si j'eusse été son frère. Notre brave patron soutint sa conduite loyale et patriotique jusqu'au bout. Il accepta ce qui avait été promis à ses marins, mais ne voulut rien pour lui. « C'est la cause de la liberté que « j'ai servie, me dit-il; je suis Génois et vous « Français, nous sommes donc concitoyens. » Ainsi je n'ai pas rencontré un Génois dont je n'aie reçu quelque preuve de loyauté et d'affection au nom français.

Nous étions obligés à faire huit jours de quarantaine à Algésiras, avant de pouvoir entrer à Gibraltrar. Notre situation n'y fut pas tout-à-fait tranquille. On y attendait les troupes françaises d'un instant à l'autre, et la garnison ne consistait que dans un faible détachement à moitié démoralisé. L'île Verte n'était pas en état de défense et il ne fallait pas penser à s'y re-

(1) Quel oiseau a échappé aux Français.

tirer, car elle ne pouvait pas résister à une attaque par mer. Nous étions logés sur le bord de la mer et notre hôte tenait toujours un bateau prêt à partir. Nous couchions habillés, afin de pouvoir, en cas de besoin, nous embarquer de suite et nous retirer à Gibraltar. Pendant mon séjour à Algesiras, j'appris que Ballesteros s'obstinait à entrer avec son armée à Grenade et que les représentations du général Zayas n'avaient pu l'engager à s'avancer vers Malaga ou Cadix. On parlait de la prochaine arrivée de Riego et d'une manière à faire deviner les dangers auxquels il se trouverait exposé. Je profitai du départ pour Cadix d'un patron d'Alicante que je connaissais, pour écrire de nouveau à Riego et l'avertir de ce qui se tramait évidemment contre lui. Le ministère voulait s'en débarrasser à tout prix, afin de pouvoir négocier à son aise. Je le conjurai de ne pas quitter Cadix et de se conserver pour la cause de la liberté; mais le caractère de Riego s'opposait aux démarches qu'il aurait dû faire,

non-seulement pour déjouer les projets du ministère, mais même pour défendre sa vie. Ainsi qu'il me l'avait dit, dès le 1er janvier 1820, son existence ne lui appartenait plus; il en avait fait le sacrifice à la patrie. Il vint en effet à Grenade, où Ballesteros, méconnaissant les ordres du gouvernement, ou suivant ses instructions secrètes, lui intima l'ordre de partir. Riego n'avait qu'un mot à dire, et l'armée, soulevée en sa faveur, aurait arrêté Ballesteros et lui aurait obéi; mais, modeste à son ordinaire, et abhorrant tout ce qui portait un caractère d'illégalité, Riego se retira et chercha à regagner Cadix. En route il fut arrêté et conduit au quartier-général français, qui venait de proclamer le mensonge d'Andujar.

On s'attendait à le voir traiter de même que les autres Espagnols prisonniers de guerre; tous ceux chez qui brillait encore une étincelle de sentimens honorables, espéraient avec raison que l'honneur et la générosité, qui avaient jusque-là caractérisé les chefs des armées

françaises, auraient sauvé Riego des mains de ses bourreaux. Mais ceux qui n'avaient pas eu honte de combattre à côté des brigands, tels que les Misas, Mosen-Anton, Caragol, etc., livrèrent leur prisonnier à la faction dont ils étaient venus appuyer les vengeances sanguinaires. Riego, condamné pour des motifs qui auraient dû précisément lui sauver la vie, périt sur l'échafaud, après avoir éprouvé les traitemens barbares, dont un fanatisme féroce et ignorant est seul capable; la vengeance de ses ennemis ne fut satisfaite qu'après avoir insulté ses restes inanimés. Tirons un voile sur cette scène d'horreur, qui a mis le comble au malheur et à la dégradation de l'Espagne, et a voué à une infamie éternelle la main qui a signé la condamnation de Riego. Elle a imprimé un stigmate sur ces guerriers à qui il fut ordonné d'être les témoins de sa mort; comme si ceux qui l'avaient ordonnée eussent voulu recruter des compagnons d'infamie. Le sacrifice de Riego est un des crimes politiques

les plus atroces dont l'histoire conserve le souvenir; ses assassins ne peuvent être comparés qu'aux tigres, car ils ont versé son sang, sans autre motif que celui de le répandre.

Notre quarantaine achevée à Algesiras, le 3 août, nous passâmes à Gibraltar, où nous eûmes quelque peine à entrer. Les fugitifs de toutes les parties de l'Espagne y affluaient, et, pour éviter un encombrement, le gouverneur s'était vu dans l'obligation de défendre l'entrée de la ville à ceux qui ne seraient pas munis d'une permission spéciale de lui. Les autres étaient obligés d'attendre, la plupart à bord des bâtimens qui étaient en rade, une occasion qui les transportât où ils voulaient aller. J'écrivis directement à lord Chatam, qui nous fit entrer de même que la première fois; il eut la galanterie, au lieu de nous faire remettre une carte de sûreté, comme aux autres étrangers, de me faire dire que mon nom était donné aux deux portes, afin que je pusse sortir de la ville et y rentrer comme il me plairait. Nous étions

obligés d'attendre encore une huitaine de jours le départ du premier bâtiment qui se rendait à Londres et sur lequel nous arrêtâmes notre passage. Le séjour de Gibraltar n'est pas agréable en lui-même, et les circonstances où nous y étions ne contribuaient pas à l'égayer pour nous; nous étions en sûreté, mais chassés de l'asile où nous avions espéré pouvoir attendre un temps plus favorable pour rentrer dans notre patrie : quelle allait être de nouveau notre destinée? Je ne songeais pas à me fixer à Londres, et mon intention était de retourner en Bavière, mais il fallait auparavant m'assurer que je serais souffert sur le continent. Je vis peu d'officiers anglais, mais je ne pus me dispenser d'en voir quelques-uns, et je n'ai eu qu'à me louer de leurs manières à mon égard; ils avaient formé à Gibraltar une Académie militaire, que je fus invité à aller visiter, et que je trouvai dotée d'une fort jolie bibliothèque et d'une bonne collection de cartes géographiques. Je crus devoir, en retour de

cette politesse, déposer à la bibliothèque un exemplaire de chacun des ouvrages militaires que j'avais publiés, et qui se trouvaient parmi mes effets; ce léger don me valut de la part de l'Acadamie une lettre de remerciement fort honorable.

J'eus cette fois l'occasion de voir lord Chatam, qui fit une exception pour moi à sa règle de ne recevoir personne dans l'état de souffrance où il se trouvait. Il me reçut dans son lit, et notre entretien dura assez long-temps. On pense bien que la politique n'y eut presque aucune part, encore ne fut-ce que par des lieux communs et des généralités. Mais lord Chatam était un homme fort instruit, s'exprimant avec facilité et élégance et d'une très-bonne mémoire; avec lui on aurait pu se promener dans le vaste champ de la littérature et des sciences, bien plus long-temps que nous l'avons fait. En le quittant, il me répéta avec obligeance que j'étais le maître de rester à Gibraltar tant que je voudrais; qu'il m'en-

gageait même à ne partir que lorsque j'aurais trouvé une embarcation agréable et commode, aimant mieux me voir en sûreté à Gibraltar, qu'exposé à une navigation pénible et désagréable.

Quelques jours après moi arriva le général Lal... On lui refusa d'abord l'entrée de la ville, mais quelques instans après, le colonel major de place vint lui-même m'annoncer l'arrivée du général Lal..., et l'embarras où se trouvait le gouverneur à son égard; on craignait qu'il ne vînt réunir un corps de réfugiés dans Gibraltar. Je lui représentai qu'un officier-général français était trop homme d'honneur, pour vouloir exciter des troubles ou des désordres dans la ville où il recevrait l'hospitalité, et que je ne croyais pas trop m'engager en garantissant sur ma parole que telle n'était pas l'intention du général Lal...; j'insistai vivement pour qu'il fût admis, ne croyant pas pouvoir continuer à jouir autrement de la permission qui m'avait été accordée à moi-même. Puisque

vous le désirez , me dit le colonel, il va entrer. Une heure après, le général Lal... était dans mon auberge; je voulus l'engager à partir avec moi pour Londres, mais il s'y refusa. On ne connaissait pas encore l'arrestation de Riego, et je pense qu'il avait l'intention d'aller le joindre.

Le bâtiment qui devait nous transporter à Londres, était un gros brick ordinairement employé au transport du charbon de terre de Newcastle sur la Tyne. C'était son premier voyage à Gibraltar, et il retournait à Londres avec un chargement de vallonée. Je convins de prix avec le capitaine nommé Greenwell, et je commis deux fautes. L'une fut de consentir à lui payer le passage d'avance, sous le prétexte qu'il avait encore des achats à faire; l'autre fut de consentir à ce qu'il nous fournît la table: j'eus plus d'un motif pour m'en repentir. La veille de mon départ, je fus prendre congé de la maison Hill et Blodgett, qui s'était prêtée avec tant d'amabilité à garder mes effets en

dépôt. Je parlai du remboursement des frais de magasinage, qui sont assez élevés. On me répondit que c'était une bagatelle dont il serait temps de parler lorsque j'enlèverais mes effets. Le lendemain, lorsque je me présentai pour faire transporter mes malles et mes caisses à bord (c'était un dimanche), je ne trouvai qu'un commis, qui me dit que MM. Hill et Blodgett étaient à la campagne, à la pointe d'Europe, qu'il n'y avait aucun compte à ma charge annoté sur les livres, et qu'il ne pouvait rien recevoir. Je fus donc obligé de me contenter de témoigner au commis combien j'étais sensible à ce procédé de ses patrons.

Nous mîmes à la voile le 10 août, vers midi, et nous n'avions pas encore couru une heure, qu'il nous arriva un accident de mauvais augure. Un grain de vent d'est, arrivant par derrière la montagne de Gibraltar, nous prit avec une telle violence qu'il coucha presque le bâtiment, cassa la grande vergue et déchira quelques voiles. Les petites réparations nécessaires

nous firent aller en dérive, en sorte que nous eûmes assez de peine à éviter et à doubler la ligne des récifs de Tarifa. Nous continuâmes à courir par un vent d'est assez frais, jusque un peu au-delà du cap Saint-Vincent. Nous approchions beaucoup de la côte d'Afrique, en sorte que nous ne vimes aucun des vaisseaux du blocus de Cadix. Lorsque nous fûmes dans l'Océan, le vent nous manqua tout-à-fait et nous restâmes en calme jusqu'au 21. Pendant ce temps, le courant nous entraînait à l'ouest, et nous parcourûmes ainsi au moins cinq degrés de longitude. La chaleur était excessive; le chargement s'échauffa et exhala une odeur insupportable, qui, se répandant dans nos cabinets, nous força à les quitter et à placer nos matelas dans la grande chambre où nous mangions. Malgré toutes les promessees du capitaine, il n'avait fait que très peu de provisions fraîches, qui nous manquèrent après quatre jours de navigation. Nous avions quelques poules, qui auraient peut-être pu suffire pour

notre navigation si l'équipage ne nous eût aidés en contrebande. Nous fûmes donc réduits aux vivres de bord, qui étaient déjà venus d'Angleterre à Gibraltar, et qui consistaient dans du biscuit de la plus mauvaise espèce, de la mauvaise viande salée, du lard et quelques légumes secs. Heureusement qu'en partant de Gibraltar, le général Lal... nous avait fait cadeau d'un barillet de vieux vin de Malaga, et que nous avions un peu de thé et de café.

Dans la nuit du 21 au 22, il s'éleva un vent d'ouest, dont nous profitâmes pour reprendre notre route N.-N.-E. Mais le 24, au matin, le vent passa au N.-O. avec une violence extraordinaire; la mer était très-grosse, et tourmenta beaucoup notre brick, mauvais marcheur, mais qui était heureusement très-fort. Dans la nuit suivante, la tempête était à son comble, et avec une furie dont nos marins eux-mêmes avaient vu peu d'exemple dans les mers du nord; les trois quarts de nos voiles furent mises en pièces, et il fallut nous hâter d'amener les lam-

beaux qui restaient, et nous abandonner au gré des vents et des flots, sans même pouvoir gouverner. Les coups de mer nous assaillaient de toutes parts, et souvent deux ou trois à la fois. Le pont fut rasé de ses bastingages et nettoyé de presque tout ce qui s'y trouvait. Continuellement couvert d'eau, le brick paraissait un navire sans marin. Tous ceux qui se tenaient sur le pont, et on ne pouvait pas l'abandonner, étaient obligés de s'amarrer par le milieu du corps; culbutés par les coups de mer et retenus par leurs amarres, ils semblaient des élèves à qui on aurait voulu faire apprendre à nager. Une fois deux lames arrivant, l'une par l'avant et l'autre par l'arrière, vinrent se choquer près du grand mât, brisèrent les vitraux du plafond de la grande chambre où nous étions, et entrant par là et par l'escalier, y roulèrent un pied d'eau. Cet accident nous fut le plus nuisible, parce que nos matelas furent couverts d'eau, et que, ne pouvant les sécher, il nous fallut coucher dans l'humidité.

Pour nous donner du courage, le capitaine Greenwell vint plusieurs fois me trouver dans la nuit du 24 au 25, pour me dire tout bas : « Quel temps! nous ne pouvons échapper; « j'ai perdu tout espoir. » Enfin, le 25 au matin, je vis quel était le motif de sa terreur. D'après l'estime de la route faite, il se croyait à la hauteur de Vigo et très-près des écueils qui bordent la côte depuis Oporto jusqu'au cap Ortegal. — J'avais, de mon côté, suivi ses observations et marqué chaque jour le point sur une carte d'Europe que j'avais : mes annotations ne correspondaient pas à ses calculs. Heureusement on avait conservé sur la table d'ardoise les observations faites depuis le 21, et qu'on n'avait pu suivre dans les intervalles de temps clair. Un bâtiment allant en Amérique, et que nous avions arraisonné le 26, nous avait communiqué son point. Greenwell se fit donner la table, et nous l'examinâmes de nouveau. Son calcul reposait sur une erreur d'addition; nous étions plus de

deux degrés plus à l'Ouest qu'il ne le croyait. La confiance lui revint alors. Enfin, après avoir roulé pendant soixante heures, comme une barrique, sous les efforts du vent et des vagues, le temps s'adoucit, et nous pûmes, en plaçant des rechanges à nos voiles hachées, et en ajustant quelques cordages et quelques vergues, continuer notre route. Elle fut tranquille, et le 3 septembre, au point du jour, nous mouillâmes dans la rade de Portsmouth, sous l'île de Wight.

Il n'y avait point de quarantaine réglée pour les bâtimens d'Espagne; mais, dans les circonstances où nous étions, le bureau de santé ne crut pas pouvoir prendre sur lui de nous accorder la libre pratique. On nous imposa donc une quarantaine d'observation de trois jours, afin d'avoir le temps de recevoir des ordres de l'amirauté de Londres. Pendant ce temps, je pus connaître les dommages que la navigation nous avait causés. Contre ce qui avait été convenu, nos effets avaient été placés sur le pont,

au lieu d'être descendus et mis à couvert. Un paquet de voiles et de cordages, artistement arrrangés, ne nous avait pas permis de nous en apercevoir. Mais les coups de mer, qui nous avaient tourmentés pendant trois jours, et avaient presque continuellement couvert le pont, avaient fini par attaquer et gâter la plus grande partie de nos livres, papiers et habillemens. Il y avait de quoi intenter une action en dommages et intérêts au capitaine; on nous engagea même fortement à adresser une plainte à l'amirauté. Mais il y avait huit ans que j'étais proscrit, et je ne savais que trop combien il y avait à l'étranger, et surtout en Angleterre, d'individus qui n'aimaient rien de plus que de nous donner à leur tour le coup de pied de l'âne : me plaindre n'eût été que m'attirer des désagrémens. Je me contentai donc de me promettre de suivre fidèlement à l'avenir la règle qui m'avait été recommandée en Allemagne, trente ans plus tôt, et que je recommande à ceux qui me liront de ne jamais

se fier, en affaire d'intérêt, à un capitaine marchand anglais.

Le 5, au soir, l'ordre de nous accorder la libre pratique arriva de Londres, et le 6, vers midi, nous débarquâmes à Portsmouth. A la visite de la douane je n'eus pas lieu de me plaindre des employés; mais il s'éleva une difficulté qu'ils ne purent résoudre dans un pays où la loi a une force positive et qui la rend inviolable. Les livres que j'avais avec moi, les paysages peints par mon Henriette, et même ses portefeuilles d'esquisses étaient sujets à des drois qui s'élevaient à près de deux cents livres sterling (5,000 fr.), tant ces objets sont surchargés. On ne pouvait m'en accorder l'exemption; il fallait donc laisser ces caisses à la douane, pendant que j'irais solliciter à la direction des douanes. Le même soir, une diligence partait pour Londres, mais je ne pus en profiter. Ce que j'avais souffert en route par la mauvaise nourriture, et surtout par l'humidité du matelas sur lequel j'avais été forcé de coucher pendant

dix jours, avait irrité une ancienne blessure et rappelé les douleurs qu'elle m'avait causées pendant long-temps. Une forte fièvre me retint toute la nuit dans les souffrances; mais le lendemain matin, les douleurs s'étant un peu calmées, je pris sur moi, malgré ma faiblesse, de monter dans une diligence, et nous nous mîmes en route. Le 8, au matin, nous arrivâmes à Londres, et nous fûmes nous loger dans un hôtel français, dans Leicester Square.

J'y passai encore quelques jours malade avant de pouvoir m'occuper du soin de réclamer mes effets. Lorsque je pus sortir, je me rendis chez M. Planta, sécretaire général des affaires étrangères, que j'avais connu à mon premier voyage, afin de savoir quelles démarches j'avais à faire. Il me conseilla d'adresser une demande à la direction générale des douanes et m'engagea à la lui communiquer. J'y retournai quelques jours après; j'avais fait une demande en double, afin de lui en laisser une copie, en le priant de m'appuyer par une lettre de recommanda-

tion. « Laissez-moi tout, me dit M. Planta, je « m'en charge. » En effet, trois jours après, l'ordre fut donné à Portsmouth d'expédier mes caisses à la douane centrale de Londres. Quinze jours après, j'obtins l'exemption de droits que je réclamais, sur la considération qu'étant proscrit dans ma patrie, et forcé de chercher un asile en Angleterre, cet asile gratuit devait s'étendre à tout ce qui m'appartenait en propre et que je déclarerais tel.

Je ne restai pas long-temps dans l'hôtel où nous étions decendus, et où ma qualité de compatriote était loin de me garantir d'une surcharge extraordinaire dans les comptes. Nous nous logeâmes à peu de distance, sur le même square, au coin de Saint-Martins-Street, chez un tailleur, nommé Blakwell, où je restai encore quelque temps souffrant et sans pouvoir presque sortir. Pendant ce temps la capitulation de Cadix et celle de Barcelone terminèrent la catastrophe de l'Espagne. Tous les Français, les Italiens et les Espagnols qui avaient pu fuir

l'Espagne, arrivaient en foule à Londres, venant y chercher un asile et des secours. C'est assez dire que les jalousies et les dissensions de nation à nation et d'individu à individu y commencèrent bientôt.

Un comité anglais se forma pour venir au secours des réfugiés. Aussitôt il s'en forma un de chaque nation pour dresser les listes de ceux qui devaient avoir part à ce futur secours. Nous autres Français nous savons nous distinguer partout, soit par nos qualités sociales, soit par notre valeur ; mais malheureusement aussi par un esprit de jalousie et de dissensions qui déjà faisait dire à Montaigne : « Mettez trois « Français aux déserts de Libye, ils ne « seront pas un mois ensemble sans se harceler et égratigner; vous diriez que cette « pérégrination est une partie dressée pour « donner aux estrangiers le plaisir de nos tra- « gédies et le plus souvent à tels qui s'éjouis- « sent de nos maulx, et qui s'en mocquent (1). »

(1) Essais de Montaigne; l. II, chap. 27.

Le comité nommé par la réunion des Français qui se trouvaient à Londres, se crut une émanation de l'assemblée constituante ou de la convention. Il décreta des règlemens, et décida surtout que, *quiconque se soustrairait à l'obédience du pouvoir législatif dévolu à l'assemblée générale, ou du pouvoir exécutif remis au comité, serait aussitôt rayé du nombre des « réfugiés et déclaré* NON PROSCRIT. » Il est difficile de porter la folie plus loin. Je ne pus me tenir de demander à ces nouveaux Solons, si les radiations qu'ils prononceraient auraient réellement l'effet de faire cesser la proscription de ceux qu'elle atteindrait, et de les faire rentrer en France et dans leurs droits. Il n'en fallut pas davantage pour ameuter contre moi les meneurs. Je m'en consolais facilement, parce que je n'en restais pas moins ce que j'étais, et que le temps des intrigues et des criailleries une fois passé, chacun de nous reprendrait tout naturellement le rang que lui assigneraient ses services, sa capacité et sa moralité. Il n'y avait

donc pas de quoi m'inquiéter beaucoup.

Plusieurs causes contribuaient à entretenir la division et à fomenter les intrigues qui eurent lieu alors. La première était les prétentions ambitieuses de quelques individus. Ils n'avaient point marqué en 1815; ayant alors posé les armes sans résistance, ils n'avaient pas été compris dans les proscriptions de ceux qui avaient défendu leur patrie jusqu'à la dernière extrémité. Plus tard ils s'étaient associés aux efforts que firent des patriotes de l'intérieur de la France, pour délivrer leur patrie d'un joug odieux. Leur zèle était louable et méritait réellement des récompenses nationales; mais ceux qui avaient prolongé tant qu'ils avaient pu la lutte de 1815, et qui n'avaient été proscrits que *parce qu'ils furent abandonnés*, méritaient bien aussi quelque chose; et ils auraient pu dire aux autres : « Si, au lieu de nous abandonner en 1815, vous nous eussiez soutenus « nous n'aurions succombé ni les uns ni les « autres. » La raison, comme la justice, voulait

donc que tous se réunissent en un faisceau, d'autant plus inséparable que leurs efforts devaient tendre à un même but; mais ce n'était point ainsi qu'ils l'entendaient. Parmi les proscrits de 1815, il y avait des hommes recommandables par leur patriotisme, par les sacrifices faits et les services rendus à la patrie, même par les emplois qu'ils avaient occupés avec honneur. Aux yeux des meneurs ces hommes étaient des rivaux qu'il fallait écarter, et tout moyen était bon pour cela. En arrangeant leurs plans, ou de substitution dans la dynastie regnante, au profit de la branche d'Orléans, ou d'empire pour Napoléon II, chacun d'eux entendait concentrer le pouvoir et les emplois dans ses mains et celles de ses amis, à l'exclusion de tout autre.

Une autre cause d'intrigues et de désunion fut la diversité d'opinions sur la nature du gouvernement à établir en France; car on ne faisait ni plus ni moins que vendre la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre. On

voulait appeler la nation à appuyer un gouvernement tout fait, sans daigner se rappeler qu'elle est la seule souveraine, et que rien ne saurait être valide que ce qu'elle fera elle-même. Les uns appartenaient au parti orléaniste de 1815, comme les L....., les M..., etc., qu'on a vus recevoir une large part dans la distribution d'emplois qui a suivi la révolution de 1830. Les autres étaient des bonapartistes purs, qui avaient reporté leurs espérances sur le fils de Napoléon. D'autres étaient républicains, par conviction anti-monarchique; mais c'était le plus petit nombre, et ils se tenaient à l'écart.

La troisième cause était la présence de quelques agens de la police des Bourbons, qui s'étaient glissés parmi les réfugiés, et qui, à les entendre, étaient les patriotes les plus purs et les plus zélés. Sous le manteau du puritanisme et de l'exagération des sentimens libéraux, ils allaient partout ourdissant des plans de conspiration, et semant les jalousies et les méfiances. Un

d'entre eux surtout, le capitaine Delam..., s'était attaché à moi et s'était efforcé de me faire croire que le grand œuvre de la délivrance de la France m'était réservé, et que je n'avais qu'à paraître pour qu'il fût consommé. Heureusement que je ne suis pas plus porté à me faire illusion sur moi-même que sur les autres, et que je ne croyais pas qu'il y eût un individu, à cette époque, qui fût capable de réaliser ce que le colonel F..... disait modestement de lui-même : qu'il lui suffisait en France de frapper la terre du pied pour en tirer des soldats. Les exagérations du capitaine Delam... étaient telles qu'il aurait fallu être devenu fou pour ne pas deviner à qui on avait affaire (1). Je ne le lui fis cependant pas apercevoir, et je me contentai de répondre qu'à mon avis aucun citoyen n'avait le droit d'imposer une forme de gouvernement à la patrie, et que son devoir était de

(1) J'étais déjà prémuni, lorsque je fus averti par une personne de toute confiance de me méfier de cet individu, qui était un agent de la police des Tuileries.

se joindre à ses concitoyens pour la défense de la liberté commune, et de se soumettre à l'expression de la volonté générale. « Avec des « idées, me dit-il, on ne fait point de révolu- « tions. — Oui pour son propre compte, mais on « concourt à celles qui se font par la volonté « nationale. » Au reste, en suivant ses propres principes, le capitaine Delam... a trouvé le moyen de faire bien ses affaires dans l'exploitation de la révolution de 1830.

Il était difficile, avec le caractère connu du général L....., que je pusse rester long-temps dans ses bonnes graces : lui et le chef de bataillon M..... s'étaient mis à la tête du comité, où figurait aussi en première ligne le capitaine Delam... Il n'y avait pas moyen de vivre bien avec eux, si l'on ne voulait pas se soumettre à leurs caprices, et jouer près d'eux le rôle de courtisan. Je suis peu fait pour l'un et pour l'autre métier, et j'échappai à leur ignorante suffisance en me tenant à l'écart. Une circonstance assez originale pour être rapportée, vint

ajouter à cette froideur tout le poids d'une haine dont je n'étais, à coup sûr, pas le coupable. J'avais prêté au général L... l'histoire de la guerre de 1812, en Russie, qui ne porte pas mon nom en tête. Quelque temps après, un Anglais de distinction me dit qu'il avait ignoré jusque-là que le général L... fût un auteur militaire, mais qu'il venait de lire son *Histoire de la guerre de Russie.* Je fus un peu piqué, je l'avoue, de ce plagiat, et je répondis que j'étais l'auteur de cet ouvrage, que j'avais prêté au général L... Je lui décrivis le format et la couverture du livre; et pour le convaincre de de ce que je lui disais, je lui fis voir sur l'avant-titre imprimé de l'*Histoire de la campagne d'Allemagne* celle de 1812, portée sur la liste de mes ouvrages militaires. Je redemandai mon livre au général L..., et quelques jours après je le fis voir à mon Anglais, qui reconnut celui qu'il avait lu. Sans doute que l'Anglais voulut désabuser ceux qui avaient été induits en erreur comme lui, car je ne tardai pas à m'aper-

cevoir que le général L... me portait une haine qu'il n'eut pas le bon esprit et la délicatesse pour lui-même de déguiser.

Cependant des secours avaient été organisés pour les réfugiés qui abondaient en Angleterre. Une partie des Espagnols dont Wellington fournit la liste, c'est-à-dire ceux qui, de 1809 à 1814, avaient été les plus dociles à la politique anglaise, reçurent un secours du gouvernement. Il se forma pour les autres un comité, et des souscriptions furent ouvertes : elles se remplirent assez vite et assez abondamment. Un comité et des souscriptions pareilles se formèrent pour les réfugiés italiens; mais il faut avouer que leur produit fut beaucoup moindre, proportionnellement. Si un assez grand nombre de réfugiés italiens ne s'étaient pas ouvert des ressources personnelles, par l'enseignement de leur langue, qui était à la mode, il n'y aurait pas eu assez de fonds pour les aider tous. Quant aux Français, les Anglais ne voulurent pas en entendre parler. Ils répondirent aux demandes

qui leur furent faites, que les patriotes français étaient assez voisins de l'Angleterre, et jouissaient d'une assez grande liberté, pour pouvoir facilement aider les leurs, qu'ils devaient au reste connaître. Il était facile de voir que la haine, qui n'était alors pas éteinte entre les deux nations (1), était le premier mobile de cette observation amère; mais malheureusement elle avait un fondement plausible. Les journaux français de cette époque étaient remplis de souscriptions, et l'énumération de ces appels faits à la bourse des patriotes leur faisait jeter des cris de triomphe. Cependant la plupart de ces souscriptions n'étaient fondées que sur des questions d'amour-propre, dont la solution n'apportait aucun bien à l'humanité.

(1) Elle s'éteindra plus vite chez les Français que chez les Anglais. La première éducation enseignait alors aux enfans à détester la France. Les premières lectures, dès l'âge le plus tendre, étaient des invectives et des calomnies contre les Français, qui y étaient le terme de comparaison de tout ce qu'il y a de plus odieux. Ces impressions s'effacent difficilement.

La fameuse chaumière de Livry, qui avait causé tant de bruit, fut vendue par le propriétaire à celui qui avait voulu la faire abattre, et ce propriétaire reçut fort bien le montant de la souscription ouverte pour l'indemniser d'une perte qu'il n'a pas faite; je ne citerai, après cette niaiserie, qu'un seul exemple un peu grave : c'est la souscription ouverte pour la famille du général Foy. Je n'examinerai pas si le général Foy, qui ne voulait *rien que la charte de* 1814, était bien ce qu'on appellerait aujourd'hui patriote, et s'il n'appartient pas plutôt à ceux qui ont changé de langage après le 9 août 1830; cette question est étrangère ici : j'observerai seulement, que la famille du général Foy, député, lorsqu'il fallait payer un cens de 1,000 francs, n'était pas dans un besoin tellement urgent qu'il fallût venir à son secours. Pendant ce temps, un assez grand nombre de réfugiés français étaient à Londres, dans un état absolu de dénuement, réduits

aux plus pénibles travaux, quand ils pouvaient avoir le bonheur d'en trouver, pour ne pas mourir de faim. Certains journaux si riches en expressions, si abondans en hypocrisie philanthropique, n'avaient ni plumes, ni encre, ni temps pour s'intéresser à la misère de leurs concitoyens, plus patriotes qu'eux; car ils avaient exposé leur vie sans dédommagement. La plupart des entreprises de journaux n'étaient alors en France que des sociétés de commerce, vendant de la marchandise royaliste, ou de la marchandise libérale, selon l'enseigne qu'ils avaient mise à leur boutique, ou bien des coteries jouant avec le gouvernement au jeu d'*ôte-toi de là, que je m'y mette*. Aussi, lorsque les coteries qui s'appelaient libérales, sans doute par réflexion sur elles-mêmes, trouvèrent le chemin aplani, on en vit sortir une foule d'intrigans se partageant les emplois, surchargeant le budget à leur profit, et disposés à se sou-

mettre à l'étranger, pourvu que, comme en 1814 et 1815, on leur conservât leurs places ou qu'on leur en donnât de meilleures. Les patiotes furent tout étonnés de se voir abandonnés, repoussés, persécutés; c'est que les soi-disant libéraux n'ont jamais été patriotes, et que de même qu'on dit : Qui a bu boira, il faut dire : Qui a vendu et s'est vendu, vendra et se vendra.

Dès la fin de 1823, j'avais songé à quitter l'Angleterre, et à retourner sur le continent. Je ne vaux rien pour les intrigues et les coteries, et j'étais fatigué de me voir l'objet d'espionnages de toutes couleurs. Je voulais seulement laisser passer l'hiver, afin de voyager d'une manière moins incommode, et cet hiver me paraissait bien long; j'en passai une partie fort désagréablement et dans les douleurs d'un rhumatisme lombaire qui me rendait presque perclus. Notre genre de vie n'était pas fait pour nous rendre fort heureux. Des personnes avec qui j'étais lié à mon premier voyage de Londres, je ne trouvai plus que le général

Hammond; les autres étaient ou morts ou absens.

Au commencement de 1824, j'écrivis au prince Eugène pour lui annoncer mon intention de retourner à Munich, et de m'y livrer de nouveau à des travaux littéraires jusqu'au moment où je pourrais revoir ma patrie.

Mais ma destinée en avait ordonné autrement. Dans les premiers jours du mois d'avril, nous apprîmes la mort du prince Eugène, victime non du poison, ainsi qu'on avait paru le croire, mais de l'esprit de système des médecins allemands qui l'ont soigné, et qui étaient partisans exclusifs de la saignée. Cette mort me fut sensible, non-seulement parce qu'elle renversait tous mes projets, mais encore parce que la France même faisait une perte dont l'effet s'est bien fait sentir après la révolution de juillet. Je n'avais jamais été au nombre de ses courtisans, et pendant qu'il était vice-roi d'Italie, je n'avais pas toujours été à l'abri des intrigues de sa cour. On pouvait peut-être lui reprocher

pour quelques-uns des hommes dont il était entouré, et auxquels il tenait par d'anciennes liaisons, une excessive confiance, qui allait quelquefois jusqu'à la faiblesse ; quelques-uns d'entre eux étaient loin d'en être dignes et ne s'en servaient que dans des vues d'intérêt personnel ; mais ces légers nuages n'avaient laissé aucune trace dans mon cœur, et n'avaient pas égaré mon opinion sur son compte. Pendant mon séjour à Munich, la situation d'homme privé dans laquelle il se trouvait, nous rapprocha davantage, quoique ma conduite à son égard fût la même que lorsqu'il était mon chef supérieur. J'avais toujours été franc et loyal avec lui, et la déférence que je devais au poste qu'il occupait, n'avait jamais été ni hypocrite ni rampante ; je pouvais rester à son égard ce que j'avais toujours été ; mais lui-même me montra plus de confiance et d'estime que jamais, et me dédommagea par là, bien amplement, du petit nombre de désagrémens qu'il ne m'avait pas évités lorsqu'il l'aurait pu.

Il aimait à se rappeler la recommandation de l'Impératrice Joséphine, sa mère (1), et à reconnaître que j'y avais toujours été fidèle. Nos fréquentes conversations portaient un caractère d'intimité, qui me permit de lire dans son ame. Aujourd'hui qu'on ne peut, à coup sûr, pas me soupçonner de vouloir le flatter, je dois dire que je n'ai pas connu une ame plus patriotique et plus loyale que la sienne; il a bien justement mérité la devise, qu'il n'a pas prise, mais qu'on lui a décernée: *Honneur et Fidélité.* La patrie a perdu en lui un citoyen dévoué, chez qui le dogme de la souveraineté du peuple était une conviction profonde et inébranlable; qui, magistrat suprême, si ses

(1) Lors du couronnement de l'empereur Napoléon à Milan, un matin qu'il me vit dans la grand' salle du palais, il me chargea d'annoncer de sa part au prince Eugène qu'il était nommé vice-roi d'Italie. Nous descendîmes tous deux chez l'impératrice à qui Napoléon venait d'annoncer la même nouvelle. Joséphine prit alors la main de son fils et la mienne. « Eugène, dit-elle, n'oubliez jamais G....., et soyez « toujours un ami pour lui. Et vous, me dit-elle, soyez toujours l'ami « de mon fils, conservez-lui tout votre attachement; j'y compte comme « je compte sur ses sentimens à votre égard. »

concitoyens, de qui seuls il voulait tout tenir, l'avaient choisi, aurait été le premier et le plus soumis des sujets de la loi ; qui, comme général d'armée, aurait su conserver la gloire nationale et était capable de défendre et de faire respecter l'indépendance de la patrie. J'ai été le premier à répandre sur son tombeau les fleurs de l'amitié la plus sincère, et à appeler sur sa carrière le jugement impartial et équitable de la postérité. Je sentais mieux que personne ce que la patrie perdait en lui. Il a manqué à la France à une époque bien solennelle; l'inexorable destinée ne voulait pas que nous arrivassions si tôt au port.

Après la mort du prince Eugène, je n'avais plus aucun motif d'aller en Bavière. Voulant quitter l'Angleterre, il fallait choisir le lieu du continent où nous pourrions, non-seulement nous retirer, mais encore nous créer quelques ressources. Nous étions revenus d'Espagne à peu près dépourvus. Ma femme avait, à la vérité, reçu encore quelques fonds de son pays ; mais

la somme était bien loin d'être inépuisable, et c'était la dernière ressource sur laquelle nous pouvions compter. Dans cette position, le choix n'était pas facile pour nous. La Belgique nous offrait un asile où nous aurions été tranquilles; mais je ne pouvais guère songer à y tirer parti de mes travaux littéraires. Il n'y avait donc que les États de la rive droite du Rhin, où l'état de la librairie et la possibilité où j'étais de publier mes ouvrages en allemand, sans avoir besoin de les faire traduire, pussent m'offrir quelques espérances. Pendant que nous nous occupions à recueillir des données qui pussent fixer notre choix, un individu, que je n'avais pas vu auparavant, vint nous faire des propositions d'établissement à Londres.

Cet individu s'appelait Janssens, et se disait ancien colonel au service de Belgique; il revenait d'Espagne avec les réfugiés français qui avaient combattu à la Corogne, et au milieu desquels il s'était trouvé. Selon son dire, il avait été major en France, et était rentré,

en 1814, dans la Belgique, sa patrie, où il avait été admis au service. Des désagrémens, produits par ses opinions politiques, lui avaient fait quitter le service, et il avait établi une distillerie à Bruxelles. Ruiné par le contre-coup d'une faillite considérable, il était passé en Espagne, pour s'y établir, au commencement de 1823, et s'y était trouvé enveloppé dans la révolution, à laquelle il avait pris part.

Il avait le dessein d'établir une fabrique de liqueurs à Londres. Pouvant les faire dans le pays, il était possible de les vendre à un prix bien inférieur à celles venant de l'étranger, en y faisant un bénéfice assez considérable. L'élévation de droits d'entrée qui, pour quelques liqueurs, montaient à quinze francs par bouteille, rendait ce calcul très probable, surtout si la qualité de celles qu'il fabriquait était réellement bonne. Cependant je répugnais à entrer dans des spéculations de commerce : il faut pour y réussir un genre d'esprit et de caractère qui ne s'accorde guère avec

mes goûts. Je craignais, avec juste raison, d'être la dupe des ruses en usage dans ce métier. Janssens eut recours aux supplications. Il fabriquait déjà des liqueurs fines, qu'il trouvait le moyen de placer avec avantage; mais n'ayant pas de patente, il était obligé de fabriquer et de vendre clandestinement, ce qui réduisait ses bénéfices à peu de chose, et l'exposait à des dangers. Un jeune Italien, qui se trouvait à Londres, le comte Zambeccari, fils du célèbre aéronaute, lui avait avancé quelques fonds; mais ils ne suffisaient pas pour le paiement de la patente et l'achat des ustensiles qui manquaient encore. Il me conjurait de venir à son secours en fournissant une somme égale à celle qu'avait avancée Zambeccari, et d'entrer en association; afin de sauver un père de famille qui n'avait pas d'autre ressource pour soutenir sa femme et son enfant.

Je vis Zambeccari, qui m'en dit à peu près autant, m'assura que la spéculation ne pou-

vait qu'être très-avantageuse, et que lui-même y aurait mis plus de fonds, si l'état de gêne où les dépenses de son père et les dettes de la succession l'avaient mis, n'eussent limité son revenu. Les échantillons de la fabrication de Janssens étaient réellement de bonne qualité; le compte des dépenses était fort au-dessous du montant des ventes. Lui et sa femme se présentèrent à nous sous un aspect intéressant et avantageux : bref, je me laissai persuader ainsi que ma femme. L'acte de société fut dressé, Janssens apportant son industrie pour mise de fonds. Heureusement je me réservai la signature et l'administration, et il fut stipulé dans l'acte social que la société ne reconnaîtrait, comme obligatoires, que les actes revêtus de ma signature. On loua une maison dans le Regent's-Quadrant, et bientôt la fabrique fut en activité.

Pendant quelques mois tout alla fort bien; la fabrication marchait, la vente commençait à s'établir d'une manière avantageuse. Il sem-

blait que la spéculation, dans laquelle j'étais entré plus peut-être par importunité que par conviction, dût réussir malgré mes craintes. Mais après trois mois de contrainte, Janssens jeta le masque dont il s'était couvert, et la scène changea. Cet homme était ivrogne et joueur, et aurait voulu avoir à sa disposition les fonds de la caisse pour satisfaire à ses vices; il devint querelleur et paresseux. Sa compagne ne valait pas mieux que lui, et entourait ma femme de sollicitations et de suggestions, pour l'engager à détourner des fonds, afin de les employer à des bijoux et des parures de luxe; la pauvre créature s'adressait bien mal, et n'en retira que des admonitions assez sévères. Le mari et la femme essayèrent alors de détourner eux-mêmes des liqueurs et de les vendre pour leur propre compte. Malgré la plus sévère surveillance, je ne pus me garantir de quelques vols, et je fus obligé de prendre des mesures pour empêcher que le dégât ne devînt plus sérieux. La mauvaise humeur éclata alors au

plus haut degré et par des moyens dignes des individus à qui nous avions affaire. On chercha par tous les moyens à semer la jalousie et la méfiance entre ma femme et moi, et lorsqu'on vit que ces tentatives étaient repoussées avec indignation, on se réunit contre tous deux. Le mari voulut devenir menaçant; il fallut lui faire sentir sévèrement qu'il était facile de lui faire passer l'envie de menacer. La femme s'appliqua à mettre le désordre dans l'intérieur de la maison et se refusa à tout travail. Le rôle du jeune Zambeccari dans ces tripotages fut passif et fort peu honorable; il me fut facile de m'apercevoir qu'il existait entre lui et la compagne de Janssens une intrigue tolérée par le mari. Cette intrigue l'avait d'abord entraîné plus loin qu'il n'avait voulu, et s'apercevant que les fonds qu'il avait avancés risquaient d'être perdus, il était entré avec joie dans le projet de me faire participer à la société, afin que les fonds que je mettrais pussent servir à sauver les siens. Il m'avait en conséquence com-

plètement trompé dans les renseignemens qu'il m'avait donnés.

Enfin Janssens, voyant qu'il était tenu de trop près pour se livrer à ses vices, et qu'il était contraint de travailler et d'attendre, pour recevoir des fonds, qu'il y eût un bénéfice à partager, s'abandonna sans réserve à sa mauvaise humeur; il commença à négliger les fabrications et finit par perdre tout une distillation qu'il fit manquer. C'était un dommage de plus de deux mille francs. Dans cet état de choses, il fallut rompre, et Janssens le premier sortit tout à coup de la maison sociale et cessa de remplir ses obligations. Je ne tardai pas à me féliciter des réserves que j'avais inscrites dans l'acte de société. Deux jours après un individu se présenta avec des lettres de change pour une valeur d'environ dix mille francs, souscrites *au nom de la société* par Janssens. J'aurais pu faire arrêter le porteur et faire déposer les lettres de change au tribunal; il y en avait assez pour que Janssens fût au moins en-

voyé à Botany-Bay. Mais je ne voulus pas le perdre; je me contentai de la menace, l'individu se retira et je n'entendis plus parler de rien. Je ne voulus pas demander la dissolution de la société, parce que Janssens en aurait profité pour chercher à extorquer une indemnité. Je lui fis notifier que la société allait prendre à ses frais un distillateur pour remplir ses obligations, et de cette manière Janssens réclama lui-même la dissolution pure et simple, qui eut lieu sur un acte régulier. J'ai appris depuis que Janssens, après avoir friponné d'autres personnes à Londres et y avoir végété dans la misère, avait passé au Mexique où il finit mal.

Je restai seul chargé de la liquidation dont Zambeccari était incapable, et je me refusai à accepter un remplaçant pour Janssens. Je ne pouvais plus avoir aucune confiance dans mon associé, ni dans ceux qu'il recommandait. Mais cette liquidation offrait des difficultés. Zambeccari n'avait pas fourni tous les fonds aux-

quels il s'était engagé, et il n'y avait guère d'apparence qu'il pût les fournir Le passif s'élevait encore, après l'absorption des fonds que j'avais versés, à cent livres sterling. L'actif, consistant en marchandises fabriquées était bien supérieur; mais il fallait pour cela avoir le temps de vendre, et on ne pouvait l'acquérir qu'en soldant le passif .Dans cette occurrence, je m'adressai à un honnête marchand d'argent de Londres qui me prêta *cent livres* sterling, à *vingt-cinq* pour cent d'intérêt pour trois mois. Avec ce secours je pus ce qu'on appelle nouer les deux bouts; c'est-à-dire qu'après avoir remboursé à mon homme *cent vingt-cinq* livres sterling, je me trouvai quitte de l'actif, du passif et même des fonds que j'avais avancés et que je me trouvai ainsi avoir perdus en entier.

Comme les fripons paraissent se donner rendez-vous, là où ils croient avoir une exploitation à faire, cet échec ne fut pas le seul que j'éprouvai. M. Zambeccari avait introduit dans notre

maison un Hanovrien, nommé Bernhard, dont il avait beaucoup loué l'activité et l'intelligence et qui offrit ses services comme courtier. Parlant et écrivant bien l'anglais, il pouvait être fort utile sous ce rapport, tout en gagnant un droit honnête de courtage. Je l'employai moi-même quelquefois à écrire des lettres. Lorsque je voulus le payer, j'eus beaucoup de peine à lui faire accepter deux guinées qu'il refusait, parce que, disait-il, le peu qu'il avait fait ne valait pas autant. De mon côté, j'eus la sottise de ne pas en tirer un reçu motivé. Un peu après la déconfiture de notre fabrique, ma femme, pour réparer en partie le vide causé dans nos ressources, songea à se défaire de six paysages à l'huile, qu'elle avait peints. Le sieur Bernhard s'offrit à les faire vendre, moyennant un courtage assez avantageux, et les déposa chez un marchand de tableaux qui, disait-il, devait les acheter. N'en entendant plus parler, au bout de quelque temps, je fus moi-même chez

le marchand, et j'y appris que mon fripon en avait fait le dépôt en son propre nom. Il me fallut alors recourir au tribunal de police qui me les fit rendre.

Le sieur Bernhard, ayant cependant envie de m'extorquer de l'argent, s'y prit alors d'une autre manière. Il se rendit devant le magistrat, affirma sous serment qu'il m'avait donné des leçons de langue anglaise pendant trois mois; il réclama la somme de trente livres sterling (750 fr.) en paiement. Comme il exerçait la profession de maître de langue, son assertion dut être reçue. D'après les lois anglaises, s'il plaît à un escroc de jurer qu'un individu quelconque lui doit de l'argent, son serment est reçu et l'ordonnance de prise de corps est rendue sans autres formalités dans cette terre classique des faux sermens. Le débiteur prétendu n'a alors que deux choses à faire, ou déposer la somme réclamée et plaider, ou transiger avec l'escroc pour échapper à une justice qu'il

faut avoir connue pour l'apprécier; je pris ce dernier parti. Mon avocat, ayant effrayé le fripon sur les conséquences de son faux serment qu'il aurait été possible de prouver tel, il offrit à se désister, moyennant dix livres sterling. C'était moins que ne m'aurait coûté la procédure dont les frais seraient retombés sur moi, puisque j'avais à faire à un vagabond; j'y consentis donc, et terminai ainsi une affaire que je devais, comme la première, à la dépravation des liaisons du jeune Zambeccari, car Bernhard était son secrétaire et son commensal, lorsqu'il me joua ce tour.

Pendant cette année j'avais mis en ordre et classé toute ma correspondance d'Espagne, tant avec les ministres ou députés des Cortès, qu'avec d'autres personnages. J'en composai un ouvrage qui fut publié sous le titre de *Lettres sur la situation politique de l'Espagne*, etc., et en langue anglaise, et que je me proposai de donner par souscription. Un juif polonais, nommé Goldscheider, qui m'avait été recom-

mandé et qui en effet était fort intelligent et se présentant bien, fut l'agent que je choisis pour recueillir des souscriptions au moyen d'un courtage raisonnable qui fut convenu par écrit. Il s'en acquitta avec intelligence et réunit, dans assez peu de temps, environ cinq cents souscripteurs. Alors je traitai avec un libraire-éditeur à qui le registre des soupscriptions fut remis, après avoir été arrêté, et l'impression commença. Quelques mois après que l'ouvrage eut été publié, je voulus compter avec le libraire, car il avait été convenu que le courtage et la commission de huit pour cent prélevés, le restant du produit des souscriptions me reviendrait; mais le libraire Lupton Relfe prétexta que beaucoup des souscripteurs n'avaient pas payé; que Goldschneider, qu'il avait chargé de retirer le montant des souscriptions, avait gardé l'argent qu'il avait reçu et qu'il ne savait pas où le trouver. Il balbutia encore quelques excuses pitoyables, mais je ne pus l'amener à faire un compte, quel qu'il fût, afin d'avoir un

point de départ. Il me fut facile de voir que tous deux étaient des fripons qui s'étaient entendus ensemble, et je ne savais trop comment m'y prendre pour leur faire rendre gorge dans le pays où j'étais. J'en parlai à mon marchand d'argent, qui, trouvant l'intérêt un peu trop fort, voulut intervenir. Après quelques jours, il me dit qu'ayant fait des efforts inutiles pour émouvoir la probité endormie du libraire, il avait pris le parti de faire une descente à son magasin; qu'on en avait détourné ou plutôt vendu la plus grande partie des exemplaires, sans laisser de traces sur les registres; et qu'il n'en avait trouvé qu'un petit nombre qu'il avait saisi. « Le libraire, me dit-« il, offre vingt livres sterling (500 fr.) pour « la main levée, et je vous conseille de les ac-« cepter, crainte que cela ne vous échappe en-« core. » Les exemplaires étant payés une guinée par les souscripteurs, et le restant devant passer dans le commerce à quinze schillings

(18 fr.), je devais retirer au moins 500 livres sterling (12,000 fr.) de mon ouvrage. Je pensais bien que mon marchand d'argent s'était fait payer son intervention par le libraire ; mais j'acceptai. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que j'ai eu l'occasion de voir que les travaux littéraires sont une pauvre ressource. Un auteur tombe très-souvent dans les mains des corsaires, et les meilleurs ouvrages n'enrichissent guère que les libraires.

Un peu abattu par les pertes que nous venions de faire, je crus devoir m'adresser à mes héritiers. Depuis deux ans passés ils étaient en possession de mon héritage, et le domaine leur avait rendu un compte exact du revenu des cinq années de séquestre. Un des deux, la fille de l'Italienne, s'était mariée, pendant que j'étais en Espagne, à un médecin de Strasbourg, qui jouissait d'une fortune honnête. Je lui écrivis pour lui demander nne petite portion de ce qui, selon les droits de la nature, m'appar-

tenait plus qu'à elle, ou au moins pour qu'elle engageât son mari à me mettre en relation avec quelqu'un des hommes de lettres et libraires des pays de Wurtemberg, de Bade, ou de Darmstadt, avec qui je savais qu'il était lié, afin que je pusse y trouver quelques débouchés pour tirer parti de mes travaux littéraires; mais je ne tardai pas à être désabusé des espérances que j'avais pu concevoir. On me répondit, non-seulement par une négative absolue, mais on y ajouta l'insolente observation, qu'on était étonné qu'avec les talens que je possédais je ne trouvasse pas des ressources en Angleterre, pays où quiconque voulait travailler trouvait à faire fortune...... Cette réponse fixa mon opinion et mes déterminations. Je la conserve. Une malédiction irrévocable en accompagne le souvenir, et s'il y a, devant le tribunal de l'Eternel, un jugement universel où chacun comparaisse avec ce qu'il a fait et souffert, j'y paraîtrai cette lettre à la main.

Ainsi abandonné à mes propres ressources, et à celles que ma femme pouvait tirer de ses pinceaux, je me trouvai dans une situation pire, peut-être, que celle où j'avais été en 1816. Le nombre des réfugiés affoulés en Angleterre, y étouffait l'intérêt qu'ils pouvaient inspirer à l'esprit plus que médiocrement égoïste des Anglais, et diminuait les ressources que chacun pouvait trouver. La conduite de quelques-uns, les intrigues et les dissensions qui les divisaient, fournissaient un prétexte pour les négliger et les maltraiter. Je me voyais à l'instant d'être forcé de me jeter au hasard sur le continent, lorsque la maladie de Louis XVIII parut présenter quelques lueurs d'espérance. Il se mourait, et l'artifice des médecins ne pouvait plus prolonger son existence que de quelques jours. Son successeur, nouvel Ignace de Loyola, n'inspirait pas grande confiance; mais chaque nouveau règne veut toujours se faire beau à son ouverture, et les dé-

ceptions ne manquent pas; l'un de ces moyens est ordinairement une amnistie. Il était donc probable que le nouveau roi débuterait par là.

Restait à savoir si j'y serais compris, et je ne pouvais avoir aucune donnée là-dessus. Fallait-il la solliciter comme une grace, et commencer par renier ses opinions et ses actes passés? Je n'étais pas assez avancé dans la civilisation des grands du jour pour m'y décider. Fallait-il employer quelqu'un à Paris? Le général Vignolles était mort, et c'était le seul sur qui j'aurais pu compter; car mes héritiers étaient plutôt capables, et ils l'ont prouvé, de s'opposer à ma rentrée. Je ne savais donc à qui m'adresser, et je pris le parti que prennent ceux qui ne savent que faire, celui d'attendre; j'avais presque journellement des nouvelles de la santé de Louis XVIII, par le général Hammond. Ce fut par lui que j'appris sa mort, et il me l'annonça d'une manière trop remarquable pour que je la passe sous si-

lence : « Savez-vous la nouvelle télégra-
« phique que nous venons de recevoir? me
« dit-il, un matin. — Non. — Votre Charles II
« vient de mourir, et votre Jacques II est
« monté sur le trône. — Le pensez-vous ainsi?
« — C'est l'opinion de la cour et de nos mi-
« nistres. » Il en résulte que la révolution de juillet 1830 n'a pas dû les étonner beaucoup.

A peu près vers le même temps, quelques spéculateurs de Londres conçurent le projet d'y organiser un Athénée, sur le modèle de l'Athénée royal de Paris. Il devait se réunir dans le local d'Argyle Rooms, et tenir des cours publics d'arts et de sciences. Les professeurs, assez bien rétribués, devaient donner des leçons publiques deux fois par semaine; ils devaient être logés dans l'établissement, et avoir la faculté de donner des leçons particulières chez eux. Le plan était aussi avantageux qu'honorable pour les professeurs qui y se-

raient employés. Comme on y avait compris un cours pour les sciences militaires, ce professorat me fut offert, et je l'acceptai sans balancer. Quelques jours après, l'ouverture de l'Athénée eut lieu; il n'y avait que trois professeurs qui fussent prêts, et comme j'étais du nombre, je fis l'ouverture de mon cours par un discours sur l'art de la guerre, que j'ai conservé et qui sert d'introduction à un ouvrage sur le même sujet, qui est fort avancé, mais que diverses circonstances m'ont obligé de suspendre. Tout paraissait aller pour le mieux, et j'avais l'assurance qu'un assez grand nombre d'officiers anglais se réuniraient pour un cours particulier à leur usage. Je ne sais, si l'établissement eût duré, si je me serais décidé à rentrer en France en 1825. Mais le sort qui semblait prendre plaisir à rompre toutes les planches qui s'offraient à moi dans le naufrage, en avait décidé autrement. Les fondateurs de cet Athénée n'étaient

pas des savans, ni tous des hommes de lettres, mais tout simplement des spéculateurs. Une partie d'entre eux, et c'était la majorité, ayant fait un nouveau calcul sur la base des résultats obtenus, représenta que l'entreprise ne présenterait à la vérité point de perte, mais que le bénéfice se réduirait à si peu de chose pour des capitalistes de leur espèce, qu'il ne valait pas la peine qu'ils s'en occupassent. On proposa donc de joindre aux cours scientifiques des concerts et des bals parés et masqués, dont le produit serait bien plus clair. Il y eut scission; la minorité se retira, et la majorité organisa une succursale du Vauxhall, au profit des élégans de Londres. L'Athénée fit naufrage de ce coup; la musique italienne, les valses, les arlequins et les dominos mirent en fuite les sciences et leurs professeurs.

Nous nous trouvâmes donc de nouveau dans l'embarras; c'était notre dernière péripétie à l'étranger. Je voyais quelquefois chez moi un

Français nommé Montbadon, le même qui eut en 1814 la noble et spirituelle idée d'attacher une corde au cou de la statue de Napoléon, qui était au haut de la colonne triomphale de la place Vendôme, et qui aurait réussi à la faire arracher de son piedestal, aux risques de mutiler la colonne, si l'empereur Alexandre, moins vandale que certains Français, ne fût intervenu. M. Montbadon était classé pour moi par ses opinions, qui m'étaient connues, et ne m'inspirait aucune confiance; mais, pour des motifs faciles à comprendre, je ne crus pas devoir me refuser à le recevoir. Un jour il me dit qu'il avait été question de moi dans une société où il se trouvait, et que l'ambassadeur de France, qui était alors le prince de Polignac, avait exprimé le désir de de me voir rentrer en France, et l'intention d'appuyer ma demande, si j'en faisais une. « On ne vous demande point d'acte de contri-« tion, me dit Montbadon, ce ne serait qu'une

« niaiserie peu convenable. Exprimez seule-
« ment votre désir de rentrer dans votre pa-
« trie et d'y vivre en citoyen paisible : on ne
« vous en demande pas davantage. » Je ne repoussai pas la proposition, mais je demandai quelques jours pour y réfléchir. Montbadon me dit alors qu'il se chargerait vonlontiers de remettre lui-même ma demande à l'ambassadeur.

Je réfléchis en effet : j'étais dépouillé de tout; je ne ponvais plus même m'ouvrir de ressources en Angleterre, et celles que j'aurais pu me créer sur le continent étaient bien douteuses. J'allais donc me trouver dans la dernière détresse, et j'y entraînais avec moi ma jeune épouse, la compagne fidèle de mon exil, qui n'avait encore eu pour dédommagement de son dévouement que des dangers, des privations et l'exil qu'elle avait partagé avec moi! elle qui avait sacrifié pour me soutenir tout ce qu'elle possédait et ce qu'elle avait pu retirer de sa

famille; il n'y avait pas à balancer pour tout homme qui conservait quelques sentimens d'honneur et de reconnaissance. Je me décidai donc, sans hésiter, à profiter de l'ouverture qui venait de m'être faite. Si je devais espérer de me créer quelques ressources, ce devait être bien plutôt dans une patrie, où je croyais pouvoir compter sur l'appui de mes concitoyens; mais je ne voulus me servir d'aucun intermédiaire. Une méfiance bien pardonnable, après tout ce que j'avais éprouvé, me faisait craindre qu'il n'y eût, dans cette offre, et la proposition de remettre mon mémoire à un autre, quelque piége caché. Il était possible, au milieu des intrigues qui agitaient les réfugiés, que quelques-uns de leurs auteurs eussent projeté d'avoir dans les mains un mémoire où je demanderais de rentrer dans ma patrie, afin d'en faire le texte de quelque calomnie et de quelques persécutions; des propos tenus surtout par un officier polonais au service de France, qui n'était pas précisément proscrit, justifiaient

à quelques égards cette méfiance. D'ailleurs, je n'avais pas besoin d'intermédiaire pour entrer en relations avec l'ambassadeur de France. Je me décidai donc à voir M. de Polignac, et, avant de lui présenter aucun mémoire, de m'expliquer avec lui sur ce qui m'avait été dit par Montbadon.

« Je n'ai aucune relation avec M. Montba-
« don, me répondit le prince de Polignac, et
« ne lui ai rien dit de pareil. Mais puisque vous
« avez le désir de revoir votre patrie, je serai
« bien aise de pouvoir contribuer à vous y
« faire rentrer. Remettez-moi un mémoire à
« ce sujet, et soyez persuadé de l'intérêt que j'y
« prendrai. J'ai été proscrit, et je connais trop
« bien ce que cette position a de terrible pour ne pas m'intéresser à vous. » Il me dit ensuite qu'il n'était pas nécessaire que le mémoire qu'il me demandait contînt une demande formelle de grace; qu'il suffisait d'un exposé des motifs de ma proscription et de la procédure qui en avait été la conséquence. Devant

aller sous peu de jours à Paris, il voulait, muni de cette pièce, voir ce qu'il serait possible de faire pour moi; je la lui remis. A son retour de Paris, le prince me dit que ma rentrée en France avait été accordée au conseil; que je serais rétabli sur les cadres de l'armée, mais qu'il fallait attendre l'époque du couronnement de Charles X, qui aurait lieu au printemps suivant.

J'étais alors logé à Fottenham-Court, en dehors de la barrière, dans une petite maison, où je vivais très-retiré et avec la plus stricte économie. Mais, quelques privations que nous pussions nous imposer, nos dépenses, dans une ville comme Londres, étaient encore supérieures à nos ressources. Il était donc à craindre qu'elles ne fussent tout-à-fait épuisées, avant le moment où je pourrais rentrer dans ma patrie, si en effet on m'y rappelait. Je me décidai alors à quitter Londres pour passer sur le continent; mais je désirai ne le faire qu'avec l'agrément du gouvernement français, afin

d'être à l'abri des persécutions ou des tracasseries d'agens trop zélés. J'exposai au prince de Polignac les motifs qui me forçaient à quitter l'Angleterre, et je le priai d'obtenir pour moi du gouvernement l'autorisation de passer en Belgique ou sur les bords du Rhin, pour y attendre l'amnistie dans laquelle je devais être compris.

Huit à dix jours plus tard, M. de Polignac me dit que le gouvernement consentait à ce que j'allasse résider en Belgique, ou sur les bords du Rhin, à mon choix ; mais qu'on ne pouvait pas, dans mon intérêt même, me permettre de traverser la France, puisque étant condamné à mort par coutumace, tout procureur du roi pourrait me faire arrêter, sans que le gouvernement pût intervenir, et me retenir en prison jusqu'à l'amnistie ; qu'il ne convenait également pas au gouvernement de me donner un passeport, autrement que pour rentrer tout-à-fait en France, mais qu'il autorisait et chargeait le prince de Polignac de dire à

l'ambassadeur, à qui je m'adresserais pour un passeport, que c'était avec son consentement. Deux jours après, M. de Polignac envoya le premier secrétaire de légation, M. de Rotth, m'offrir l'argent dont je pourrais avoir besoin pour me rendre sur le continent. Il eut même la délicatesse de me faire dire qu'il espérait que je ne m'offenserais pas d'une offre tout amicale et fondée sur ce qu'il était naturel de penser qu'après dix ans de proscription, et tout ce que j'avais souffert, je devais me trouver gêné; qu'au reste, ce n'était qu'une avance qu'il me faisait au nom du gouvernement, qui l'y autorisait.

Ainsi assuré que je pouvais passer sur le continent, je m'adressai tout à la fois à l'ambassadeur de Bavière et à celui des Pays-Bas; au premier, pour lui demander un passeport, et au second, pour savoir si son gouvernement me permettrait de résider à Bruxelles. M. de Cetto ne fit aucune difficulté; mais M. de Falk me demanda huit jours pour avoir le temps

de consulter le gouvernement des Pays-Bas, qui lui avait défendu de délivrer ou de viser des passeports à des réfugiés sans son autorisation spéciale. La réponse arriva, et contenait la permission, non-seulement de venir en Belgique, mais d'y résider tant qu'il me plairait; ainsi débarrassé de toute entrave, je ne m'arrêtai pas long-temps à Londres, où je n'avais plus rien à faire. Dans les premiers jours de janvier 1825, nous prîmes la diligence de Douvres, où nous nous embarquâmes sur le paquebot d'Ostende. Le vent étant favorable et la mer assez calme, nous arrivâmes à Ostende environ vingt-quatre heures après notre départ de Douvres.

D'Ostende, nous nous rendîmes à Bruxelles sans nous arrêter. Peu de jours après mon arrivée, je me présentai chez l'ambassadeur de France, le comte d'Agoult; mon arrivée lui avait déjà été annoncée par M. de Polignac, qui l'avait en même temps prévenu que je devais être compris dans l'amnistie du couron-

nement, et m'avait recommandé à ses soins. Pendant le peu de mois que j'ai passés à Bruxelles, je n'ai eu qu'à me louer des procédés de M. d'Agoult à mon égard; il en fut de même du gouvernement, qui non seulement me laissa tranquille, mais qui m'affranchit même de quelques formalités plus ou moins tracassières, auxquelles étaient soumis les étrangers depuis que le pouvoir absolu avait jeté un pan de son manteau sur la constitution belge.

Je rencontrai à Bruxelles M. Goubaud, que j'avais connu à Londres en 1815, et que j'avais revu en 1816 à Gand, où il était venu établir une école de dessin : je le trouvai marié à une Anglaise qui avait quelque fortune; il avait formé une espèce d'établissement calcographique et lithographique, qui luttait alors contre une rivalité dangereuse.

Quelque certain que je fusse de la véracité de ce que m'avait dit M. de Polignac, j'étais tellement accoutumé à voir mes espérances les plus fondées renversées par des évènemens

inattendus, que je n'en songeai pas moins à me procurer quelques ressources pour le cas où l'amnistie dont on parlait, aurait été du même genre que la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816. Goubaud, en me voyant, conçut l'idée d'étendre son établissement aux publications géographiques. Je pouvais, en m'associant à lui, me charger de cette partie. Son rival en lithographie, privé de toutes connaissances géographiques, n'aurait pu lutter avec nous sous ce rapport; et l'établissement de Goubaud aurait pris une supériorité d'autant plus décidée, que le gouvernement n'ayant point d'établissement calcographique militaire, se serait servi du sien. Nous fûmes bientôt d'accord sur l'ensemble du projet; il ne s'agissait plus que de déterminer par quel ouvrage nous voudrions débuter.

A peu près en même temps, le libraire Wahlen, homme à grandes entreprises, conçut le projet d'imprimer un abrégé du grand ouvrage sur l'Egypte, publié par le gouverne-

ment français. Le nouvel ouvrage devait être beaucoup moins volumineux sous tous les rapports; le nombre des planches devait être réduit ainsi que leur dimension; mais il exigeait une refonte générale de l'original, la division des matières devant être faite sur un autre plan. On me proposa de me charger de la rédaction, ce que j'acceptai. Le prospectus fut fait et publié, un assez grand nombre de planches étaient déjà lithographiées; mais le nombre des abonnés que produisit la publication du prospectus et du spécimen, n'ayant pas correspondu à l'attente de Wahlen, et une discussion s'étant élevée entre lui et son associé, le projet fut abandonné.

Bientôt il se présenta un nouveau projet. Le conventionnel Lejeune publiait une édition in-8° de l'ouvrage chronologique de Buret de Longchamps, déjà contrefait in-folio par Wahlen. Pour donner à cette nouvelle édition, avantageuse à raison de son prix modéré, une nouvelle supériorité, on pensa à y joindre un

atlas géographique. Je m'étais occupé du même objet, et dans un atlas de 21 feuilles grand-aigle j'avais retracé géographiquement les mutations des empires, les apparitions et les disparitions des peuples dans l'histoire, et leurs différentes migrations. Ces tableaux, suivant l'ordre séculaire, correspondaient parfaitement à l'ouvrage de Buret de Lonchamps. Il fut donc convenu qu'ils seraient gravés dans les ateliers de Goubaud, et que la publication se ferait par une association, où je paraîtrais comme auteur; Goubaud, comme fournissant les gravures, et Lejeune comme chargé à ses frais du débit. Les premières cartes furent en effet gravées; mais mon retour en France fit manquer l'entreprise, quoique j'eusse pris soin, en arrivant à Paris, de m'en assurer la propriété par le dépôt fait à la direction de la librairie. Goubaud n'était pas en état de diriger la gravure de cartes auxquelles il n'entendait rien; dès la troisième feuille, l'ouvrage fut mal exécuté et plein de fautes; bientôt le travail

languit, et Goubaud, dont l'esprit est très-mobile, s'étant appliqué à autre chose, le négligea. Lassé d'attendre en vain, j'y renonçai à mon tour, mais non définitivement. Je compte bien y revenir dès que je jouirai d'un peu plus de repos, et avec des corrections devenues nécessaires à l'ouvrage de Buret de Longchamps.

Ce fut à Bruxelles que je conçus le projet du Journal des Sciences Militaires. Le libraire Demat se chargea d'en être l'éditeur, et le prospectus amena un bon nombre de souscripteurs. Depuis ma rentrée en France, le projet s'y transplanta avec moi; mais, quoique fondateur et propriétaire bien légitime de cette entreprise, je me suis vu forcé de l'abandonner, et elle est passée dans d'autres mains: c'est une conséquence de la loi immuable que les militaires ne doivent jamais s'associer pour aucune entreprise avec des spéculateurs de métier. Leur courage ne leur sert à rien; leur bonne foi encore moins: ils ne peuvent pas

lutter avec leurs sociétaires, et ils succombent toujours.

Enfin, le 31 mai 1825, le Moniteur apporta à Bruxelles la fameuse ordonnance d'amnistie, du 28, venue avec la sainte Ampoule; mon nom y était en tête, et elle m'ouvrait les portes de la patrie : j'étais loin de croire alors à ce qui m'y attendait. L'ambassadeur, n'ayant point reçu d'avis officiel pour la rentrée de ceux d'entre nous qui étaient en Belgique, crut devoir demander des ordres à Paris, avant de nous délivrer un passseport. Ils vinrent enfin, et je partis de Bruxelles le 20 juin, y laissant encore ma femme jusqu'à ce que j'eusse tout préparé à Paris pour la recevoir. Le voyage fut assez heureux, sauf un accident, qui n'eut que des suites légères et qui aurait pu en avoir d'assez grandes. La diligence, surchargée de barils d'argent, versa près de Braine, par un très-beau chemin, j'en fus quitte pour une légère contusion et pour avoir une malle

brisée. Cet accident nous retarda de douze heures, à cause des réparations qu'il fallut faire à la voiture. Le 22 juin, au matin, j'arrivai à Paris.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'était l'amnistie. — Effets de ma mort civile et conduite de mes héritiers. — Je me trouve plus mal dans ma patrie qu'à l'étranger. — Le tribunal de Metz achève de me dépouiller.—Travaux littéraires. — Canal des Pyrénées. — Je suis entravé partout par l'esprit d'intrigues et de jalousie. — Ce qu'on pouvait attendre des députés prétendus libéraux. — Pétitions inutiles. — Mariage de l'empereur du Brésil don Pédro. — Démarches qui n'aboutissent à rien. — Journées de juillet.

J'étais dans ma patrie, et dans le premier moment je ne pus me défendre d'un sentiment de satisfaction qui tenait de l'enthousiasme, en me revoyant dans cette France,

dont j'avais été violemment arraché, à peu près dix ans auparavant, et au milieu de mes concitoyens; mais l'illusion ne tarda pas à se dissiper, lorsque j'eus à m'occuper de la position où j'allais me trouver placé. Dès les premières démarches que je fis au ministère de la guerre, je pus facilement m'apercevoir que l'amnistie n'était qu'une déception, née du besoin de gagner quelque confiance dans l'opinion publique, d'endormir les haines et de détourner ainsi l'orage qui pouvait menacer un règne que l'aversion pour le nouveau roi avait précédée. Je me trouvai rayé des contrôles de l'armée, et lorsque je voulus réclamer les effets de l'amnistie, on m'opposa une ordonnance du 1er décembre 1824, qui fixait le cadre des officiers-généraux, dans lequel, comme de raison, je n'étais pas compris. Les deux premiers actes du nouveau règne avaient été assez caractéristiques pour qu'on ne pût pas se tromper sur sa tendance. Cent cinquante généraux, qui ne s'étaient vendus ni à la res-

tauration ni à l'ennemi, furent mis à la retraite; et le cadre conservé se trouva digne de servir sous les ordres de nouveaux Soubises, et sous le drapeau traîné dans la boue à Rossbach. En place des vainqueurs de Fleurus, on y trouva des officiers russes, prussiens, anglais, autrichiens; ceux qui avaient livré Lyon et Bordeaux en 1814, et Paris deux fois. D'un autre côté, *un milliard*, autrefois promis à ceux qui défendirent et sauvèrent la patrie des dévastations de l'étranger, fut accordé à ceux qui avaient constamment trahi la France, qui avaient appelé et servi les ennemis, qui s'étaient gorgés du sang de leurs concitoyens, ou qui avaient figuré parmi les hordes des marais de la Vendée et des bois de la Bretagne.

Prévoyant que je serais assez long-temps avant de pouvoir compter sur une position fixe, je ne jugeai pas nécessaire de rester jusque-là séparé de mon épouse. Elle vint me rejoindre à Paris, au mois de juillet, et nous

nous installâmes comme nous pûmes. Nous étions presque sans ressources, car ce ne fut qu'au mois de décembre que j'appris qu'on m'avait classé parmi les officiers réformés, et encore on eut soin de me dire qu'on m'y *admettait*, ce qui avait l'air d'une grâce. Je pensai donc dès les premiers momens à réunir ce que je pourrais de mes propres moyens, afin de pouvoir nous établir de manière à avoir le temps de chercher à nous assurer une existence par le travail. Je devais naturellement commencer par ce qui m'était dû, et c'est ce que je fis. En 1800, lorsque j'étais à Antibes, attaché au grand parc d'artillerie de l'armée d'Italie, j'avais prêté à ma sœur et à mon beau-frère, le général P..., une somme de 10,000 fr.; j'ignorais alors que P..... avait soutrait à son profit une somme de 40,000 fr., laissée par mon père à sa mort, à Brescia. Il revenait des prisons ennemies, dépouillé, à ce qu'il disait, et il allait à Paris,

où il passa dans la garde consulaire, sur une recommandation que je lui donnai pour le maréchal Lannes, ami de mon père. Ils m'en firent un billet solidairement l'un pour l'autre. Plus tard ce billet se perdit, ou fut soustrait de mon secrétaire en 1805, et par une circonstance assez singulière, à une époque où ma sœur était chez moi à Pavie, pendant que j'étais à l'armée. Je lui parlai de sa dette à mon retour en 1806, et elle me dit ne pas pouvoir alors compter avec moi, ce qui était possible. Ce ne fut qu'après son départ, qu'en voulant faire un classement général de mes papiers, je m'aperçus que ce titre me manquait. Je n'y attachai pas alors une grande importance; je pouvais attendre, et je pensais qu'entre ma sœur et moi nous ne devions pas en être à un titre près.

En 1823, je m'adressai donc à elle, sans lui parler de titre, et je lui demandai au moins un à-compte dont j'avais besoin pour m'établir. Elle

était alors très-en état de me rembourser, si elle l'eût voulu. Après des sollicitations, et de fort mauvaise grâce, elle me donna d'abord, *à titre d'avance*, un très-faible à-compte; un peu après, elle me fit remettre par son gendre un billet de *mille* francs, que je crus appartenir à l'à-compte que je sollicitais. Pour ne plus revenir sur cette affaire, qui au reste ne trouve que trop d'exemples de la part des parens, j'en rapporterai de suite la fin. Quelque temps après, le gendre de ma sœur me dit que la somme qu'il m'avait remise lui appartenait et ne venait point de sa belle-mère; il m'en demanda un titre, remboursable lorsque je le pourrais. Malgré ma juste indignation, je n'avais rien à répondre à cette prétention; je remis le titre demandé, et précisément dans le temps où j'étais malade et privé de toutes ressources, je me vis contraint de prendre des arrangemens pour rembourser. Quant à ma sœur, la conduite qu'elle tint, ainsi qu'on le verra plus tard, dans le procès relatif à l'héritage de ma

mère, me décida à essayer de la contraindre à me payer; je n'avais plus le billet, mais j'avais un autre titre qui pouvait équivaloir, à moins d'une dénégation complète de sa part; cette dénégation même ne pouvait avoir lieu que d'une manière odieuse. J'espérai donc qu'en face d'un tribunal, elle n'arriverait pas jusque-là. En effet, elle balbutia quelque chose de la mort civile qui m'avait atteint, et devait ou avoir éteint cette créance, ou l'avoir fait passer au bénéfice de mes héritiers; elle prétendit que la somme qu'elle avait reçue, ne m'appartenait pas, mais dépendait de la succession de mon père; ce qui réduisait la créance à moitié. Il paraissait naturel de croire que, d'après cette espèce d'aveu, le tribunal m'adjugerait au moins la moitié de ce que je réclamais, mais on sait quelle était, alors surtout, l'aversion des tribunaux pour tout ce qui était accusé de patriotisme. Je fus débouté et condamné aux dépens.

Je voulus aussi essayer de rentrer dans mon

héritage paternel, dont mes héritiers se trouvaient en possession. Leur fondé de pouvoirs, un de mes collègues et de mes co-accusés de la confédération de la Moselle, me donnait l'espérance, qu'il avait probablement lui-même, de les voir revenir à des sentimens plus honnêtes. Il pensait que me voyant rendu à ma patrie, et réfléchissant qu'une circonstance heureuse pouvait me permettre de me créer une nouvelle fortune, ils ne voudraient pas, en s'obstinant à me retenir mon héritage actuel, me forcer à prendre des mesures pour empêcher que rien de ce que j'acquerrais à l'avenir pût jamais venir en leur possession. La lettre que j'avais reçue à Londres, et dont j'ai parlé plus haut, ne me permettait guère de croire à une conversion aussi subite; je ne m'y refusai cependant pas tout-à-fait, et je résolus d'attendre. Peu après mon arrivée à Paris, je vis paraître chez moi un de mes héritiers, le fils de l'Italienne; il était déjà venu me trouver en Suisse à la fin de 1820, et

avait passé quelque temps à Lausanne avec moi ; mais alors il paraissait nourrir les meilleurs sentimens. Pendant que j'étais en Espagne, il revint à Lausanne, où le comte de Saint-Amand l'accueillit à ma considération, et le chargea même de l'éducation de son fils. Lorsque je le vis à Paris, mon premier mouvement fut de lui interdire ma maison ; mais les sollicitations de ma femme l'emportèrent sur une juste indignation, et je consentis à le recevoir ; je ne pus cependant m'empêcher de lui prédire qu'elle aurait encore une fois à se repentir de sa générosité. En effet, elle en reçut pour récompense des injures, de la haine et les plus lâches calomnies. Mon héritier, que j'appellerai Frédéric, se trouvait sans occupation ; je lui procurai un emploi avantageux, celui d'ingénieur dans l'entreprise du Canal de Paris au Havre, sous la direction de M. Charles Dupin. Il me protesta de sa ferme résolution de me restituer l'héritage dont il s'était emparé, et il espérait, disait-il, ramener sa sœur, que

je nommerai Caroline, aux mêmes sentimens; elle élevait encore quelques difficultés, en raison des arrangemens de son mariage, faits sur la base de sa possession. La correspondance vraie ou prétendue traîna tout l'hiver, sans arriver à un résultat. Il était évident pour moi qu'on ne cherchait qu'à gagner du temps, et la suite m'en fournit la preuve.

Dans l'hiver de 1825 à 1826, M. de Polignac fit un voyage à Paris. Je le vis, et lui fis connaître la décision du ministre de la guerre qui me mettait en réforme. Il me protesta de nouveau qu'on lui avait promis de la manière la plus positive de me rétablir sur le cadre d'activité; ce qui devait être une conséquence de l'amnistie. « Les ministres m'ont manqué de « parole, dit-il, mais j'espère réparer cela, et « j'y ferai mon possible. » J'appris également de M. de Polignac que, vers l'époque de l'amnistie, mon héritière Caroline était venue à Paris avec son mari, et que tous deux avaient été chez le garde des sceaux, M. de Peyronnet,

afin de lui parler *sur moi.* En effet, ils lui avaient représenté « que j'étais un révolution-
« naire dangereux, et qu'il était de l'intérêt
« du gouvernement de me tenir le plus éloigné
« qu'il pourrait, parce que je ne ferais jamais
« usage de mes talens, si ce n'est contre la
« légitimité et les Bourbons; que si cependant
« le roi jugeait à propos de me rappeler en
« France, il fallait soigneusement m'écarter de
« tout emploi, et me tenir aussi abaissé que
« possible, afin de m'empêcher de nuire. » En m'exprimant l'indignation que lui faisait éprouver une conduite aussi odieuse, M. de Polignac ne me cacha pas qu'il croyait que c'était à cette visite que je devais la mesure qui me mettait à la réforme malgré ce qu'on lui avait promis.

Peu de temps après ma rentrée, quelqu'un qui savait que j'avais projeté d'établir en Belgique un journal des sciences militaires, vint me proposer de s'associer avec moi pour réaliser ce projet en France. Il exerçait,

disait-il, la librairie, et j'acceptai sa proposition. Le premier numéro du journal parut le 1er octobre 1825. Cette entreprise se présentait sous des auspices assez avantageux. Quoique le gouvernement, ennemi par sa nature de tout ce qui pouvait tendre, même indirectement, à l'instruction publique, lui eût refusé son concours, le nombre des abonnés allait en croissant, et on pouvait, après quelques mois d'épreuve, compter sur des bénéfices qui, bien que modestes, étaient peut-être suffisans. Mais bientôt il s'éleva une entreprise rivale; un nouveau journal militaire parut sous le titre du Spectateur. On comptait parmi ses rédacteurs, qui en étaient en même temps les propriétaires, les généraux Pelet, Valazé, Haxo, le colonel Marbot, etc. Il était aisé de prévoir que cette rivalité allait faire tort aux deux journaux.

L'esprit d'étude n'est pas encore répandu dans l'armée française autant qu'il pourrait l'être et, il faut l'avouer, autant qu'il l'est

dans les armées de quelques nations voisines; mais, il faut également le dire, la faute n'en est pas aux officiers français, tout aussi susceptibles de prendre le goût de l'étude, et tout aussi capables d'y réussir que ceux des autres nations; des causes indépendantes de leur volonté s'y opposent. Tant qu'un esprit mal entendu de domination absolue tendra à transformer les militaires en machines passives, en simples agens inintelligens d'une force brutale; tant que les officiers instruits, qui se livrent à l'étude pour s'instruire encore, qui par la publication du résultat de leurs méditations, cherchent à se rendre utiles ou à appeler de nouvelles lumières sur l'objet de leurs études, seront vus et traités avec défaveur; tant que ceux qui oseront avoir des idées et proposer des améliorations, ou se rendre coupables d'une supériorité de talens sur ceux qui sont à la tête de l'armée, crime irrémissible, seront flétris de l'épithète de raisonneurs, d'insubordonnés, et presque de

conspirateurs ; enfin tant que le ministère de la guerre, en France, ne sera pas dans les mains d'un officier-général vraiment instruit et éclairé, aimant à répandre l'instruction dans l'armée, et exempt des défauts trop ordinaires à une médiocrité envieuse et haineuse, l'instruction de l'armée ne pourra pas atteindre la hauteur à laquelle la destinent le caractère et l'intelligence de la nation.

Alors surtout, lorsque le cagotisme du roi et l'ignorance aristocratique livraient la France à l'influence abrutissante des jésuites, et d'un clergé qui devenait de jour en jour plus ignare et plus fanatique, il aurait été inutile de compter dans toute l'armée sur un nombre d'abonnés suffisant pour faire prospérer deux journaux scientifiques. Je le sentis et je fis proposer à MM. du Spectateur de nous réunir pour publier un nouveau journal. Je renonçais volontiers à la petite gloriole d'être propriétaire-fondateur et directeur d'un journal ; je me contentais bien volontiers d'être le co-

rédacteur de mes anciens compagnons d'armes, et je leur offris de classer les articles que nous fournirions en commun et d'en surveiller la publication. Le journal que j'avais créé était pour moi un moyen de subsistance devenu nécessaire; je le leur fis dire, et je les fis prier de ne pas vouloir, par une rivalité qui ne produirait aucun avantage, ruiner une ressource créée par un camarade malheureux, en lui ôtant les moyens d'alléger les privations auxquelles le condamnaient la perte de ses propriétés et l'exiguité de son traitement. Le général Lamarque voulut bien se charger d'exposer mes réclamations; mais elles ne servirent à rien, ou plutôt peut-être la probabilité de me nuire l'emporta sur toutes les considérations. Il y avait dans le nombre de ceux qui élevaient cette rivalité des bonapartistes *quand même*, c'est-à-dire des partisans de l'autorité absolue à laquelle il paraissait tendre. Aussi les avait-on vus, dès que cette autorité leur avait échappé, faire, comme on dit, *belle*

jambe de leurs sentimens monarchiques et de leur dévouement à la branche aînée, comme à tous les gouvernemens possibles. J'étais tout bonnement resté le volontaire de 1789: il ne pouvait y avoir rien de commun entre eux et moi, sous le rapport des sentimens; car je sens qu'à leur place je ne me serais pas conduit envers eux comme ils se sont comportés envers moi; ceux qui me connaissent me dispenseront d'en donner des preuves.

J'étais alors dans une position singulière; les bonapartistes quand-même me regardaient, moi qui avais osé juger que Napoléon, tout grand qu'il était, était un homme, et par là sujet à errer, et dont j'avais, en toute humilité, exposé les erreurs; ils me regardaient dis-je, comme un révolutionnaire, un républicain, et me mettaient à l'index. Oui, j'ai servi la république avec affection et enthousiasme même, parce qu'elle satisfaisait à mes opinions politiques, et parce qu'alors les services utiles que j'avais le bonheur de rendre étaient accueillis par

des éloges et récompensés avec équité; mes titres de service en font foi. J'ai même conservé des sentimens de républicanisme vrai, car j'ai été utile autant que je l'ai pu à mes camarades, et je ne les ai jamais dénoncés et calomniés; j'ai sacrifié mon modeste patrimoine à ma patrie, et n'ai point cherché à m'indemniser par des concussions; j'ai constamment, en pays ennemi, respecté et protégé les personnes et les propriétés et ne me suis point enrichi en exprimant le sang et l'or des vaincus, ni aux dépens des soldats qui m'étaient confiés. Les bonapartistes *quand même*, qui exploitaient la restauration, pourront-ils tous en dire autant? Dans Napoléon j'ai servi l'Empereur reconnu par ma patrie; j'ai fait céder une conviction et des opinions personnelles au devoir le plus sacré pour tout citoyen, celui d'obéir à la volonté nationale; mais d'où vient que, tandis que le *révolutionnaire* résistait encore le 15 juillet aux ennemis de la patrie et sous les couleurs nationales, les

bonapartistes *quand même*, qui l'accusaient, étaient déjà depuis le 3 courbés devant le trône de Louis XVIII ?

D'un autre côté, les soi-disant libéraux, qui reniaient Napoléon après l'avoir servi jusque dans la police, me faisaient un crime de ne l'avoir pas déchiré; ils ne me pardonnaient pas de le considérer comme un génie supérieur, comme un de ces hommes rares, dont les fautes sont d'autant plus funestes, qu'elles sont profondes comme leur génie; dont les grandes qualités leur assurent l'immortalité, et qu'on déplore d'avoir été soumis aux erreurs de l'humanité.

Ce que j'avais prévu à l'égard de mon journal arriva. L'esprit de coterie de salon, à qui le genre du Spectateur convenait mieux que la critique raisonnée du Journal des sciences militaires, fit perdre des abonnés à celui-ci, sans que l'autre en gagnât assez pour prospérer. Des embarras d'administration en

furent la conséquence, et me forcèrent à renoncer à une entreprise dont j'attendais quelque soulagement dans la position pénible où je me trouvais. C'est une obligation que j'ai à l'égoïsme et à la jalousie; ce ne sera pas la dernière.

A la fin de cette même année (1825), on vint me proposer une autre entreprise d'un genre tout-à-fait différent. Dans les derniers temps que j'avais passés à Alicante, le même Galabert dont j'ai déjà parlé plus haut (t. III, p. 396), et dont je ne connaissais pas alors la mission, entra en quelque correspondance avec moi. Le but apparent de cette correspondance était de me parler des tentatives que faisaient et que pouvaient faire les libéraux en faveur de l'Espagne. Le résultat devait en être de connaître si je m'en mêlais ou m'en mêlerais. Peu accoutumé à feindre, et n'en voyant pas la nécessité, je ne cachai pas mon opinion sur ce qui se passait, au hasard

qu'elle fût connue du gouvernement français, ce qui, je pense, a eu lieu. Dans une dernière lettre, M. Galabert m'annonçait qu'il allait passer à Séville et de là à Gibraltar, pour quitter l'Espagne, voyant que tout y était perdu; il espérait, disait-il, me voir dans l'un ou l'autre lieu. Je ne le rencontrai cependant plus en Espagne, et la raison en était simple: il attendit l'armée française à Madrid, et en partit peu après pour retourner à Paris rendre compte de sa mission.

Dans l'hiver de 1825, il vint chez moi, un jour que j'étais absent, annonçant qu'il avait une communication fort intéressante à me faire, et il laissa son adresse. Je fus chez lui le surlendemain; il était depuis la veille absent de Paris pour quelque temps, et je fus reçu par sa belle-sœur, qui me parut une femme fort adroite et à qui les ressources ne manquaient pas en affaires, parlant au reste avec aisance et s'exprimant avec esprit, ayant été belle autrefois, l'ayant su alors et se le rappe-

lant encore. Elle me mit à peu près au fait de la proposition que devait me faire son beau-frère. Ce dernier revint quelques mois après et me développa le projet qui l'occupait. Il s'agissait de prolonger le canal du Midi, de Toulouse à l'Océan, non en suivant la Garonne en descendant, ce que d'autres ont projeté, mais en la remontant pour gagner les affluens de l'Adour et déboucher sur Bayonne. Il me dit qu'il avait obtenu l'autorisation de présenter un projet à ce sujet; qu'il avait fait exécuter à ses frais les levées et les nivellemens nécessaires, et que n'étant pas content (pour des motifs que j'ai pu apprécier plus tard à mes dépens) de l'ingénieur qu'il avait employé, il désirait que je voulusse me charger des études de ce projet, et de le faire adopter par la direction des Ponts-et-Chaussées. A cet effet, si j'acceptais sa proposition, il voulait se dégager envers son ingénieur, lui retirer les matériaux préparés et me les remettre. Il avait besoin d'un homme dont le nom connu donnât du crédit à son

projet; il me promit de m'associer à son entreprise, en m'y faisant une part de je ne sais combien de millions, et y ajouta toutes les gasconnades qu'on est dans l'usage de débiter quand on veut plus promettre que tenir. Je n'eus pas de peine à concevoir la possibilité et l'utilité d'un canal qui devait ouvrir un débouché plus direct au commerce du Levant avec le nord, et vivifier les départemens situés au pied des Pyrénées. En réduisant toutes les promesses exagérées qu'on me faisait, à la valeur qu'elles devaient réellement avoir, il en restait toujours assez, en cas que le projet fût adopté, pour contenter un homme raisonnable, et je n'en demandai pas davantage : j'acceptai donc.

M. Galabert se dégagea en effet envers l'ingénieur qui avait fait les travaux préparatoires. Ce dernier dut en conséquence me remettre tous les matériaux qu'il avait préparés, et j'eus occasion de le voir et de causer avec lui. Je trouvai un homme instruit, d'un caractère doux et sociable, tout-

à-fait différent du portrait qu'on m'en avait fait. Il était tout aussi empressé que M. Galabert de se débarrasser de ses engagemens, et aimait mieux, me dit-il, renoncer aux pompeuses promesses verbales que M. Galabert lui avait faites, plutôt que de rester en relation avec lui. Il me parut que la rupture venait de l'impossibilité de transformer les promesses verbales en promesses écrites. Il fallut même, pour dégager M. Galabert, qu'un ancien agent de change, qui s'intéressait patriotiquement à ce projet, avançât au hasard la somme nécessaire pour rembourser l'ingénieur de ses avances et de ses travaux. Les réflexions que j'eus lieu de faire à cette occasion me servirent d'avertissement pour éviter un inconvénient pareil. Dans les premiers jours d'avril, je me mis à l'œuvre, et je m'occupai à classer les matériaux préparatoires que j'avais reçus et à les combiner pour en tirer les études complètes du projet.

J'y mis une telle activité que le 31 août suivant (1826), c'est-à-dire dans cinq mois de

temps, les études d'un canal de trente-cinq myriamètres (70 lieues) se trouvèrent rédigées, mises au net et en état d'être présentées à l'examen et à l'approbation de la direction des Ponts-et-Chaussées. Pendant le travail, auquel il n'entendait rien, et dont il était incapable de concevoir la complication et l'étendue, M. Galabert, croyant en hâter la fin, ne cessait de me promettre des millions, tandis que sa belle-sœur entretenait mon Henriette de châteaux, d'équipages, de bijoux et de parures, qui devaient être son partage. Nous n'étions ni l'un ni l'autre des visionnaires à promener dans les nuages. Je me contentai de représenter au faiseur de châteaux en Espagne qu'il serait toujours le maître de nous donner des millions, quand il en aurait assez, mais que la raison et la prudence voulaient qu'à tout évènement nous fissions des conventions plus positives, plus modérées et par conséquent plus solides. Je n'exigeais pas plus de lui que de me garantir la direction générale des travaux du canal,

pendant toute leur durée, avec un traitement honorable, qui commencerait au jour où j'avais commencé la rédaction des études, et me serait payé, dès que le projet serait adopté et la concession légalement accordée, sur les premiers fonds destinés à la construction du canal. Je ne pense pas qu'il fût possible d'émettre des prétentions plus raisonnables. Je consentais à sacrifier mon temps et à attendre, pour être dédommagé de mon travail et des frais inévitables qui devaient en résulter pour moi, une époque qui pouvait être assez éloignée ; tandis qu'il est d'usage, et M. C.... D.... le sait bien, que le travail des études se paie non-seulement lorsqu'elles sont achevées, mais à mesure qu'il se fait, et que ce paiement est à la charge de l'auteur du projet, qui en est remboursé par la société qui se forme pour l'exécuter. Pendant quelque temps, M. Galabert fit la sourde oreille, et me répondit en redoublant ses promesses de millions. Voyant cependant que le vertige ne me prenait pas

et que je n'étais pas homme à me laisser amuser impunément, il se résigna de bonne grace. L'acte fut dressé dans les termes dont il fournit lui-même la formule ; et je l'acceptai sans faire les objections que j'aurais peut-être eu le droit d'élever.

Le projet fut envoyé à la commission ordinaire, qui chargea M. Deschamps, inspecteur général, d'en faire le rapport. Je le débattis et le défendis devant un juge assez éclairé pour que mon plaidoyer ait eu quelque mérite. Je fus assez heureux pour lever les difficultés, par des réponses et des pièces revêtues de ma signature, qui ont encore paru dans le dossier de cette affaire, devant les deux chambres en 1831. Enfin, au mois de janvier 1827, le projet fut déclaré admissible par la direction des Ponts-et-Chaussées, et il ne resta plus qu'à obtenir la loi de concession. C'était un futur contingent, que tout homme raisonnable aurait pu rendre possible, mais

que les incartades d'une tête mal organisée reculèrent de plus en plus, à mes dépens.

Pendant que je m'efforçais, par mon travail forcé(1), de parer aux rigueurs de la fortune, mes affaires de famille achevaient de me ruiner. Le 30 janvier 1826, ma mère mourut à Coin-les-Cuvry, près de Metz, dans une des propriétés de la famille, où elle s'était retirée. Retenu à Paris, pendant les premiers mois, par l'indispensable nécessité de me procurer et de m'assurer quelques moyens d'existence, mon dessein était, aussitôt après, et dans le printemps de 1826, de faire un voyage à Metz, et de tâcher de ramener ma mère à d'autres sentimens envers ses enfans. Le génie infernal de la faction bourbonienne féodale, dont les intrigues commencèrent dès le moment où Napoléon eut l'imprudence de rappeler, d'employer, de choyer les émigrés, avait, dès 1810, soufflé sur

(1) Pendant les cinq mois que j'avais été occupé des études du canal, j'avais constamment travaillé depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, prenant à peine le temps de faire un repas; une maladie en fut la conséquence.

notre famille. Pendant que j'étais en Italie, où me retenait mon service, ma mère tomba sous l'influence d'un émigré rentré, nommé Pichon, et de sa famille. Dès ce moment, elle se livra à un mysticisme à moitié sophistique, à moitié légitimiste, et elle fut moralement perdue pour les siens. A la mort de mon père, arrivée pendant la campagne de 1799, nous lui avions purement et simplement abandonné la jouissance totale des propriétés qui étaient en communauté entre les époux, sans même déterminer par un partage la portion paternelle. Fidèle à ses principes légitimistes, les premières démarches du sieur Pichon, dès qu'il fut assuré de son crédit sur l'esprit de ma mère, fut de chercher à nous dépouiller de ce que nous possédions. Le moyen dont il s'avisa était adroit. Il forma le plan d'une entreprise assez vaste, dont il eut le soin de faire valoir à ma mère les grands avantages qu'elle devait partager. Mais il avait besoin de fonds, et il était assuré de les trouver au moyen d'un caution-

nement fourni par ma mère et hypothéqué sur ses propriétés; il ne lui fut pas difficile de la persuader également sur ce point. Mais cette entreprise n'avait été imaginée que pour couvrir un projet de banqueroute frauduleuse qui aurait mis l'argent reçu au pouvoir de l'escroc légitimiste, et nos propriétés dans les mains de ses créanciers : c'est ce que la suite a démontré.

Heureusement, je fus averti à temps par un de mes anciens camarades, le général Dieudé, alors retiré à Metz. J'écrivis sur-le-champ au procureur impérial près de la cour de Metz, pour le prier d'intervenir, ce qui eut lieu. On mit empêchement au cautionnement comme devant porter sur des propriétés qui n'appartenaient pas à celui qui le faisait. Mais il fallait encore empêcher que ma mère fût dépouillée de ce qui allait être déclaré lui appartenir, dans un partage qui devenait inévitable. Sur l'intervention du procureur impérial, de mes amis, et de ma sœur, qui se rendit sur les lieux, et au moyen du sacrifice de la propriété dont je porte le nom,

et que ma mère avait déjà vendue à son profit, nous y parvînmes. L'acte dressé en Italie, et qui lui assurait la jouissance de l'usufruit total, fut réformé en ce qu'elle renonça à disposer de sa portion d'immeubles, en faveur de tout autre que ses enfans, et que nous eûmes la faculté de rentrer dans cet usufruit, moyennant une pension qui fut fixée et hypothéquée sur les propriétés totales. Je ne fis cependant aucun usage de cette faculté, dont je n'entendais me servir que dans le cas où, habitant sur les propriétés, j'en reprendrais l'administration. Mais le domaine l'exerça pendant le séquestre de mes biens, et mes héritiers ont continué, lorsqu'ils fûrent mis en possession. Malgré ces précautions, ma mère fut encore victime de Pichon. Elle l'avait cautionné autant qu'il avait été en son pouvoir, et un beau jour, elle vit saisir le mobilier dont elle jouissait, et dans lequel se trouvait la riche bibliothèque de mon père, et beaucoup de livres, de cartes et de manuscrits qui m'appartenaient. Tout fut vendu sans que je pusse rien racheter, étant

alors en Russie. Chose singulière, cette friponnerie n'ouvrit pas les yeux à ma mère; sa haine redoubla contre ses enfans qui l'avaient empêchée d'engager ses biens, elle prétendit que la banqueroute n'avait eu lieu que parce que le cautionnement n'était pas assez fort. Elle ne voulut plus même recevoir nos lettres, ni personne de notre part, prétendant que nous étions morts.

Après la mort de ma mère, ma sœur, après avoir acquitté les frais funéraires, seule dette existante, et les legs verbaux, fit, en son nom et au mien, acte de propriété sur les immeubles. Personne ne croyait moins que moi qu'étant rentré en France, et ayant été rendu à la vie civile, du vivant encore de ma mère, son héritage pût m'être disputé. Je ne tardai pas à être désabusé. Frédéric, celui des héritiers qui était venu s'établir chez moi, n'eût pas plus tôt appris la mort de ma mère, qu'il fut se loger ailleurs, sous le prétexte de se rapprocher de son bureau. Je ne me trompai pas sur le motif de cette séparation aussi brusque; je prévis ce qui

allait arriver, et je m'exprimai assez clairement là-dessus. Ma femme, guidée par la droiture de son cœur, essaya de le justifier; mais elle fut bientôt réduite au silence. Peu de temps après, je reçus par huissier la notification de me désister de mes prétentions d'héritage, vu que ma mort civile avait fait passer mes propriétés à mes héritiers.

Pour conserver ce reste de mon patrimoine, il fallait donc plaider. Je n'ignorais pas ce qu'étaient les tribunaux de la restauration; et je ne pouvais pas concevoir grande espérance pour moi dans des juges pour qui les sentimens de l'équité, l'honneur et les droits les plus sacrés de la nature, n'étaient qu'un jouet. Mais il y aurait eu de la lâcheté de ma part d'abandonner sans discussion l'héritage de mes pères à des malheureux dont j'avais eu la faiblesse de voiler l'opprobre originel et qui savaient bien ne pas m'appartenir. J'aimai mieux m'exposer à un vol juridique que de me dépouiller moi-même par une renonciation. Je fus en effet dépouillé par un jugement du tribunal de

Metz, du 16 août 1826; on décida que l'acte sous seing privé, par lequel ma mère aurait renoncé à disposer de son héritage en faveur d'autres que de ses enfans, équivalait à une donation entre-vifs; que son héritage m'appartenait donc déjà quand la mort civile m'avait atteint, et qu'ainsi il était dévolu à mes héritiers. Dans cet odieux procès, ma sœur comparut et joua le rôle de partie adverse : c'est à elle que je dois l'usage que mes héritiers ont fait de la convention conclue avec ma mère. J'aurais sans doute pu appeler; mais où? A Metz même; et je retombais dans les mains des juges qui n'avaient pas craint, pour me condamner en 1816, de falsifier et de supposer des témoignages; j'aurais eu indubitablement de nouveaux frais à payer; et dans l'état de détresse où je me trouvais, j'en avais déjà trop des premiers.

L'année 1826 ne devait pas m'être favorable. Pendant mon séjour à Munich, j'avais écrit l'histoire des campagnes de 1814 et 1815 en France, que différentes circonstances dépen-

dantes de la situation de la librairie à Paris ne m'avaient pas permis de publier. Je songeai à le faire après ma rentrée en France. Je m'adressai donc à un libraire, avec lequel j'étais prêt à conclure, pour la vente de mon manuscrit, lorsqu'il se présenta un autre acquéreur. C'était un ancien quartier-maître en retraite qui s'était mis dans la librairie; il m'était recommandé par le général Drouet d'Erlon, comme une victime de la seconde restauration, qui cherchait à s'assurer des moyens d'existence. Il plaida si bien sa cause, et sut si bien déplorer son prétendu malheur, que non-seulement je lui vendis mon manuscrit, mais que je le lui cédai à mille francs au-dessous de ce que l'autre libraire m'avait offert.

L'ouvrage fut imprimé; mais l'individu qui en était devenu propriétaire remit le manuscrit, pour le revoir, à un certain M. T...; en sorte qu'on s'y permit des changemens, même des mutilations assez importantes. Le paiement de mon manuscrit avait été divisé en trois

termes, dont le premier échut avant la publication : c'est le seul dont j'ai été payé. A peine l'ouvrage fut-il publié que le libraire fit banqueroute. Les mesures avaient été si bien prises, qu'une prétendue assemblée de créanciers avait eu lieu et que tout y avait été réglé à mon insu, et par conséquent à mes dépens. Tout ce que je pus obtenir, par une menace de prise de corps, fut la remise de deux cents exemplaires, que mon homme avait réservés pour lui, et que je n'ai pas encore vendus, que je ne vendrai même probablement jamais. L'édition avait été tirée à quinze cents. Je ne pouvais douter, d'après ce qui s'était passé, que la banqueroute que j'éprouvais était menée par quelque intrigue cachée. En effet, j'appris plus tard que le général en chef de l'armée des Pyrénées, en 1814, le même qui étant major-général à Waterloo, garda par devers lui la dépêche importante, adressée à Grouchy, avait témoigné le désir de voir détruire mon ouvrage et faisait tout pour y réussir. Mais le

dessein de faire disparaître mon ouvrage a échoué ; car l'imprimeur et le relieur se sont payés par leurs mains, et environ douze cents exemplaires ont été répandus dans le public : la perte n'est tombée que sur moi.

Omne trinum perfectum, dit-on. Je l'éprouvai cette même année. A peine avais-je reçu la notification du jugement qui me dépouillait de mes propriétés, que je reçus au mois d'octobre une notification de l'Italienne, qui avait été ma femme. Elle réclamait modestement et tout à la fois, que je la reconnusse comme étant encore ma femme, et que je lui payasse une pension de 800 fr. par an, qui avait été stipulée en 1814, lorsque je plaidais le divorce par consentement mutuel ; pension qui, tout naturellement alors, avait été hypothéquée sur ces mêmes propriétés dont elle jouissait avec ses enfans. La prétention était par trop extravagante, et outre que je devais plaider à Paris, où les juges étaient un peu plus obligés de res-

pecter les lois, ces lois étaient tellement positives, qu'elles ne pouvaient pas même être susceptibles d'interprétation. En effet, le substitut du procureur du roi, M. Miller, fut lui-même obligé d'adopter les conclusions de mon avocat. Un jugement, du 10 mai 1827, déclara que mon mariage avait été annulé dans tous ses effets, et définitivement par la mort civile, dont avaient si bien profité contre moi ceux mêmes qui réclamaient, ou leurs ayans cause. L'Italienne fut ainsi déboutée et condamnée aux dépens, qui, dans le fait sont retombés à ma charge, par sa disparition de Paris.

On devrait croire que tout fut terminé là, et que je restai tranquille; mais les trois vipères qui s'étaient attachées à mes pas ne comptaient pas m'en tenir quitte à si bon marché. En 1829, ils s'avisèrent de vouloir obtenir par des dénonciations au ministère de la guerre, ce que la justice leur avait refusé. Ils employèrent en

leur faveur quelques tripoteurs, leurs acolytes à Paris. Le ministre de la guerre était alors le général Decaux, homme impartial et équitable. Il me suffit de lui faire connaître les deux jugemens de 1826 et 1827 pour l'éclairer. Il fit répondre aux dénonciateurs ce que lui dicta son indignation. En 1830, prévoyant sans doute que la révolution de juillet serait confisquée et déviée de ses principes, l'Italienne voulut essayer une nouvelle tentative; mais elle ne trouva personne pour la seconder; aucun avocat ne s'y prêta, et il lui fallut se taire; mais en 1831, ses deux enfans imaginèrent de nouvelles dénonciations. L'un s'adressa au ministre de la guerre, l'autre au roi, qui renvoya le factum au même ministre. Je ne suis pas en crédit à ce ministère de la guerre, qui m'a si mal traité, mais les deux pièces sur lesquelles on devait prendre une décision étaient pleines de mensonges si évidens, de calomnies tellement révol-

tantes de la part de ceux qui les avançaient, qu'il fallut les repousser. L'indignation qu'elles causèrent fit ajouter au rapport, qu'elles fournissaient par leur contexture la preuve que leurs auteurs n'étaient pas mes enfans ; parce que des enfans n'auraient jamais pu arriver à l'excès de dépravation et d'impudeur qu'il fallait pour se conduire de la sorte envers celui qu'ils voulaient appeler leur père.

Quelque pénible qu'eût été pour moi le premier procès que j'avais eu à soutenir, la force de caractère dont je suis doué m'avait fait supporter ce choc sans trop m'ébranler; mais le second coup m'atteignit, lorsque la fatigue d'esprit et de corps que m'avait causée le travail du canal Galabert, avait épuisé mes forces et ruiné ma santé, et que déjà j'étais malade ; il aggrava mon mal par une complication de spasmes nerveux de la plus grande violence, qui me mirent bientôt aux portes du tombeau. Je luttai ainsi contre le mal qui m'accablait

pendant toute l'année 1827, dans une situation où, personnellement pour moi, la mort aurait été un bienfait. J'étais dépouillé de tout ce que je possédais, même du fruit de mes longs services. A l'égard du gouvernement et de mes héritiers, j'étais dans une position qui ne devait pas m'étonner, quelques motifs que j'eusse de m'en plaindre. Ces derniers, en arborant le drapeau de la légitimité, avaient dû fouler aux pieds tous les sentimens de l'honneur et de la nature, pour se rendre vraiment dignes de la cause qu'ils avaient embrassée pour me dépouiller. Quant au gouvernement, c'était le rebut de la coalition, que les Cosaques avaient jeté parmi nous, et qui s'y était recruté de tous les traîtres qui avaient vendu leur patrie en 1814 et 1815, de tous les hommes mercenaires et tarés qui sont toujours à vendre à qui veut les acheter; j'avais, et je l'avoue, espéré dans les libéraux qui criaient si fort au patriotisme; mais ce n'était pas chez les hommes

qui font métier et marchandise du libéralisme qu'il fallait chercher ce patriotisme qui nous fait tout sacrifier pour la patrie et qui nous unit par un lien fraternel à nos concitoyens. Leur principe patriotique ne s'entendait pas au-delà d'eux et de leurs coteries; *Ote-toi de là que je m'y mette*, était leur devise. C'est pourquoi on les voyait bien attaquer la personne et les actes des ministres, des préfets et des employés supérieurs, mais non les abus résultant du système même du gouvernement, de la trop grande étendue des attributions et des prérogatives des agens du pouvoir, et de l'impunité qui en résultait pour eux : ils désiraient devenir ministres, préfets, etc.; et ces abus, cette impunité devaient alors tourner à leur profit. On l'a bien vu à la révolution de juillet, lorsque presque toutes les places sont devenues la proie d'individus qui avaient semblé résumer le libéralisme dans leur personne. On les a accusés d'avoir trahi leurs opinions;

on a eu tort, car ils n'en ont jamais eu d'autre que leur intérêt. Le libéralisme, qu'ils prêchaient pour de l'argent, n'était pour eux qu'une marchandise qui étant plus à la convenance du public, leur procurait de l'argent et du crédit; le peuple, qu'ils appelaient à leur secours, n'était qu'un marchepied qui devait les élever, et qu'ils se réservaient de briser après s'ils le pouvaient. Ils se montraient en public tels qu'ils avaient toujours été entre eux.

Au reste, ce n'était ni de l'argent ni des souscriptions que je réclamais; je ne demandais d'eux que de m'aider à vivre de mon travail en favorisant, au lieu de les détruire dans mes mains, les tentatives que je faisais dans ce but. C'est ce que je n'ai pu obtenir d'aucun d'eux. Si je me présentais pour prendre part à une entreprise littéraire, je trouvais une coterie toute formée, égoïste, jalouse, haineuse comme elles le sont toutes, et qui se hâtait bien vite de repousser un homme qui n'était qu'instruit sans être intrigant. Si je concevais

un projet, ceux qui auraient pu m'aider, réunissaient tous leurs efforts pour le faire échouer; ou si quelqu'un s'associait à moi, c'était pour me tromper et pour m'arracher le résultat de l'entreprise, dès que mes travaux et mes soins l'avaient fait prospérer. Si j'avais une réclamation à élever en public, afin d'opposer au moins l'arme de la publicité à l'injustice cachée, ceux qui avaient fait de cette publicité un monopole en leur faveur étaient les moins disposés à l'accueillir. Ce n'est pas que je n'aie trouvé dans ma patrie des ames généreuses et vraiment animées de patriotisme; j'en ai trouvé au contraire beaucoup, mais en dehors du cercle, heureusement assez peu étendu, de ceux qui font, comme je l'ai dit, métier et marchandise du libéralisme.

J'eus lieu de faire toutes ces réflexions, pendant plusieurs mois, luttant dans mon lit contre la violence du mal qui m'accablait, privé de la possibilité de travailler, et ne pouvant malgré

les plus pénibles sacrifices, avec le modique traitement auquel j'étais réduit, me procurer tous les secours dont j'aurais eu besoin, ne voyant dans ma solitude qu'un petit et même trop petit nombre d'amis, à qui je ne demandais rien. Mais j'avais à me conserver, et pour la femme qui avait tout sacrifié pour moi et que ma mort laissait sans ressources, et pour de meilleurs temps, car les jongleurs politiques qui nous ont agités et nous agitent encore, ne peuvent pas dans une nation éclairée, conserver un crédit et une puissance qu'ils ne doivent qu'à l'intrigue. Je réunis donc toutes mes forces morales, et je ne fis pas ce dernier effort en vain; l'ame finit par dominer le corps, et lui rendre peu à peu les forces perdues.

Pendant que j'étais malade, je reçus d'un pays étranger une preuve d'estime à laquelle je devais être et je fus en effet très sensible. L'Académie royale des sciences militaires de Suède me reçut au nombre de ses membres, sans que j'eusse en aucune manière sollicité

cette faveur, ce qui en doublait le prix à mes yeux. C'est ainsi qu'en 1811, j'avais déjà été adopté par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, dite des *Transformati* de Milan, qui m'avait même confié la présidence d'une de ses classes. Par une circonstance assez singulière, lorsque l'académie suédoise me reçut dans son sein, elle était présidée par le lieutenant général Tibell, avec qui j'avais été lié pendant qu'il était en Italie chef du bureau topographique, et mon collègue dans l'Académie militaire que nous avions formée dans la république italienne. Au reste, avec l'esprit de coterie qui dirige nos Académies françaises, et qui en maintient le monopole en faveur de leurs affidés, il n'y a pas d'apparence que j'appartienne jamais à d'autres qu'à des Académies étrangères; il faudrait ici pour me recommander et obtenir une exception en ma faveur, non des connaissances plus étendues, mais la faveur du gouvernement marquée par quelque emploi éminent. Mais alors je pense

que le cadeau ne mériterait pas d'autre remerciement de ma part, que le « Il n'y a pas de quoi, » de Piron.

Les premières attaques spasmodiques que j'avais essuyées au mois de janvier 1827, quoiqu'elles eussent été bien violentes, n'avaient pas été longues ; au mois de mars je me trouvai assez bien rétabli pour reprendre mes travaux littéraires ; je m'occupais alors de l'histoire du prince Eugène. J'avais déjà eu le projet de l'écrire pendant mon séjour à Munich, mais le prince lui-même m'avait prié de n'en rien faire. « Quand je serai mort, me dit-il, l'opi-« nion publique me jugera ; de mon vivant, je « serais soupçonné d'avoir influencé l'auteur « de ma biographie et de lui avoir dicté le « bien qu'il pourrait dire de moi. » J'avais dix ans plus que lui, et dans l'ordre des choses je ne devais pas m'attendre à être destiné à appeler le jugement de la postérité sur sa carrière. Peu après mon retour en France, je repris mon projet, à l'exécution duquel je

tenais d'autant plus, que les motifs qui avaient engagé le prince Eugène à m'en faire suspendre l'exécution n'existaient plus; j'écrivis, au commencement de 1826, à la duchesse de Leuchtemberg, pour lui annoncer mon intention et lui demander communication de quelques pièces que je savais exister dans le cabinet de son époux. Pendant qu'on en faisait la recherche, la princesse, ne voulant pas me faire attendre une réponse, me fit écrire la lettre suivante. « Mon général, S. A. R. Madame la « duchesse de Leuchtemberg, me charge « d'avoir l'honneur de répondre à la lettre que « vous lui avez adressée de Paris le 23 janvier. « J'ai cherché, par ses ordres, dans le cabinet « topographique, le manuscrit de la campagne « de 1809, dont il est question dans votre « lettre; mais jusqu'à présent mes recherches « ont été infructueuses; néanmoins S. A. R. « ne voulant pas laisser plus long-temps votre « lettre sans réponse, m'a ordonné de vous « écrire, mon général, qu'elle verrait avec

« d'autant plus de plaisir la publication de
« ce manuscrit par vous, que vous avez été
« à même d'apprécier les vertus et les talens
« de son illustre époux, et qu'il vous sera
« *plus facile qu'à tout autre* de les faire res-
« sortir dans le récit de la mémorable campa-
« gne de 1809, qui a été si glorieuse pour
« le prince Eugène, etc. »

Je reçus ce manuscrit qu'on retrouva peu après, et le restant de ce que j'avais demandé, lorsque l'interruption de ma maladie me permit de m'occuper de nouvau d'un travail sérieux. Mais au milieu du mois de mai, j'essuyai une rechute, qui ne tarda pas à devenir assez grave pour que dès les premiers jours de juillet il me fût impossible de quitter mon sopha, où je restai près de trois mois jour et nuit, sans pouvoir me coucher, sans prendre presque aucune nourriture, ni supporter aucun remède quelque faible qu'il fût. Les médecins qui me soignaient, et surtout le docteur Antomarchi, le même qui sacrifia son

état pour aller résider près de Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène (1), voulurent, au milieu de cette violente crise, essayer de me faire changer d'air, ce qu'ils regardaient comme l'unique moyen de me rétablir; mais j'étais dans un tel état de faiblesse, que je ne pouvais supporter le mouvement de la voiture pendant cinq minutes sans m'évanouir; il fallut donc forcément attendre que je fusse en état d'être transporté.

Au mois d'octobre, mon état physique devint tolérable; les facultés morales revinrent et mon esprit reprit toutes ses forces. En même temps me revint le désir du travail devenu si nécessaire pour réparer le mal fait par ma maladie. Les illusions de Galabert commençaient à se dissiper, par une conséquence de son caractère même; il s'était mis dans la

(1) Il a été bien récompensé de son dévouement par les exécuteurs testamentaires de Napoléon! Qui a mieux mérité que lui le legs qui lui était destiné? Il est cependant en ce moment obligé, pour en jouir, si tout n'a pas été dilapidé, d'intenter un procès affligeant pour lui, et dont les débats ne peuvent manquer d'être scandaleux.

tête que les fonds nécessaires à la construction du canal (60 millions), devaient être remis entre ses mains, en échange des actions qu'il délivrerait; et il ne voulait pas refléchir que les actions n'avaient aucune valeur avant que le canal fût livré à la navigation, et que personne ne donnerait son argent sur des chiffons bons à vendre à la livre. Des propositions de cette nature étaient tellement insolites, qu'elles parurent suspectes. Je ne pus jamais l'engager à traiter, comme cela se fait ordinairement, de la cession de sa concession à une société de capitalistes, avec laquelle il traiterait des avantages qui pourraient lui en revenir. De cette manière, je lui avais déjà trouvé le cautionnement voulu. En même temps, Galabert poursuivait près de M. de Villèle l'obtention de la loi de concession dont il avait besoin ; mais il fallait un cautionnement préalable, et quoiqu'on l'eût réduit à 1,500,000 francs, il n'en était pas plus facile à trouver avant la loi. On aurait pu sortir de ce cercle vicieux en faisant du

cautionnement une condition postérieure, imposée par la loi dans un terme fixé; mais je crus m'apercevoir que M. de Villèle y prenait peu d'intérêt, et ne se souciat plus de tenir les promesses faites à M. Galabert à son retour de sa mission d'Espagne. Dès-lors l'affaire me parut en danger d'échouer, et moi de perdre le fruit de mon travail; d'autant plus que dès que M. Galabert crut ne plus avoir autant besoin de moi, il s'éloigna, devint presque hostile, et parut disposé à se dispenser des engagemens contractés; heureusement que l'acte est rédigé en bonne forme.

Au mois d'avril 1828, mes forces étant assez revenues pour que je pusse supporter un mouvement un peu continu à pied, nous nous rendîmes à Sucy, où nous avions loué un appartement. J'y achevai mon histoire du prince Eugène, qui fut publiée au mois de mai. L'opinion de la duchesse de Leuchtemberg, et les sentimens que cet ouvrage firent naître en elle, sont exprimés dans la lettre autographe sui-

vante, qu'elle m'écrivit le 23 juin. « Je viens de « recevoir, monsieur le général de Vaudon- « court, avec la lettre que vous m'avez écrite « le 9 de ce mois, la première livraison de votre « nouvel ouvrage. Agréez-en mes remercîmens. « Je ne puis qu'applaudir, vous le penserez ai- « sément, à votre projet de publier l'histoire « des campagnes du prince Eugène. Pour faire « connaître ce qu'il a été et ce qu'il a fait, il « suffit de dire la vérité. Vos talens et les « sentimens que vous conservez pour la mé- « moire de mon époux me sont garans de la « manière dont cet ouvrage sera écrit; j'en « lirai avec beaucoup d'intérêt les livraisons à « mesure qu'elles paraîtront.

« Recevez de nouveau mes remercîmens, et « agréez aussi, monsieur le général de Vaudon- « court, les assurances de ma considération et « de mes sentimens. »

Cet ouvrage terminé, je m'occupai de quelques autres travaux littéraires, tels que l'Essai sur la topographie de l'ancienne Étrurie, au

temps de la guerre d'Annibal, et un mémoire sur la géographie des anciens à l'égard du nord de l'Europe. Je les adressai tous deux à l'Académie des Inscriptions; mais j'ai lieu de craindre, malgré l'espèce de compliment qu'on me fit adresser, d'avoir heurté les idées nazaréennes sur la cosmogonie hébraïque, auxquelles ils essaient de rattacher tout ce qu'ils font. Mon travail, des promenades fréquentes, quelques visites dans les environs, et surtout à Grosbois chez la princesse de Wagram, et une seule partie de chasse, occupèrent mon temps pendant l'été. Au mois d'octobre, je revins en ville, beaucoup mieux portant que j'en étais parti, quoique je ne fusse pas encore en état de supporter des fatigues un peu prolongées.

Mais si ma santé s'était améliorée, il s'en fallait de beaucoup que ma situation fût devenue meilleure, sous le rapport des ressources que je pouvais me créer par mon travail. L'état de la librairie était alors peu encourageant. La manie des spéculations s'était aussi portée

sur cette branche de commerce; tout le monde voulait se faire libraire. Bientôt on vit s'élever, comme des champignons, des établissemens dans tous les quartiers de Paris. Il arriva à cet affoulement, ce qui est arrivé aux machines à vapeur, aux canaux, aux nouveaux quartiers de Paris, et à la superfétation de manufactures qui naissaient de toutes parts. Tous ces libraires improvisés disparurent successivement et firent banqueroute; les uns parce qu'ils n'avaient eu que ce but, d'autres par ignorance. C'est ainsi que l'avidité, guidée par l'ineptie ou égarée par le charlatanisme, et la fraude, ont presque étouffé le commerce par excès de réplétion. Dès le moment où une combinaison, dont le machiavélisme se développe de jour en jour aux yeux des plus aveugles, eut introduit dans la loi fondamentale les dispositions qui faisaient de l'argent le seul moyen de parvenir, chacun voulut avoir de l'argent. Avec ce signe, on devenait électeur,

éligible, député, préfet, ministre, etc.; sans lui, on n'était rien. La loi ne demandait pas compte des moyens par lesquels on se l'était procuré; il suffisait d'en avoir. Dans ce moment, quelques charlatans s'écrièrent à la foule avide : la France ne produit pas assez, elle doit produire plus, travaillez à produire et ne vous arrêtez pas; plus vous produirez, plus vous serez riches. Tout le monde se mit donc à spéculer, à fabriquer, à bâtir, sans s'inquiéter de savoir si les consommations augmentaient dans la même proportion que les produits. Bientôt il y eut reflux, puis engorgement, marasme, asphixie; et les badauds qui en souffrent vont encore cherchant la cause.

Mais ces raisonnemens et l'attente du moment où la raison reprendrait son empire et nous garantirait des excès, ne pouvaient m'être d'aucune utilité dans la circonstance où je me trouvais. Je ne pouvais pas encore songer à publier de nouveaux ouvrages militaires; je n'au-

rais pu trouver de lecteurs que dans l'armée, et le gouvernement cherchait, par tous les moyens possibles, à l'empêcher de lire; je ne pouvais pas plus m'occuper d'ouvrages politiques. Les libéraux dominans d'alors, ou ne m'auraient pas compris, ou auraient repoussé mes principes, trop en opposition avec leur aristocratie industrielle. Il n'y avait donc plus pour moi que les sciences historiques, géographiques ou mathématiques, et la littérature sérieuse. Ce fut de ce côté que je me résolus à tenter un essai. Mais pour en tirer parti, il me fallait attendre que la librairie fût un peu remise de la secousse qu'elle avait éprouvée, ce qui me présageait au moins un an de gêne et de privations, puisque j'allais me trouver réduit à la réforme simple. L'entreprise du canal Galabert était toujours dans le même état, et offrait peut-être encore moins de chances de succès. Le premier ouvrage auquel je songeai fut un développement du Mémoire sur la géographie ancienne du

nord de l'Europe, que j'avais adressé à l'Académie des Inscriptions. C'est un Essai historique, géographique et philologique sur le nord de l'Europe, jusqu'au cinquième siècle pour la France et l'Angleterre, et jusqu'au neuvième ou au douzième pour les autres peuples. Cet ouvrage et un pareil sur le midi de l'Europe devaient servir comme d'introduction à un Essai sur l'histoire générale des peuples du monde connu, dont j'avais commencé à m'occuper dès 1806, et dont j'ai déjà une partie en portefeuille. L'ouvrage que j'entrepris en 1828, exigeait beaucoup de recherches et la réunion d'un grand nombre de matériaux préparatoires que je n'avais pas en totalité ; il me fallut même faire venir de l'étranger des livres que je ne trouvais pas dans les bibliothèques publiques de Paris. Ces travaux et ces recherches préliminaires m'occupèrent pendant tout l'hiver de 1828 et une partie de 1829. Lors de la révolution de juillet, j'avais à peine achevé le

premier volume des deux qui composeront l'ouvrage. Les évènemens subséquens le suspendirent jusqu'aujourd'hui où je compte le reprendre et le terminer.

J'ai déjà indiqué plus haut qu'aussitôt que je m'étais vu mettre à la réforme, j'avais réclamé l'application des effets de l'amnistie, tels que les établit la législation de tous les temps. En abolissant le jugement qui m'avait atteint, en déclarant nul et non avenu tout ce qui s'était passé à mon égard, l'amnistie m'avait replacé dans la position où j'étais lorsque je fus mis en jugement en 1815. Il en résultait que je devais être remis sur le cadre d'activité et rappelé de la solde pendant le temps où j'avais été proscrit. Il n'en résultait donc pas moins que tous les effets de la mort civile, qui n'étaient pas consommés à mon égard, devaient cesser et que j'aurais dû être mis en possession de l'héritage de ma mère, qui n'avait pas encore passé dans les mains de mes

héritiers. Le tribunal de Metz avait, en ce qui le concernait, décidé contre moi en faisant céder la justice à l'esprit de réaction. Le gouvernement s'était comporté de même à mon égard; il était resté dans l'arbitraire : au droit il avait opposé le fait, et à la justice son caprice.

Il ne me restait d'autres ressources que celle de m'adresser aux chambres, et en réalité cette ressource n'était pas grand' chose. La majorité, vendue au ministère et dont les votes étaient payés à tant par mois, devait être contre moi, simplement pour obéir à ceux qui la payaient. Les députés, soi-disant libéraux, qui faisaient tant de bruit de leur opposition d'hommes, et non de choses, étaient en général ennemis de tous les patriotes qu'on accusait d'énergie, et surtout de l'armée, contre laquelle ils déployaient la haine la moins déguisée. Il semblait qu'alliés secrets de la coalition, ils voulussent nous punir d'avoir versé notre sang et sacrifié la plus

belle partie de notre existence pour empêcher l'invasion de notre patrie. En effet, sous ce rapport, notre intérêt ne pouvait pas être d'accord avec l'intérêt industriel. Nous voulions préserver notre patrie de la dévastation et du joug de l'étranger, et nous croyions qu'aucun sacrifice n'était trop fort pour sauver l'honneur et l'indépendance. Eux ne voulaient que faire prospérer l'industrie, c'est-à-dire gagner de l'argent à tout prix : ils parodiaient le mot de Thémistocle, en disant à l'ennemi : *frappe*, *mais paie*. Les deux invasions n'avaient eu d'autres effets pour eux que de leur faire vendre plus de marchandises et à un plus haut prix; il leur en avait bien coûté quelques humiliations, mais que sont des humiliations au prix de l'argent? Nous ne pouvions donc compter sur les chambres que pour faire réformer le plus grand nombre possible d'entre nous, et réduire au plus bas les traitemens de nos grades. Nous ne trouvions *et ne trouvons encore ae sympathie réelle*, que dans un petit

nombre d'industriels, dans la classe ouvrière et dans les habitans des campagnes. C'est surtout dans ces deux classes qu'on trouve des sentimens d'honneur, de patriotisme et de dévouement, qui n'ont pas besoin d'être stimulés pour produire les actes et les sacrifices les plus héroïques. Mais les citoyens qui les composent ne sont ni électeurs, ni éligibles, ni députés, ni pairs : ce ne sont que des prolétaires.

Quelque peu d'espérance que je pusse concevoir des démarches que j'allais faire à la Chambre des députés, je m'y décidai cependant. D'abord parce que je ne pouvais me résoudre à abandonner mes droits sans les défendre; et en second lieu afin qu'on ne pût pas plus tard m'opposer une déchéance encourue par ma faute. Dans la session de 1828, je présentai donc ma première pétition, adressée aux deux chambres, et par laquelle je réclamais l'application des effets de l'amnistie, si elle ne devait pas être un mensonge, c'est-à-dire, mon réta-

blissement sur le cadre d'activité et le rappel de mon traitement. A la Chambre des députés, le rapporteur devait être le général Andréossy, mon ancien camarade de l'armée d'Italie; je pouvais entièrement me fier à ses talens et à son amitié pour moi; si ma pétition avait été écartée par les votes de la cohorte vénale, au moins mes droits auraient été exposés et développés; mais le jour même où le rapport de ma pétition devait être fait, et avant que le général Andréossy pût arriver à la tribune, la session fut close.

L'année 1829 ne commençait pas sous des auspices bien favorables. Le seul travail que j'avais pu entreprendre était long, et je ne pouvais espérer d'en tirer parti que lorsque la librairie m'offrirait des espérances, qui alors n'existaient pas. Ma femme se disposa encore une fois à venir à mon secours, par les productions de ses pinceaux, ainsi qu'elle l'avait déjà

fait en Angleterre (1). Depuis notre retour en France elle n'avait pu peindre que rarement ; les agitations que nous avions éprouvées et ma maladie l'en avaient empêché, et elle s'y remit avec une activité et un talent que les connaisseurs ont plus d'une fois encouragé par leurs éloges. Les évènemens nous ont dispensés de la nécessité de vendre ses tableaux pour vivre, et malgré qu'elle en ait donné un assez grand nombre (2), il nous en reste encore une jolie galerie. Par une espèce de compensation, je fus reçu cette année à l'Athénée des arts, société libre, où l'on paie au lieu d'être payé, et par conséquent moins coterie que les académies.

Pendant que je travaillais, je ne m'en occupais pas moins d'essayer, par tous les

(1) Afin de réunir quelques fonds, pour quitter l'Angleterre, en 1825, ma femme avaient déjà vendu douze de ses paysages.

(2) Elle vient encore d'en remettre deux pour une loterie dont le produit doit être appliqué aux prisonniers des 5 et 6 juin 1832.

moyens possibles, d'obtenir justice. Le général Belliard, que je voyais à Paris, et que j'avais même plus d'une fois aidé, en faisant ses rapports à la Chambre des pairs (notamment sur la législation pénale et sur l'affaire Ouvrard), se décida à faire quelques démarches près du ministre de la guerre, qui était alors le général Decaux; mais il les fit mollement, par la crainte de se compromettre en me témoignant un trop vif intérêt. Le résultat de ces fausses démarches fut une proposition que je devais regarder comme insultante sous tous les rapports et que je ne pouvais accepter sans renoncer volontairement à tous mes droits; c'était de m'accorder, *de temps en temps*, une gratification, à titre de secours, jusqu'à ce qu'on vît à fixer mon sort d'une manière décisive. Je répondis au général Decaux par un refus formel et motivé, et je fis insérer ma réponse dans le Journal de Paris. Le pusillanime Belliard s'effraya de ma liberté grande, et craignit de tomber en disgrâce pour avoir été mêlé

dans cette affaire, quoique son nom ne fût pas mentionné dans ma lettre. Il vint tout effaré chez moi, un soir où des spasmes assez forts, qui me reprenaient encore de temps en temps, me retenaient sur mon sopha, et commença une scène de reproches assez ridicule. Je me contins d'abord, puis je finis par me fâcher à mon tour, et ma femme lui dit des choses assez sévères sur ce que son devoir même l'obligeait à faire pour moi, après avoir été, par sa faiblesse, pour ne pas dire plus, la cause directe des persécutions que j'avais essuyées et qu'il aurait pu empêcher avec un peu de caractère. Mais la mauvaise humeur ne dura pas. Le caractère débonnaire du général Belliard le porta bientôt à entendre raison, et de mon côté, malgré tout ce que j'avais souffert, je ne pouvais garder rancune à un homme dont le plus grand défaut était une mollesse qui allait jusqu'à la pusillanimité.

Immédiatement après, à la fin de janvier 1829, je présentai à la Chambre des députés une nou-

velle pétition plus détaillée que la première. J'y avais développé toute la procédure instruite contre moi, les vices, les lacunes et les faux qui y avaient été introduits. Il avait fallu faire tout cela pour arriver à me condamner sous un prétexte quelconque, faute d'oser avouer le véritable; car il aurait fallu avouer qu'on avait voulu livrer la ville de Metz aux ennemis et que j'étais coupable de l'avoir empêché. Après avoir ainsi attaqué la condamnation en elle-même, je revenais au fait de l'amnistie qui avait fermé tout recours judiciaire, et je demandai que les effets m'en fussent appliqués. J'aurais bien voulu y joindre un avis ou décision du ministre de la justice, mais je n'avais pu l'obtenir; on m'avait répondu ne pouvoir en donner que sur la demande d'un ministre ou d'un tribunal. Le rapporteur chargé de ma pétition, M. Dau..., était le président d'un tribunal. Mais, soit qu'il ne connût pas la jurisprudence française, soit que l'esprit doctrinaire le tînt déjà alors, il conclut au rejet de

ma demande, sous prétexte de chose jugée, et proposa que la chambre, en passant à l'ordre du jour, me recommandât à la bienveillance du roi, en raison de mes honorables services. Ce rapport passa au milieu des causeries qui accueillent les pétitions, et sans qu'aucun des prétendus libéraux du côté gauche élevât la voix en ma faveur. Ma cause était cependant celle de tous les amnistiés de 1825, et surtout des militaires.

Au milieu des tracasseries que me causaient les démarches que je faisais pour essayer de me tirer de la situation désastreuse où tant de causes encore agissantes aujourd'hui m'avaient placé, j'eus cependant un moment de satisfaction. Ce n'est pas que j'aie éprouvé aucun avantage personnel; il ne m'est resté de ce que j'ai fait que le plaisir d'avoir pu donner à la famille du prince Eugène une preuve que l'attachement que je portais à son chef n'est pas descendu dans la tombe avec lui. Je suis content d'avoir rempli un devoir que ma con-

science seule m'avait imposé; l'accomplissement de cette sorte de devoirs demande à être gratuit : il l'a été.

Dans les premiers mois de 1829, j'eus occasion d'apprendre que l'empereur du Brésil, don Pédro, étant dans l'intention de se marier, aurait désiré épouser une des filles du prince Eugène, mais que les premières démarches faites à ce sujet avaient rencontré des obstacles qui semblaient s'opposer au succès de la négociation. Il est vrai que ces démarches n'avaient eu lieu que d'une manière détournée, et par des voies qu'on pourrait presque appeler tortueuses. Un de ces officieux, comme on n'en rencontre que trop souvent, s'en était mêlé; il avait même fait de son propre mouvement un voyage au Brésil, et s'était adressé à l'empereur comme s'il eût eu mission de le faire. Aucun titre n'autorisait sa démarche; il fut éconduit poliment, mais cet incident fâcheux plaça don Pédro et la duchesse de Leuchtenberg dans une fausse position. J'appris cela, et je sus en même

temps que de nouvelles intrigues s'ourdissaient pour faire épouser à don Pédro une princesse allemande; l'Autriche était derrière ces intrigues, dont le résultat paraissait devoir être de placer une seconde princesse autrichienne sur le trône du Brésil.

Un ministre brésilien, avec qui je fus mis en rapport, témoignait hautement son chagrin de voir s'évanouir l'espérance du mariage de don Pédro avec une fille du prince Eugène, ce que son souverain, disait-il, désirait pardessus tout. Ces circonstances me frappèrent, et je conçus le dessein de ne pas laisser échapper une occasion de donner à la mémoire du prince Eugène une nouvelle preuve de la sincérité des sentimens que je lui avais voués, en faisant réussir un mariage que je regardais comme avantageux à sa famille sous tant de rapports. Il fallait faire disparaître l'obstacle apparent que des démarches inconvenantes, et non avouées, avaient fait naître, et pouvoir faire parvenir à don Pédro l'assurance que la

recherche serait accueillie. Je résolus de m'en charger. Je demandai donc qu'on suspendît toute autre négociation, jusqu'au moment où j'aurais reçu une réponse de la princesse à qui je voulais m'adresser. Je consultai M. Darney, dont j'ai déjà parlé dans ces Mémoires, en le priant d'écrire de son côté. « Écrivez seul, me « dit-il; la princessse accueillera plus volontiers « des observations de votre part que de tout « autre; et vous seul pouvez la décider à une « chose que nous désirons tous, en détruisant « les impressions contraires qu'on aurait cher- « ché à lui inspirer. »

J'écrivis donc, le 21 avril, à la duchesse de Leuchtenberg la lettre dont je crois devoir donner l'extrait suivant, parce que les véritables sentimens qui me guidaient y sont peints, et parce qu'elle contient un portrait de don Pédro que le temps a justifié.

« Madame, il y a quelques jours qu'un mi- « nistre de l'empereur don Pédro près d'un « des gouvernemens européens, et qui jouit de

« sa confiance particulière, me témoigna le plus
« grand désir d'avoir quelques lumières sur les
« intentions de V. A. R. au sujet de l'établisse-
« ment de la princesse Amélie, votre fille. Sur
« ma demande de me faire connaître le but de
« cette ouverture, il n'hésita pas à me dire que
« la question était relative à l'empereur don
« Pédro lui-même et à un désir auquel il était
« porté, par un sentiment d'affection pour la
« France, par le souvenir de notre ancienne
« gloire, et par l'estime qu'il porte à ceux qui
« furent nos chefs, au premier rang desquels
« il place le prince Eugène. A côté du désir
« d'une alliance illustre, est encore chez lui ce-
« lui de son bonheur personnel. Après avoir
« fait, ce qui est connu de tout le monde, ce-
« lui de sa première épouse, il désire être heu-
« reux lui-même, et que la princesse qui parta-
« gera son trône soit pour lui une épouse ai-
« mante, et pour les peuples qu'il gouverne une
« mère bienfaisante. Où pourrait-il trouver
« mieux ce qu'il désire, si ce n'est dans une

« héritière des vertus de deux princes, dont le « nom est encore vénéré par les peuples de l'I- « talie? Pardonnez, Madame, un langage qui « vous paraîtra peut-être tenir de l'adulation. « Un vieux soldat ne sait pas flatter, et vous ne « le penserez pas de moi; mais je dois ren- « dre ce qui m'a été dit, ce qui est dans mon « cœur, et ce que personne ne démentira.

« V. A. R. connaît trop bien mon attache- « ment, ou pour mieux dire, mon dévouement, « pour ne pas juger avec quel sentiment de joie « j'ai accueilli cette ouverture. Me contenant « cependant dans les limites de la prudence et « de la réserve que commandait la délicatesse « de la proposition, je demandai du temps et « j'imposai la condition de la discrétion et du « silence le plus absolu, jusqu'à ce que V. A. R. « m'autorisât à dire qu'une démarche officielle « serait accueillie....

« V. A. R. ne se trompera pas sur les motifs « qui me dirigent. Ils sont tout entiers dans « mon attachement pour la famille du prince

« qui fut mon chef suprême, et que tant de
« souvenirs touchans me rappellent tous les
« jours; dans mon désir de voir sa descen-
« dance occuper ce rang élevé dont il était si
« digne, et qu'une trop cruelle destinée lui a
« arraché....

« Je ne sais, Madame, sous quel point de vue
« on a pu vous peindre don Pédro; tant d'in-
« térêts, qui ne sont pas ceux de l'humanité et
« de la véritable grandeur des rois, ont pu prési-
« der aux portraits que la passion et la partia-
« lité en ont fait. Peut-être quelque influence,
« que je me dispenserai de désigner, a-t-elle pu
« chercher à fixer votre jugement dans ses in-
« térêts! V. A. R. est douée de trop de pénétra-
« tion pour ne pas achever ce que la discré-
« tion m'empêche de terminer....

« Ce n'est point d'ici, ni par la personne
« seule avec laquelle je suis en relation, que j'ai
« appris à connaître le caractère de l'empereur
« don Pédro, et ses qualités comme homme et
« comme souverain. En Espagne et en An-

« gleterre depuis 1821, j'ai vu des Portugais et « des Brésiliens, dans le jugement desquels je « pouvais avoir la plus entière confiance ; leur « rapport a été unanime.

« Don Pédro, objet de la haine de la reine « sa mère, et resté sans défense par la faiblesse « du roi Jean VI, a été dans sa jeunesse en but « à tous les courtisans qui voulaient plaire. « Négligé, maltraité, accusé de défauts dont il « était exempt, l'injustice aurait pu dénaturer « un caractère peu énergique. Une ame forte « et un sens droit le sauvèrent ; et il doit à ces « deux dons précieux et à ses réflexions les « qualités qui doivent lui mériter l'amour des « peuples. Le roi Jean VI fut cependant le pre- « mier qui rendit justice à l'infant don Pédro, « en lui confiant, à son retour en Europe, le « gouvernement du Brésil. Depuis cette époque, « don Pédro s'est toujours montré digne du « rang suprême auquel il est arrivé, et il n'y a « qu'une voix sur son gouvernement. Loyale- « ment attaché aux institutions constitution-

« nelles, il est peut-être, dans tout son empire,
« celui qui les observe et les respecte le plus;
« il est laborieux, simple dans ses habitudes et
« généreux par caractère. Toujours attentif à
« remplir ses devoirs de souverain, il voit et
« visite tout par lui-même, jusqu'aux établisse-
« mens de charité publique, qu'il affectionne
« d'une manière spéciale; accessible à tous les
« Brésiliens, il les reçoit sans distinction aux
« jours d'audience publique qui sont fixés, les
« écoute, et leur fait rendre justice sur-le-champ;
« économe de la fortune de l'État, il prend sur
« ses domaines les encouragemens qu'il accorde
« aux inventions et aux institutions utiles. Dans
« sa vie privée, il est sans faste; et autant il
« s'est montré époux attentif et délicat (1), au-
« tant il se fait voir père tendre et soigneux....
« . . . .

« Telle est, Madame, la véritable situation

(1) Sa première femme (une Autrichienne), avait le caractère et les goûts les plus bizarres, sans aucune instruction ni tenue dans ses manières. Presque toujours à cheval, on la voyait souvent con-

« des choses, et V. A. R. appréciera la portée « de ce que j'ai l'honneur de lui écrire, encore « mieux que je ne pourrais le développer. Il ne « me reste plus qu'à vous prier de vouloir bien « avoir la bonté de me faire connaître vos in- « tentions, afin que je puisse communiquer « la réponse, s'il y a lieu, au ministre de don « Pédro, qui l'attend. Oserai-je former un vœu! « c'est qu'elle soit favorable à une union que « désireront et que conseilleront tous ceux qui « vous sont loyalement dévoués, comme je le « suis. »

La réponse ne se fit pas long-temps attendre : elle est du 27 du même mois d'avril, et m'apporta, dans les termes suivans, l'assurance que mes vœux étaient remplis, et que je verrais réussir une union que je désirais tant, non-seulement pour les avantages présens que j'y voyais, mais pour un futur qui se réalisera, je l'espère,

server les habits de cheval, les bottes et la cravache, dans son salon et jusqu'à table. Jamais les soins et les égards de don Pédro ne se sont démentis à son égard.

bientôt, et que j'entrevoyais dès-lors, quoique je n'en eusse parlé à personne.

« Monsieur le général, c'est avec le plus grand « plaisir que j'ai lu votre lettre, du 21 du cou- « rant, que je viens de recevoir, et j'y vois une « nouvelle preuve des sentimens que vous por- « tez à ma famille. Le sujet dont elle traite ne « m'est pas entièrement nouveau : on en a « parlé de plusieurs côtés. Mais il serait au-des- « sous de ma dignité de faire faire la moindre « démarche qui puisse faire supposer qu'une « première proposition serait faite par mon « ordre. Il y aurait dans un tel acte une inconve- « nance dont ceux qui me connaissent, et vous, « Monsieur, j'en suis sûre, ne me soupçonne- « raient pas capable.

« Voici ce qui est vrai : c'est que tout le bien « que j'entends dire du personnage principal, « de son attachement à la France et à notre « ancienne gloire, ayant dissipé la mauvaise « impression que certains discours avaient faite « sur moi, j'accueille avec plaisir les paroles

« qui me sont dites et m'ont même déterminée « à en parler directement à la personne la plus « intéressée. Ce qui est également certain, c'est « que si aujourd'hui une demande favorable « arrivait, elle serait accueillie et par cette se- « conde personne et par moi. Voici, monsieur « le général de Vaudoncourt, ce que je puis « vous dire aujourd'hui, et j'aime à trouver « l'occasion de vous renouveler l'assurance de « mes sentimens. »

L'expulsion de don Pédro du trône du Brésil ne saurait porter atteinte à l'estime qu'il a méritée jusqu'à son dernier moment, et ne change rien au portrait que j'en ai tracé. Il n'est personne parmi ceux qui connaissent le Brésil, qui ne doive être convaincu que ce coup d'état populaire a été entièrement dû à des considérations de politique nationale. Aux yeux de ceux qui voulaient l'entière émancipation du Brésil, le souverain de ce pays ne pouvait pas être un prince portugais, qui était entouré de Portugais et qui ne pouvait

pas même sans ingratitude les repousser, lorsque la plupart d'entre eux s'étaient attachés à sa fortune dans des momens bien difficiles et non moins périlleux.

Ce que don Pédro a fait en Portugal, l'énergie, la valeur, l'activité qu'il a dû déployer pour sortir vainqueur d'une lutte si inégale; la constance et le talent avec lesquels il a su lutter contre les obstacles sans cesse renaissans que lui suscitaient la jalousie du cabinet de Londres et les intrigues du gouvernement français : voilà ce qui doit le faire juger, et ce qui fera passer son nom à la postérité au nombre de ceux dont elle conserve un souvenir honorable.

Cette affaire m'occupa, comme on le voit, peu de temps, après quoi je repris le soin des miennes. Quoique la recommandation de la chambre dût m'être à peu près aussi utile que si elle eût été adressée à l'hetman des Cosaques, ou au dey d'Alger, je résolus d'en voir la fin. J'adressai donc un mémoire au

roi, qui fut renvoyé au ministre de la guerre. J'eus alors l'occasion de voir le général Decaux, et je dois à la vérité de dire que je n'eus qu'à me louer de ses dispositions à mon égard, et de la loyauté avec laquelle il s'intéressa à me faire rendre justice. Après avoir fait examiner attentivement tout mon dossier, il me dit que la question du rappel de mon traitement lui paraissait devoir être la dernière à traiter; qu'à son avis il fallait d'abord tâcher de me faire rétablir sur les cadres, ce qu'il espérait me faire obtenir, après quoi on pourrait s'occuper du reste. Mais que l'ordonnance qui me rétablirait sur les cadres devant être discutée en conseil des ministres, il y aurait inévitablement du retard, le conseil étant occupé de délibérations longues et d'une grande importance politique. On y délibérait en effet sur l'adoption du système qui amena le ministère Polignac. Enfin le 9 août au matin, M. Decaux me fit dire de me trouver chez lui

à quatre heures après midi, à l'issue du conseil, parce que le rapport de mon affaire passerait ce jour-là, et qu'il avait lieu d'espérer une décision favorable. J'y fus à l'heure indiquée, et M. Decaux m'annonça, qu'il n'était plus ministre et qu'il était remplacé par M. de Bourmont. « Des considérations graves, me dit-il, « m'ont engagé, ainsi que mes collègues, à nous « retirer du ministère. »

Quelque répugnance que j'éprouvasse à m'adresser à M. de Bourmont pour suivre ma réclamation, je m'y décidai cependant; je tenais à avoir une décision définitive, qui fixât mon sort. Si toutes mes réclamations étaient repoussées, il était impossible que je restasse en France dans la position où je me trouvais, exposé à manquer bientôt des ressources les plus indispensables. La haine des légitimistes et l'égoïsme jaloux et envieux des prétendus libéraux m'en chassaient. Ces législateurs à places et à pensions, qui bâtissaient

de si belles phrases à la tribune et dans des articles envoyés aux journaux, ont bien fait voir, depuis la révolution de juillet, et leur patriotisme et leur amour pour les patriotes. Jamais expression n'a mieux peint la situation de la France que l'apostrophe énergique de Lamarque : *Une halte dans la boue.* J'étais décidé à me retirer soit en Suède, si je pouvais en supporter le climat, soit à Constantinople, ce qui convenait mieux à ma santé. Je préférais à tous égards vivre dans un pays où le despotisme est un régime avoué, que dans ma patrie, sous une aristocratie bâtarde pour qui le patriotisme, l'honneur, la vertu, ne sont que de vains mots.

Je m'adressai donc à Bourmont. Après bien des objections, des réponses, des répliques, des dupliques, les congréganistes du ministère décidèrent que je devais me faire juger de nouveau. On me l'écrivit le 3 novembre, et le même jour, sur mon observation, on l'annonça au garde des sceaux Courvoisier, à qui j'écrivis également de mon côté. Ce dernier

répondit le 24 du même mois, que l'amnistie ne permettait plus de me juger, et que d'ailleurs, dans le but qu'on se proposait, un nouveau jugement qui m'acquitterait était inutile pour établir les droits que je réclamais, puisque l'amnistie me les avait rendus. Je me retrouvai de nouveau en face des jésuites du ministère. Je réclamai l'exécution de la décision du garde des sceaux, et on me traîna d'objection en objection, de retard en retard, pendant plusieurs mois.

Bourmont partit pour Alger, avant que je pusse savoir ce qu'il avait décidé à mon égard. Je m'adressai au prince de Polignac, qui le remplaçait sous la direction du général Champagny. Le temps était venu de tenir ce qu'il m'avait promis. Il me reçut fort bien, et me promit de se faire rendre compte de ma réclamation. Avant de le quitter il eut avec moi une conversation assez caractéristique pour que je la rapporte. « Général, me « dit-il, vous savez l'intérêt que je vous porte;

« nous sommes dans des circonstances diffi-
« ciles, elles peuvent même devenir très-
« graves. Abstenez-vous de prendre part aux
« complications qui pourraient survenir. »
Je lui fis observer qu'il n'était guère possible que je pusse intervenir dans les affaires du gouvernement, étant en réforme, et occupé de travaux littéraires pour vivre.
« N'importe, me dit-il, je ne puis que répé-
« ter ce que je vous ai dit : ne vous mêlez
« de rien, c'est l'intérêt que je vous porte qui
« m'engage à vous le recommander. » Je ne répliquai pas, et me retirai; il était impossible de se tromper sur le sens des paroles de M. de Polignac. On préparait un coup d'état et on craignait une insurrection populaire : c'était la seule chose dont je pouvais me mêler. Je fis part de cette conversation et de mes idées à quelques libéraux qui se croyaient de grands politiques; on ne voulut pas y croire, et on me répondit comme les Cortès de Cadix en 1823 : *No se atraveran* (Ils

n'oseront pas). Je vis le prince de Polignac le 10 mai ; il est donc faux de dire que les fameuses ordonnances n'ont été délibérées que le 25 juillet. Quelques jours après mon entrevue, je reçus une lettre du ministère de la guerre, qui m'annonçait que le 13 avril Bourmont, avant de partir, avait pris une décision négative sur ma demande, sauf le recours qui me restait au conseil d'État.

Je ne pouvais pas espérer du conseil d'État, institution dépendante du pouvoir et par conséquent illusoire, une décision contraire à celle du ministre. Néanmoins, je résolus de pousser encore une pointe, et de comparaître de nouveau devant les chambres. La conversation de M. de Polignac m'ouvrait une chance qui pouvait m'empêcher de recourir au moyen extrême de quitter volontairement ma patrie. Je ne pouvais douter de la bonne foi avec laquelle il m'avait parlé ; car, il ne faut pas s'y tromper, M. de Polignac n'est pas un méchant homme ; au contraire il est obligeant,

sincère dans ses affections, et capable de s'intéresser à ceux qu'il a obligés, par cela même qu'il les a obligés. Mais outre les liens du sang, qui l'attachent à Charles X, il a encore ses opinions aristocratiques et féodales, qui lui troublent la vue et le rendent capable d'être cruel sans le croire. La noblesse à quartiers, descendît-elle d'un laquais, se croit sincèrement d'une pâte diverse et supérieure aux autres animaux *à deux pieds sans plumes* qui peuplent le monde. Dès que la *savonnette à vilain* a décrassé leur chef de généalogie et en a fait un noble, une émanation de légitimité divine, transfusible par extrait de naissance à ses successeurs de droit ou de contrebande, transforme toute la race en êtres privilégiés. A leurs yeux et de la meilleure foi du monde, le troupeau des vilains n'est plus qu'une tourbe qui n'a aucune valeur morale, qui n'est bonne qu'à servir et à payer, et qu'ils ont le droit de faire pendre ou fusiller si elle bouge,

ou même si elle murmure. C'est dans cet esprit que Charles X et les siens ont jugé le coup d'Etat du 25 juillet. Dans leur orgueilleux aveuglement, ils n'ont pas même cru à la possibilité d'une résistance, si ce n'est d'un petit nombre de rebelles, dont ils seraient débarrassés par là, et que la masse de la nation verrait tomber avec plaisir. La catastrophe qui les a atteints ne leur a pas encore ouvert les yeux, et tandis que nous voyons dans l'évènement des trois jours le triomphe des droits de l'humanité sur l'arbitraire et l'ignorance, ils n'y voyaient qu'une révolte coupable.

Je songeai donc à préparer une nouvelle pétition pour la session qui allait s'ouvrir le 3 août. Je vis quelques-uns des députés qui donnaient le ton au côté gauche. J'en trouvai plusieurs disposés à prendre la parole en ma faveur, et particulièrement le général Lamarque. Je m'adressai aussi au général Gérard, mais, je dois le dire à regret, je le trouvai bien

peu disposé en ma faveur. Selon lui, le gouvernement restauré avait eu toute raison de faire proscrire les conspirateurs de 1815. L'amnistie qu'il leur avait accordée était une faveur insigne, qui ne pouvait donner lieu à aucun droit; j'étais heureux d'avoir été mis en réforme, et il fallait m'y tenir sans mot dire. Il devait en résulter que ceux qui avaient voulu défendre leur patrie et la préserver de l'invasion ennemie, en 1815, étaient aux yeux du général Gérard des conspirateurs blâmables. Mais de ce que M. Gérard était aussi sévère à l'égard des conspirateurs de notre espèce, faudrait-il en conclure que, dès 1815, il ne partageait pas notre intention de défendre le pays contre les Bourbons et leurs amis les coalisés? Que de réflexions à faire!.... Je fus, au reste, moins étonné qu'on pourrait le croire de ces discours.

En même temps que je réclamais mon arriéré de la France, j'en réclamais un autre, montant à 22,000 fr., de l'Autriche, comme

héritière du royaume d'Italie, outre ma pension de la Couronne de Fer. En 1812, la caisse centrale de l'armée française se trouvant dépourvue d'argent, on confisqua, à son profit, la caisse de l'armée italienne. Il en résulta que, dès le mois de mai, les troupes italiennes cessèrent de recevoir leur solde. Ce n'était là que le moindre mal; le pire fut que les fonds de l'habillement ayant été enlevés avec, il ne fut pas possible d'acheter les pantalons de drap et les capotes ordonnées, et que les soldats italiens se trouvèrent exposés aux plus grands froids, en pantalons de toile et en simple habit. Je réclamais l'arriéré de mai 1812 à mai 1814. On me liquida le peu qui me revenait de la Couronne de Fer, mais le reste m'est encore dû par le gouvernement le plus avide d'argent qui existe.

Cependant les évènemens marchaient, le gouvernement développait peu à peu ses projets, et le public commençait à ouvrir les yeux.

Il était bientôt temps. Un peu plus de réflexion, ou plutôt moins de cette préoccupation d'égoïsme qui faisait que chacun ne s'occupait que de ses intérêts, aurait fait voir bien auparavant que, depuis 1824, le gouvernement ne faisait pas autre chose.

Le 1er décembre 1824, une ordonnance avait mis en retraite cent cinquante généraux de la vieille armée. La nouvelle n'avait plus à sa tête que des émigrés, des Vendéens, des chouans, ou des transfuges, à tel point que si j'eusse été mis en activité, je n'aurais pu éviter de servir sous les ordres d'un officier russe, prussien ou autrichien, devenu lieutenant-général. Peu après vint l'indemnité d'un milliard accordée aux émigrés, puis le rétablissement de la censure. Malgré ces avantages obtenus, le gouvernement dans son impatience culbuta le ministère Villèle, qui aurait amené les ordonnances deux ans plus tôt. Les élections qui causèrent cette chute offrirent au gouvernement l'occasion de préluder à l'effusion de

sang qu'il méditait, et sa conduite ne fit que trop voir de quoi il était capable. Un ministère de repos et de transition, comme l'avait été le ministère Martignac, et l'expédition de Morée, donnèrent le temps à Charles X et à ses conseillers de travailler sourdement à l'accomplissement de leurs projets. Enfin, se croyant assurés et l'impatience les gagnant, ils formèrent le ministère Polignac. Il ne pouvait plus être possible de se méprendre sur le but auquel tendait Charles X; il avait enrichi la noblesse féodale, pour augmenter son crédit et ses forces; il avait enrichi le clergé, favorisé les jésuites, encouragé et fait appuyer par la force les caravanes immorales des missionnaires. La nouvelle aristocratie formée par les cens électoraux, aperçut le danger; elle vit qu'elle allait être obligée de céder la prééminence à l'aristocratie féodale, pour disparaître bientôt après et rentrer dans le rang inférieur, d'où la prise de la Bastille avait tiré la bourgeoisie. Ce fut ce sentiment qui dicta la fameuse adresse des

221 ; au moins 180 des signataires n'étaient nullement ennemis d'un gouvernement légitime, ainsi qu'ils l'appelaient, pourvu que le pouvoir absolu, caché sous les formes mensongères d'une représentation vénale, ne pût agir que par leur organe. Ce qui les effrayait était de voir le pouvoir leur échapper des mains, et de perdre le monopole des emplois et les douceurs du budget. Ils ne firent et signèrent cette adresse que pour effrayer le gouvernement, et l'obliger, par la crainte d'un soulèvement, à se jeter dans leurs bras. S'ils eussent pensé le renverser par leur protestation, elle n'aurait jamais paru.

La nation avait accepté le défi porté par la cour en dissolvant la chambre. Les 221 qu'on regardait comme les plus fermes appuis de la liberté et de la souveraineté nationale furent réélus. Le gouvernement non moins obstiné essaya la force des armes et fut vaincu. Vers la fin de la lutte, il tenta encore un moyen de se soutenir, en composant un nouveau ministère

au profit des 221, et dans lequel on vit figurer les noms de Gérard et de Casimir Périer. Les signataires de l'adresse auraient alors fait la paix s'ils l'avaient pu : leur but était rempli, mais le peuple les poussait, ou plutôt se battait malgré eux; il ne voulait plus de Bourbons, et la révolution fut achevée. Malheureusement la confiance populaire entourait encore les 221, et ils résolurent d'en profiter. On ne pouvait plus empêcher la révolution : elle était faite; on forma le projet d'en arrêter les résultats, ils le furent. Le peuple trahi dans ses espérances, refoulé dans la sujétion et dans la misère, vit bientôt à ses dépens que ceux à qui il avait imprudemment confié ses destinées, sur la foi de leurs beaux discours, étaient ses plus cruels ennemis. Ses défenseurs sont à ses côtés, dans ses rangs, maltraités et persécutés comme lui ; aux jours des grandes crises, il les retrouvera sans avoir besoin de les chercher. Un destin juste et sevère autant qu'inévitable, veut que l'ineptie, la fraude, l'avidité de pou-

voir et de richesse, soient eux-mêmes les élémens de leur propre destruction. Un temps plus ou moins long ramène toujours le règne de la justice et des vertus patriotiques.

Le dimanche 25 juillet, un article d'un journal légitimiste m'avait fait pressentir les ordonnances; le lundi 26 je les lus et les vis affichées. La disposition des esprits me fit déjà alors prévoir une résistance opiniâtre; elle paraissait même assez unanime pour en espérer un heureux résultat. Le mardi, je voulus suivre moi-même les développemens du mouvement qui se faisait déjà sentir dans presque tous les quartiers. La lutte était engagée; mais rien ne se faisait encore voir de décisif. Le nombre des citoyens munis d'armes à feu était encore bien faible; le lendemain seul pouvait être un jour décisif. Le mercredi me vit combattre à la Cité, au fauboug Saint-Antoine, à la porte Saint-Martin, au centre de la ville; je ne cherchais point à attirer les yeux sur moi, mais à juger des progrès de la défense popu-

laire, de son organisation et du but auquel tendait l'insurrection. Il n'y avait encore aucun chef, aucune autorité politique reconnue; chaque groupe combattait pour son compte et sur l'indication des succès et des revers des groupes voisins; mais l'intelligence naturelle aux Français, la présence des élèves de l'École Polytechnique et d'un grand nombre de soldats de tous les grades de la vieille armée, suppléèrent au manque de direction générale. Le drapeau tricolore fut arboré ; les insignes de la royauté avaient disparu depuis le matin, et l'opinion générale n'était plus méconnaissable : Plus de Bourbons ! était le cri général. En rentrant chez moi dans la nuit, pour voir ce qui se passait au faubourg Saint-Honoré où j'habitais, j'y apportai la conviction de la victoire du lendemain; tout était calme dans mon quartier; mais le jeudi de bonne heure le combat s'y alluma aussi. Une redoute de barricades fut formée à la place Beauveau, et le faubourg nettoyé des troupes de la garde qui l'avaient

occupé au point du jour. De nouvelles barricades s'établirent aux débouchés des rues qui donnent sur les Champs-Élysées; après un combat très-vif qui eut lieu au coin de ma maison, la communication fut rétablie avec les patriotes qui s'avançaient sur les boulevards. Le Louvre venait d'être emporté, les Tuileries le furent peu après, et les troupes de la garde, que nous avions forcées de se masser sur la place de la Révolution, attaquées de toutes parts, prirent la fuite en désordre, sous la fusillade qui les accompagna en flanc, jusqu'à la barrière de l'Étoile.

Je me rendis au gouvernement municipal provisoire qui s'était établi à l'Hôtel-de-Ville, pour me mettre à sa disposition et recevoir ses ordres. Je fus confirmé dans le commandement que j'exerçais déjà, du quartier du Roule et des Tuileries, et je m'empressai de retourner à mon poste. Les troupes de la garde royale étaient en présence, à une portée de canon de la barrière de l'Étoile, où il n'y avait qu'une

faible garde des citoyens qui avaient combattu de ce côté. Dans toute la longueur des faubourgs Saint-Honoré et du Roule, il n'y avait pas mille combattans; cinquante gardes nationaux avaient seuls pris les armes dans ce quartier, et ce piquet, commandé par un lieutenant (M. Roussel), s'était établi à l'Élysée-Bourbon, uniquement dans l'intention de préserver cet établissement royal; il ne fit aucun autre service. Ce ne fut que le 30 dans la journée que la municipalité du 1er arrondissement revint à la mairie où je m'établis. La garde nationale mettait si peu d'empressement à se décider, que le 30 au soir je n'avais encore pu réunir deux cents hommes de toute la 1re légion. En général, et il faut le dire pour rendre hommage à la vérité, si un assez grand nombre de gardes nationaux ont pris individuellement part à l'héroïque insurrection des trois jours, au moins il est impossible de dire que la garde nationale de Paris, comme corps, y ait concouru en aucune façon. Les tentatives qui

furent faites sur divers points, afin d'engager les bataillons à se réunir volontairement, ont été toutes inutiles, tant qu'on s'est battu. Cependant la présence d'un bataillon aurait abrégé la lutte et épargné bien du sang : on peut dire que, dans un sens, il a été fort heureux pour le succès des journées de juillet, que Charles X eût licencié la garde nationale; l'indifférence et la froideur qu'elle a témoignées alors, peuvent faire croire que, si elle eût été réunie, la révolution échouait et le pouvoir absolu était rétabli : tel est l'esprit des passions financières et commerciales. Heureusement il arriva un renfort volontaire de près de trois mille hommes des autres quartiers, qui me permit de garnir les Champs-Élysées et d'établir une réserve au Rond-Point; les Tuileries étaient gardées par une partie de ceux qui en avaient fait la conquête.

Le 31 juillet, vers onze heures, en faisant la tournée des postes, je rencontrai dans la rue

de Rivoli le général Sébastiani, qui m'annonça que le duc d'Orléans venait d'arriver, et qu'il serait lieutenant-général du royaume. Je me rendis avec lui au Palais-Royal, où je trouvai un comité de douze députés qui établissaient la condition du nouveau gouvernement. Ce fut là que j'entendis, article par article, le fameux programme, dit de l'Hôtel-de-Ville, tant de fois cité depuis 1830. Il est inutile d'en rapporter aujourd'hui le contenu; il était ce qu'il devait être alors. M. Bérard, qui tenait la plume, aurait pu mieux que personne dire en quoi il consistait; si la mémoire lui manquait, je pourrais au besoin venir à son secours. Au sortir du Palais-Royal, je trouvai la place occupée par une foule de patriotes déjà inquiets et mécontens de ce qu'ils soupçonnaient devoir se passer; ils étaient disposés à tout autre chose qu'à crier : Vive le duc d'Orléans! J'eus beaucoup de peine à les calmer et à les engager à attendre avec confiance les

déterminations du gouvernement provisoire. A sa tête se trouvait le général Lafayette, et cette fois au moins on pouvait espérer qu'il ne serait pas assez faible pour se laisser arracher des mains les destinées de la France.

CONCLUSION.

La révolution de juillet n'est plus qu'un évènement. — Je suis écarté. — Je commande dans le Finistère. — Singulière inspection. — Ministère du 13 mars. — Quelque chose sur Soult. — Je demande à quitter Brest. — Opinion des habitans sur mon compte. — Je suis envoyé à Angers où je ne reste pas. — Lamarque. — Je suis envoyé à Angoulême. — Trois préfets coup sur coup. — Essais d'émeutes. — Fêtes de Juillet. — Je viens à Paris. — Je rentre en disponibilité. — Procès au conseil d'état. — Funéraille de Lamarque. — Je me retire à la campagne. — Second ministère de Gérard. — Son résultat pour moi.

Ainsi, arrivé au terme de la tâche que je m'étais imposée en prenant la plume, je devrais n'avoir plus rien à dire de moi. La cause pour laquelle j'avais combattu depuis 1792 était victorieuse, sans qu'aucun des sophistes qui

ont si souvent fait dévier le char de la révolution eût pris part aux dangers de la lutte. Le principe de la souveraineté du peuple était hautement proclamé ; la contre-révolution gisait écrasée sous les pavés de Paris et noyée dans le sang. Il était tout naturel d'espérer que, rendu à ma carrière, dont j'avais été violemment arraché en 1815; reprenant ma place et le grade que j'avais déjà obtenu alors et acheté au prix de tant de services, de sacrifices et de souffrances; rétabli dans les rangs de l'armée, purgée de tous les déserteurs et les transfuges qui l'encombraient, ma carrière politique serait désormais terminée. Décidé à servir encore ma patrie, tant que des dangers extérieurs pourraient la menacer, ou que mes services lui seraient utiles, je n'entrevoyais pas moins avec joie le moment peut-être peu éloigné, où, la laissant puissante et respectée à l'extérieur, heureuse et tranquille à l'intérieur, je pourrais me retirer tout-à-fait de la scène du monde, et consacrer le repos de mes der-

niers jours à des travaux littéraires, et aux jouissances que me promettaient la vie domestique et une compagne qui saura toujours l'embellir. Mon ambition n'allait pas au-delà du désir de terminer honorablement ma carrière. Le seul dédommagement que je réclamais était la réparation des injustices honteuses dont m'avaient accablé la restauration et tous ses séides; les souffrances de quinze années de proscription ou de persécutions, les maux qui m'avaient accablé, les sacrifices que j'avais faits, la perte de tout ce que je possédais au monde, étaient un holocauste que j'offrais avec joie à ma patrie, à mes concitoyens rétablis dans leurs droits. Ce n'est pas moi qu'on verra jamais chercher par d'avides réclamations à augmenter les charges qui pèsent sur la France.

Mais je ne tardai pas à voir dans quel étrange mécompte j'étais tombé. Ceux qui pendant l'orage s'étaient réfugiés dans leurs caves ou leurs greniers, en sortirent lorsqu'il se fut

apaisé. Ils se montrèrent couverts du masque hypocrite qu'ils avaient porté pendant quinze ans; ils surent tromper un peuple confiant et généreux en osant, avec la plus rare impudeur, se présenter comme ses amis, ses protecteurs, ses sauveurs. La révolution tomba dans leurs mains; ils l'escamotèrent à leur profit, et il me reste quatre années de dégoûts, d'injustices, à ajouter aux quinze qui les ont précédées.

Le 1er août n'était pas encore passé que j'eus déjà lieu de m'apercevoir que nous autres patriotes, qui avions concouru à la révolution, nous étions de trop. On ne nous maltraitait pas encore, parce que le peuple n'était pas encore désarmé, et qu'on avait peur de lui; on nous faisait au contraire des caresses, mais on nous écartait tant qu'on le pouvait, et surtout on s'écartait de nous, afin de dérober à notre connaissance les intrigues qui s'ourdissaient déjà. Elles étaient nombreuses ces intrigues, et elles étaient variées, mais toutes hostiles aux droits des citoyens et aux intérêts de

la nation. Pendant que le peuple vainqueur, au prix de son sang, se reposait de ses travaux, content d'avoir purgé le sol de la France d'une dynastie parjure, et attendant avec confiance le bien qu'il espérait de ceux qui l'avaient amusé pendant quinze ans par des protestations mensongères et un patriotisme de commande, il était joué de nouveau et près de se voir livré à ceux qui, sous d'autres noms, devaient exploiter encore son sang et ses sueurs. J'ai déjà dit que la seconde classe de l'aristocratie créée par la charte de 1814, mécontente du double vote qui l'écartait de la chambre des députés, et par conséquent des emplois les plus importans, s'était couverte du manteau d'une opposition quasi-patriotique. D'un autre côté, les doctrinaires non titrés, qui voyaient qu'on s'arrangeait de manière à concentrer peu à peu le pouvoir dans les familles appartenant aux illustrations de l'ancien régime, auquel on voulait revenir, se détachèrent d'un gouvernement qu'ils croyaient ne pouvoir se passer d'eux. Ces

deux oppositions, produites par les passions les moins patriotiques et les moins honorables, l'avidité des emplois et de l'argent, se réunirent, et voyant qu'elles formaient une majorité, publièrent leur manifeste, sous la forme de l'adresse des 221. Les circonstances devaient leur paraître favorables à l'accomplissement de leurs vœux. Le peuple, trompé par leurs discours, applaudissait à des manœuvres qu'il croyait tendre à son bien-être. Eux-mêmes attribuaient à leurs personnes des éloges qui ne s'adressaient en réalité qu'aux principes patriotiques dont ils s'étaient fait une arme. L'illusion se prolongea; la réélection des 221 leur fit croire qu'ils avaient attelé la nation à leur char triomphal; ils attendaient le 3 août dans une joyeuse impatience, croyant arriver à Paris en vainqueurs, et se saisir sans contestation, de tous les portefeuilles et de tous les emplois importans. Ils ne songeaient pas le moins du monde à renverser la monarchie, et si, moins aveuglés par

la fatuité qui les domine, ils avaient pu prévoir la conséquence de la lutte qu'ils excitaient, ils auraient rétracté l'acte qui en fut la première origine. La chose est incontestable pour deux cents au moins d'entre eux.

Le 31 juillet, lorsque l'insurrection victorieuse fut maîtresse de Paris, que Charles X fut obligé de quitter Saint-Cloud, pour se retirer à Rambouillet, trois partis divisaient la capitale. Le premier, alors le plus nombreux, était celui des patriotes, dont le cri unanime était : *plus de Bourbons*, mais qui eut le malheur de se livrer dans les mains de Lafayette. C'était un homme probe, d'un caractère doux et obligeant, patriote sincère dans la ligne malheureusement trop étroite qu'il s'était tracée. La réputation que des circonstances, qu'il n'est pas dans mon sujet d'examiner, lui avaient donnée, et qui le faisait appeler le héros des deux mondes, lui avait acquis la confiance de la nation. Comme homme privé il la méritait à tous égards par sa loyauté et une

bonté même trop facile; mais en politique il faut plus que cela ; il faut une fermeté inébranlable à suivre le plan qu'on s'est formé et pour surmonter tous les obstacles : là, la bonté devient faiblesse, lorsqu'elle ne s'appuie pas sur la seule justice. Je crains bien que ceux qui se sont réjouis de sa mort aient, peut-être bientôt, à regretter d'avoir perdu en lui un médiateur qui leur serait utile.

Le second parti était celui qu'on était convenu d'appeler *carlistes* et que je nommerai *absolutistes*. En effet, c'est à l'absolutisme que ce parti veut nous ramener. Il n'est cependant pas à beaucoup près le plus nombreux, et il est si peu compact qu'on peut le subdiviser en trois classes. La première est celle des absolutistes purs, qui accepteront, sans arrière-pensée, une branche en place de l'autre, et même un étranger, pourvu qu'il tende à l'absolutisme et rétablisse leurs priviléges. La seconde classe est celle des partisans personnels de la branche aînée, en raison des biens qu'ils en ont reçus ou

des avantages que, par des causes particulières, ils ne peuvent attendre que d'elle. Cette classe tend à devenir un infiniment petit. La troisième est la partie honteuse de la faction, elle se compose d'un nombre d'hommes qui devraient appartenir au peuple, des rangs duquel ils sortent, mais qui, s'étant enrichis, ont cru, à la restauration, être devenus nobles; incapables de figurer dans le monde politique, ils essaient de se donner un vernis de quelque chose, en jouant le rôle de carlistes purs, et en affectant ce qu'ils appellent la *probité politique*. Ils pullulent surtout aux environs de Paris, mais ils n'en sont pas moins nuls parce qu'ils ne sont que ridicules.

Le troisième parti était celui qui était attaché à la branche d'Orléans. Il se présentait comme un milieu entre les patriotes qui voulaient que la nation jouît de ses conquêtes de 1789 et les absolutistes qui réclamaient le rétablissement de ce qui avait été avant 1789 et l'accomplissement des promesses de Charles X. Sa

position avait l'avantage d'offrir aux peureux un temps de repos, un état de transition, qui leur permettrait de songer à leurs intérêts, sans craindre la guerre. Il profita de ces chances favorables avec une grande habileté. Napoléon étant mort, le parti bonapartiste avait à peu près disparu; son fils et ses frères avaient bien encore des partisans peut-être assez nombreux; mais l'immense prestige, qui seul pouvait faire mouvoir les masses, n'existait plus. La nation ne portait aucune haine à sa famille, dont le nom se rattache à de si belles pages de notre histoire; on regrettait même la proscription qui pesait sur elle. Un parti puissant, qui aurait voulu la remettre au pouvoir, n'aurait donc rencontré, dans les masses, le 31 juillet, qu'une opposition d'inertie plutôt qu'une résistance hostile. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce parti puissant n'existait pas. La Chambre des députés, toute monarchiste constitutionnelle, était, ainsi que nous l'avons vu, bien disposée. C'était le moment, ou ja-

mais, pour les partisans de la branche d'Orléans, de la placer sur le trône: et ils ne le laissèrent pas échapper.

Mais il fallait se hâter afin de ne pas laisser aux partis anti-orléanistes le temps de se préparer et de s'organiser; car aucun de ceux qui ont observé l'esprit public à cette époque ne saurait douter qu'on était loin de pouvoir compter sur l'appui de la masse de la nation. Il n'était pas possible de songer, si on voulait réussir, à remplir les formalités qui impriment aux changemens de dynastie un caractère complet de légalité: un appel à la nation réunie dans les comices cantonaux, et la formation d'un congrès national. On résolut donc, non pas de s'en passer tout-à-fait, mais de transposer la question. Au lieu d'une élection générale dont les résultats pouvaient être incertains, on songea à une élection centrale et partielle, dont on était sûr et qu'on généraliserait par des adhésions.

Ce que nous étions encore restés de patriotes

aux postes que nous avions occupés dans le moment du danger, ne fut pas destitué; pour cela il aurait fallu qu'on eût du courage et de la franchise. On préféra nous évincer jésuitiquement, en donnant les emplois auxquels nous aurions pu prétendre avec raison et justice, aux individus qui sortaient de leurs cachettes, mais qui appartenaient au parti dominant. Je songeais alors sérieusement à me faire rétablir d'une manière formelle sur les cadres de l'armée. Aux yeux de ceux qui avaient conservé des sentimens d'honneur et de nationalité, je m'y étais rétabli moi-même en prenant part à la bataille des trois jours; j'aurais même mérité quelques récompenses; mais je voyais à qui j'avais affaire, et le ministère du général Gérard ne me présageait rien de mieux que ceux de Clermont-Tonnerre et de Victor. J'insistai particulièrement sur une chose à laquelle je tenais beaucoup, parce qu'elle était l'expression de mes principes, et

je l'obtins je ne sais comment ; ce fut de faire dater mon rétablissement sur les cadres de l'armée, du 30 juillet, jour où la nation était encore souveraine. N'ayant plus rien à faire à Paris, ou toute mesure extraordinaire de défense devenait inutile, après l'affaire de Rambouillet ; le commandement de Paris ayant été donné à celui qui en négocia et signa la remise aux coalisés en 1814, je demandai à être employé hors de la capitale. Quelqu'un proposa de m'envoyer à Metz commander la 3e division militaire ; c'était la patrie de mes pères, et j'y avais laissé des souvenirs honorables qui remontent jusqu'à 1792. Ayant été porté en 1815 par la confiance de mes concitoyens, à la présidence de la confédération de la Moselle, je pouvais y être utile à la cause de la liberté que la nation était censée avoir reconquise ; mais tout ce qui portait l'empreinte d'un sentiment national était dès lors suspect et même odieux. Je trouvai dans le

général Gérard plus d'inimitié que je n'en avais éprouvé, même de la part des ministres de Charles X, et je fus refusé. Je ne m'en étonnai cependant pas beaucoup. Je ne sais jusqu'où seraient allésles refus de son côté et la patience du mien, si une circonstance fortuite ne m'avait écarté de Paris.

La commission municipale avait décrété la formation de vingt régimens de garde nationale mobile. Une foule de jeunes gens se présentaient pour s'enrôler dans ces nouveaux régimens : un grand nombre d'ouvriers restés sans travail, et qui prévoyaient ne pas en trouver dans les premiers momens qui suivraient la révolution, prenaient le même parti. Mais il faut le dire à la louange du très-grand nombre d'entre eux, ce motif d'intérêt personnel n'était pas le seul ni même le principal mobile de leur détermination ; car presque tous déclaraient ne point vouloir de solde jusqu'à ce que le corps auquel ils appartiendraient fût organisé. Le jugement

du peuple, qui n'est pas corrompu par l'intrigue et par l'avidité du pouvoir et des richesses, est plus sain, et ses motifs déterminans plus généreux et plus honorables que dans la classe des privilégiés de toute espèce; le sentiment de la justice, l'honneur national, le patriotisme, sont des dépôts bien plus sacrés pour lui, et qu'il conserve plus fidèlement. Alors on ne croyait pas que les traités de 1814 et 1815 pussent être maintenus, et on s'attendait à une lutte avec les membres de la Sainte-Alliance. Ne sachant par qui se faire enrôler, beaucoup de combattans de juillet, qui m'avaient vu dans leurs rangs, et surtout ceux des 6e, 7e, 8e, et 9e arrondissemens où j'étais le 28 au matin, se rappelèrent de moi; il leur paraissait tout naturel que le seul général qu'ils eussent vu au nombre des volontaires des trois jours fût chargé de l'organisation de ceux qui se vouaient à la défense de la patrie aux frontières. Ils vinrent me trouver au faubourg Saint-Honoré que j'habitais, par groupes de 10 à 50, me

demandant de les recevoir et de leur indiquer la caserne où ils devaient se rendre. Je n'avais ni ordres ni instructions à cet égard ; je savais même que le gouvernement ne voulait pas de volontaires ; je ne pus donc faire autre chose que de les renvoyer à l'état-major de la place, où je me rendis moi-même pour savoir ce qu'on déciderait. Mais on jouait au théâtre de la place Vendôme d'autres comédies que des représentations nationales, et les jeunes gens furent éconduits fort mécontens et ayant tout lieu de l'être. Une foule de volontaires continuait malgré cela à se présenter chez moi ; je crus nécessaire d'avoir un entretien à ce sujet avec le ministre de la guerre ; il fut assez vif, et n'aboutit à rien. Un de mes camarades, le général Estève, était présent à cet entretien, qui se prolongea depuis le ministère jusqu'à la Chambre des députés, et ne put se dispenser d'y prendre part.

La circonstance que je viens de rapporter eut cependant un résultat effectif pour moi :

on résolut de m'éloigner de Paris et de se débarrasser de ma personne et de mes observations, en me confinant dans un coin de la France. Peu de jours après, je reçus un ordre de service, pour me rendre dans la 13e division militaire, à la disposition du général Bonnet ou du général Bigarré (on ne savait pas trop lequel y resterait). Je réclamai alors le grade qui m'est dû et que j'ai évidemmment mérité par plus de services réels, de travaux et de sacrifices à la patrie, que le ministre n'avait gagné le sien. On me répondit que le ministère était à peine installé, et tout son temps absorbé par la nécessité de réorganiser l'armée d'une manière convenable, après la révolution qui venait de s'achever; qu'on n'avait pas même encoré reçu les adhésions de tous les corps; que dès que ce travail, que son urgence devait faire passer avant tout, serait achevé, on s'occuperait de réparer les injustices de la restauration, et que je pouvais être d'autant plus assuré d'être compris dans les premières pro-

motions, que mes droits étaient parfaitement connus. En attendant, il était nécessaire que je me rendisse en hâte en Bretagne, où l'on craignait de voir revivre la chouannerie et où l'on avait besoin d'un officier-général ferme et instruit. Il était à peu près évident pour moi qu'on me mentait ; mais, habitué pendant toute ma carrière à ne jamais être sourd à un appel au nom du bien public, je me laissai dominer par un sentiment patriotique, bien déplacé avec les jongleurs à qui j'avais affaire, et j'eus la faiblesse de courir moi-même dans le piége qu'ils me tendaient. Si j'étais resté à Paris, et que j'eusse insisté, exigé même impérieusement ce qui m'était dû d'un pouvoir mal affermi, j'aurais obtenu ce que je réclamais.

Je me jetai dans une chaise de poste, et je courus sans m'arrêter jusqu'à Rennes où j'arrivai le 13 août au soir. J'y trouvai le général Bigarré, que je ne connaissais point personnellement, et dont je n'avais jamais entendu parler

à l'armée. En effet, il avait fait sa carrière à l'état-major de Joseph, pendant le temps où ce dernier était roi de Naples et d'Espagne. J'en fus bien reçu; tout allait à merveille dans ces premiers momens. Il fut décidé que j'irais prendre le commandement du département du Finistère, et le lendemain j'étais à Brest. Il n'y avait dans ce département ni préfet, ni sous-préfet, ni commandant militaire; l'anarchie régnait à peu près dans les troupes; il n'y avait de garde nationale que les volontaires qui s'étaient réunis à Brest, à la première nouvelle des évènemens de Paris, afin de marcher au secours de la capitale. L'administration civile était dans les mains des patriotes, qui avaient eu le bon esprit de s'en saisir dès qu'ils avaient pu. Le général commandant le département, Avizard, avait été forcé de se démettre de son autorité, sans pouvoir faire de résistance, quelque envie qu'il en eût; les troupes n'étaient point disposées à le seconder et elles avaient partagé avec les citoyens les munitions qu'on leur

avait délivrées. Il ne restait plus à Brest que deux régimens de garnison (les 11e de ligne et 3e léger); un des colonels avait donné sa démission au moment des évènemens; l'autre était à Paris à la Chambre des députés. Ce dernier a même joué un rôle assez singulier; ayant refusé, comme député, son adhésion à l'ordre de choses établi après la révolution, il n'en prétendait pas moins revenir commander son régiment. L'annonce de son retour agita tellement les esprits, que je fus obligé d'intervenir et de déclarer au gouvernement que, s'il se présentait, je le ferais arrêter.

Dès mon arrivée, tout ce qui était patriote et pouvait avoir quelque mérite, dans les deux régimens, me fut dénoncé comme insubordonné, anarchiste, immoral même. Arrivant, tout-à-fait étranger aux troupes que je devais commander, on croyait me tromper facilement; me jugeant peut-être à la même mesure que les intrigans qui commençaient à grandir alors, on pensait

m'en imposer par de grandes protestations, entremêlés des mots disciplines, ordre public, etc., devenus la profession de foi banale des exploiteurs. Mais outre que je suis assez accoutumé à juger les hommes pour les connaître bien vite, et que je ne fais rien sans connaissance de cause, j'avais eu soin de me faire jaloner dans mon nouveau commandement; les patriotes les plus honorables de Brest, qui n'ignoraient pas que j'appartiens sans réserve à la même cause qu'eux, m'avaient éclairé sur les individus et sur les choses. Je m'appliquai au contraire à purger les deux régimens tant qu'il me fut possible. J'avoue que j'ai été singulièrement entravé par le ministère de la guerre; mais personne n'ignore que l'esprit de ces bureaux est encore le même que sous la restauration. Ils se hâtèrent même de me donner deux échantillons de leur savoir-faire. La première promotion de sous-lieutenant dans le 3e léger fut en faveur d'un sergent qui, lorsque son régiment arbora la cocarde nationale,

la déchira et la foula aux pieds. Dans le 11e de ligne, la première nomination de capitaine, *au tour d'ancienneté*, fut en faveur du dixième lieutenant, mauvais officier, mais favorisé par les bureaux.

Peu après mon arrivée à Brest, on y envoya un inspecteur-général, chargé, disait-on, d'une inspection purement morale. Chacun sait qu'en pareil cas il ne s'agit pas de la conduite militaire ou sociale, ni de la capacité ou des talens des individus soumis à l'inspection, mais seulement de ce que le pouvoir peut en attendre dans son intérêt particulier. Inconnu dans notre vieille armée par ses services, il était mieux connu pour ses opinions absolutistes. Dès son arrivée, l'inspecteur s'entoura de tout ce qu'il y avait de carlistes dans les corps, et prit, envers ceux qui s'étaient montrés favorables à la révolution, à laquelle, au bout du compte, l'ordre de choses actuel devait son existence, une attitude tellement hostile, qu'elle alarma l'opinion publique. Il ne crai-

gnit pas de me dire que son intention était de comprimer et d'étouffer l'esprit patriotique, qu'il appelait révolutionnaire : « Il faut abaisser « ces gens-là, me dit-il, et les ployer sous une « discipline rigide, autrement ils viendront, « vous le verrez, nous ôter nos épaulettes à « vous et à moi, pour s'en décorer. — Je ne « crains rien pour moi, lui répondis-je : « accoutumé à voir et à commander des « troupes, je dois connaître mieux le soldat « français. Il peut être capable de se sou- « lever contre un traître ou un lâche; et « aurait-il tort ? Mais celui qui ne s'écarte pas « de la ligne du patriotisme et de l'honneur, « n'a rien à en craindre : il sera respecté et obéi, « sans avoir besoin de recourir à un arbitraire « capricieux. »

A cette époque, je dus croire qu'il y avait eu une erreur grave dans le choix d'un officier-général de ce caractère, pour une mission aussi délicate; je connaissais les bases qu'il avait adoptées pour son travail; le résultat ne pou-

vait qu'en être funeste, et risquait d'amener le désordre dans les corps auxquels il aurait été appliqué. Le secret en était même si mal gardé par les carlistes triomphans, que l'opinion publique s'en irritait déjà ; j'étais décidé à faire sur cette inspection des observations d'autant plus sévères qu'elles étaient mieux fondées. Aucune considération ne m'aurait retenu dans cette occasion plus que dans d'autres. Je ne tiens à un emploi qu'autant que je puis l'exercer sans que ma conscience ait à me faire rougir ; j'ai prouvé que je savais y renoncer plutôt que de manquer aux devoirs que le patriotisme m'impose : aussi ai-je le droit de porter la tête haute et de regarder chacun en face, si haut perché qu'il soit ; personne n'a celui de me faire baisser les yeux. Heureusement, la veille du départ de l'inspecteur, je reçus l'ordre de considérer son travail comme non avenu et de refaire toute l'inspection. Je le fis avec réflexion et en conscience ; mais on n'en revint pas moins peu à peu à celui qu'on avait d'abord annulé.

Mais ces petites contrariétés n'avaient aucune influence sur ma manière d'être à Brest. Je remplissais avec une sévère exactitude les devoirs de mon emploi ; et ne croyant pas qu'un officier-général doive réduire ses fonctions à celles d'un caporal qui ne fait qu'exécuter aveuglément une consigne, je ne balançais pas à prendre l'initiative, lorsque le bien public me paraissait l'exiger, ou à répondre par des observations raisonnées aux ordres et aux instructions qui me paraissaient devoir produire des effets nuisibles. La centralisation est non-seulement bonne, elle est même nécessaire, et peut seule maintenir l'unité du gouvernement; mais il ne faut pas qu'elle s'étende aux détails locaux, dont des écrivassiers orgueilleux et ignares, siégeant à Paris, dans un bureau qu'ils ne quittent pas, ne sauraient être les juges. L'art de gouverner ne consiste pas à briser tous les intérêts divers qui se rencontrent dans les différentes populations qui composent l'État sous un type uniforme, et par là

même absurde; mais à les faire tous concourir, en les modifiant, à l'intérêt total du pays. Le mouvement et la direction générale doivent être prescrits par le gouvernement central; mais les moyens d'atteindre le but commun doivent varier, d'après des circonstances qui ne peuvent être appréciées que sur les lieux. C'est pour éclairer le gouvernement sous ce point de vue qu'il a des agens supérieurs dans différens lieux de l'État. Je ne tardai pas à être obligé d'appliquer ces principes. La première opération à faire était d'organiser et d'armer la garde nationale; je m'en occupai dès mon arrivée. Les instructions qui avaient été données sur cet objet établissaient en principe général l'armement d'un citoyen sur quarante ames, dans les communes principales. Ce principe était mauvais, et son application aurait eu pour résultat de faciliter aux ennemis de la liberté les moyens de commencer la guerre civile. En Bretagne, les deux opinions opposées ne sont pas mélangées dans chaque ville ou

village, et sous le même toit, comme dans le restant de la France; elles y sont fortement tranchées, en sorte que les différentes communes appartiennent sans mélange à l'une ou à l'autre opinion. Répartir les armes de la manière qu'on avait prescrite aurait donc été la même chose que d'armer volontairement les ennemis du nouveau gouvernement. Aussi, je pris sur moi de suivre une autre marche; ce fut celle de ne distribuer des armes qu'aux communes qui étaient dans les principes de la révolution de juillet : il y eut ainsi sept mille fusils distribués en moins de quinze jours. Ce travail fut fait d'accord avec les citoyens qui tenaient provisoirement les sous-préfectures, et qui avaient été choisis par leurs concitoyens. Il n'y avait heureusement point encore de préfet ni de sous-préfet titulaires; et la tranquillité qui a constamment régné dans le département a justifié mes dispositions.

Ma manière de servir ne convenait cependant pas au ministère, quoiqu'il ne me l'ait

jamais fait sentir directement; j'eus lieu de m'en apercevoir. Peu après mon arrivée à Brest, et après avoir ajouté aux observations que j'avais déjà faites depuis asssez long-temps celles que je recueillis sur les lieux, je crus devoir adresser au ministre de la guerre, un Mémoire raisonné sur la situation morale du département, tant sous le rapport des employés de toute espèce qui s'y trouvaient, que sur l'esprit public et les manœuvres du parti carliste. Ne voulant cependant pas m'en rapporter uniquement à moi, de quelque impartialité que je me fusse armé, je le communiquai à quelques-uns des principaux citoyens de Brest, aussi éclairés qu'ils étaient recommandables par leur patriotisme; ils ne trouvèrent aucune observation à y faire, et je l'expédiai. Peu après, je reçus l'invitation formelle de rédiger un Mémoire pareil tous les quinze jours. Il devait être évident à mes yeux que le gouvernement cherchait à s'éclairer, afin de diriger ses actes en raison des besoins de la nation; la chose était

rare, mais elle n'était pas impossible. Je continuai donc, mais les tableaux, résultans de mes rapports, prenaient de jour en jour une teinte plus rembrunie. La faiblesse, ou plutôt la partialité en faveur des carlistes et des anciens chouans, augmentait à vue d'œil et relevait leur courage qui arrivait presque à l'audace; quelques actes trop significatifs avaient mécontenté et indisposé la population patriotique. Au moment de la révolution de juillet l'administration civile avait passé dans les mains des citoyens choisis par les patriotes. Tous ces choix, je dois le dire, avaient porté sur des hommes vraiment recommandables sous tous les rapports, et qui méritaient non-seulement la confiance de leurs concitoyens, mais celle du gouvernement. Aucun des sous-préfets provisoires ne fut conservé, et le choix de leurs remplaçans ne fut pas heureux. L'organisation de la garde nationale, qu'on trouvait d'un patriotisme trop énergique, ainsi que je l'avais installée et armée, éprouva mille obstacles. Les

manœuvres des Dulaz, des Queslen, des Trogoff, etc.; les prédications furibondes des prêtres chouans furent non-seulement tolérées, mais encouragées par l'impunité. Il m'était impossible de ne pas signaler dans mes rapports des observations que je n'aurais pu passer sous silence sans me rendre coupable à mes propres yeux. Ma franchise patriotique déplut; on me manda que je ne mettais pas assez de modération dans mes rapports, et on m'engagea à me tenir en garde contre une exagération de principes qui n'était point dans les vues du gouvernement; on m'insinua même qu'on ne voulait voir autre chose, dans mes raports, que des observations sur les sentimens que les employés portaient à l'ordre de choses. Je répondis froidement que du moment où la vérité ne convenait plus je n'avais plus rien à dire; et je cessai toute correspondance politique, dès le mois de novembre 1830.

Ce mois de novembre était significatif pour moi, par l'entrée au ministère de l'homme

qui vota le premier le monument de Quiberon et qui fut la cause réelle du désastre de Waterloo. Je n'avais, à la vérité, pas grand'chose à espérer de Gérard; et, à part le mauvais vouloir que je lui avais vu avant mon départ de Paris, j'en avais reçu des preuves depuis. Une des stipulations, *écrites de la main du député B...*, dans un acte que devait signer le lieutenant du royaume, le 31 juillet au matin, portait la réparation due aux victimes de la restauration, imposée par les étrangers, et une indemnité proportionnée à leurs pertes réelles. Il était même fait mention des millions restans du milliard des chouans et des émigrés. La chose a été assez connue, et il fut adressé au ministère différentes demandes dans ce sens. On a pu voir par ces Mémoires que, sans aller trop loin, je pouvais me considérer comme le plus maltraité, parmi les victimes des Bourbons. J'adressai donc aussi une demande au ministère de la guerre, mais seulement pour mon rétablissement dans le grade dont j'avais injuste-

ment été privé pendant quinze ans, et dans le traitement qui y est attaché. Quant à l'indemnité de mes propriétés, je la regardais comme ne pouvant être que la conséquence d'un acte législatif, que nous pouvons attendre d'une chambre des députés vraiment nationale. J'obtins pour réponse, qu'on avait décidé en principe qu'il n'y aurait aucune indemnité accordée aux proscrits par la restauration. Relativement au grade que je réclamais, on m'avait d'abord amusé de promesses, et on finit par ne plus me répondre. Lorsque M. Soult arriva enfin au ministère de la guerre, il me fut facile de concevoir que je n'avais rien à espérer de lui, pas plus que de Wellington, ou de tout autre ministre de la Sainte-Alliance. J'avais écrit l'*Histoire des campagnes de* 1814 et *de* 1815 en France; j'avais à la vérité, et dans un sentiment tout national, évité d'entrer dans tous les développemens politiques auxquels pouvait donner lieu la direction que re-

çurent les évènemens; je n'avais pas voulu imprimer hautement le stigmate de la trahison sur tous les fronts qui s'en sont rendus coupables; j'avais été jusqu'à taire les vrais motifs du retard de la dépêche, datée du champ de bataille de Waterloo, et qui fut cause que Grouchy ne la reçut que lorsque tout était consommé. Mais les faits que je n'avais pu ni voulu taire, et les seules réflexions militaires qui les accompagnent, parlaient trop haut pour ne pas frapper l'opinion publique. Je ne tardai pas à m'apercevoir que ne pouvant me répondre ni infirmer des réflexions fondées sur les faits, on m'avait voué une haine qui n'attendait qu'une occasion pour porter ses fruits.

La haute réputation militaire qu'on a voulu attacher au nom de M. Soult, m'oblige pour ainsi dire à justifier la critique que j'ai faite de ses opérations en 1814, et qui m'a valu ce que j'ai éprouvé de sa part, en faisant voir combien cette réputation est peu fondée. Je mettrai

donc sous les yeux de mes lecteurs une esquisse rapide des faits d'armes de M. Soult, comme général d'armée.

Je laisserai de côté les commencemens assez obscurs de sa carrière militaire et les motions dans les clubs de 1793. La première fois qu'il parut en scène revêtu d'un commandement supérieur, fut en 1800, où il commandait l'aile droite de l'armée d'Italie, sous les ordres de Masséna. Et sa présence à cette armée fut déjà marquée par un désastre. Un mouvement de l'armé autrichienne sur Savone, avait coupé la nôtre par son centre. Masséna voulant rétablir ses communications avec Suchet, attaqua l'ennemi de front sur Savone, tandis que Soult devait le déborder et le tourner par les montagnes. Soult ne sut pas remplir sa mission; il se laissa amuser par un petit corps autrichien dans les montagnes, et Masséna abandonné devant un ennemi supérieur en forces, fut obligé de se retirer dans Gènes, où il ne tarda pas à être

assiégé. Plus tard, Soult par une autre faute grave, manqua une opération dont il était chargé, et fut fait prisonnier.

En 1804, il fut nommé maréchal pour avoir fait faire à sa division la première pétition pour demander que le titre d'empereur fût conféré au premier consul Bonaparte. N'ayant jamais commandé en chef, ni remporté une victoire, il n'avait d'autre titre à cette promotion qu'une violation de la constitution, qui défendait à l'armée de délibérer en matière de gouvernement.

En 1808, chargé de poursuivre l'armée anglaise sur la Corogne, la lenteur et la maladresse de ses mouvemens donna le temps au général anglais Moore de se retirer dans cette place. Soult battit les Anglais; mais ne sut pas profiter de la victoire, pour les empêcher de se rembarquer.

En 1809, Soult établi à Oporto, parut s'y occuper de toute autre chose que de son armée. Sa conduite fit naître, dans le temps, contre

lui l'accusation d'avoir voulu se faire roi de Portugal, ce qui ne se pouvait qu'en devenant ennemi de sa patrie. C'était à la même époque où un parti en Espagne appelait le duc d'Orléans, nominalement à la régence, et par le fait au trône. Soult recevait des adresses, et son chef d'état-major faisait des proclamations assez significatives, tandis que Wellington songeait à l'attaquer. Soult ne sut rien voir ni prévoir, il se laissa surprendre en plein midi à Oporto, et fut obligé de fuir en hâte, en perdant ses canons, ses malades et ses bagages.

Dans la même campagne, lorsque le gros de l'armée française se porta sur Talaveyra, pour attaquer Wellington, Soult devait decendre de Plasencia sur Almaraz, afin de déborder la gauche de l'ennemi. Il ne sut pas faire ce mouvement à temps, et le résultat de cette combinaison fut manqué.

En 1810, étant major-général de l'armée d'Espagne, il fit manquer aussi, par l'inhabileté de ses manœuvres, le dessein qui avait été formé

de s'emparer, par un mouvement rapide, de l'île de Léon, alors dégarnie. Pendant qu'il perdait à Séville un temps qui ne fut utile qu'à lui, les ennemis se concentrèrent devant Cadix, qu'on ne put plus attaquer avec fruit.

Resté en Andalousie, comme gouverneur de cette province, il parut s'y croire dans un royaume indépendant et ne s'occuper que de lui. Le siége de Badajoz était à faire, pour couvrir et assurer l'expédition de Masséna en Portugal. Il fallut un ordre impératif de Napoléon pour l'y contraindre. Soult n'y marcha qu'au mois de mars 1811, trop tard pour soutenir Masséna; ses fautes avaient porté leur fruit, le Portugal avait dû être évacué.

Wellington ayant assiégé Badajoz à son tour, Soult voulut en faire lever le siége; mais la lenteur et la gaucherie de ses mouvemens le firent battre a Albuera. Wellington, obligé, par l'approche de Marmont, de s'éloigner de Badajoz, y revint en 1812. Soult mit tant de lenteur à réunir ses troupes, dispersées pour

des mesures financières, que la place fut prise avant qu'il se trouvât en état de la secourir.

Après la bataille de Salamanque, Soult fut appelé pour concourir aux opérations des autres armées; mais il était trop bien à Séville pour en partir si vite : il fallut lui donner des ordres réitérés et impératifs. Ce ne fut qu'au mois de novembre qu'il arriva sur la Tormes, où il prit le commandement des armées réunies. On pouvait causer de grands dommages à Wellington, en attaquant sa ligne de retraite; tous les généraux et le roi Joseph même poussaient Soult à le faire; mais il perdit deux jours en tentatives indécises et mal combinées, au lieu de faire un mouvement décidé, que le bon sens seul indiquait, et Wellington se dégagea.

Vers la fin de 1813, Soult prit le commandement en chef de l'armée des Pyrénées. Sa conduite, jusqu'à la bataille de Toulouse, ne fut qu'une suite de fautes plus grossières les unes que les autres. Les mouvemens pour dégager Pampelune et Saint-Sébastien sont mar-

qués au coin de l'impéritie. Il se fit acculer sur Bayonne, sans avoir su manœuvrer pour défendre la ligne de la Bidassoa. Il ne sut pas mieux défendre le passage de la Nive, et ne sut qu'y perdre du monde par des attaques mal conçues.

Le mouvement par lequel il quitta Bayonne, pour remonter l'Adour, est une faute impardonnable. Wellington se serait bien gardé de pénétrer en France, laissant Soult derrière lui, bien appuyé sur Bayonne; et s'il l'eût fait, il s'exposait aux plus grands malheurs. Soult savait fort bien que Suchet ne pouvait pas venir le rejoindre : cependant il ouvrit à l'ennemi le chemin de Bordeaux; tous les magasins établis sur cette ligne furent perdus sans qu'on sache ce qu'est devenu ce qu'ils contenaient; car l'ennemi les trouva vides. La perte de Bordeaux fut un évènement aussi funeste pour la France que celle de Lyon; et l'accusation d'impéritie, contre celui qui en fut la cause, ne saurait être écartée que par une bien plus grave.

Peu après Soult se fit battre à Orthez, dans une position qui semblait n'avoir été choisie que pour cela; car lorsqu'il se décida à recevoir une bataille qu'il appelait *de front*, sa droite était déjà débordée par l'ennemi.

Nous passerons toutes les fautes qu'il fit dans ses promenades sans but, le long de l'Adour, et nous arriverons à Toulouse, où il couronna sa réputation *négative*. Une partie de l'armée anglaise se trouvait, par une crue d'eau qui avait rompu les ponts, isolée sur la même rive de la Garonne, que Soult occupait. Elle pouvait, elle devait être détruite ou prise; mais Soult était trop poli pour causer une peine semblable aux Anglais; il ne les incommoda pas même par une reconnaissance. Durant la bataille, qui suivit quelques jours après, il laissa défiler devant son front le corps anglais de Beresford, dans un marais où son artillerie ne pouvait pas le suivre. C'était le moment de faire avancer la réserve du général Taupin; le corps anglais était infailliblement

défait et *la bataille gagnée*; mais Soult jugea à propos de laisser à Beresford le temps d'achever son mouvement, de réorganiser ses troupes, de les mettre en colonne d'attaque et de gravir les hauteurs pour tourner notre droite. Alors il fit avancer le général Taupin, qui fut tué en arrivant; sa division fut culbutée et *la bataille perdue*. Elle fut perdue, malgré tout ce que peuvent dire Soult et ses prôneurs; car il devait nécessairement vouloir conserver son champ de bataille, et il en fut chassé; il devait vouloir conserver et garder Toulouse, et il fallut en partir le lendemain.

En 1815, Soult fut major-général de la grande armée. Nous avons déjà vu (t. II, page 307) par quelle fatalité son emploi devint aussi funeste à la France.

Dès 1814, Soult devint le défenseur des opinions de la restauration victorieuse. On ne saurait douter que la proposition du monument de Quiberon fût une manifestation volontaire, une initiative prise dans un but d'utilité.

Quelque pénible que dût être pour moi la tournure que prenaient les affaires intérieures et extérieures de ma patrie, je ne perdis cependant pas courage. J'ai trop vu pendant quarante ans de révolutions, pour ne pas juger sainement de l'esprit des factions et de la durée de leur triomphe; elles doivent s'user toutes, et leur durée est en raison inverse de leur violence, et de l'ignominie des moyens qu'elles emploient. Plus j'étais persuadé de l'injustice et de la haine ignoble qui allaient peser sur moi, plus je me raidis et réclamai hautement ce qui m'est dû. Les refus mêmes que je prévoyais, sans avoir besoin d'une grande perspicacité, étaient un triomphe moral pour moi, pendant le temps d'épreuves que je suis encore condamné à subir; n'étant et ne pouvant être fondé sur aucun motif que la pudeur permît d'avouer, la honte du traitement que j'éprouve ne peut retomber que sur ceux qui me le font éprouver. L'ostracisme qui frappe un citoyen qui a servi quarante-deux ans sa pa-

trie avec zèle et dévouement, dans des emplois honorables et délicats; qui lui a sacrifié son sang et jusqu'à son patrimoine; qui a souffert pour elle quinze ans de proscription et de persécutions; cet ostracisme imprime un stigmate de réprobation sur le pouvoir qui s'en rend coupable.

Je renouvelai donc auprès du ministère Soult les demandes que j'avais déjà faites au ministère Gérard. Cette correspondance est devenue vraiment curieuse, par la nature de la lutte qui s'établit. D'un côté, j'insistais pour obtenir une réponse définitive, que mon intention était de publier; de l'autre, le ministère éludait avec une adresse tout-à-fait jésuitique de me donner une preuve écrite de ses véritables intentions. Lorsqu'une promotion se préparait, on feignait d'oublier tous mes autres droits, pour me dire que ma nomination des cent jours ne se trouvait pas; lorsque la promotion était faite, on me répondait que mes droits était parfaitement reconnus, et que

je serais compris dans les promotions qui allaient suivre. C'est ainsi que plus de trente promotions ont eu lieu, je ne dirai pas seulement parmi mes cadets, mais parmi des officiers qui n'ont jamais commandé de brigade devant l'ennemi, et qui étaient lieutenans ou tout au plus capitaines lorsque déjà j'étais officier-général. On peut encore y ajouter que toutes les promotions proposées par Bourmont ou promises par Charles X, ont été fidèlement accordées. Je n'entends pas juger ni moins encore blâmer mes camarades promus; ce sont tous sans doute de fort honnêtes gens, et je ne doute pas qu'ils acquerront la capacité et l'expérience nécessaires dans le grade dont ils sont revêtus. Nous ne sommes plus au temps où les officiers dont les noms occupent un rang illustre dans nos fastes, répondaient aux commissaires de la convention qui voulaient leur donner un avancement, qu'ils n'avaient pas encore assez de talent et d'expérience et que d'autres le méritaient avant eux. Aujour-

d'hui chacun non-seulement reçoit ce qu'on lui donne, mais cherche à obtenir le plus qu'il peut, sans s'embarrasser de son voisin. C'est l'usage général, et on ne peut faire de procès à personne, pour avoir suivi la mode. Ce n'est donc pas mon intention, au contraire; je juge trop bien de leur honneur, de leur conscience, pour ne pas être persuadé qu'ils conviendraient, au moins avec leurs amis, qu'aucun ne peut présenter à une promotion des titres qui soient supérieurs aux miens.

Vers la fin de l'année je reçus de M. Mandaroux Vertamy, l'un des défenseurs des ministres mis en jugement, une lettre par laquelle il m'annonçait qu'ayant trouvé dans les papiers de la défense quelques notes relatives à un service que M. de Polignac m'aurait rendu dans un temps où il le pouvait, il me priait, si le fait était vrai, et que rien ne m'en empêchât, de lui en adresser une attestation dans l'intérêt de son client. Je ne voyais pas trop à quoi cela pouvait servir, d'après la na-

ture de l'accusation intentée; mais ma conscience me dit que la reconnaissance est le plus sacré des devoirs imposés à l'homme, et je suivis les inspirations de ma conscience. Je crois devoir rapporter en entier la réponse que je fis, parce qu'elle est peu connue et parce que je dois désirer qu'elle ne voie pas le jour mutilée ou falsifiée.

Du 1er décembre 1830.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier, et je m'empresse d'y répondre. Vous faites en faveur de votre client, M. le prince de Polignac, un appel aux devoirs qui sont imposés à un homme d'honneur : je n'y serai pas sourd. Mes opinions politiques sont diamétralement opposées à celles de M. de Polignac; ma fidélité à les suivre, mon courage à les avouer, m'ont valu, en 1815, les honneurs d'une con-

damnation capitale. J'ai erré dix ans proscrit et fugitif en Europe; j'ai été dépouillé de de mon héritage paternel, par des héritiers avides qui, pour en jouir, se sont rangés sous les bannières du parti alors vainqueur; j'ai été rayé du tableau de l'armée et traité par le gouvernement d'alors avec une dureté qu'on ne peut attendre que d'ennemis dépourvus de toute justice et de toute générosité, jusqu'au jour où la liberté a été reconquise par ma patrie dans une lutte sanglante, dont je me fais gloire d'avoir partagé les dangers.

« Ce préambule paraîtrait inutile partout ailleurs; ici il servira, Monsieur, pour prouver qu'en vous écrivant je ne cède à aucune autre considération qu'à celle de l'amour de la vérité et au devoir de rendre hommage du bien que j'ai reçu. Je ne sais si, vaincu, je pourrais me flatter d'en recevoir autant. Mais cette considération ne m'arrêtera pas.

« Le fait que vous mentionnez dans votre lettre est vrai, Monsieur; je dois à M. de Po-

lignac, dans la situation malheureuse où j'ai été, des adoucissemens et des égards, dont je ne lui ai jamais caché ma gratitude. Dans l'hiver de 1824 à 1825, chassé depuis quelque temps, par l'invasion de l'Espagne, de ce pays où j'avais trouvé un asile, et où je jouissais d'une généreuse hospitalité, je me trouvais à Londres, dans une situation facile à concevoir, cherchant un nouvel asile moins dispendieux. Un de ces individus (je me dispenserai de le nommer), qui se glissent partout et qu'on tolère crainte de pire, me dit un jour que, dans une société où il se trouvait et où l'on avait parlé de moi, le prince de Polignac, alors ambassadeur à Londres, avait témoigné le désir de me voir rendu à ma patrie. Cet individu m'engagea à lui remettre un mémoire qu'il présenterait à M. de Polignac. Me fiant peu à un intermédiaire pareil, je résolus d'aller moi-même chez le prince et de lui demander si le message fait en son nom avait quelque fondement. « Je n'ai aucune relation avec M. ....., me ré-

« pondit-il, et ne lui ai rien dit de pareil. Mais « puisque vous avez le desir de revoir notre « patrie, je serai bien aise de pouvoir contri- « buer à vous y faire rentrer. Remettez-moi un « mémoire à ce sujet, et soyez persuadé de l'in- « térêt que j'y prendrai. J'ai été proscrit, et je « connais trop bien ce que cette position a de « terrible, pour ne pas m'intéresser à vous. «

« Je remis le mémoire demandé, et le prince l'apporta à Paris, dans un voyage qu'il y fit. A son retour il m'annonça que mon rappel était accordé, que je serais rétabli sur les cadres de l'armée, mais qu'il fallait attendre l'époque du couronnement et que je serais rappelé par une ordonnance spéciale. Peu après, ayant perdu presque tout le fruit de mon travail par une banqueroute, et ne pouvant plus me soutenir en Angleterre, je témoignai le désir de pouvoir résider, avec l'agrément du gouvernement français, sur le continent, soit en Belgique, soit sur les bords du Rhin. Le prince de Polignac demanda et obtint pour

moi cette permission. Connaissant le motif pour lequel je quittais l'Angleterre, pays trop cher pour les faibles moyens qui me restaient, M. de Polignac me fit offrir l'argent dont je pourrais avoir besoin pour mon voyage. Il eut même la délicatesse de m'envoyer à cet effet le secrétaire de légation, M. du Roth, qu'il chargea de me dire qu'il faisait cette avance au nom du gouvernement et qu'il ne croyait pas m'offenser en supposant qu'après dix ans d'exil je dusse me trouver gêné.

« Je revins à Bruxelles. Quelques jours après mon arrivée, M. l'ambassadeur de France m'annonça que le prince de Polignac lui avait écrit pour me recommander spécialement, et l'engager à venir à mon secours au besoin et à me faire les avances qui me seraient nécessaires. L'ordonnance du 28 mai 1825 parut, et mon nom s'y trouva en tête. Je vins à Paris, comptant sur ce qui avait été promis à M. de Polignac; mais, loin d'être rétabli sur les cadres de l'armée, ma radiation fut confirmée. M. de

Polignac, que je vis quelque temps après, me témoigna l'intention de m'être de nouveau utile; mais rien ne fut réparé. Je n'en accuse cependant pas M. de Polignac; une puissance supérieure à la sienne m'opprimait, et il fallait le 30 juillet 1830 pour me rétablir.

« Tel est, monsieur, le récit sincère et véridique des faits que vous mentionnez dans votre lettre. Je vous autorise pleinement à en faire l'usage que vous croirez convenable à la défense de M. de Polignac, et je n'y mets qu'une condition qui, au reste, est absolue: c'est, dans le cas où vous donneriez de la publicité aux faits contenus de ma lettre, de les publier en entier, sans en retrancher un seul mot.

« J'ai l'honneur, etc. »

Au commencement de 1831, je sentis la nécessité de me rapprocher de Paris, afin d'essayer s'il me serait encore possible d'obtenir quelque chose de ce que je réclamais à si juste titre. L'éloignement où je me trouvais de la

capitale était un grand obstacle, par la longueur des correspondances, qui étaient encore retardées à dessein. Un autre motif se joignait à ce premier. Lorsque la révolution de juillet éclata, je relevais à peine d'une longue et cruelle maladie, j'étais encore très-faible, et il avait fallu tout l'enthousiasme que m'avait inspiré cet évènement de si heureux augure, pour me mettre en état de supporter les fatigues auxquelles je me livrai. L'effet de cette violente secousse fut cependant heureux pour ma santé, et quoique je fusse parti pour Brest, avant d'avoir pu me reposer, j'y arrivai dans un état d'amélioration que j'aurais à peine pu espérer si je fusse resté tranquille. A Brest je trouvai beaucoup de travail; il n'y avait encore aucune autorité civile ni administrative légalement instituée; les régimens abandonnés par une partie de leurs chefs, et travaillés par un reste de carlistes, qui n'avaient pas voulu se retirer, étaient dans un état de désorganisation presque complet; il fallait pres-

ser l'organisation de la garde nationale, qui déjà alors éprouvait des entraves; je me livrai à ce travail avec un zèle dont j'eus lieu de m'applaudir, et je n'en ressentis pas la fatigue: je travaillais pour ma patrie, et non pour des intérêts de factions ou d'individus, dont le résultat ne saurait jamais être que l'ingratitude ou la honte, et même tous deux ensemble. Mais le climat changeant et humide de cette partie de la France détruisait le bien que pouvait me faire une activité qui est mon élément naturel. J'en sentais les effets de jour en jour plus fortement, et il me fallait absolument changer de lieux; je me décidai donc à demander de passer dans un autre département plus rapproché de Paris. Je fis cette demande à regret, je dois le dire, car je serais ingrat si je ne conservais pas encore aujourd'hui une juste reconnaissance de l'estime, de la confiance, de l'amitié même dont les habitans de Brest, en particulier, et en général ceux du Finistère, m'ont donné tant de preuves. Je

ne sais qui s'est avisé de dire que les habitans de Brest étaient d'un caractère inquiet et revêche, et que, sous ce rapport, le commandement que j'avais exercé était un des plus difficiles de France; cela a pu être dans plus d'un cas; mais à qui la faute? J'ai fait une expérience tout-à-fait contraire, et j'en ai reçu toute la satisfaction imaginable, je dois le dire, uniquement parce que je n'ai employé pour mériter la confiance, que les deux moyens dont tout homme qui est animé du véritable amour de la patrie, et d'un juste respect pour ses concitoyens et pour lui-même, ne doit jamais s'écarter : *franchise et loyauté*. Dans tout pays où l'homme n'est pas réduit à la condition d'esclave ignorant et abruti, chaque citoyen est en droit d'exiger de ceux qui sont investis de toute ou d'une partie de l'autorité, d'être francs et loyaux dans l'exercice de leurs fonctions. Ces deux qualités sont pour les fonctionnaires un devoir sacré et indispensable; c'est la condition dont je ne me suis

jamais écarté dans tous les emplois qui m'ont été confiés; et je ne serai démenti en cela par aucun de mes honorables camarades. Depuis 1792, jamais le mystère n'a enveloppé mes actions, pas même celles de la vie civile. Jamais je n'ai refusé à aucun citoyen qui a recouru à moi, je ne dirai pas d'accueillir ses réclamations, je rougirais d'en avoir seulement eu l'idée, mais même d'expliquer et de justifier mes actes en faisant voir qu'ils étaient conformes à la loi, et ordonnés par elle; toutes les vingt-quatre heures de la journée ont toujours été consacrées par moi à l'accomplissement de mes devoirs, et je n'ai jamais balancé, et je serai toujours prêt à écouter quiconque aura besoin de moi. Voilà, j'ose le dire, ce que les habitans du Finistère ont apprécié en moi, et ce qui m'a valu de leur part des sentimens que je partage entièrement à leur égard. Au reste la meilleure preuve que je puisse donner de la vérité de ce que je viens de dire, est dans une pièce signée par environ quatre-

vingts citoyens des plus recommandables à Brest, par leur patriotisme, leur position sociale et leurs lumières, appartenant à la garde nationale, au commerce, à la magistrature, et qu'ils ont bien voulu m'adresser *un mois après mon départ* de Brest (1).

A la fin du mois de janvier, je reçus l'ordre

(1) *Brest, le 30 mars 1831.*

GÉNÉRAL,

Le ministre de la guerre vient de déclarer à la tribune de la chambre des pairs, dans la séance du 25 de ce mois, que les officiers atteints par des condamnations politiques, avaient reçu ou allaient recevoir, comme indemnité, l'avancement d'un grade.

Nous saisissons cette circonstance pour vous féliciter de la justice qui va vous être enfin rendue, et pour vous faire agréer les sentimens de regret que votre départ inattendu nous a fait éprouver.

Votre patriotisme à toute épreuve, général, votre conduite ferme et sage pendant votre trop court commandement du Finistère, vous ont mérité l'estime et l'attachement de nos concitoyens.

Vos efforts et vos conseils ont soutenu le zèle patriotique de notre garde nationale, contre les contrariétés dont elle a été accablée.

Sorti vous-même des rangs de la milice citoyenne, c'est les armes à la main et sur le champ de bataille, que vous avez obtenu les grades dus à vos talens distingués.

Vous avez toujours obéi aux inspirations de la liberté; aussi, persécuté, proscrit, condamné à mort sous les Bourbons, le roi des Fran-

de me rendre à Angers, pour y prendre le commandement du département de Maine-et Loire. On me fit entendre que c'était encore une mission de confiance, parce qu'on craignait un soulèvement; mais ce n'était qu'un prétexte, ainsi qu'on va le voir, Ce département était commandé par un officier-général né à Angers même, fort honnête homme, et que je crois patriote; mais il ne pouvait convenir à ce commandement, soit raideur de caractère, soit par un effet de ses relations sociales; il n'était bien vu par aucun des deux partis qui divisent le pays. Dès le jour de mon arrivée à Angers, je m'occupai à prendre des informations sur la situaiion politique du département.

çais ne pouvait confier à des mains plus habiles et plus sûres, le commandement du Finistère.

Général, si quelques consolations se sont mêlées aux regrets que vous avez laissés parmi la généreuse population bretonne, c'est l'idée que, dans le nouveau poste qui vous était confié, votre caractère franc, loyal et décidé, vous acquerrait de nouveaux droits à la reconnaissance de tous les vrais amis de la liberté.

Agréez, général, etc.

(Suivent les signatures.)

A M. le Général Guillaume de VAUDONCOURT.

Elle était dans le fait assez inquiétante. Les carlistes et les anciens Vendéens montraient une audace qui croissait de jour en jour, par l'effet même des fausses mesures qu'on y avait prises. La gendarmerie mobile qui avait été organisée, se composait presque en entier, de sous-officiers et soldats du 3e régiment de la garde royale de Charles X, qui avaient appartenu aux bandes vendéennes de l'Anjou. Les officiers seuls étaient dévoués à la révolution de juillet; ils ont été renvoyés du service un peu plus tard. Les contre-révolutionnaires se préparaient presque ouvertement à la guerre civile; ils réunissaient dans leurs châteaux des armes et des munitions; et l'on dit que des gendarmes *travaillaient à faire des cartouches pour eux*. Les officiers n'osaient pas les en empêcher; d'un côté, ils n'étaient pas soutenus et leurs rapports étaient taxés de chimères; de l'autre, ils auraient risqué d'être assassinés par leurs propres soldats. Le général Rumigny, aide-de-camp de Louis-Philippe,

était alors en tournée dans le pays, et tous les patriotes l'accusaient de faire plus de mal que de bien, par les fausses mesures qu'il prenait en sens contraire des renseignemens qu'on lui avait donnés. En effet la guerre civile ne tarda pas à éclater.

Mon caractère et mes opinions étaient connus, les patriotes me voyaient avec plaisir employé dans le département, et fondaient en moi des espérances que je n'aurais pas trompées. Je puis le dire avec d'autant plus de certitude, que je sais que le jour même de mon départ, une députation partit d'Angers et vint à Paris réclamer ma présence dans le département. J'ose, de mon côté, affirmer que si j'étais resté à Angers, non-seulement les cantons à la droite de la Loire seraient restés tranquilles, mais que j'aurais étouffé à sa naissance l'insurrection d'outre-Loire ; il ne fallait pas pour cela des mesures bien extraordinaires. Mais dès le lendemain de mon arrivée, le général que je devais remplacer, reçut l'avis

officiel qu'il conservait son commandement; quant à moi, on ne daigna pas seulement m'écrire pour me dire si j'étais employé et où. C'était une conséquence toute naturelle de l'esprit de légitimisme qui n'avait jamais cessé d'exister au ministère de la guerre. Quant au changement en lui-même, il faut rendre à chacun l'honneur qui lui appartient; ce fut une œuvre du général Lamarque. Il me trouvait, disait-il, trop prononcé, patriote trop exclusif, trop républicain, pour un département *où il fallait ménager la faction carliste.* Il est vrai que je n'aurais pas, comme lui, proposé de continuer les pensions des Vendéens, des chouans et même des chauffeurs; je n'aurais pas, comme lui, fait nommer lieutenant-général, celui qui à Bordeaux s'était opposé tant qu'il avait pu à la révolution de juillet; mais je n'aurais jamais persécuté personne, et dans le Finistère j'avais prouvé qu'on pouvait comprimer, sans la persécuter, une faction

qui n'est audacieuse qu'avec ceux qui ont peur d'elle.

L'impertinence avec laquelle on agissait à mon égard, ne m'étonnait pas de la part de ceux de qui elle venait; mais elle ne m'en piquait pas moins au vif. Je partis sur-le-champ pour Paris, afin de provoquer une explication. On se rabattit sur des mensonges; on prétendit m'avoir écrit *à Brest*, où l'on savait que je n'étais plus. On aurait bien voulu dès lors me laisser en disponibilité, parce qu'un homme qu'on savait ne pas être disposé à laisser abuser de lui comme d'un eunuque du sérail, et pour qui l'honneur passe avant les emplois, ne pouvait qu'être incommode. Mais en disponibilité je serais resté à Paris, et c'est ce qu'on ne voulait pas, pour des motifs que chacun devinera facilement : on trouva donc un moyen terme, ce fut de m'envoyer dans un département éloigné et sans troupes, où, n'ayant rien à faire, je ne gênerais pas par mes

observations, et qui n'étant pas destiné aux grands coups, ne demandait pas d'hommes dévoués *quand même.* Je reçus donc l'ordre de prendre le commandement de la Charente. J'objectai les réclamations que j'avais à faire, et sur lesquelles je demandai une solution. On me témoigna qu'on était très-pressé de me voir à Angoulême, à cause des opérations du recrutement qui, cette année, exigeaient la présence d'un officier-général, et on me promit solennellement que j'obtiendrais incessamment justice sur tout ce que je réclamais. J'étais bien persuadé qu'on me mentait effrontément; mais comment le dire à des gens qui s'enveloppent dans le manteau de l'autorité, qui est malheureusement tombée dans leurs mains, et qui ne manquent pas de nouveaux mensonges pour justifier le premier. Je ne voulais pas encore rompre, et je partis.

J'arrivai à Angoulême au mois de mars, et j'y trouvai ce à quoi je pouvais m'attendre : une sinécure dont on se servait avec moi en

guise d'éteignoir. Je ne connais rien de plus inutile au monde que la présence d'un officier-général dans un département où il n'y a que peu ou point de troupes; c'est de la dépense sans motif, et on peut y ajouter que c'est dégrader l'emploi de général que de le prodiguer là où un capitaine peut suffire. La chose ne pouvait être bonne que sous un gouvernement qui aurait d'autres intérêts que ceux des citoyens; pour qui les troupes, que la nation paie, ne seraient qu'une armée d'occupation en pays ennemi, dont il se servirait pour appuyer ses caprices illégaux par la force brutale des baïonnettes. C'est à peu près la position de tous les gouvernemens absolus, ou qui aspirent à le devenir. Mais dans un gouvernement vraiment national, où les intérêts de la nation souveraine ne doivent pas être sacrifiés à des intérêts de caste et de famille, il ne doit rien y avoir d'inutile, et les sinécures sont non-seulement des inutilités, mais elles sont nuisibles en ce qu'elles servent à alimenter la fainéan-

tise et à encourager la vénalité. Ces réflexions étaient en tout point applicables à l'emploi où l'on m'avait relégué. Lorsque j'arrivai dans le département de la Charente, il y avait pour toute garnison une compagnie d'infanterie au chef-lieu. Plus tard on y mit un bataillon; non pas que cette augmentation fût nécessaire, mais parce que l'amour-propre du lieutenant-général, qui commandait la 20e division, exigeait qu'il y eût au moins un régiment dans son commandement, et on me gratifia d'un bataillon. Je ne servais plus qu'avec dégoût, et je ne pouvais servir autrement. Le chef qu'on m'avait donné, et en faveur de qui l'on avait recréé une 20e division, déjà supprimée comme inutile du temps de Charles X, m'était depuis long-temps connu. Pendant que je gagnais mes grades sur les champs de bataille, il enlevait les siens dans les bureaux; et malgré la facilité que lui donnait ce mode d'avancement, il était mon cadet de plusieurs années comme général de brigade. Le jésuitisme do-

minant l'avait fait lieutenant-général vers la fin de Charles X. C'était sans doute un fort honnête homme dans son opinion, mais il n'est rien moins que militaire. Il vient d'être nommé député, et je crois que sa véritable vocation est de *voter* au centre de la chambre actuelle. Son état-major servait en dépit du bon sens. Je ne crois pas avoir reçu une réponse qui, non-seulement répondît à mes lettres, mais qui témoignât même qu'on les avait comprises. J'ai eu dans sept mois, à Angoulême, plus de bêtises et de platitudes à avaler, quand je n'ai pu parvenir à les corriger, que pendant les quarante ans que j'avais servi auparavant.

La situation politique du département était celle du calme et de la tranquillité; l'esprit patriotique, comme partout en France, y dominait, et j'ai eu plus d'une occasion d'éprouver que pour le voir arriver au zèle le plus dévoué, il aurait suffi de ne pas l'entraver. C'est cependant ce dont les autorités administratives ne pouvaient s'empêcher, et s'il m'a été permis de

rendre quelques services à la chose publique, ce n'a été qu'en opposant, dans quelques occasions, une résistance d'inertie aux tentatives d'émeute que quelques individus ont essayées pour se faire valoir, en copiant les erremens de Paris. Le premier préfet, envoyé à Angoulême, après la révolution de juillet fut le rédacteur du *Figaro ;* c'était alors la foire aux journalistes, qui avaient préparé plutôt les conséquences de la révolution de juillet que la révolution même. Je n'ai pu juger ce qu'il valait personnellement, parce que le désordre de ses affaires l'avait déjà forcé à partir avant mon arrivée. Ce choix, et la manière dont il fut fait, était bien la preuve la plus évidente des sales tripotages qui avaient lieu dès-lors dans le ministère. Je ne parlerai pas des trafics de billets de théâtre qui en furent l'origine. Ces platitudes ne sauraient trouver place ici. A Angoulême on en fut scandalisé, et l'indignation n'était pas encore calmée quand j'y arrivai.

Peu de jours après mon arrivée, un nouveau

préfet vint à Angoulême. M. Besson, homme intègre et bon administrateur, avait été, pendant la retraite de Russie, le seul payeur d'un corps d'armée qui eût sauvé la caisse en sacrifiant ses propres effets. Napoléon l'en avait récompensé en le nommant intendant des province Illyriennes, où il ne put rester qu'un an. Il fut, comme de raison, privé de tout emploi sous les Bourbons aînés. Après la révolution de Juillet il crut, je dirais presque comme un imbécille, mais je me contenterai de dire comme moi, que le jour de la réparation des injustices était arrivé; il demanda donc un emploi. Il fut en effet nommé préfet de la Charente, sans doute dans un moment où le ministère du 13 mars était distrait : il a eu rarement des distractions de ce genre, et il les a à peu près toutes réparées. Aussi M. Besson ne conserva pas long-temps sa préfecture. Deux personnages assez connus à Angoulême par leurs intrigues, qui ont procuré à l'un des deux une décoration, qu'il ne doit qu'à la faveur du mi-

nistère du 13 mars, parvinrent à le faire destituer, quelque difficulté apparente qu'il y eût à une entreprise pareille; car M. Besson, grand travailleur et administrateur intelligent, ne négligeait aucun de ses devoirs, et avait remis l'ordre à la préfecture, qui en avait bon besoin.

Le motif de sa destitution est trop inouï pour être passé sous silence. Il avait aussi, lui, la bonhommie de croire que l'organisation de la garde nationale était une chose utile, et qu'il fallait encourager les citoyens qui la composaient, afin de conserver à la patrie une pépinière de défenseurs. Il imagina donc de profiter de la célébration de la fête de Louis-Philippe, le 1er mai, pour convoquer les gardes nationales des communes rurales des cantons voisins d'Angoulême à une grande revue. Sept mille gardes nationaux répondirent à l'appel. Le préfet désira que je prisse personnellement le commandement de cette troupe, qu'on pouvait véritablement appeler d'élite. En effet, tous ces vrais enfans de la patrie, guidés par une

raison éclairée, avaient choisi pour chefs des anciens militaires, mes vieux compagnons de vingt ans de gloire et de travaux. Chaque peloton avait à sa tête un vétéran dont la veste de bure relevait l'éclat de cette légion d'honneur qui brillait à sa boutonnière, et qui tout à la fois représentait une action d'éclat et couvrait des blessures honorables. Des acclamations bien flatteuses pour moi répondirent à mon premier *garde à vous*, et ce fut avec la plus douce et la plus vive émotion que je vis défiler devant moi ces héroïques enfans de la France, avec un ordre et une tenue qui méritèrent des éloges de tous les militaires présens à cette revue. J'étais ce jour-là de quarante ans plus jeune, je revoyais mes camarades, des volontaires de 1791; nous étions tous électrisés, et, s'il avait été permis, je les aurais enlevés, oui je les aurais enlevés jusqu'aux frontières, sans regarder derrière eux. J'avais déjà éprouvé une satisfaction pareille à Brest; j'y avais vu la garde nationale rivaliser de zèle avec les troupes

de ligne, et braver avec joie la fatigue et l'intempérie d'une des journées les plus rigoureuses de l'hiver. Mais à Brest, à Angoulême, dans toutes les villes, c'était la classe la plus éclairée de la nation qui montrait un patriotisme que son instruction et une réflexion raisonnée pouvaient facilement lui inspirer. Le 1er mai 1831, c'étaient des cultivateurs des communes rurales; le patriotisme n'était point étudié chez eux, il partait du cœur, et le cœur sera toujours pour les Français qui ne voudront écouter que ses inspirations, le meilleur de tous les guides. Nous nous félicitions après la revue, M. Besson et moi, de l'effet qu'elle devait avoir produit sur l'opinion publique dans le département, et déjà la dénonciation courait à Paris. Les carlistes avaient tremblé devant une manifestation patriotique qui les menaçait, s'ils voulaient conspirer ; ils s'en plaignirent à leurs protecteurs de Paris, les ministres du 13 mars. On fit de la revue une espèce d'émeute dangereuse,

en ce qu'elle réveillait des passions qu'on voulait éteindre.

M. Besson fut destitué. Il avait laissé à Paris son épouse et sa mère, âgée de plus de quatre-vingts ans et infirme; se croyant installé à Angoulême, il songea à réunir sa famille. Madame Besson, avant de partir et de se défaire de son mobilier à Paris, voulut consulter Casimir Perrier et lui demander si son époux conserverait la préfecture, et si elle pouvait aller le joindre. « Comment, Madame, répondit-« il, nous sommes très-contens de votre époux; « il sert avec le zèle le plus louable, et nous le « regardons comme un administrateur qu'un « gouvernement doit conserver. Partez en toute « sûreté. » *Et la destitution était signée !*

M. Besson, apprenant que son épouse et sa mère étaient en route, fut obligé d'envoyer en hâte au devant d'elles à Poitiers, pour les empêcher d'aller jusqu'à Angoulême. Il avait vendu un cabinet d'affaires, son unique ressource,

pour aller occuper sa place. Il se trouva, à son retour à Paris, gêné dans ses affaires et obligé de se mettre à l'étroit. On l'amusa long-temps de promesses mensongères dans les salons de Perrier, et il est mort de chagrin au commencement de 1832. J'ai souvent déploré la bonne foi avec laquelle il croyait encore à la justice des hommes à qui il avait affaire.

Le préfet qui remplaça M. Besson fut encore un journaliste, M. Larréguy, rédacteur du *Journal du commerce* et rédacteur de la proclamation, qui, dès le 30 juillet, avait annoncé la royauté du duc d'Orléans comme chose faite. C'est un fort bon homme dont on pourra dire un jour : Il naquit, il vécut, il mourut. Très-économe et peu ami de la représentation gouvernementale, quoiqu'il chante fort bien et se tire à ravir des cavatines italiennes, il se trouvait parfaitement bien et s'y trouve encore, sans doute, de l'emploi de préfet. Pour des esprits qui n'ont pas l'ambition de s'élever aux entreprises millionnaires, en sabres, en fusils ou

en portefeuilles, une préfecture est en effet une très-belle chose. En ne prenant même qu'une des moyennes, il y a 15 ou 16 mille francs de traitement, 25 à 30 mille de frais de bureau, sans compter un hôtel garni de meubles, de lingerie, d'argenterie, etc. Voici ordinairement le chapitre de dépenses correspondant à ce budget de recettes. On a trois ou quatre secrétaires payés de 600 à 1,200 francs, ce qui fait en terme moyen 3000 francs; les autres secrétaires sont des surnuméraires que les parens sont trop heureux de faire recevoir gratuitement, dans l'espérance de les voir plus tard employés; on dépense en impressions qu'on est forcé de prendre sur son propre compte au plus 3000 fr.; évitant avec soin le luxe scandaleux des dîners, des bals, en un mot, de toutes les représentations coûteuses, on réduit la dépense à 6000 fr. par an, mettons même 10,000 pour les plus prodigues. Partant, on économise environ 30,000 fr. par an, et on se fait un avenir. « Que cela dure seulement cinq ans, disait à la

« mienne la femme d'un préfet que je ne veux « pas nommer ; que cela dure cinq ans, et nous « pourrons acheter une propriété où nous vi- « vrons tranquilles, soit que le gouvernement « fasse un voyage à Sainte-Hélène ou à Holyrood, « ou qu'il passe dans les filets de Saint-Cloud. » On conviendra que, sans y perdre du côté du dévouement, on pourrait faire administrer les départemens d'une manière plus économique et surtout plus avantageuse, car des hommes qui sont étrangers au pays où on les envoie, ne songent qu'à accumuler leurs économies, ne sont que des agens passifs : incapables d'une réflexion sur ce qu'il leur est enjoint d'exécuter, ils ne soigneront jamais aussi bien les intérêts de leurs administrés que des hommes du pays même qu'il ne faudrait jamais payer si cher.

Les administrations de la Charente présentaient un mélange de juste-milieu et de carlisme qui était assez piquant, et produisait des combinaisons originales. L'esprit de la garde nationale, tant à Angoulême que dans le reste

du département, était en majorité patriotique et assez prononcé. La mode des émeutes se répandait alors en France. Pendant mon séjour à Angoulême nous eûmes le bonheur d'échapper à deux tentatives de ce genre et de nous passer d'émeutes. La première fois, ce fut à l'occasion de la Fête-Dieu que l'évêque voulait célébrer avec la plus grande pompe et en processionnant dans toutes les rues. Le vent qui soufflait à Paris l'encourageait, et le préfet paraissait disposé à l'appuyer. Cette procession irrita la majorité de la population qui y voyait une tendance au rétablissement de l'influence jésuitique. Cependant, au lieu de se porter à des actes de violence, la population résolut de ne combattre qu'à armes égales, en processionnant comme elle. « Puisqu'il leur est « permis de se promener dans les rues, en « chantant des hymnes catholiques, disait-on, « il nous est permis également de nous pro- « mener comme eux, en chantant des hymnes « patriotiques. »

Il fut donc décidé qu'une procession patriotique se formerait et marcherait de front avec la procession catholique en chantant la Marseillaise, le Chant du Départ, etc.; mais en s'abstenant de toute marque d'approbation ou de désapprobation. Le préfet fut bientôt informé de ce qui se passait, et je reçus l'invitation de faire accompagner la procession catholique par un détachement de troupes. C'était le plus sûr moyen de faire naître une collision qui aurait pu devenir sanglante. Je m'y refusai pour deux motifs péremptoires : le premier, était que cette protection armée, accordée à un culte qui n'était pas menacé, me paraissait contraire à l'esprit de la liberté des cultes consacrée par la charte; le second, que la garde nationale étant instituée pour le maintien de l'ordre public, et animée d'un excellent esprit, l'intervention des troupes en première ligne, était contraire à l'esprit de la loi, et ne pouvait être permise que dans le cas où la garde nationale serait insuffisante. Je

déclarai donc que les troupes resteraient consignées au quartier, et n'en sortiraient que pour aller au secours de la garde nationale, si celle-ci se trouvait en danger. Je fis observer en même temps, qu'il était bien plus simple de déclarer à l'évêque que, quoiqu'on n'eût pas l'intention d'empêcher les cérémonies du culte, on lui conseillait cependant de renoncer à celle-là, contre laquelle l'opinion publique s'élevait, et que les désordres qui pourraient naître seraient à sa charge. Force fut d'en passer par là, et nous fûmes dispensés d'une procession et d'une émeute; il y eut même, je pense, économie d'une ou deux décorations.

La seconde occasion d'émeute se présenta à propos d'une papeterie établie avec des mécaniques. Déjà ce commerce qui avait enrichi les environs d'Angoulême, languissait; beaucoup d'ouvriers se trouvaient privés de travail, d'autres le perdirent par ce nouvel établissement. Il y avait du mécontentement et des murmures parmi cette classe d'ouvriers; mais

les rapports de la gendarmerie me faisaient connaître que cette agitation sourde était alimentée et même provoquée par des individus qui n'étaient pas ouvriers papetiers. J'entrevis la spéculation et j'en attendis le développement; bientôt je le vis arriver. Un bruit se répandit que la papeterie mécanique, située à une lieue et demie de la ville, devait être incendiée le jour suivant, par un attroupement d'ouvriers armés. Le propriétaire, réellement effrayé, accourut me demander un piquet de cent hommes pour garder sa maison et repousser les incendiaires; l'autorité civile me fit la même demande. Je ne m'écartai pas d'un principe qui est inébranlable chez moi; celui d'être extrêmement avare de l'emploi de la force armée, et de ne pas risquer, par trop de précipitation, des collisions que la sagesse nous ordonne d'éviter. Je répondis qu'il fallait d'abord faire prendre les armes à la garde nationale des communes voisines de la papeterie, et que je ferais tenir un piquet de cent hommes,

prêt à marcher de jour ou de nuit au secours de la garde nationale, si elle était menacée par des forces majeures. Cela fut fait; les ouvriers mêmes, qui étaient de la garde nationale, gardèrent religieusement l'établissement qui leur déplaisait; aucun attroupement ne se présenta ni le lendemain, ni dix ni quinze jours après, et les rumeurs cessèrent.

Je ne saurais passer sous silence le premier anniversaire des immortelles journées de juillet, qui fut célébré à Angoulême avec une pompe et un enthousiasme digne du grand évènement dont il rappelait la mémoire. Les gardes nationales du canton d'Angoulême y vinrent, au nombre de près de huit mille hommes, se réunir à la garde nationale de la ville et aux troupes de la ligne. Ces dernières, mêlées file par file dans les rangs de la garde citoyenne, ne formaient avec elle qu'un seul corps, prêt à défendre en commun la patrie et ses institutions. Après quelques manœuvres et l'inauguration solennelle de la colonne

consacrée à la mémoire des deux révolutions de 1789 et 1830, et aux mânes des citoyens morts pour la défense de la liberté, les citoyens armés se rendirent en ordre militaire dans une grande île de la Charente, destinée au banquet fraternel qui devait couronner la journée. Le coteau au sommet duquel est située la ville, et qui descend en amphithéâtre sur la rivière, était couvert de spectateurs ; le plus grand nombre étaient des dames non seulement d'Angoulême, mais même des environs, dont les parures variées et élégantes, formaient le coup-d'œil le plus agréablement pittoresque. A la nuit, toute la colonne rentra en ville dans le même ordre, pour rompre les rangs sur la place d'armes. Mais là ne finit pas la fête. Loin de chercher à éviter le contact entre les troupes qui m'étaient confiées et les citoyens, j'ai toujours cherché à le faciliter, à le rendre plus intime, et par là plus fraternel; on ne peut qu'y gagner de tous côtés. Enfans d'une même

patrie, nous qui portons les armes, et les citoyens dont nous défendons la liberté et les propriétés, nous nous devons réciproquement de l'estime, des égards et un attachement sincère. Que les citoyens réfléchissent aux fatigues, aux dangers, aux privations, aux souffrances même auxquelles nous nous vouons, et à la triste récompense qui attend nos vieux jours: elle ne va guère plus loin que le sentiment intime de notre propre conscience qui nous dit que rien ne nous a arrêtés pour remplir nos devoirs. Que les militaires n'oublient pas qu'ils sont aussi des citoyens, et que la population qui les entoure, se compose de leurs pères, de leurs mères, de leurs frères et de leurs sœurs; plus ils se connaîtront, plus ils s'aimeront et s'estimeront. Mais pour se connaître il ne faut pas se fuir, il faut au contraire se voir et se lier. L'occasion était trop belle pour que je n'en profitasse pas. Je dispensai les troupes de tout appel et

les laissai se répandre librement parmi les citoyens. Toute la nuit se passa en fêtes et en divertissemens, et le matin arriva sans qu'aucun militaire ait donné le moindre motif de plainte, sans que la plus légère discussion se soit élevée entre eux et les habitans qui les fêtaient.

Je voyais bien que ma conduite et mon faire, qui n'avaient rien de commun avec le système qui se développait, ne plaisaient pas beaucoup aux autorités administratives (à l'exception cependant du maire, avec lequel je me suis toujours trouvé d'accord); je m'en souciais fort peu et j'en étais bien dédommagé par l'affection et l'estime dont la masse de la population me donnait des preuves journalières (1). Mais d'autres motifs plus graves me faisaient déjà voir qu'il me serait bientôt impossible de continuer à exercer un emploi,

(1) Lorsqu'étant en congé à Paris, je me décidai à renoncer à mon emploi, j'écrivis au maire et au commandant de la garde nationale d'Angoulême, en les priant d'être auprès de leurs concitoyens les interprètes de ma gratitude, pour l'estime et la confiance dont ils

sans me trouver compromis aux yeux de ma conscience. Les instructions et les ordres que je recevais me révélaient trop clairement la marche progressive du système dans lequel on voulait marcher. L'alliance que le ministre de la guerre semblait avoir faite avec cette partie de la faction carliste, à laquelle j'ai donné le nom d'absolutiste, se révélait chaque jour mieux. Ce n'était pas assez de notifier aux officiers de la garde de Charles X, qu'ils eussent à opter entre servir effectivement le gouvernement né de la révolution de juillet, et cesser de faire partie des cadres de l'armée; il fallait les caresser et les solliciter de reprendre du service, en leur faisant entrevoir les préférences qui les attendaient; il fallait les doter tous d'un grade supérieur, en leur comptant pour l'avancement le temps qu'ils avaient passé dans leurs

avaient bien voulu m'honorer. Ma lettre à la garde nationale fut lue à la tête du corps et mise à l'ordre du jour. M. le maire répondit à celle qu'il avait reçue, par une autre bien honorable pour moi, qu'il a fait insérer dans le *Journal de la Charente.*

foyers, tandis qu'on déduirait si rigoureusement du temps de service des officiers de notre vieille armée, celui de la non-activité où ils avaient été jetés par les Bourbons aînés. On me savait mauvais gré, et je le voyais bien, de ce que mes rapports annonçaient toujours la continuation de l'ordre et de l'harmonie intérieure. Quoi? dans un département voisin de la Vendée, si agitée, il n'y avait pas eu la moindre petite émeute; point de collision entre les militaires et les citoyens? Il m'était facile de voir que le moment ne tarderait pas à arriver, où pour rester fidèle à mon caractère et à mes principes, je serais obligé d'opposer des résistances, dont je ne pouvais attendre que des désagrémens d'une autorité arbitraire et capricieuse.

D'un autre côté, si je ne voulais pas renoncer moi-même aux réclamations que j'avais élevées, il était indispensable que je me rendisse à Paris, au moins pour quelque temps. Les promotions au grade de lieutenant-géné-

ral avaient plu sur l'armée. Jamais les plus brillantes victoires de la république et de l'empire, Fleurus, Marengo, Austerlitz, Wagram, n'avaient produit tant de promotions. Cependant on ne s'était battu qu'en France et dans les rues de Paris et de quelques autres villes. J'avais toujours été écarté, parce que je n'étais que patriote et militaire; et il était nécessaire que je vinsse m'expliquer sur place. La réclamation que j'avais élevée, pour mon arriéré de solde, dormait également. Au commencement de 1831, j'avais reçu de deux bureaux différens du ministère de la guerre, et *datées du même jour*, deux lettres contradictoires, ce qui annonçait l'espèce d'ordre qui y régnait. L'une disait qu'on avait adopté en principe de n'accorder aucun dédommagement aux victimes des actes arbitraires de la restauration. L'autre me prévenait que ma réclamation avait été adressée au conseil d'état, qui seul pouvait prendre une décision sur cette question. Je partis de

cette seconde lettre, et après avoir laissé écouler quelque temps, j'écrivis jusqu'à trois fois pour savoir ce qu'était devenue ma demande. A la première lettre, comme à la seconde et à la troisième, on me répondit avec un à-plomb imperturbable que mes pièces étaient encore au conseil d'état. Nous étions alors à la fin de septembre, et je sollicitai un congé de deux mois pour affaires personnelles. Il était évident à mes yeux qu'un nouveau mensonge était employé à mon égard, et je voulais m'en assurer et en finir aussi pour cette affaire. Le congé ne me fut accordé que pour un mois, et j'en profitai pour me rendre à Paris, où j'arrivai le 2 novembre.

Dans les bureaux du ministère de la guerre on me soutint encore que mes pièces étaient au conseil d'état. Je m'y présentai donc, et le résultat de mes recherches fut d'acquérir la preuve que mes pièces avaient été renvoyées au ministère de la guerre dès le mois de mars précédent (c'est-à-dire depuis huit mois). Le

conseil d'état avait décliné l'invitation de donner son avis pour un motif qu'un enfant de dix ans aurait deviné, sans qu'il fût besoin de réunir le comité intérieur du ministère. Étant juge né des réclamations élevées contre les décisions des ministres, il ne pouvait pas émettre une opinion préalable sur une affaire qu'il pouvait être appelé à juger. Il fallait donc que le ministère prononçât en première instance. Ayant reçu une copie de la lettre de renvoi, il n'était plus possible de soutenir le premier mensonge; les pièces se retrouvèrent, et l'on prétendit qu'on les avait retrouvées derrière un carton, où elles étaient tombées par hasard. Je sollicitai donc une décision quelconque, et j'eus même à ce sujet une entrevue avec le ministre. Le dégoût que j'en ressens encore m'empêche d'en parler. On voulait me tracasser et me tourmenter à tout prix; je devais éprouver tous les effets d'une lâche vengeance. Pour me faire perdre encore du temps; et malgré ce que le conseil d'état avait répondu

une première fois, on lui renvoya encore mes pièces. Elles s'égarèrent encore une fois dans les bureaux du ministre de la justice, bon camarade de celui de la guerre; mais je les suivis de si près qu'il fallut bien les retrouver. La seconde réponse du conseil d'état fut conforme à la première, quoiqu'on eût pris la précaution de soustraire du dossier la pièce la plus importante, dont heureusement j'avais une copie légalisée que je fournis plus tard. On s'attendait à cette réponse au ministère, aussi bien que je m'y attendais moi-même; mais il y avait déjà eu plus d'un mois de perdu et j'avais été obligé de demander une prolongation pour terminer cette affaire. On avait jugé d'avance et on avait calculé qu'il devait arriver de deux choses l'une; ou que de guerre las, je retournerais à mon commandement, et renoncerais ainsi par le fait à l'indemnité que je réclamais; ou que je m'obstinerais dans ma demande et la suivrais au conseil d'état, et qu'alors je renoncerais à mon emploi. C'est ce qui arriva en

effet. Voyant toutes les lenteurs étudiées qu'on me faisait essuyer, avant de pouvoir obtenir une décision quelconque du ministre, les chicanes de toute espèce qu'on élevait, je me décidai à demander de rentrer en disponibilité à l'expiration de mon congé; c'est-à-dire au 1er janvier 1832. J'étais outré d'indignation; depuis quarante ans que je servais, je n'avais rien vu d'aussi odieux et d'aussi ignoble. Tous mes camarades, surtout ceux qui avaient pris part à la conspiration de 1815, avaient reçu le remboursement de leur arriéré sans difficultés et presque sans être obligés de le réclamer. Moi seul, je devais souffrir perte de temps, fatigues, dépenses : car chacun sait ce qu'il en coûte pour plaider au conseil d'état, où la justice devrait être plus gratuite encore que partout ailleurs.

Dès que j'eus renoncé à mon emploi, mon affaire marcha au ministère de la guerre; et quinze jours après je reçus une décision........

négative. J'appelai de cette décision au conseil d'état, et je vis bientôt combien j'avais eu raison de suivre moi-même cette affaire, en restant présent à Paris.

Je passerai sur toutes les longueurs et les formalités qui accompagnent ces sortes de procédures. Ceux qui ont plaidé devant le conseil d'état, le savent aussi bien que moi. Malgré l'intervention peu bienveillante du ministère de la guerre, mon affaire marcha aussi vite qu'il était possible de l'espérer. Mais les répliques, dupliques, tripliques, etc., les renseignemens à demander, ceux officieusement jetés au travers, occupèrent tant de temps, que mon affaire ne fut en état d'être rapportée qu'à la fin de juillet. Elle devait être jugée à la dernière séance qui précédait les vacances. Mais ce jour-là le garde-des-sceaux vint présider, et ne fit autre chose que clore la session, en sorte qu'il me fallut encore attendre jusqu'à la fin de septembre. C'était un trait touchant

de camaraderie dont le ministre de la guerre a dû savoir gré à son camarade de la justice : on me vexait deux mois de plus.

A la rentrée du conseil d'état, il fallut bien en finir, et ma réclamation fut jugée le 6 octobre. Le prononcé du conseil d'état est trop remarquable pour ne pas en faire mention ici. On me relevait du temps où j'avais été proscrit, et on déclarait que le jugement rendu contre moi devait être considéré comme non avenu ; que moi-même je devais être considéré comme n'ayant jamais cessé de faire partie des cadres de l'armée. Cependant, on maintenait la réforme où j'avais été placé par les Bourbons aînés, quoique cette réforme ne fût qu'une conséquence du jugement qui m'avait condamné. Ce jugement ayant été déclaré nul dans tous ses effets, on conservait cependant un effet qui devenait sans cause.

Mais ce désappointement ne fut pas le seul que j'éprouvai ; la camarilla du ministère de la guerre, voulut mettre son grain de sel à l'or-

donnance qui me concernait, afin de l'assaisonner pour moi. Elle disait que je devais être considéré comme ayant toujours appartenu au cadre d'activité, ce qui ne semblait pas être susceptible de deux interprétations. Cependant on traduisit activité par demi-solde, qui est le synonyme de non-activité. Cette fois, de guerre las, j'en passai partout où l'on voulut. A quoi m'aurait servi de recourir de nouveau au conseil d'état? A perdre encore une année en vaines démarches, pour arriver peut-être à voir la première décision réformée par une nouvelle qui m'aurait privé de tout, si le conseil d'État, dont les membres peuvent être révoqués, en recevait l'ordre.

Pendant que j'étais ainsi en instance au conseil d'état, un évènement sinistre, et peut-être sans exemple dans l'histoire des nations, vint révéler ce qu'on pouvait attendre du système de conduite qu'avaient adopté les agens du pouvoir. Cet évènement fut le convoi du général Lamarque. Quoique je ne professasse pas

une bien grande foi dans la sincérité du rôle que jouait le général Lamarque, il suffisait que ce fût un officier de notre vieille armée et que j'eusse été invité à ses funérailles, pour que je me sois fait un scrupule d'y manquer. Je m'y rendis en uniforme. Ce n'était pas par une vaine gloriole de broderies; je la laisse volontiers à ceux qui ont besoin de faire voir leurs insignes, pour qu'on puisse croire qu'ils ont été capables d'en obtenir; mais je pensais que la décence voulait que les officiers qui accompagnaient la dépouille mortelle d'un de leurs camarades, parussent en uniforme. Je n'entreprendrai pas la tâche pénible de raconter les tristes évènemens qui ont suivi les funérailles du général Lamarque. Les journaux du temps ont rapporté ces évènemens chacun à leur manière et selon leur opinion. Le public sera peut-être un jour à même de connaître les faits et d'en juger les véritables causes. Infamie à ceux qui ont provoqué ces scènes d'horreur!!..

Lorsque j'eus fini avec le conseil d'état, je

repris le fil de mes réclamations au sujet de ce grade que je crois avoir si bien mérité, au jugement de ce qu'il y a de vraiment honorable parmi mes camarades, et même de celui qui me l'avait accordé, et qui était, je pense, un bon juge en cette matière. Je m'adressai d'abord à Louis-Philippe, en lui exposant les motifs que j'avais pour me plaindre de son ministre de la guerre, et le priant de s'en constituer seul juge; car il était évident qu'un renvoi à ce ministre ne pouvait que continuer l'injustice dont je me plaignais. J'en fus reçu comme un homme qu'on avait connu à l'armée dès 1792, et dont on conservait un souvenir honorable. Louis-Philippe me promit de prendre ma réclamation en considération d'une manière particulière, et de me faire rendre justice; il m'engagea à m'en rapporter à l'intérêt que je méritais de sa part, et d'y compter..... Trois jours après je reçus un billet imprimé, qui m'annonçait que ma réclamation avait été renvoyée au ministre de la guerre, pour qu'il en décidât. Je

m'abstiens de toute observation. Cette réclamation ayant reçu du ministre de la guerre une réponse évidemment évasive et mensongère dans sa contexture, je crus nécessaire de faire un appel au jugement de mes concitoyens; je ne pouvais plus tolérer l'injustice aussi honteuse qu'inouïe dont j'étais la victime, sans paraître par mon silence l'avoir méritée. J'écrivis donc au ministre de la guerre la lettre suivante que je crus devoir faire imprimer et répandre dans le public.

« Monsieur le Maréchal, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 du courant ; les affaires importantes, dont sans doute vous êtes occupé, ont fait qu'elle ne répond qu'imparfaitement à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 30 novembre dernier.

« Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit moi-même au sujet du titre de ma nomination au grade de lieutenant-général dans les cent jours; il ne m'a pas été remis, et *puisqu'il ne se trouve pas*, il faut bien admettre qu'il est *égaré*

ou *détruit.* Vous savez, monsieur le Maréchal, qu'à cet égard je n'ai reclamé que la notoriété de mon titre, qui est valable à des conditions qui ne se rencontrent pas, à ce qu'il paraît, de vous à moi.

« Vous paraissez croire que mes souvenirs sont inexacts, ou que je me suis fait illusion sur cette promotion. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que je puisse avoir un souvenir inexact de ce que l'empereur Napoléon m'a dit lui-même le 23 mars aux Tuileries, en présence de quarante officiers généraux ou supérieurs; en y ajoutant que je devais être replacé dans l'artillerie, parce qu'il se souvenait qu'il me devait la création du matériel d'artillerie du royaume d'Italie. Il pouvait d'autant mieux le dire, qu'il est connu de toute l'ancienne armée d'Italie que, sans moi, cette armée aurait été dépourvue d'artillerie, dans la campagne de 1805, par la refonte du matériel, imprudemment ordonnée par le général Marmont. C'est moi qui ai fait préparer

en trois mois, dans les arsenaux, les cent quatre-vingts bouches à feu de campagne, les quarante de siége et les quatre équipages de ponts qui ont servi au maréchal Masséna à chasser les Autrichiens de l'Italie, à réduire Naples, à passer la Brenta, la Piave, le Tagliamento, le Garigliano, le Vulturne, à faire le siége de Venise au nord et de Gaëte au midi. C'est pourquoi l'Empereur m'envoya le général Gassendi, pour concerter avec moi l'armement de l'Italie; c'est pourquoi j'ai toujours été à la tête du matériel d'artillerie de l'armée d'Italie; c'est pourquoi, en 1809, le décret qui me conféra le grade, dont je remplissais les fonctions depuis onze ans, énonça que c'était en raison des *services éminens* que j'avais rendus; c'est pourquoi enfin, après avoir annoncé ma promotion, l'empereur Napoléon y ajouta que, sachant que je n'aurais jamais rien que ce *qu'on me donnerait*, il me ferait un dotation, sous la condition que j'écrirais l'histoire militaire de ma patrie.

« Vous voyez, monsieur le maréchal, que, d'après ces titres, je ne pouvais me faire illusion sur une récompense méritée et promise par un gouvernement couvert de gloire, juste, généreux et surtout vrai; où la faveur, l'intrigue et les passions haineuses étaient loin d'étouffer les services.

« J'ai rempli, au moins en partie et gratuitement, la tâche pour laquelle Napoléon voulait me récompenser; j'ai écrit l'histoire de nos dernières catastrophes où la trahison eut tant de part; j'ai eu le mérite d'élever *seul* la voix en faveur de mes nobles et infortunés compagnons d'armes, lorsque chacun s'aplatissait devant les vainqueurs, lorsque *moi* j'étais proscrit età la merci de ces mêmes vainqueurs. Mais il y a aussi de la générosité dans les rangs ennemis; ceux-mêmes contre qui j'écrivais, reconnurent la véracité de mes récits et honorèrent le courage qui les avait dictés. Mes écrits militaires sont désormais rangés, dans toute l'Europe, au nombre des *livres classiques*. Mais,

lorsque des considérations toutes patriotiques me faisaient écarter bien des rapprochemens politiques qui auraient porté à quelques réputations une juste atteinte pour ne m'occuper que de l'art militaire, je me trouvai avoir soulevé des amours propres (1). Cependant j'avais osé critiquer, et stratégiquement et politiquement, Napoléon même; mais il était trop grand pour ne pas savoir que les fautes sont l'apa-

(1) Le maréchal Soult a témoigné beaucoup d'humeur de l'analyse et des réflexions que j'ai faites sur sa campagne dans les Pyrénées en 1814; il me fit témoigner son mécontentement par le général Belliard, en me faisant annoncer qu'il allait me répondre. Je le laissai parfaitement libre de le faire, en observant cependant que je répliquerais, et que dans ma réplique je me verrais obligé d'entrer dans des développemens plus étendus sur des choses que je n'avais qu'indiquées. La réponse annoncée ne parut pas, et je me dispensai du développement que je jugeai alors devenir inutile. Tel est le motif de la haine qu'il me porte, et dont il me fait ressentir tant qu'il peut les effets; j'en abandonne l'appréciation à l'équité de mes lecteurs. Cependant M. Soult aurait bien dû réfléchir que, n'ayant pas servi dans son armée, et ne pouvant pas avoir deviné les ordres et les dispositions qui ont donné lieu à mes observations critiques, j'avais dû m'appuyer sur les renseignemens fournis par quelqu'un qui avait, non-seulement servi, mais exercé un commandement dans l'armée des Pyrénées. En effet, c'est le général Drouet d'Erlon qui me les a fournis à Munich et à Paris, et m'a même donné communication de son registre d'ordres et de correspondances.

nage de l'humanité, sans exception ; la médiocrité vaniteuse peut seule vouloir s'élever au-dessus de la nature. Napoléon répondit au général Rogniat ; il ne me répondit pas et renonça, je le sais positivement, à s'occuper dans ses mémoires de la dernière partie de son immortelle carrière. C'est la plus belle récompense qu'aient reçue mes faibles talens militaires, du reste je saurai réparer dans une nouvelle édition de ces mêmes campagnes, le manque d'impartialité sévère, auquel m'ont entraîné des égards et une modération qui ne m'ont valu qu'une injuste haine de qui n'a pas su les apprécier.

« Mais j'en reviens, monsieur le maréchal, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous me dites que j'ai fait valoir *d'autres considérations* que vous n'avez pas perdues de vue, mais qui ne peuvent me donner *un droit positif, incontestable* à une promotion ; vous avez sans doute voulu dire *droit légal*. Il n'y a en effet aucune loi qui oblige le gouvernement

à récompenser les officiers qui le méritent. Vous conviendrez avec moi qu'il a pû paraître ridicule de penser qu'il fallût contraindre les gouvernemens à récompenser ceux qui ont bien servi leur patrie, qui sont capables de la bien servir encore et qui ont l'ancienneté en leur faveur. J'avoue que, si j'étais législateur, je m'abstiendrais de proposer une loi pareille, par crainte de faire injure au gouvernement, en le supposant aveugle, capricieux, ou ennemi de la patrie.

« Mais, monsieur le maréchal, veuillez me dire quel est le gouvernement où l'ancienneté, à mérite égal, n'a pas toujours été considérée comme *un droit?* Quel est également celui qui n'a pas maintenu des promesses solennellement faites par un ministre, au nom du souverain? Quel est enfin celui où le dévouement, les services patriotiques et la fidélité inébranlable soient toujours sacrifiés à des considérations de faveur? Aucun n'a jamais admis et n'admettra sans doute jamais de pareils principes; et, s'ils

rencontrent des applications, elles ne peuvent appartenir qu'à des passions individuelles qui arrêtent l'action de la justice.

« Cependant vous n'avez pas oublié qu'en qualité de ministre de la guerre et officiellement à la chambre des pairs, vous avez déclaré que les condamnés politiques, sous la restauration, étaient ou seraient *tous* dédommagés de leur carrière perdue par la promotion d'un grade. Personne n'ignore que je suis de ce nombre par la contre-révolution de 1815, et le plus maltraité de tous; il peut donc m'être permis de vous demander quand cette déclaration sera une vérité pour moi.

« Les sacrifices que m'a coûtés ma fidélité à ma patrie sont assez connus; ils ont commencé en 1792, et ont fini en 1815 par la spoliation totale de mon patrimoine. La pauvreté honorable où je me suis trouvé réduit a pu être momentanément une consolation pour moi dans l'exil. J'arrivais au milieu des peuples qui m'avaient vu ennemi vainqueur, les mains

pures de leur sang et de leurs sueurs que je n'avais pas exprimés pour m'enrichir, et sous la protection du peu de bien qu'il m'avait été possible de faire. Mais ne devrais-je donc espérer aucune récompense dans ma patrie dont j'avais conservé le nom pur de tout excès coupable ?

« La nature de mes services est également connue par les pièces que vous avez au ministère et dont je possède les originaux (1). On y

(1) Pour servir d'explication à cette phrase et en même temps de justification à mes allégations, je crois devoir joindre ici un extrait de mes services, tel qu'il se trouve déjà dans quelques biographies :

« Frédéric-Guillaume de Vaudoncourt, alors âgé d'un peu moins de dix-neuf ans, entra au service de la patrie en 1791. Il fut alors nommé lieutenant dans le 1er bataillon des volontaires de la Moselle. En 1792, son père ayant organisé le corps franc de la Moselle, le jeune Guillaume en fut nommé commandant en second. Sa famille paya de ses deniers les primes d'engagement de 500 hommes et en fit don à la patrie. Lorsque les coalisés entrèrent en France, le corps franc de la Moselle fut destiné à couvrir le ravitaillement de Thionville et à prendre part à la défense de la place. Pendant ce siége, le jeune Guillaume se distingua dans deux sorties. Dans la première, il détruisit un convoi de vivres des assiégeans, près de Cattenom ; dans sa seconde, qui fut poussée jusqu'à Sierk, il détruisit un convoi de vivres et de boulets destinés au siége de Thionville. Cette place délivrée, le corps franc rentra à Metz, où ses concitoyens lui décer-

voit que, dès 1798, j'étais à la tête du personnel et du matériel de l'artillerie de l'état créé en Italie par la France; que de 1796 à 1814,

nèrent une couronne civique. Le corps franc fit la campagne d'hiver sur la Sarre, et au commencement de 1793, passa à l'armée de la Moselle, alors commandée par le général Custine. Son père ayant été nommé général de brigade, le jeune Guillaume prit le commandement du corps. Peu après il passa à l'armée des Vosges, commandée par le général Pully, qui lui confia son avant-garde, à la tête de laquelle le commandant Guillaume se distingua. Au mois de juin, il surprit toute la ligne des avant-postes prussiens devant Deux-Ponts, accula l'ennemi dans la ville et força la division Hohenlohe à prendre position en arrière. Peu après, les armées du Rhin, de la Moselle et des Vosges s'étant mises en mouvement pour secourir Mayence, le jeune Guillaume enleva successivement la ville de Hombourg, la forte position du Carlsberg et celle de Landstuhl. Le 14 septembre, jour de la bataille de Pirmasens, il fut chargé, avec son avant-garde, de couvrir la marche des colonnes, en occupant la position du Pétersberg, en face et sous le canon du corps prussien de Brunswick. Quoiqu'il n'eût que les six pièces d'artillerie à cheval du capitaine Debelle, et un seul régiment de cavalerie (le 9e de chasseurs), il garda sa position pendant deux heures, jusqu'à l'arrivée de l'armée. Le représentant du peuple, Soubrany, le trouvant au poste qu'il lui avait été enjoint d'occuper et de conserver, le nomma général de brigade dans les termes les plus flatteurs. Dans l'action qui suivit, il était à la tête de la colonne de droite, mais la déroute s'étant mise dans la gauche et le centre, le fort de l'attaque des ennemis porta sur lui, son avant-garde fut presque détruite, et lui-même laissé avec six blessures sur le champ de bataille, d'où les ennemis le relevèrent. Rentré des prisons de l'ennemi, en 1795, il trouva son corps dissous; la proscription de Soubrany avait fait annuler sa promotion de général

j'ai été d'abord l'un des organisateurs du ministère de la guerre, sous le général Vignolles; créateur des arsenaux, fonderies, manufactures

de brigade. Pour servir sa patrie il consentit à recommencer presque sa carrière en acceptant le grade de capitaine d'état-major à l'armée qui bloquait Mayence Peu après, il passa à l'armée d'Italie comme aide-de-camp de son père, et y fit les deux brillantes campagnes de 1796 et 1797. Après l'armistice de Léoben, le gouvernement français voulant organiser l'armée de la république Cisalpine, d'une manière régulière, le capitaine Guillaume reçut l'ordre d'y passer avec le grade de major dans l'artillerie (c'était l'arme où son père avait servi et pour laquelle lui-même avait étudié). Quelques mois plus tard (janvier 1798), il prit le commandement en chef du personnel et du matériel de l'artillerie cisalpine. En 1799, après la bataille de Magnan, le commandant Guillaume reçut l'ordre de se renfermer dans Peschiera où il commanda l'artillerie; il se fit alors remarquer par sa protestation écrite contre la capitulation de la place, quoiqu'elle eût soutenu quarante jours de siége. En 1800, pendant le siége de Gênes, il reçut l'ordre de pénétrer dans cette place pour une mission de service. Il y entra par mer et en sortit de même au milieu de l'escadre anglaise, chargé d'un rapport verbal du général Masséna au premier Consul. Il fut à cette époque nommé colonel, et reprit, après la bataille de Marengo, le commandement en chef de l'artillerie cisalpine. A la paix, et dans la même année, le gouvernement cisalpin voulant, disait-il, récompenser le zèle, les services et les talens du colonel Guillaume, et le commandement en chef du personnel et du matériel n'existant plus, le nomma directeur-général du matériel de l'artillerie; il fut chargé, en cette qualité, de l'établissement des arsenaux, des fonderies, des manufactures d'armes, et de la direction supérieure de l'armement des places. Il fut successivement membre de la commission supérieure de défense (1802), du comité de législation

d'armes, écoles, personnel et matériel de l'artillerie, et de l'armement de dix places fortes et d'une armée de soixante mille hommes; direc-

militaire (1803), et directeur organisateur du dépôt de la guerre, établi à Milan (1804). Un peu avant le couronnement de Napoléon, comme roi d'Italie, le colonel Guillaume fut nommé un des soixante notables du royaume, et assista en cette qualité au couronnement (1805). Pendant la campagne d'Austerlitz, le colonel Guillaume servit en qualité de commandant de l'artillerie italienne et de directeur-général du parc d'artillerie de l'armée française. Au commencement de 1806, il commanda l'artillerie du siége de Venise, et fut chargé de prendre possession de cette place. A la suppression de l'emploi de directeur-général de l'artillerie italienne, le colonel Guillaume prit le commandement de l'artillerie à cheval, qu'il organisa. Il fut en même temps directeur de l'arsenal, commandant de l'école d'artillerie et commandant supérieur de la place de Pavie. Au commencement de 1807, il fut chargé d'une mission politique près des beys de l'Erzegovine, du pacha de Scutari et du fameux Ali, pacha de Janina, et parvint, par une diversion sur Corfou et Saint-Maure, à empêcher l'expédition que les Anglais et les Russes méditaient sur le royaume de Naples. Dans la campagne de 1809 il fut employé en qualité de chef d'état-major de l'aile gauche de l'armée d'Italie, et il se signala par son courage et son habileté. Les deux divisions qui formaient cette aile, se trouvaient compromises par la perte de la bataille de Sacile, et menacées d'être coupées de Vérone. Détaché à la tête d'une brigade, il fit jeter, le 22 avril, un pont de radeaux sur l'Adige, passa le fleuve et parvint à s'établir à la rive droite. Ayant ensuite battu à More et à Pilcante la forte division autrichienne de Goldschmidt, il parvint à couvrir et à conserver la position de Rivoli, et à assurer la retraite de l'aile gauche, qui se trouva ainsi dégagée. Après cette action, l'adjudant-général Guillaume concourut aux combats de la Brenta, de Tar-

teur général de l'artillerie, même pour la France; créateur du dépôt de la guerre; membre de tous les comités supérieurs de défense et de législation militaire. Qu'en 1809 j'ai, par le passage de vive force de l'Adige et deux combats audacieux, sauvé d'un danger imminent l'aile gauche de l'armée d'Italie. J'arrive, pour ne pas être trop long, à 1830. Encore couvert de la poussière des trois jours et de la fumée des barricades, je fus envoyé dans le Finistère, ébranlé par la grande commotion. Les ennemis

vis, de Malborghetto, de Saint-Michelle, et se distingua aux batailles de la Piave et de Raab; nommé gouverneur de cette dernière place, il la défendit contre l'armée autrichienne de l'archiduc Jean. Les services distingués qu'il avait rendus, surtout dans cette campagne, ainsi que l'exprime le décret impérial, lui valurent le grade de général de brigade, et successivement le titre de baron du royaume d'Italie et une dotation en Tyrol. Il fut employé en 1810 et 1811 à diverses missions d'inspection et d'organisation. Si l'expédition de Turquie, que méditait Napoléon, avait eu lieu, le général Guillaume était destiné à y prendre part en qualité de commandant l'avant-garde du corps d'armée d'expédition, et reçut même l'avis de sa nomination. Mais la guerre ayant éclaté dans le Nord, il prit part à la désastreuse campagne de Russie, dans le 4e corps où il était employé. »

[1] Le restant de ma carrière militaire et de proscrit, étant développé dans le cours de ces Mémoires, je m'abstiendrai de le rapporter ici.

du nouvel ordre de choses furent contenus, la garde nationale armée et encouragée, l'ordre rétabli dans les troupes. Vous avez sous les yeux, monsieur le maréchal, l'honorable témoignage que les principaux citoyens m'en adressèrent *un mois* après mon départ. Tout cela doit-il être sans valeur? je respecte trop le gouvernement pour penser que les services et le patriotisme soient pour lui des motifs d'exclusion, et j'espère que vous ne démentirez pas ma croyance par les faits.

« J'aborde tout à la fois, monsieur le maréchal, la question d'ancienneté et celle de capacité, puisque l'une doit concourir avec l'autre; mais je n'entends que la capacité prouvée par des faits accomplis, et non celle qui repose sur des hypothèses que le temps ne justifie pas toujours.

« Mon ancienneté remonte à 1809, date de mon brevet, signé par l'empereur des Français. Où étais-je alors? A l'aile gauche de l'armée française d'Italie, dont j'étais chef de

l'état-major; j'appartenais à une armée et à un pays dépendans de la France, et j'y avais été placé par le gouvernement même de ma patrie, en conservant mes droits de citoyen français.

La restauration de 1814 a bien pu vouloir m'escamoter cinq ans de brevet; cette mesure était dans son esprit hostile à la France et à ceux qui lui étaient fidèles, mais vous me permettrez de ne pas accepter une injustice, par cela seul qu'elle a été commise.

« Or il y a loin de 1809, ou même de 1814, si on voulait admettre cette date, à 1823 ou 1825, époque du grade de maréchal de camp pour plusieurs de ceux qui m'ont été préférés : il est ainsi facile de concevoir qu'ils ont dû être lieutenans ou capitaines lorsque déjà je commandais une brigade devant l'ennemi. Vous conviendrez donc, monsieur le maréchal, que, pour que la préférence qu'ils ont obtenue sur moi perdît le caractère de la faveur, pour prendre celui de la justice, il faudrait qu'ils eussent

présenté une capacité éprouvée et des services bien supérieurs aux miens.

Monsieur le maréchal, la modestie consiste à ne pas s'attribuer des qualités qu'on n'a pas, ou qu'on ne peut pas prouver; passer sous silence des faits démontrés n'est qu'hypocrisie. Je ne citerai que les titres officiels de mes services, et des missions que j'ai remplies, et vous conviendrez vous-même qu'aucun de ceux qui m'ont été préférés n'en présente de supérieurs.

« Vous terminez votre lettre, monsieur le maréchal, par me dire que je puis donner à ma reclamation toute la publicité que je voudrai : en effet, quelques réflexions simples et impartiales vous convaincront vous-même de ce que ma position exige de moi. Vos réponses, que vous me permettrez d'appeler évasives, puisque, sans me donner une assurance positive sur l'objet de ma demande, vous évitez cependant de dire que vous vous opposez à ma promotion, me mettent dans une position

trop désavantageuse pour que je puisse y rester en silence sans me faire tort à moi-même. Ou j'ai mérité l'exclusion que j'éprouve, ou elle est injuste à mon égard. Ce dilemme n'admet point de moyen terme, et un doute dans sa solution est offensant pour mon honneur.

« Si je dois à ma patrie le sacrifice de ma fortune et de ma vie, et l'obéissance à son gouvernement, je ne dois à personne le sacrifice de mon honneur ; j'en dois au contraire compte à ma conscience et à mes concitoyens. Personne ne pourra donc trouver mauvais que je remplisse un devoir impérieux, en prouvant à mes concitoyens que le tort de l'exclusion que j'éprouve, ne saurait m'être imputé.

« La question qui me concerne est simple et claire, monsieur le maréchal ; la voici en quelques mots : quarante ans de services loyaux et zélés, d'emplois honorables remplis avec éloge, l'ancienneté de grade, les sacrifices faits, les souffrances éprouvées pour la patrie, doivent-ils être un titre à de justes récompenses ? Ou faut-il

fuir l'exercice de ces vertus de tous les pays et de tous les temps, parce qu'elles ne conduiraient aujourd'hui qu'à la défaveur et à l'exclusion ? Cette question qui, vous le voyez, ne m'est pas exclusivement personnelle, attend par votre décision définitive à mon égard, une solution qui ne sera ni sans intérêt, ni sans importance; elle résultera clairement de ce que je serai contraint de faire connaître pour la justification de mon honneur.

« Je puis être traité avec défaveur, exclu de toute récompense, persécuté même, je n'ai rien à opposer au pouvoir et à la force, que la raison, l'équité et le droit. C'est la position où je me trouvais sous la restauration et qu'avaient fait cesser les immortelles journées de juillet. S'il est pénible de souffrir les persécutions, il y a quelque gloire à les éprouver pour des motifs qui ne peuvent que grandir la victime dans l'opinion publique. Quarante ans de l'histoire de France, qui marche toujours, ont vu se suivre les actions et les représailles, et ont fait

voir les vaincus et les vainqueurs, les dominateurs et ceux qu'ils foulaient aux pieds, alternativement sur la sellette et dans la chaire curule. C'est l'ouvrage du temps, dont la marche, précipitée par l'abus de la puissance, n'est pas toujours lente. Il y a dans ces souvenirs autant d'enseignemens que de consolations.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Cette lettre resta sans réponse, ainsi qu'on peut facilement le deviner; il était impossible d'en faire une que la pudeur permît d'avouer. Quelques mois plus tard, je me retirai dans une campagne appartenant à ma femme, à quelques lieues de Paris. Là, mon temps se partage entre l'étude, les travaux littéraires et la méditation sur les évènemens passés et sur ceux qui peuvent naître dans un avenir peut-être peu reculé. Le peuple réclame de toute part la cessation des abus qui creusent le gouffre d'une banqueroute désormais inévitable;

la suppression des impôts qui portent sur les premières nécessités de la vie; une plus juste répartition de charges de l'état; l'abolition du monopole qui concentre les pouvoirs et les avantages sociaux dans une minorité presque imperceptible..... Il est un fait incontestable pour ceux que n'égare pas l'ignorance ou l'intérêt personnel. Dans l'état actuel de la société, éclairée comme elle l'est par des lumières toujours croissantes, une puissance irrésistible la pousse au progrès et la fait tendre à l'amélioration des intérêts moraux et matériels de tous. Tout gouvernement qui méconnaîtra cette tendance, ou se refusera à y satisfaire, qu'il soit monarchique ou républicain, héréditaire ou électif, n'aura qu'une existence orageuse et précaire, et succombera sous le poids des haines qu'il allumera contre lui.

Pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis les glorieuses journées de juillet, il s'est passé en Europe bien des évènemens intéressans, et qui auraient dû

servir à consolider la puissance et la tranquillité de notre patrie. Je ne demanderai pas à quoi ils ont servi. Que sont les armes les plus puissantes dans des mains timides? Mais je demanderai s'ils ont seulement été bien appréciés; si ce n'est par un petit nombre d'ames patriotiques qui conservent, au milieu d'une postérité dégénérée, le feu sacré allumé en 1789 à l'autel de la patrie. Non! ils ont passé aux yeux des masses comme des fables dramatiques qui ne soulèvent, de la part des spectateurs oisifs, que des murmures ou des applaudissemens passagers et stériles dont le souvenir ne dépasse pas le péristyle du théâtre. Je ne reviendrai pas sur le récit des évènemens, ils sont connus, et ce ne sont pas leurs détails qui intéressent. Ce qu'il importe seulement d'examiner, c'est l'effet qu'ils auraient dû avoir en faveur de la France, la tendance politique qui en a amené la solution, et les conséquences qu'a entendu préparer le système qui a présidé à cette solution.

La révolution de la Belgique a suivi la nôtre de bien près. J'ignore peut-être moins que personne le rôle que le catholicisme ultramontain y a joué; mais il n'en a pas été la seule cause. Depuis 1815, le clergé portait la même haine à la domination hollandaise; mais jamais il n'avait osé tenter un soulèvement, parce que ses forces seules ne suffisaient pas. Il lui fallait une occasion favorable qui pût lui assurer des auxiliaires : cette occasion naquit en 1830. Le commerce et les manufactures de la Belgique avaient besoin d'un débouché plus large que celui que pouvait lui offrir la Hollande, à laquelle les Belges étaient subordonnés. La France seule pouvait ouvrir ce débouché; et l'expérience de vingt ans de réunion l'avait démontré. L'intérêt national de la Belgique devait donc la porter vers une nouvelle réunion; je dis l'intérêt national, à dessein, parce que je n'entends pas considérer comme tel celui de quelques commerçans du Nord, et de cette classe d'individus qui ambitionnaient les places et les fa-

veurs qu'ils espéraient plutôt d'un gouvernement local. Jamais il n'y eut une plus belle occasion de rendre à la France ses antiques frontières et sa véritable ligne de défense. Car il serait souverainement ridicule de vouloir compter comme une ligne de défense, ces forteresses-frontières que les entrepreneurs de fortifications font sonner si haut. A quoi ont-elles servi en 1814 et en 1815? A quoi serviraient-elles dans une guerre d'invasion quelconque. Notre frontière est ouverte vers le Luxembourg, et l'ennemi peut y apparaître sans obstacles à quarante lieues de Paris.

Que peut signifier aux yeux de tout homme sensé l'invention inqualifiable d'un État neutre, ouvert de toutes parts, et qu'un ennemi peut envahir de trois côtés, sans que nous puissions le secourir ou prévenir cette invasion?

Les Belges l'ont si bien senti, que lors de l'invasion des Hollandais, le projet avait été formé de renfermer l'armée belge dans les forteresses, d'y arborer le drapeau français, et

de les donner à la France comme un point d'appui, pour défendre le pays. Faut-il dire que le général Belliard, entraîné par la faiblesse de son caractère et les illusions qui le dominaient, fit échouer ce projet!

Le roi de Hollande avait lui-même conçu tout le ridicule et le peu de solidité d'un État pareil. Il avait envoyé un agent diplomatique secret en France, pour offrir un partage de la Belgique qui nous aurait été avantageux. Il croyait alors au gouvernement français l'intention de relever notre patrie des pertes de de 1814 et 1815. Et il devait d'autant plus le croire qu'il savait combien les coalisés de 1815 craignaient la guerre, à laquelle ils étaient si peu préparés que *les forteresses de la ligne du Rhin manquaient de garnisons et étaient dépourvues de bouches à feu et de canonniers qu'il fallut faire venir des provinces les plus reculées à l'est de l'Allemagne.* Nous y gagnions un territoire riche et populeux, des frontières assurées et un allié qui n'est pas à

mépriser; mais le roi de Hollande se trompa, précisément parce qu'il avait calculé en homme sensé et clairvoyant.

Qu'avons-nous fait de ces champs de la Belgique qu'ont arrosés des torrens de sang français? Dans deux promenades dispendieuses et sans but utile, nos jeunes soldats ont passé deux fois indifférens devant cette colonne de Waterloo, monument sanglant des trahisons sous lesquelles nous avons succombé. Je ne pense pas que dans ces deux jours ils se soient crus les successeurs et les héritiers des vainqueurs de Fleurus, de Hohenlinden, de Rivoli, de ceux qui ont brisé dans la poussière les monumens de Morat, de Hochstedt, de Rossbach.

La révolution de Pologne a eu une fin encore plus désastreuse. Les ruines de ce pays, le sang et les ossemens de ses habitans qui couvrent le sol, nous accusent de lâcheté et d'ingratitude. Il fut un bien méprisable bouffon celui qui osa s'écrier à la tribune qu'on ne pouvait pas se-

courir la Pologne, parce qu'il faudrait qu'une armée française traversât l'Allemagne qui ne le permettrait pas. Les plus simples notions suffisent pour prouver qu'il n'était pas nécessaire que nous intervinssions de cette manière. N'avions-nous pas alors plus de quatre cent mille hommes sous les armes? N'annonçait-on pas que trois cent mille gardes nationaux étaient prêts à doubler l'armée? Une simple menace de guerre à la Prusse et à l'Autriche, appuyée par la présence d'une puissante armée aux Alpes et sur le Rhin, suffisait pour changer la nature de l'intervention et sauver la Pologne. Mais nous avons été coupables envers les infortunés Polonais de plus que d'un simple abandon; sans la funeste intervention diplomatique de notre cabinet, ils auraient encore pu se sauver seuls. Qui leur a lié les mains et les a livrés à l'ennemi le plus acharné en leur promettant une intervention efficace et le salut de leur nationalité, à condition qu'ils renonceraient à l'offensive qui seule

pouvait les sauver ? Et lorsque les Russes, à la faveur de cette déception, eurent passé la Vistule, n'étaient-ils pas évidemment perdus, si les forces nationales eussent été réunies, et que les destinées du pays n'eussent pas été remises dans les mains d'un traître ? Quelles sont les intrigues qui, dans les derniers momens de la Pologne, ont porté au pouvoir *l'homme sage et modéré* qui devait comprimer l'élan du désespoir populaire....., pour livrer le peuple dans les mains d'un tyran étranger; qui ont enchaîné loin de la capitale les armées qui en accourant à son secours, auraient enveloppé l'ennemi dans un cercle de fer? Je crois qu'il ne serait pas difficile de répondre à ces questions.

Et l'Italie n'a-t-elle pas également éprouvé la funeste influence du système monstrueux produit par l'avortement de la révolution de juillet? Quelle est la situation de ce beau pays qu'il importe tant à la France de voir libre et indépendant? On l'a livré dans les mains de

l'Autriche, notre rivale en tout temps, et aux tyrans subordonnés qui en déciment la population au profit d'un maître étranger. Cependant qui a été la véritable cause des mouvemens de Bologne et de Modène, par des promesses fallacieuses et même des excitations positives? On a abusé la France et l'Europe par le système de non intervention qu'on avait hautement proclamé. On paraissait alors menacer la Sainte-Alliance de toutes les forces de France, et de celles que lui donnaient les principes populaires à la tête desquels elle s'était placée....... et aujourd'hui!.....

La même marche a été adoptée à l'égard de l'Espagne. Ici la provocation a été encore plus directe. J'ai été à portée de vérifier moi-même que les patriotes espagnols qui se rendaient aux frontières de leur patrie, non seulement recevaient l'indemnité de route pour eux, mais qu'ils étaient autorisés à recruter, et que les volontaires qui se joignaient à eux étaient inscrits en supplément sur la

feuille de marche, pour recevoir également l'indemnité. A Angoulême j'étais sur une des routes qui conduisent en Espagne. Ferdinand, justement effrayé du danger où le mettait un mouvement aussi prononcé, fit les concessions qu'on désirait; dès lors les patriotes qu'on avait lancés aux Pyrénées furent désarmés et dispersés.

Bientôt la mort de Ferdinand VII et l'acte par lequel il abolit, en faveur de sa fille, cette loi salique, imposée par la fraude des Bourbons et par une violation de l'antique loi fondamentale, plaça l'Espagne dans une situation nouvelle. La nécessité de donner au gouvernement de la régente une garantie contre les prétentions de don Carlos, et un appui dans la nation, firent convoquer les états-généraux du royaume. Le statut organique qui rétablit les Cortès est un vrai modèle du système d'intrigues ténébreuses de l'école doctrinaire. Tout y est combiné de manière à réduire la représentation nationale à une comédie jouée

au profit des intrigans qui exploitent le pouvoir. Qu'on relise ce que j'ai écrit sur la révolution d'Espagne de 1820 à 1823, qu'on réfléchisse au rôle que chacun y a joué, et l'on verra si on n'est pas parvenu à remettre les destinées de l'Espagne dans les mains des doctrinaires espagnols, de ceux qui déjà, une fois au moins, ont perdu leur patrie. La guerre civile désole encore les provinces espagnoles des Pyrénées; les crimes les plus atroces, une férocité inouie caractérisent cette guerre de tigres altérés de sang. Il y a long-temps qu'elle devrait être terminée; mais ceux qui ne veulent gouverner que par la fraude, et s'enrichir par les abus, n'ont garde de permettre qu'elle arrive à son terme. Il leur faut un contrepoids à l'aide duquel ils puissent comprimer l'esprit libéral que la petite minorité de patriotes suffirait pour développer dans les Cortès; il faut surtout éviter d'armer la milice urbaine, parce que le peuple armé aurait bientôt fait justice de ces hommes pétris de boue,

d'or et de sang qui l'exploitent. Partout de petites passions personnelles et des intérêts sordides.

Je ne dirai rien du Portugal. Don Pédro y a tout fait seul, et a su se débarrasser des complications diplomatiques par lesquelles on cherchait à l'entraver. Il a payé de sa vie l'indépendance et la liberté de sa patrie; mais il a eu la gloire de les fonder. Le moment de cette lutte aurait été favorable pour rétablir notre crédit dans ce pays, et partager au moins l'influence que l'Angleterre y possède depuis long-temps; mais nos diplomates savent-ils faire quelque chose d'honorable et d'utile à notre patrie?

C'est dans la situation de l'Allemagne surtout que se résume aux yeux du moins clairvoyant, tout le sysmème actuel. L'intérêt constant de la France, d'accord en cela avec la justice et l'honneur national, a toujours été de soutenir les princes du second et du troisième ordre de l'Allemagne, contre les empiétemens de la domination de l'Autriche

d'abord et de la Prusse ensuite. Napoléon avait enfin pu exécuter le plan conçu déjà par Henri IV. Qu'est devenue cette confédération du Rhin qui, en garantissant l'existence de tous les petits états de l'Allemagne, élevait une seconde barrière entre la barbarie et la civilisation? Froissée par les dictateurs de la Sainte-Alliance, tous étaient dans une situation précaire, que le but bien connu de l'Autriche et de la Prusse, et développé par l'établissement de la soi-disant confédération Germanique, tendait à rendre de plus en plus dépendante. Après la révolution de juillet, il était facile d'offrir à ces Etats l'appui dont ils avaient besoin pour résister aux attaques portées à leur indépendance. Qu'a-t-on fait?

Les princes de l'Allemagne ont été abandonnés, non plus à l'influence mais à la domination directe de l'Autriche et de la Prusse, dont ils ne sont plus que les préfets. Leurs pays sont exploités par la police prussienne et autrichienne. Tout ce qui respire en Alle-

magne quelque sentiment de liberté et d'honneur national, est persécuté, plongé dans les cachots ou obligé de fuir.

Un système quelconque doit toujours être considéré comme ayant été conçu dans l'intention de produire les effets qui en dérivent. Quels sont ceux qui peuvent naître ou qui sont nés du système actuel ? Faisons le tour de l'Europe, et voyons. L'Espagne déchirée par la guerre civile, est plus que nulle pour la France ; pour sortir de l'état précaire où elle se trouve, elle a besoin d'un secours loyal et désintéressé que nous ne pouvons lui donner. Les loups cerviers de la finance se sont occupés à s'assurer le profit des friponneries qui ont présidé à la formation de cette dette née de l'invasion de 1823 ; mais ils se sont bien gardés de permettre à l'Espagne d'achever sa révolution et de rentrer ainsi dans les ressources qui seules auraient pu alléger le poids sous lequel elle succombe. En continuant ce système, l'arène reste libre à l'usurpa-

tion de don Carlos, et cette partie de nos frontières est ouverte aux tentatives d'une troisième restauration.

L'Italie est accablée, le sang de ses plus nobles enfans coule dans le secret des prisons; les cachots sont remplis du gémissement des victimes d'une tyrannie qui peut faire oublier les Caligula, les Néron, les Héliogabale; les cités, les bourgs, les maisons même sont infectées du souffle impur des hyènes de la police; le sol de l'Italie porte le lourd et ignoble fardeau de cent mille mercenaires étrangers armés. Le portier des Alpes, le lâche déserteur de ceux qu'il avait soulevés au nom de la liberté, un pied en-deçà des Alpes, tient déjà près de lui les hommes qui nous ont vendus en 1814 et 1815. Et le Rhin! qui le couvre? La puissante barrière qui séparait l'Europe de l'Atila du Nord et de ses bandes inintelligentes, la noble Pologne n'existe plus. L'Allemagne est opprimée et voit, comme l'Italie, ses plus généreux enfans fugitifs ou remplissant les

cachots élevés de toutes parts. Bientôt la liberté partout égorgée ou emprisonnée, y aura fait place au despotisme et à ses agens. Qui empêchera alors une nouvelle coalition de se présenter sur les bords du Rhin et de tendre la main à ses amis de l'intérieur? La Belgique! qu'est-elle devenue? La Suisse! dans quelles intrigues ne l'a-t-on pas enveloppée?

Telles sont cependant les conséquences visibles de ce système qu'on ose encore nommer le garant de la paix de l'Europe. Je me dispenserai de toutes réflexions ultérieures.

Je suis loin d'être du nombre de ceux qui sonnent l'alarme, pour avoir un prétexte de se soustraire au danger. Je suis encore un des soldats de cette armée d'Italie qui, à l'annonce de l'ennemi, ne demandait pas : combien sont-ils? mais, où sont-ils? Je signale les dangers, mais je suis loin de croire qu'ils ne puissent pas être conjurés. Je vais plus loin; je suis persuadé que le système qui tend à perdre la France court lui-même de plus grands dan-

gers que nous. En vain ceux qui ont voulu formuler un système de gouvernement pour la France ont-ils voulu s'appuyer sur l'Angleterre à la faveur d'un ministère bâtard qui n'a rien su empêcher ni faire marcher. Rien ne se ressemble dans les deux pays. En Angleterre il n'y a point d'aristocratie fictive, sans base dans le pays : tout y est positif. Là il y a guerre ouverte et avouée entre les deux principes; tout s'y prépare pour une lutte qui doit donner la victoire à l'un des deux: Si c'est le *radicalisme*, nos hommes d'état savent ce qui les attend. Si c'est le *torysme*, qu'on se souvienne que l'aristocratie anglaise veut toutes les conséquences du principe sur lequel elle repose elle-même, *la légitimité*, et qu'elle n'y admet pas de fictions; qu'on n'oublie pas qu'en 1815, à propos de certaines propositions, Wellington répondit que tout ce qui n'était pas Bourbon de la branche aînée, ne pouvait être, à ses yeux, qu'usurpateur, de quelque noble famille que ce puisse être.

Quant à nous et à la patrie, il suffit de veiller et de ne pas nous laisser surprendre ; la force ouverte est impuissante contre nous. Le peuple des journées de juillet fut ce qu'avait été celui de 1789 ; les Jourdan, les Moreau, les Hoche et les Kleber ne manqueraient pas dans ses rangs, le danger les y ferait naître. L'armée serait ce qu'elle fut à Fleurus, à Marengo, lorsque des chefs ineptes ou perfides eurent disparu de ses rangs. Ils sont encore sur les drapeaux, ces numéros que surmontaient des écussons de gloire ; elle ne perdra pas l'héritage conquis par les vieilles légions auxquelles elle succède. Qu'un seul sentiment nous unisse et fasse disparaître entre les patriotes ces haines inventées par la faction qui a un intérêt à nous diviser ; qu'un seul cri nous rallie ; soyons Français avant tout, nos ennemis intérieurs et extérieurs tomberont devant nous et le danger aura disparu. Français de 1830 ! la génération de 1789 a vaincu l'Europe coalisée contre elle, avec moins de moyens de salut que

vous en avez en votre pouvoir ; seriez-vous assez dégénérés pour la laisser descendre tout entière au tombeau, avec le désespoir d'avoir vu périr dans vos mains la liberté qu'elle a conquise au prix du *plus pur* de son sang ? J'espère encore que non.

Enfin, dans les derniers mois de 1834, sous le second ministère du maréchal Gérard, on en est venu avec moi où l'on voulait, en me retirant du cadre d'activité. Le gouvernement du 9 août en a fini avec moi comme l'avait fait celui de Charles X, peu de temps avant les journées de juillet. J'accepte l'augure; car en vérité, il vaut mieux être au nombre des spectateurs, que d'avoir rien de commun avec ceux qui sont au pouvoir.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CONCLUSION.

FIN DE LA TABLE.

